

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
Université Mentouri Constantine  
Faculté des sciences sociales et humaines  
Département de psychologie et des sciences de l'éducation

N° d'ordre : .....

N° de série : .....

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magister**  
**Option : Sciences de l'Education**

**Les représentations sociales du système LMD par les étudiants  
du département de psychologie  
-Université Mentouri Constantine-**

**Réalisé par : Mr  
MESSEGUEM AMMAR**

**Dirigé par :  
Pr HAROUNI MOUSSA**

**Jury :**

**Pr CHELBI Mohamed, Président (université Mentouri de Constantine)**

**Pr HAROUNI Moussa, Rapporteur (université Mentouri Constantine)**

**Pr LOUKIA El-hachemi, Examineur (université Mentouri Constantine)**

**Pr LIFA Nacer-Eddine, Examineur (université Mentouri Constantine)**

Année universitaire : 2009 - 2010



## Remerciements :

Ma gratitude va en tout premier lieu à mon Directeur de thèse, **Pr HAROUNI Moussa**, les conseils, les encouragements et la confiance qu'il m'a prodigués avec une attention, une patience et une disponibilité jamais prises en défaut, sont directement à l'origine de l'achèvement de ce travail.

J'espère qu'il ne regrettera pas trop de m'avoir accordé tant de temps !

Je remercie aussi tout le corps enseignant du département de psychologie et plus particulièrement : **Pr Layeb Rabah**, Chef du département, ainsi que Le Président du Comité Scientifique du dit département : **Pr Chelbi Mohamed** pour leurs précieux conseils et encouragements.

Il m'est un devoir agréable de témoigner ma reconnaissance particulièrement à Mr le génie de la pédagogie : **A. Benabdelmalek** qui a accepté de consacrer une partie de son temps que je sais d'ailleurs si précieux à la relecture et à la critique de parties plus ou moins longues de mon travail.

Mes vifs remerciements vont également au **Pr Remi Hess**, de l'université, Paris 8 dont les critiques avisées, les conseils éclairés et les encouragements constants, m'ont permis de mener à bien le présent travail.

Que le modeste et aimable **Pr. LIFA Nacer-Eddine** trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour sa grande ouverture d'esprit et son sens pointu de l'humilité intellectuelle.

Que toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur précieux concours d'une manière ou d'une autre aient l'amabilité d'agréer mes remerciements.



## Dédicaces :

*Je dédie ce travail :*

➤ *A ma défunte : Jahida, j'aurais tant voulu que tu me lises.*

➤ *A mes enfants EMIR et RYM, pour leurs soutiens multiformes...*

➤ *A LINA, mon bébé ...*



## Table des matières :

<b>Introduction</b> .....	01
Problématique.....	09
Définitions des « Mots Clés ou Concepts » de la Recherche : Mondialisation/ Internationalisation, harmonisation/globalisation.....	14
Intérêt et importance de cette étude .....	24
Objectifs de la recherche .....	25
A propos des études précédentes.....	26
<b><u>Première Partie : Partie théorique :</u></b>	
<b><u>Chapitre I : Contexte de l'Université algérienne :</u></b> .....	<b>28</b>
I.1- Organisation pédagogique générale de l'Enseignement supérieur .....	29
I.2- Conditions d'accès au Cycle Long pour les étudiants ayant suivi un Cycle Court.....	30
I.2-1- Modalités Générales de l'Evaluation : .....	30
I.2.2- Modalités générales de l'évaluation du système L-M-D : .....	33
a. Organisation générale de la formation en licence ou 1 <sup>er</sup> Cycle.....	33
b. Organisation générale de la formation en poste Graduation (2 <sup>ème</sup> cycle).....	35
c. organisation générale de la formation en Doctorat ou 3 <sup>ème</sup> Cycle.....	36
<b><u>Chapitre II : Description du Contexte international</u></b> .....	<b>38</b>
II.1 Le Système L-M-D : Son évolution dans le contexte international.....	39
II.2 Contexte historique de la réforme LMD : Le Processus de Bologne.....	41
II.3 Contexte de l'Université algérienne au moment de l'arrimage du LMD.....	46
<b><u>Chapitre III : Les postulats de Base du Système L-M-D :</u></b> .....	<b>50</b>
1.1 Les postulats de Base du Système L-M-D : .....	51
1.2 Finalités et Objectifs du Système LMD.....	60
1.3 Objectifs de la formation du système LMD : .....	61



<b><u>Chapitre IV : Le Système L-M-D : Ses exigences stratégiques :</u></b> .....	65
1-1 Les axes d'évaluation de la démarche qualité dans le L-M-D.....	66
1-2 Enseigner par une démarche Qualitative .....	67
1.3 Le Système LMD : Ancrage philosophique :.....	73
A- L'Université Mentouri de Constantine (l'UMC): Son ouverture sur l'environnement socioéconomique.....	75
B- Le Système L-M-D : Construction de compétences en alliance avec le Secteur Utilisateur .....	76
<b><u>Chapitre V Le Système L-M-D : Ses assises pédagogiques (L'accompagnement ou le « Tutorat », L'Information, Les TIC).</u></b> .....	79
1. Etymologies et définitions des termes « Tutorat »et accompagnement .....	81
2. Le sens littéral d'accompagner, accompagnement, accompagnateur.....	82
3. Dispositifs d'accueil, d'accompagnement ou (Tutorat) et d'information.....	85
4. Niveaux d'interventions relatives au Tutorat .....	86
5. Le Soutien à l'Insertion Professionnelle : .....	89
6. Caractéristiques et fonctions de L'accompagnement :.....	90
7. Les Types et fonctions du Tutorat.....	91
8. Le Tutorat : Ses objectifs.....	94
9. Les différentes modalités de l'accompagnement ou Tutorat:.....	96
10. Le profil du tuteur.....	102
11. Les technologies de l'information et de la communication : .....	106
12. Les dispositifs stratégiques, starter du développement informationnel : Les TIC.....	110
13. Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur.....	113.
14. L'information .....	118
15. Conclusion.....	119



## **Chapitre VI : Les Représentations Sociales**

1. La genèse des représentations sociales :.....	123
2. Notion de représentation et évolution historique.....	124
3. La théorie des représentations sociales.....	128
4. Les formes de représentation: .....	129
5. Approche théorique.....	135
5.1 Approche psychologique.....	135
5.2 Approche systémique.....	135
5.3 Approche psychanalytique .....	138
5.4 Approche Psychosociologique:.....	139
5.5 Approche Philosophique .....	139
6. Conditions d'émergence du concept et champs d'application .....	140
6.1 Représentations et Sciences de l'éducation:.....	142
7. Les Caractéristiques de la notion de représentation sociale :.....	144
8. Les fonctions des représentations sociales :.....	147
9. Organisation et fonctionnement des représentations sociales:.....	149
9.1 L'élaboration des représentations sociales:	
9.1.1 L'objectivation et l'ancrage :	
10. La transformation d'une représentation sociale.....	154

## **Partie Pratique :**

<b><u>Chapitre VII : Contexte méthodologique.....</u></b>	<b>158</b>
1. Le Contexte.....	159
2. Le déroulement de la pré-enquête.....	159
3.1 La Pré-enquête	
3.2 Les hypothèses de la recherche	
3.3 La population de la recherche	



3.4	Descriptif de l'échantillon d'étude	
3.5	L'échantillonnage	
3.6	Méthode d'échantillonnage et technique utilisée .....	161
5.	Catégories sémantiquement et paradigmatiquement similaires.....	166
6.	Hiéarchisation des catégories en ordre de prégnance .....	171
7.	Commentaire et interprétation des résultats .....	171
8.	<b>Analyse</b> .....	178
9.	<b>L'enquête Proprement dite</b> .....	182
9.1	Rapprochement sémantique et paradigmatique des « unités significatives.....	202
	Regroupement des unités significatives et paradigmatiques : en catégories, fréquences et pourcentages .....	208
9.2	Hiéarchisation des catégories en ordre de prégnance .....	220
9.3	Commentaire et interprétation des résultats .....	221
10.	<b>Analyse des résultats</b> .....	231
11.	Testing des hypothèses.....	246
	Conclusion.....	247
	<b>Conclusion générale</b> .....	251
	Bibliographie.....	252
	Annexe .....	267
	Résumé.....	289



## INTRODUCTION

Au cours de l'histoire, l'université algérienne a été marquée par de nombreuses mutations et elle est passée par différentes étapes jalonnées par un ensemble de réformes qui ont inexorablement structuré profondément le paysage de la formation supérieure aux besoins adaptés à la société algérienne.

L'université, de par son intégration dans son environnement socio-économique, et aux évolutions permanentes des sciences et technologies, était la préoccupation majeure des pouvoirs publics.

Toutefois, le système éducatif, sous la pression de divers facteurs, a fait l'objet de réformes successives dont celle de 1971 pour favoriser son adaptation aux nouvelles exigences politiques, économiques, sociales et technologiques.

Depuis cette date, la contribution de l'université au développement national a été déterminante dans l'algérienisation de ses cadres, dans la mesure où elle a pu assurer, outre la formation de ses propres enseignants formateurs, celle des cadres des structures de l'Etat, et de l'économie.

En revanche, devant une pression considérable de la demande sociale en enseignement supérieur, et en dépit des efforts consentis, des dysfonctionnements se sont accumulés au fil des années et ont fait que l'université algérienne apparaît, aujourd'hui en inadéquation avec les progrès importants qu'a connus le pays. Cette refonte de l'enseignement supérieur selon le MERS<sup>(1)</sup> généra, quelques années après, des changements ayant préjudicialement touché différents aspects du système classique de l'Enseignement Supérieur.

A ce stade, les mêmes sources dénigrent l'ancien système :

- Basé sur la quantité et non sur la qualité de la formation.
- Trop lent et trop coûteux.
- Inadapté aux données actuelles économiques, sociales, politiques et culturelles.
- Incapable de répondre efficacement aux défis majeurs de notre ère.

(1)MERS<sup>1</sup>: Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (Ancienne appellation).





- Archaïque et révolu à l'échelle planétaire. (1)

A vrai dire, « la logique » des phénomènes que l'Enseignement Supérieur doit être en mesure de transcender telles que la massification et la marginalisation de l'université dans l'environnement socio-économique est inévitable ; elle implique inéluctablement une baisse globale de la qualité dans ce secteur. Quoique la massification soit un phénomène mondial au niveau des universités, les approches pour l'atténuer sont, du moins, différentes. Dans certains pays riches, les systèmes d'enseignement se sont bornés à essayer de développer les infrastructures et élargir le corps enseignant et dans d'autres, non nantis, ils se sont limités à des « bricolages ». Evidemment, la richesse des nations joue un rôle décisif dans la détermination de la qualité et de la centralité de leur système d'enseignement supérieur, ce qui désavantage considérablement les pays en voie de développement en mettant à rude épreuve la plupart de leurs systèmes. (2)

A l'instar de tous les pays du monde, qu'en est-il du système d'Enseignement Supérieur en Algérie depuis cette dernière décennie ? Il est devenu, à vrai dire, la préoccupation première de tous les acteurs concernés par le secteur (enseignants, chercheurs, étudiants, employeurs, médias, etc.), s'accordant sur la nécessité et l'urgence de doter l'université algérienne de moyens pédagogiques, scientifiques, humains, matériels et structurels qui lui permettent de répondre aux attentes de la société.

Au tournant de ce nouveau millénaire, affecté par un changement mondial de paradigme prônant l'ouverture de l'université vers son environnement et à une expérience internationale, les universités passeraient de l'ère de la massification à celle de la mondialisation des connaissances. Effectivement, l'Enseignement supérieur connaît depuis le début de la première décennie des transformations d'une ampleur et d'une diversité sans précédent : les tendances considérées ont pour la plupart été décrites suite à la conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Enseignement supérieur en 1998. Elles se sont accentuées depuis.

(1) , (2) Réformes des enseignements supérieurs, juin 2007 in Site : [www.mers.dz](http://www.mers.dz), consulté le 22 mai 2016



Selon Joseph Mezher (1), dans son article « Autonomie de l'apprenant », en effet, le monde change, évolue et se cherche, l'université ne peut que se remettre en question. « Placer l'étudiant au centre du dispositif éducatif » a supplanté enfin, l'ancien paradigme « en appliquant une pédagogie qui place l'étudiant au centre du dispositif d'enseignement, dont l'objet étant de rendre ce dernier plus autonome ». Cette posture de l'apprenant au cœur de la formation est instituée pour répondre aux exigences du système LMD ; cette nouvelle idée, issue du nouvel environnement libéral est aujourd'hui imposée, à marche forcée, à la communauté universitaire. « Constatons d'abord que s'il est une institution qui tend vers l'universalité, c'est bien l'institution universitaire ». En nous interrogeant sur le rapport actuel de l'université à la société et sur la possibilité pour l'université de « survivre comme institution », les « réformistes » veulent ainsi passer de la déstabilisation du système traditionnel algérien au développement des fondements d'un nouveau système qui soutienne la compétitivité de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis (2).

Ainsi, pour tirer parti du nouveau contexte mondial et afin de permettre à l'université algérienne de tenir pleinement son rôle dans le processus de développement du pays, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a arrêté, en Conseil des ministres le 30 Avril 2002, une stratégie décennale de développement du Secteur pour la période 2004/2013. L'un des principaux axes de cette stratégie concerne « l'élaboration et la mise en œuvre d'une réforme globale et profonde des enseignements supérieurs dont la première étape est la mise en place d'une nouvelle architecture des enseignements, accompagnée d'une actualisation et mise à niveau des différents programmes pédagogiques ainsi qu'une réorganisation de la gestion pédagogique » (3)

A ce stade, il est devenu nécessaire et urgent de doter l'Université algérienne des moyens pédagogiques, scientifiques, humains, matériels et structurels qui lui permettront de répondre aux attentes de la société tout en s'alignant sur les nouvelles orientations et tendances mondiales en matière d'Enseignement Supérieur. En effet, l'Algérie ne pouvant rester indifférente face aux grandes

(1), (2) Autonomie de l'apprenant par Joseph Mezher, Enseignant / Chercheur FGM 2006 (Fondation Grand-Montréal) In Site : [www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf](http://www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf) consulté le 12 Avril 2010  
(3) In Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 8 mai 2010.



mutations qui se produisent dans ce monde globalisé est inscrite dans le tourbillon de la course mondiale, où elle doit ingénieusement trouver ses marques car il s'agit d'une grande compétition à l'échelle mondiale des meilleures compétences ou réussites universitaires.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la nouvelle réforme des enseignements supérieurs, dite « réforme LMD » initiée par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, afin de moderniser l'enseignement supérieur et d'être au même diapason que les pays européens, une réforme plus adaptée aux normes internationales et aux besoins de la société, mise en œuvre depuis l'année 2004/2005. Elle vise principalement, selon le MESRS, à « harmoniser le système de formation supérieure avec le reste du monde, à lui assurer la possibilité de jouer son rôle de levier du développement social et économique basé sur la recherche et l'innovation et à le rendre capable de contribuer à relever les défis de la société du savoir » (1) Ainsi, dans presque toutes les universités du monde, s'installe progressivement ce nouveau modèle qui se légitime au nom de la mondialisation et qui veut se spécifier pour une formation de qualité et développer toutes les interactions possibles entre l'université et le monde qui l'entoure en tenant compte des évolutions scientifiques et technologiques d'une part et du marché d'emploi d'autre part. L'objectif primordial étant d'ancrer l'Algérie dans la société de la connaissance en maximisant le potentiel de création et d'innovations culturelles, techniques et scientifiques de ses universités.

Ces motivations ont conduit à l'adoption, à l'instar de la majorité des pays voisins, du système universel d'enseignement supérieur : Avec trois niveaux d'études (3-5-8) couronnés par trois diplômes (Licence-Master-Doctorat) ; l'enseignement supérieur est désormais animé à l'architecture internationale de l'enseignement supérieur.

Toutefois, une dimension concrète du progrès du changement, de l'amélioration de tout système éducatif, ne devra pas se limiter à de la pure théorie. » Aujourd'hui, l'université ne peut plus se permettre de vivre en vase clos faisant fi de son environnement. Elle doit contribuer au bien-être aussi bien économique que social de celui-ci par la mise en place de formations qui répondent aux besoins

(1)Op, cité p, 2



pressants du marché de l'emploi, c'est-à-dire dans le schéma L-M-D en mettant en place des licences professionnelles plus ouvertes favorisant l'esprit d'entreprise, l'émergence d'un art d'entreprendre propice à l'expression des talents de l'homme. (1)

La réussite de cette réforme conditionne la valorisation des potentialités des ressources humaines du pays, l'exploitation judicieuse de ses richesses d'une part et l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'autre part. (2)

A vrai dire, cette recherche rend compte des résultats d'un travail de pré-enquête qui s'est déroulée à l'université de Constantine, et plus précisément au niveau du département de psychologie (toutes filières confondues) et qui s'articule autour de quelques aspects fondamentaux :

- Sur le plan théorique, le LMD est une réforme qui comporte une nouvelle conception du savoir et de nombreux avantages aussi bien pour les apprenants que pour l'enseignement supérieur universitaire.

- Etudier autrement (modification de la structure de l'offre de formation).

- Enseigner autrement (rénovation des pratiques pédagogiques, évolution des procédures d'évaluation).

- Gérer autrement (amélioration de l'accueil et de l'accompagnement).

Cette nouvelle approche de l'Enseignement Supérieur dans le cadre de cette réforme, censée induire des changements réels dans la manière d'enseigner, d'évaluer et de gérer ce système a-t-elle depuis lors évolué d'une manière significative ?

Cet opuscule, destinée aux étudiants du monde entier, doit montrer sa pertinence, et va contribuer à assurer des parcours de formation adaptés qui permettent l'orientation progressive de l'étudiant, en fonction de son projet professionnel ou personnel, à la rénovation des pratiques pédagogiques, à l'amélioration des dispositifs d'accompagnements et du suivi de l'étudiant, à l'excellence de la

(1)Le Système LMD entre implémentation et projection, communication citée par MERABET (Ojoudi), Recteur de l'Université de Béjaia, Relations Université-Entreprises, in Actes du colloque international, MESRS, Alger, le 30 et 31 mai 2007 p127  
(2)Ibid., p187



formation, la qualité de l'enseignement, et le niveau élevé des études. Néanmoins, dans l'état actuel des choses, nous portons seulement, un regard extérieur, réductionniste et subjectif sur son évolution.

En effet, de nombreux facteurs se conjuguent pour réaliser une formation supérieure de qualité et conditionnent par conséquent la faisabilité du système LMD dans l'université. C'est pour cette raison que nous nous attelons à poser des questions pour savoir comment ce système est mis en pratique dans les champs pédagogiques du département de psychologie, partie intégrante de l'université de Constantine, et quels sont les aspects qu'il développe ? Si la prise en charge du LMD est au niveau attendu du côté des étudiants, quelles mesures en feraient une réussite ?

Si, donc aujourd'hui, grâce à toutes les volontés et les moyens adaptés aux exigences du monde du travail, de l'offre de formation et aux référentiels internationaux, le système LMD connaît un franc succès, nous le confirmerons certainement à travers les représentations des étudiants. D'importantes idées et stratégies devraient être adoptées dans le cadre de cette réforme, tant il est crucial que les étudiants soient porteurs d'un projet personnel et aussi professionnel qui s'établissent à partir d'une formation commune, devant intégrer certaines des séquences prodiguées par des professionnels, en complément des savoirs universitaires purement théoriques.

Notre étude tente, ainsi, de mettre en lumière les premiers effets et perceptions de la réforme LMD sur le plan pratique. Force est de constater que ce système éprouve d'énormes difficultés dans sa mise en place pour de multiples raisons évoquées dans un premier temps via les représentations des étudiants du département de psychologie, lors du déroulement de notre pré-enquête auprès de ces derniers. Par conséquent, le premier diagnostic établi nous a fait part d'une panoplie de difficultés et de dysfonctionnements d'ordre pratique qui sont extériorisés par les étudiants, constituant ainsi notre population d'étude, dont la genèse du mal est multiforme (programme pédagogique inflexible, inadapté aux rythmes des étudiants, volume horaire surchargé, documentation dépassée, formation non professionnalisante, etc.).



Nous visons à travers cette recherche à porter un regard descriptif sur le Système LMD par le biais des représentations sociales des acteurs principaux, en l'occurrence les étudiants de fin du premier Cycle ou (Licence) qui le vivent et qui le mentalisent tant bien que mal.

Pour ce faire, notre réflexion se focalise en premier ressort sur les éléments introductifs mettant en valeur les définitions des concepts de la recherche, l'intérêt et l'importance de la recherche, puis les objectifs connexes, accompagnés de la présentation de la problématique.

Notre étude se subdivise en deux importantes Parties: Le versant théorique, structuré autour de six chapitres : Le premier souligne le contexte de l'université Algérienne dans toute son organisation pédagogique en passant du système Classique, au L-M-D. Le Deuxième Chapitre dépeint le contexte international du Processus de Bologne, et qui s'attèle à nous éclairer sur l'émergence de ce dernier et son évolution historique dans l'Espace Européen, puis son impact afin de comprendre les fondements de cette réforme et la pertinence de celle-ci à travers le monde. A ce Stade, nous avons estimé reconsidérer l'état des lieux et le contexte de l'université Algérienne au moment de l'arrimage du système LMD.

Au troisième Chapitre, nous avons mis l'accent sur les postulats constituant son essence pour l'harmonisation d'un espace Européen de l'enseignement Supérieur et la promotion de celui-ci à l'échelle mondiale dans le but d'accroître sa compétitivité dans toutes ses dimensions : Historique, culturelle, scientifique structurelle et pédagogique.

Le quatrième chapitre, portant sur les Exigences du système LMD est scindé en plusieurs sous chapitres décryptant sa démarche qualitative dans tous ses sens pédagogiques, son ancrage philosophique et son ouverture sur son environnement.

Le Chapitre cinq développe subsidiairement les assises pédagogiques interpellant systématiquement les innovations pédagogiques accompagnant le Système L-M-D (L'accompagnement ou « tutorat », l'information, les TIC <sup>(2)</sup>).

Le Sixième Chapitre, constituant le point nodal de notre étude, est consacré aux éléments notionnels des représentations sociales.



Dans la deuxième partie, il est question de nous déplacer vers le contexte méthodologique, plus pratique où nous avons formulé nos hypothèses et défini les concepts opératoires de la recherche.

A ce stade, nous avons fait appel à une démarche méthodologique descriptive en optant pour la « carte associative », outils de recueil de données susceptible d'explorer le maximum d'informations contenues dans les représentations sociales des étudiants du Département de psychologie.

Suite à l'opérationnalisation des objectifs de la recherche, déroulée dans la rigueur scientifique, nous avons fructifié notre réflexion sur les différents éléments interprétatifs et statistiques ressortis le long des analyses qualitatives de nos résultats (au niveau de la pré-enquête que l'Enquête proprement dite) grâce à l'application de la carte associative empruntée à Jean Claude Abric.

<sup>(2)</sup>TIC : Technologie de l'Information et de la Communication



## **Problématique :**

La réforme LMD, un impératif d'accession à l'universalité par l'harmonisation de l'Enseignement Supérieur, a tendance à se généraliser à l'ensemble des systèmes universitaires du monde. Son architecture trinitaire LMD (Licence-Master-Doctorat) d'inspiration anglo-saxonne constitue, à l'heure actuelle, la forme la plus achevée de la mondialisation du système universitaire. Basée sur la qualité de l'enseignement, elle vise l'uniformisation des diplômes et l'ouverture de l'université sur le monde du travail en introduisant à l'enseignement supérieur de nouveaux paradigmes où l'étudiant est au cœur de la formation.

L'université Mentouri de Constantine (l'UMC), s'est engagée à adopter le système LMD, toutefois, la question principale qui se pose est celle de savoir si elle a les capacités requises pour relever les défis à l'instar des pays européens. L'amélioration de la qualité de l'enseignement, étant l'objectif principal de cette réforme, en dépend. On y déplore le déficit en moyens et atouts nécessaires à la mise en place du système LMD, qui par contre sont disponibles dans les grandes universités européennes ou les universités privées et publiques américaines.

En effet, en référence aux sources du MESRS, l'université algérienne au moment de son arrimage au LMD, est caractérisée par un certain nombre de déficits, selon A.DJEKOUN, Recteur de l'Université Mentouri de Constantine, cité par le R.HERAOUBIA, Ministre de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- des effectifs pléthoriques pour un encadrement qui reste insuffisant ;
- des taux d'échec et de déperdition importants et de faibles rendements des formations;
- une faible dynamique de renouvellement des programmes;
- des relations quasi inexistantes avec l'environnement socio économique;
- une gestion trop centralisée de la vie universitaire. (1)

(1)Le système LMD entre implémentation et projection, in Actes de colloque international(MESRS) du 30 au 31 mai 2007/Alger, p 20





Par ailleurs, les sources du MESRS (1) confirmaient davantage que le système classique tirait vers sa fin et que les dysfonctionnements se multipliaient ainsi :

- Un accès à l'université basé sur un système centralisé d'orientation, et par conséquent, un manque de motivation pour les spécialités étudiées et des parcours prolongés à l'université.
- Une architecture tubulaire de la formation, cloisonnée et offrant peu de passerelles.
- Une gestion du temps pédagogique irrationnelle, et par conséquent, un volume horaire contraignant et des sessions d'examens multiples et étalées.
- Un système d'évaluation lourd à trois trimestres, et par conséquent, les arrêts de cours empêchent la réalisation effective des programmes d'enseignement.
- Une formation mono-disciplinaire, et par conséquent, une faible culture générale, un manque de vision horizontale et d'adaptabilité ultérieure dans la vision socioprofessionnelle.
- Un cycle court peu attractif, et par conséquent, désaffecté et dévalorisant. (2)

Compte tenu de ces incohérences, a-t-on mis donc à la disposition de ce nouveau système une nouvelle configuration aux maquettes des programmes et des espaces pédagogiques alignés aux principes de Bologne et conformes aux normes et objectifs pédagogiques exigés par ce processus ?

Nous nous demandons si l'UMC s'inscrit véritablement dans cette compétition internationale. Si elle s'universalise dans les modes d'application, et les maquettes qui devraient les canaliser, nous considérerons alors avoir accompli une étape importante vers ce processus. Cette volonté d'universalisation de l'enseignement supérieur systématisé par l'innovation, l'excellence et la production des connaissances de pointe, exige donc de l'université de Constantine, au même titre que les autres son harmonisation et son adaptation grâce aux nouvelles modalités de transmission des connaissances.

(1)Op cité p2

(2)Ibidem p8



Fort caractérisé par l'introduction de tous les moyens pédagogiques modernes telles que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le système LMD tel qu'il est appliqué dans cette grande université va nous permettre de le confirmer dans les pratiques pédagogiques du département de psychologie, à travers les représentations sociales des étudiants en fin de cycle de licence. Si ce système ainsi harmonisé à travers l'enseignement supérieur trouve une totale adhésion dans ses formules d'application, nous aurons effectivement accompli cette étape ; sinon, ce système n'aura pas trouvé les échos positifs auprès des étudiants.

Le système prépare-t-il les étudiants aux diplômes préalablement élaborés et plus adaptés et actualisés sans cesse aux besoins du secteur socio-économique ? Si, oui les programmes d'enseignement seraient plus souples, cohérents et plus diversifiés.

Le caractère théorique et quelque peu obsolète du système classique ne peut ni contribuer au développement économique du pays ni être compétitif. L'ampleur des défis qui attendent toute université adoptant le nouveau système, paraît d'une importance capitale pour améliorer son rendement, et offre à ses étudiants une excellente formation académique et professionnelle.

Cette ambition si forte à laquelle s'accroche l'espoir de tous les étudiants, est-elle réalisable ? Ce système prépare-t-il ces usagers aux diplômes dont la formation est mieux élaborée et plus adaptée aux besoins du secteur socio-économique et actualisé sans cesse ?

Ainsi l'offre des curriculums professionnalisants et d'une formation de qualité exigent des moyens pédagogiques conséquents afin de permettre l'adaptation des programmes de recherche à l'économie du savoir. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur les principes qui conviennent à un système alliant performance, compétitivité, maîtrise de la technologie et surtout des liens entre l'enseignement supérieur et le développement socio-économique.

Nous aimerions, dans ce sens, savoir si les mécanismes qui permettent l'adaptation des structures administratives et les espaces pédagogiques offrent des services d'accompagnement à tous les niveaux : bibliothèque, salles pour les TIC, etc., s'ils sont conformes aux exigences du LMD ? Et s'ils favorisent la réussite des étudiants ?



A cet effet, nous étayons notre recherche sur le dispositif d'encadrement ou d'accompagnement pédagogique dans les espaces adéquats à des fins pratiques (laboratoires, stages, bibliothèques, ateliers ou travail structuré, etc.). Ces dispositifs interpellent forcément un encadrement de qualité assortis d'équipements et moyens pédagogiques répondants aux normes internationales, et par voie de conséquence, aux attentes des usagers. Le décret exécutif n°09-03/01/2009 indique à cet effet qu'une des missions de système LMD est de faciliter l'intégration de l'étudiant dans sa vie universitaire, son accès sur le marché du travail et l'élaboration de ses projets pédagogiques grâce au « tutorat »

Dans ce sillage, il serait souhaitable de confirmer via les représentations sociales des étudiants, la tendance vers la concrétisation de leur projet personnel et/ou professionnalisant. Nous souhaiterions également savoir si le temps imparti à leurs projets et à leurs travaux de recherches dans les bibliothèques est suffisant. Une documentation récente et diversifiée est capitale pour l'appropriation de connaissances d'actualités, pour le développement de leur autonomie et l'enrichissement de leurs connaissances.

Si telle est l'évolution du système LMD dans le département de Psychologie, nous confirmerions que ce dernier est prédisposé à la réussite d'une telle réforme. Par notre contribution, nous tenterons d'éclairer si le défi relevé à une échelle très réduite, le département de psychologie, se confirme dans le sens où ce dernier permet à ses acteurs des innovations pédagogiques motivantes et favorables à la concurrence et à la performance intellectuelles. Si l'organisation pédagogique de ce département répond aux exigences d'une bonne gouvernance favorable à un arrimage réussi au système LMD, nous pourrions le découvrir à travers les représentations sociales des étudiants envers celui-ci.

L'université de Constantine prétend avoir instauré le système LMD dans tous ses départements, y a-t-elle mis en œuvre tous les dispositifs concourant à sa réussite ? Sinon, avec quelles représentations les étudiants arrivent-ils en dernière année licence de psychologie ? Sont-ils en mesure de donner, à travers leurs représentations sociales, un sens à leurs études en y trouvant de l'intérêt pour leur intégration académique et leur insertion sociale ?



Or, ce processus d'intégration mondiale fait appel à l'excellence, la compétitivité, et la qualité qui ne peuvent provenir que d'une maîtrise rationnelle caractérisant tout système qui aspire à accéder à la mondialisation.

A travers cette esquisse de réflexion, nous tenterons d'explorer et de circonscrire les éléments constitutifs du système représentationnel des étudiants en direction du système LMD, tout en rapportant un étayage à cette problématique, et en se posant la question problème suivante : Y a-t-il une hétérogénéité ou une similitude dans les représentations sociales des étudiants inscrits en fin de cycle dans les différents parcours du département de psychologie à l'égard du système LMD ?



**Mots clés de la recherche** : Mondialisation /globalisation/internationalisation  
/harmonisation/Tutorat/enseignement supérieur /représentations sociales  
/Professionnalisation/Système L-M-D/Université Mentouri de Constantine(UMC)/Algérie.

A travers la pensée éducative des institutions internationales, un nouvel ordre éducatif mondial n'est-il pas en train de prendre sens ?

Un projet néolibéral pour l'éducation au niveau mondiale n'est-il pas en train de se dessiner ? Un fait nouveau apparaît, un nouvel ordre éducatif qui tend à s'imposer : Le processus de Bologne, père du système LMD.

**Les concepts centraux de notre recherche sont** : la mondialisation, la globalisation l'internationalisation de la connaissance ou économie du savoir et l'harmonisation...

Ces concepts sont étroitement liés et peuvent être abordés de différentes façons. Nous allons brièvement rendre compte de chacun d'entre eux dans le but de camper comme il se doit le sujet à l'étude.

Il est , en effet, nécessaire de fournir un panorama des principaux événements qui ont donné naissance au plus important processus **d'harmonisation** des différents systèmes d'enseignement supérieur européens , dénommé le « **Processus de Bologne** », dont le but est de créer un Espace Européen de l'enseignement supérieur et de promouvoir un système européen d'enseignement supérieur à l'échelle mondiale pour en accroître sa compétitivité internationale.

En ce sens que l'Union Européenne devra faire face à de nouveaux et difficiles défis tels que la **globalisation**, l'intégration d'autres membres ainsi que la transformation de l'Europe en un espace économique basé sur la connaissance.

Pour relever ces défis, il est désormais d'une importance cruciale d'encourager les échanges scientifiques et culturels à différents niveaux et de faciliter au maximum la mobilité des étudiants, des chercheurs et des travailleurs qualifiés, etc....



A cette fin s'impose une **harmonisation** des systèmes universitaires qui, tout en respectant les différentes cultures et traditions académiques, facilite la reconnaissance des titres universitaires, donne la possibilité de délivrer des titres conjoints et favorise la mobilité en ouvrant ainsi les horizons du marché du travail. (1)

Le terme « **harmonisation** » s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Il s'agit de la mondialisation d'une norme d'organisation anglo-saxonne, qui vise **l'harmonisation**, voire l'uniformisation universelle des normes de transmissions, d'évaluation des connaissances entre universités de différents pays, homologation des cursus et des curriculums, comparabilité des niveaux d'études.) (2)

#### **La mondialisation :**

La mondialisation est devenue l'un des concepts les plus en vogue depuis le milieu des années 90, non seulement dans le milieu des sciences sociales, mais également au sein du grand public.

Complètement générique, le terme mondialisation désigne un processus historique par lequel des individus, des activités humaines et des structures politiques voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels autant qu'immatériels s'accroître sur des distances significatives à l'échelle de la planète. Elle consiste en l'interdépendance croissante des économies et contribue à l'expansion des échanges et des interactions humaines.

Le terme « **mondialisation** » désigne l'expansion et **l'harmonisation** des liens d'interdépendance entre les nations, les activités humaines et les systèmes politiques à l'échelle du monde. Ce phénomène touche les personnes dans la plupart des domaines avec des effets et une temporalité propres à chacun. Il évoque aussi les transferts et les échanges internationaux de biens, de main-d'œuvre et de connaissances.

(1)CORDOVA (Barbara); Rapport sur l'année académique 2002/2003 , « Programmes and Research coordinator », The Euro-Arab Management School, (EAMS) ,Granada . Extrait du site : [www.unifr.ch/rectorat/fr/.../RR\\_Unifr\\_2002\\_2003.pdf](http://www.unifr.ch/rectorat/fr/.../RR_Unifr_2002_2003.pdf) le 22 Mai 2010

(2) ROPIVIA (Marc-Louis) ; Stratégies et modalités de mise en œuvre du Système LMD à l'Université de Libreville le 29 Mars 2008, extrait du Site (2)[www.cames.bf/refer.org/.../LMD\\_ROPIVIA\\_fond\\_blanc.ppt](http://www.cames.bf/refer.org/.../LMD_ROPIVIA_fond_blanc.ppt) consulté le 21 Mars 2010



Ce terme, spécifique à l'environnement humain, est souvent utilisé aujourd'hui pour désigner la mondialisation économique, et les changements induits par la diffusion mondiale des informations sous forme numérique, c'est à dire sur Internet.

La mondialisation (globalisation : anglais globalization) traduit l'extension géographique des échanges, mais aussi du domaine des échanges.

Dans le monde anglophone, la popularisation du terme « *globalization* » désigne le développement de l'interdépendance au niveau mondial

En français, le terme « globalisation » désigne l'extension supposée du raisonnement économique à toutes les activités humaines et évoque sa limitation au globe terrestre.

Le terme « mondialisation » désigne quant à lui l'extension planétaire des échanges qu'ils soient culturels, politiques, économiques ou autres.

La genèse du terme *mondialisation* explique que ce processus peut être envisagé sous plusieurs aspects: économique, politique, culturel, sociologique, linguistique et d'autres.

L'aspect sociologique de la mondialisation est résumé par Zygmunt Bauman, sociologue et professeur émérite de l'université de Varsovie et de Leeds:” La mondialisation est inévitable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs. Lorsque l'on évalue les mesures à adopter dans un endroit donné, il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde. Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger à lui seul ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'existence de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale.”(1)

Elle est souvent présentée comme un processus naturel et irréversible, une évolution incontournable dans laquelle chaque nation devrait s'inscrire pour en tirer le meilleur profit.

(1) Encyclopédie scientifique en ligne : Définition des concepts Mondialisation et Globalisation. [www.kyndy.com/publicarticles/onearticle?aid=3](http://www.kyndy.com/publicarticles/onearticle?aid=3), Extrait le 24 Mai 2010.



En définitive, nous pouvons retenir que la mondialisation est un processus historique toujours en cours et qui a connu plusieurs étapes.

L'étape actuelle caractérisée par la mise en œuvre du projet néo-libéral par les institutions de l'OMC, fait de l'éducation une marchandise au même titre qu'un vélo, une montre... perdant ainsi de vu la dimension sociale, morale et culturelle de l'éducation.

Le premier objectif de ce nouveau système est de montrer pourquoi la mondialisation est la principale transformation contemporaine de l'organisation de l'espace. Il s'agit d'abord de définir la mondialisation et dire en quoi elle diffère de l'internationalisation –

La mondialisation associée aux nouvelles technologies de l'information et aux mécanismes novateurs qu'elles suscitent, est en train d'entraîner une révolution dans tous les aspects (organisation du travail, relations internationales, culture, relations humaines, la vie sociale).

Si donc le Savoir est essentiel à la mondialisation, celle-ci doit certainement avoir une profonde incidence sur la transmission du Savoir.

En analysant le véritable rapport entre la mondialisation et les réformes de l'éducation, on constate que la mondialisation a véritablement une incidence majeure sur l'éducation.

Ainsi Soderqvist (2005), a proposé une définition sur L'internationalisation d'un établissement de l'Enseignement Supérieur : « Un processus de changement qui fait d'un établissement national d'enseignement supérieur une dimension internationale à tous les aspects de sa gestion globale afin d'élever et de permettre l'acquisition des compétences souhaitées ». (1)

D'après la conclusion de Dewif (2005, p 114), « à mesure que la dimension internationale de l'enseignement supérieur est de plus en plus reconnue, les individus ont tendance à s'en servir de la façon qui s'adapte le mieux à leurs objectifs ».

A l'ère de la réforme de l'enseignement supérieur, la mondialisation impose progressivement un système ambitieux, prétendant une harmonisation des cursus et des modes d'organisation des universités.

(1) GRANGET Lucia I3M - Université du SUD Toulon-Var ; La crise de l'université est-elle aussi une crise de communication ? Extrait du site « granget@univ-tln.fr », le 22 705/2010





Le Rapport mondial de l'UNESCO sur les sociétés du savoir paraît à un moment crucial : il met en scène la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 10-12 décembre 2003) : l'intérêt renouvelé à l'échelle internationale pour le paradigme de croissance et de développement porte en elle l'idée de « sociétés du savoir ». Ce défi est mis en exergue dans le Rapport mondial de l'UNESCO. (1)

### **L'Internationalisation ou Mondialisation de L'Enseignement supérieur :**

Au fait, l'enseignement supérieur est en train de s'internationaliser grâce au système LMD (Licence, Master, Doctorat) qui garantit la qualité de l'enseignement, la reconnaissance de crédits, la mobilité des universitaires, la coopération pour le développement international dans l'enseignement supérieur ou (commerce dans le dit en enseignement puisque la mondialisation est avant tout une force économique qui touche tous les secteurs d'activité, y compris donc l'enseignement supérieur.

Reichert et Wächter.(2000) ne nient pas que l'impact de la mondialisation définie comme « des changements notables de l'environnement économique, social, politique et culturel provoqués par la concurrence internationale, l'intégration des marchés, les flux d'informations, la mobilité et des réseaux de communication de plus en plus denses », se concrétise dans la plupart des systèmes d'enseignement supérieur à travers le monde. (2),

L'internalisation ou (la mondialisation) de l'enseignement supérieur est un concept très vaste qui englobe un grand nombre d'activités (comme par exemple toutes les formes de mobilité universitaire, notamment la collaboration en matière de recherche, les projets de développement internationaux en matière d'enseignement supérieur, les aspects liés aux programmes universitaires et leur portée (études spécialisées) ou les changements de programmes au sein des disciplines spécifiques.

(1) Ibidem

(2) Rapport mondial de l'UNESCO, Vers les Sociétés du Savoir ,2005 Directeur de la Publication, Jérôme Elmédé, Extrait du Site : [unesdoc.unesco.org/images/0014/00141907F.PDF](http://unesdoc.unesco.org/images/0014/00141907F.PDF) ,du 13/05/2010



Bien que l'internationalisation ne soit pas du tout une nouveauté pour les universités et pour les politiques **de l'enseignement supérieur**, les forces et les tensions comprises sous le concept général de "mondialisation" constituent un environnement radicalement différent dans lequel doivent évoluer les institutions d'enseignement **supérieur** et les décideurs politiques.

Les changements auxquels **l'enseignement supérieur** est confronté de manière croissante dans le monde entier sont complexes, divers et même contradictoires, et le concept général de mondialisation est loin d'être clair et bien défini. Cependant, le concept de mondialisation indique que les différents changements sont en quelque sorte liés entre eux et créent de nouvelles formes d'interdépendances entre les acteurs, les institutions et les Etats.

La recherche scientifique a depuis longtemps été une dimension internationale, mais l'internationalisation de la recherche s'est fortement accélérée ces dernières années. Cette direction, s'est renforcée avec le début du Processus de Bologne visant à la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur, complémentaire à celui de la recherche.

Pour les universités, l'internationalisation a réellement permis l'introduction et l'intégration d'une dimension internationale dans les activités académiques de didactique et de recherche et leur a permis d'améliorer la qualité de la formation, de continuer à agir comme pont unique pour le transfert de la connaissance, de guider les processus de développement civil et humain, d'accompagner une société mettant la connaissance au centre de sa croissance.

Elles sont, en effet, candidates à devenir « leader » sur le marché de l'enseignement et de la recherche et à défendre leurs positions au détriment de la concurrence, or leurs structures et leurs modes de gouvernance sont inadaptés.

L'idée d'intégrer sous le terme « internationalisation » des activités universitaires multiples, sinon disparates, ne remonte qu'au début des années 1990. Il s'agit en fait d'un processus profond de réinterprétation des grandes missions universitaires et d'un changement culturel directement lié à la présence croissante des facteurs internationaux dans notre vie quotidienne.



La formation, dans tous les secteurs, se transforme pour préparer les étudiants d'aujourd'hui à travailler dans un monde qui va poursuivre, à de multiples niveaux, un vaste processus d'intégration et de globalisation.

Dans la mesure où de moins en moins d'activités échapperont à des restructurations et à des réorganisations à l'échelle internationale, la formation devra permettre de penser tout à la fois de manière globale et différenciée, offrir une vision large et plus que jamais consciente de la relativité culturelle, favoriser une clairvoyance d'esprit d'autant plus urgente que la complexité semble croître de manière exponentielle.

On pourrait dire que l'internationalisation des universités renvoie à l'ensemble des objectifs, processus, structures, activités et résultats qui ont pour effet d'introduire à tous les niveaux de la vie universitaire, que ce soit au niveau de la formation, de la recherche ou des services à la communauté, des éléments d'information, d'action et de décision de nature internationale, voire mondiale.( 1)

Toutefois, une résistance contre cette nouvelle forme de « l'économie monde » s'organise et se fait de plus en plus entendre certes, mais nous pouvons reconnaître que l'enseignement supérieur d'aujourd'hui a besoin d'un nouveau regard, d'une nouvelle définition de ses attributions, de ses objectifs, cependant la question fondamentale demeure : une réforme pour construire quel type d'Université ? Et une Université pour quel type de société ?

### **La globalisation :**

Selon Anthony Giddens (1994, p 69) « la modernité est forcément globalisante- cela est évident dans certaines des caractéristiques les plus fondamentales des institutions modernes.

La mondialisation concerne essentiellement ce processus d'étirement, dans la mesure où les modes de relations entre différents contextes sociaux ou différentes régions forment peu à peu un réseau couvrant la surface du globe.

(1) Lemasson Jean Pierre ; Introduction : L'internationalisation des universités canadiennes ; Document(s) 3 de 16 ; [www.idrc.ca/.../ev-29564-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/.../ev-29564-201-1-DO_TOPIC.html) du 20 mai 2010



La globalisation peut ainsi être définie selon cet auteur « comme l'intensification des relations sociales planétaires, rapprochant à tel point des endroits éloignés que les événements locaux seront influencés par les faits survenant à des milliers de kilomètres, et vice-versa.

Dans un contexte d'accélération de la mondialisation, l'Etat-nation est devenu « trop petit pour les problèmes de la vie, et trop grands pour les petits problèmes de la vie.

En même temps que le système étatique européen mûrit, puis devient un système d'Etat-nation planétaire, se nouent un nombre croissant d'interdépendances.

Ce phénomène indique un mouvement d'ensemble vers un « monde unifié »

Selon Wallerstein (Ibid, p 75) le capitalisme a dès le début été une affaire d'économie mondiale et non d'Etats-nations ; c'est précisément parce qu'il s'agit d'un ordre économique mondial que politique. » (1)

La globalisation est un système économique – le capitalisme –, un système politique – la démocratie libérale –, une idéologie – le libéralisme –, une monnaie – le dollar, concurrencé par l'euro – et une langue – l'anglais.

Selon Carroué et al. (2005), c'est un « processus géo historique d'extension progressive du capitalisme à l'échelle planétaire »

Cette phase de « globalisation » se caractérise par une concentration accélérée des capitaux, la domination de la logique financière et rentière de court terme sur la logique productive, et la stratégie d'emblée globale de localisation des firmes-réseaux ». (2)

Dans ce cadre économique **la stratégie de Lisbonne de l'UE (2000)** a repris le processus de Bologne pour en faire un moyen au service d'une « **économie du savoir** » (CCE 2000, 2003 et 2005).

Ainsi, « **l'économie du savoir** » que s'est proposée de construire l'UE à l'horizon 2010, pousse ses pays membres à :

1. Créer d'abord une concurrence entre systèmes d'enseignement supérieur au sein de l'UE ;

(1) et (2) GIDDENS(Anthony) ; Les Conséquences de la modernité ; Edition : L'Harmattan, Paris, France, 1994, p 75



2. Réunir ensuite les conditions de la libéralisation du marché de l'enseignement supérieur et son ouverture à la concurrence hors Union Européenne.

3. rendre ses systèmes d'enseignement supérieur plus compétitifs et plus attractifs. L'enjeu pour l'UE est de répondre aux critères « **d'efficacité** », **de comparabilité**, de **compétitivité** et de « **bonne gouvernance** ». (1)

En Mars 2000, au sommet économique et social européen de Lisbonne, l'Union européenne s'est donnée un nouvel objectif stratégique pour la première décennie du millénaire : c'est dans cette optique que Foray,(2000 ,p 9)précise : « Devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique , capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».(2)

L'économie du savoir selon CARLUER (2009, p 21), « pour ne pas dire l'industrie de la connaissance, est partie prenante de ce qu'on appelle la « nouvelle économie ».

Elle tire sa dynamique de deux ressources, l'éducation et la recherche, qui voient leur dynamique et leur impact démultipliés par l'usage des nouvelles technologies (les NTIC), comprise comme un moyen de circulation et donc de diffusion de la connaissance».

A cet effet, une économie fondée sur la connaissance repose sur un événement technologique majeur : l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC, facette essentielle de la globalisation. (3)

A vrai dire, La globalisation implique des défis, mais elle offre à la fois des opportunités importantes pour que la communauté engagée dans l'éducation supérieure joue un rôle-clé dans les efforts de façonner l'avenir.

Pour Mc Burnie Grant, cette méthode est celle d'enseigner une conscience globale et de propager une éthique de la globalisation.

(1) GHOUATI Ahmed ; « Globalisation d'une politique éducative au sud de la méditerranée.

Le processus de Bologne au Maghreb »Extrait du site : [www.univ-paris8.fr/colloque.../Ghouati\\_2009\\_NY2sept.pdf](http://www.univ-paris8.fr/colloque.../Ghouati_2009_NY2sept.pdf), le 14/05/2010

(2) FORAY(D) ; L'Economie de la connaissance ; Collection : REPERES, Edition : La Découverte et Syros, Broché 123p, Paris, 2000

(3) CARLUER (F) ; Management et économie du savoir ; Collection : Transversales – Editeur : Ellipses Marketing ; Broché 271 p24 Paris 2009



Elle propose des manières par lesquelles les étudiants, à tous les niveaux d'éducation, mais en particulier au niveau de l'enseignement supérieur, peuvent être rendus globalement informés.

Dans le même article, Martha Peach des USA, affirme que la globalisation sert comme un moyen d'éliminer les effets de l'isolement national antérieur.

En dépit de son supposé caractère "mondial", la littérature sur la globalisation démontre qu'elle a des facettes différentes et chacune contribue à l'image du monde (1)

A cet effet, il ya lieu de se poser certaines questions : Faut-il donc simplement s'aligner sur le mouvement mondial ? N'est-il pas opportun d'en tirer les avantages ? N'est-il pas possible de transformer la réponse en opportunité de rendre l'Enseignement Supérieur algérien plus compétitif ?

(1) UNESCO-CEPES centre Européen pour l'enseignement supérieur , Volume XXVI Numéro 1 2001, in site [www.cepes.ro/publications/pdf/hee\\_fre\\_pdf/1fre\\_01.pdf](http://www.cepes.ro/publications/pdf/hee_fre_pdf/1fre_01.pdf)



### **Intérêt et importance de cette étude :**

De nos jours, le secteur de l'enseignement supérieur est fortement influencé par la mondialisation qui est à l'origine de nombreuses mutations qu'il connaît. Cette donne a suscité notre intérêt et nous a amené à faire des investigations sur le thème de l'enseignement supérieur dans le contexte de la mondialisation.

Il convient de s'interroger sur l'harmonisation des formations connexes au système LMD en tenant compte des dernières avancées scientifiques et des normes internationales préconisées, il reste cependant opportun de s'interroger davantage sur les enjeux et les logiques de ce modèle exogène complexe, qui exige des universités bénéficiaires, des mécanismes d'appropriation suffisamment élaborés.

Le système LMD présente aujourd'hui des enjeux importants pour la communauté universitaire internationale. Il marque une avancée réelle de **l'internationalisation et de la globalisation de l'Enseignement supérieur**. En revanche, son appropriation efficace par toute université reste tributaire de plusieurs conditions qui doivent être bien élaborées pour réussir l'arrimage au LMD.

Il est vrai que les étudiants savent faire la part des choses et reconnaissant leur manque de motivation pour certains enseignements, en revanche, pour notre part, nous essayerons de faire une enquête psychosociale susceptible de nous éclairer sur la perception sociale du LMD par les étudiants du département de psychologie.

Cette donne nouvelle, féconde d'un système éducatif international : le Système LMD qui marque indéniablement le début du 3<sup>ème</sup> millénaire, est à vrai dire, produit du Processus de Bologne, lui-même produit de la mondialisation, il a suscité notre intérêt à faire une étude sur le thème : Les Représentations Sociales du LMD par les étudiants du département de Psychologie (Université Mentouri de Constantine).

(1)La globalisation: un nouveau paradigme pour les politiques d'enseignement supérieur ; Vol. XXVII, No. 1, 2003, UNESCO CEPES, (P 9à 15), in Site : [www.cepes.ro/publications/pdf/hee\\_fre\\_pdf/1fre\\_01.pdf](http://www.cepes.ro/publications/pdf/hee_fre_pdf/1fre_01.pdf) consulté le 9 mai 2010



L'originalité de cette étude est de montrer que certaines dimensions de l'expérience universitaire des étudiants, telles la perception et la représentation qu'ils ont de leur rapport qu'ils entretiennent à l'égard du système LMD, va contribuer à la construction de leurs représentations sociales.

Cette construction de leurs représentations peut être influencée par certains facteurs que nous aimerions découvrir auprès des étudiants de psychologie auxquels nous appliquerons la technique de recherche ; « la carte associative », instrument d'investigation, par excellence.

### **Objectifs de la recherche :**

A travers cette recherche, nous avons tenté de mettre la lumière sur des objets ; des concepts et les hypothèses qui définiront, au mieux notre objet de recherche, celui de vouloir explorer un système intra psychique, en l'occurrence, les représentations sociales du système LMD par les étudiants du département de psychologie, et nous avons ainsi ciblé quelques objectifs à atteindre ;

-Cerner les représentations sociales des étudiants sous l'angle du contenu et non de la structure ;

-discerner les similitudes et les différences des représentations sociales et attitudes, leur homogénéité, ou leur hétérogénéité, à l'égard du système LMD ;

-Rechercher les convergences et les divergences des représentations sociales selon les différents parcours pédagogiques empruntés.





### **A propos des études précédentes :**

Cette thèse propose un nouvel objet de recherche dans la mesure où la réforme LMD est arrivée en Algérie seulement depuis 2004. Le recul manqué pour évaluer les problèmes que soulèverait la mise en place de cette réforme, pour notre part, nous a semblé nécessaire de nous investir dans une première évaluation de cette innovation. Si certains aspects peuvent apparaître positifs, les inconvénients, les difficultés de mise en place tant au niveau des moyens que des ressources humaines pour prendre en charge certaines idées pédagogiques innovantes obligent à entrer dans un rapport de critique. Les rencontres ou colloques qui ont pu avoir lieu sur le sujet rassemblent plus souvent des études normatives voulant encourager la mise en place de la réforme qu'une critique de la complexité des situations réelles.

Notre travail est une première tentative d'approche scientifique du vécu de la réforme par une exploration des représentations sociales des étudiants d'un département de psychologie, installé dans une université, à savoir, celle de Constantine qui fut choisie pour expérimenter la réforme. A partir de cet échantillon, nous pourrions tirer quelques conclusions et formuler de nouvelles hypothèses pour une étude plus large et plus approfondie de cette réforme et de ses effets sur l'université algérienne.



# **PARTIE**

# **THEORIQUE**



# Chapitre I : Le LMD dans le contexte de l'Université algérienne



## I.1- Organisation pédagogique générale de l'enseignement supérieur en

### Algérie :

La formation universitaire est répartie en deux niveaux : **La graduation et la post-graduation.**

**I.1.1- La graduation :** Elle comporte deux systèmes : Le classique et le LMD qui continuent à coexister, néanmoins, le premier est appelé à disparaître à la fin de cette année 2010, et, le second s'impose et est étendu, tant bien que mal dans toutes les universités algériennes.

Son application à l'université Mentouri de Constantine(UMC) a débuté à la rentrée universitaire 2004/2005.

### I.1.2- La graduation de type Classique relative aux Cycles Long et Court

Le système d'études est un système modulaire aussi bien dans le cycle long que dans le cycle court, les modules étant semestriels ou annuels et affectés de coefficients différents.

L'enseignement consiste en cours magistraux et travaux pratiques / ou dirigés.

Le plus souvent, un tronc commun est assuré pendant la première année ou les deux premières années(s) avant la spécialisation proprement dite. Le cas échéant, sont organisés généralement en dernière année. Ils sont d'une durée variable, selon la nature de la filière.

Un mémoire de fin d'études est également exigé dans certaines filières.

L'assiduité des étudiants est obligatoire : lorsque plus de cinq absences sont enregistrées au niveau d'un module, l'étudiant concerné perd son droit à prendre part à l'examen correspondant.

Les étudiants ayant effectué une ou plusieurs années d'études supérieures à l'étrangère et désireuse de s'inscrire dans une université algérienne, doivent entreprendre certaines formalités en vue d'obtenir un Certificat d' Equivalence. (1)

(1) Web site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 18 mai 2010



L'évaluation pédagogique de ces études effectuées à l'étranger se fait au niveau de la Commission des Equivalences du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, commission qui établit la liste des modules acquis et décide de l'année à laquelle l'étudiant est autorisé à s'inscrire.

**Les transferts :** Tout transfert obéit à des règles spécifiées dans une Circulaire ministérielle et aux formalités mises au point dans ce domaine et chaque année par son Université. Il doit en outre faire l'objet d'un accord conjoint entre les deux établissements universitaires.

## **I.2- Conditions d'accès au Cycle Long pour les Etudiants ayant suivi un Cycle**

### **Court :**

Les étudiants titulaires d'un Diplôme sanctionnant un cursus de cycle court (Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées) peuvent s'intégrer à un cursus de Cycle Long aux termes de la Décision Ministérielle No. 131 du 16/02/1998.

### **I.2-1- Modalités Générales de l'Evaluation :**

#### **a) La Graduation du type classique :**

L'organisation générale de l'évaluation est régie par la Décision No. 128 du 17/09/1998 et par la Décision No. 151 du 02/11/1998 portant Modalités d'Organisation de l'Evaluation et du Passage en ce qui concerne les études supérieures du palier de la graduation.

Elle comporte : l'évaluation des travaux dirigés ou pratiques, les examens partiels de fin de semestre, et une deuxième session facultative.

Le Comité Pédagogique de Département détermine le nombre d'examens par module, qui ne doit pas dépasser:

- 02 examens partiels plus un examen final pour les modules annuels;
- Un examen partiel plus un examen final pour les modules semestriels ou sous-semestriels.



La moyenne générale annuelle ou semestrielle est compensatoire, calculée sur la base des moyennes des notes obtenues aux différents modules et selon leurs coefficients.

A l'issue des examens, les jurys délibèrent semestriellement ou annuellement selon le cas sur les résultats obtenus par module, la moyenne pour chaque module étant calculée sur la base des notes obtenues aux examens partiels et aux travaux dirigés ou pratiques.

L'admissibilité du candidat à passer au semestre ou à l'année suivante est conditionnée par:

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20;
- Une moyenne d'au moins 5/20 par module.

L'examen de Synthèse, facultatif, portant sur tout le programme de l'année ou du semestre, est organisé au profit des étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne générale annuelle ou semestrielle. La moyenne modulaire est recomptée en faisant la somme de la note de Synthèse et de la note obtenue aux travaux dirigés/pratiques.

Une deuxième session d'examen (de rattrapage) est organisée au bénéfice des étudiants ne remplissant pas ces conditions.

Cet examen de rattrapage portant sur le programme modulaire annuel ou semestriel est conçu au bénéfice des seuls étudiants ayant obtenu une moyenne annuelle égale ou supérieure à 07/20, et sa date est fixée par le Comité Pédagogique du Département. La moyenne modulaire est alors recomptée selon le même principe que pour la Synthèse.

Les étudiants échouant à cette session sont autorisés à redoubler. Ce redoublement est soumis aux critères spécifiques énoncés ci-après : **Le Redoublement** : Un seul redoublement est autorisé pour l'étudiant ayant échoué aux examens de fin de 1ère année. Mais en cas de nouvel échec, l'étudiant est orienté vers un autre tronc commun ou une autre filière : les Modalités d'Organisation de l'Orientation à l'Issue des Troncs Communs sont définies par la Décision No 127 du 13/09/1998. (Voir en annexe).



**b) La Post-Graduation de type classique.**

Elle comporte deux niveaux :

La première post graduation sanctionnée par le diplôme de **MAGISTER** ou de **DPGS**, (pour la plupart des disciplines) ou au **diplôme d'Etudes Médicales Spécialisées-- DEMS** (pour les filières médicales) ;

- La deuxième post graduation sanctionnée par le diplôme de **DOCTORAT**.

Cette formation a été régie depuis l'Indépendance par un certain nombre de textes définissant :

- Les conditions d'octroi d'habilitation en vue de l'ouverture de programmes de première et de deuxième post-graduation,
- Les conditions d'accès à ces deux niveaux de formation ;
- Le contenu pédagogique et scientifique de cette formation ;
- Les modalités d'évaluation.

La préparation au **Magister** et au Doctorat est régie dans ses grandes lignes par le Décret Exécutif no. 98-253 du 24 Rabi' Eth Thani, 1419 / 17 Août 1998. Cependant si ce Décret continue de régir en totalité la formation doctorale, les modalités d'organisation du Concours d'accès à la formation en vue du Diplôme de Magister sont désormais soumises aux dispositions de l'Arrêté No. 90 du 12/04/2003.

Le texte fondateur du **DPGS** (Diplôme de Post graduation Spécialisée est le Décret exécutif 87-70 du 17 Mars 1987.

Cette formation de type classique est appelée, pour répondre aux besoins de conformité avec les normes internationales, à être remplacée par une post graduation de type LMD. (1)

(1) Op, Cité p 29 in Site: [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 18 mai 2010



## **I.2.2- Modalités générales de l'évaluation du système L-M-D :**

### **a) La graduation ou Premier Cycle relative au Système L-M-D**

Le système LMD (Licence-Master-Doctorat) représente une architecture d'enseignement supérieur inspirée de celle en vigueur dans les pays européens. Ce système se met en place progressivement en Algérie depuis la rentrée académique : 2004-2005.

L'architecture du système LMD est la simplification du régime des études universitaires par l'adoption d'une organisation à trois cycles : L-M-D (Licence-Master-Doctorat)

La formation proposée est proprement internationale, c'est-à-dire qu'elle délivre un diplôme à valeur internationale telle que : (Bachelor/Master of arts /Ph.D) pour les pays anglophones ou LMD (Licence-Master-Doctorat) relative aux pays francophones : Exemple de l'Algérie

### **1. Organisation générale de la formation en licence ou 1<sup>er</sup> Cycle**

Ce cycle de formation est organisé en domaine, filières et spécialités et il est constitué d'unités d'enseignement réparties en semestre.

D'une manière générale, la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence comprend trois étapes :

- Une première étape couvrant les enseignements de base et de découverte communs à une famille de filières du domaine. Elle constitue pour l'étudiant, une étape d'imprégnation et d'adaptation à la vie universitaire. Elle s'étale sur les deux premiers semestres de la formation.(Tronc commun)

- Une seconde étape d'approfondissement des connaissances de base de la filière choisie et d'initiation à la spécialisation, se décline en deux finalités :

› Une finalité professionnalisante permettant à l'étudiant une insertion directe dans le monde du travail,

› Une finalité académique permettant à l'étudiant de poursuivre des études de Master..

En général, elle concerne les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semestres de la formation.





- Enfin, une 3<sup>ème</sup> étape, réservée aux enseignements de spécialisation, est couronnée par la rédaction d'un mémoire de fin d'études et /ou une présentation d'un rapport de stage, selon les objectifs de la formation.

Le diplôme de licence est délivré par le Recteur chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivi et justifiant de l'acquisition de cent quatre vingt (180) crédits, soit 30 crédits par semestre.

Le cursus de la licence est constitué d'un ensemble cohérent d'Unités d'Enseignant (UE) articulées selon une logique de progression, d'orientation puis de spécialisation, prenant en compte la diversité des publics et leurs besoins et le projet professionnel et personnel de l'étudiant.

La formation en vue de l'obtention du diplôme de licence ,organisée en semestres comprend des unités d'enseignement capitalisables et transférables, évaluées par une note et mesurées en crédits et comprend :des unités d'enseignement fondamental, .

- . Des unités d'enseignement de découverte,
- . Des unités d'enseignement de méthodologie,
- . Des unités d'enseignement transversal.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base du travail pédagogique global requis pour obtenir l'unité concernée. Ces unités d'enseignement se distinguent en enseignements obligatoires et optionnels.

Ces unités d'enseignement se distinguent en enseignements obligatoires et optionnels (1)

Cette formation professionnalisante était destinée aux bacheliers qui sont entrés à l'université en septembre 2006.Elle a pour objectif de faire acquérir une compétence professionnelle aux étudiants engagés dans des études de psychologie dans les spécialités Clinique et Scolaire. Le programme comprend une formation théorique, méthodologique et technique adaptée aux exigences de l'exercice

(1) Journal Officiel de la RADP n° 48 du 24 Aout 2008 in Site : [www.usthb.dz/IMG/pdf/1200394856.pdf](http://www.usthb.dz/IMG/pdf/1200394856.pdf) consulté le 23 Avril 2010



de la profession et des responsabilités qui en découlent. Elle vise aussi la formation de praticiens pouvant exercer dans les différents domaines de la santé, de l'Education spécialisée. et dans le domaine Scolaire.

La formation prévoit un stage pratique de deux mois en seconde année et un autre de trois mois en troisième année sanctionné par un mémoire de fin de cursus équivalant à une UE (Unité d'Enseignement), composée de quatre (04) crédits ,soit 02 crédits pour le Stage professionnel et les deux autres pour la rédaction d'un mémoire d'au moins 80 pages en relation avec le stage effectué.(1)

### **b) Organisation générale de la formation en poste Graduation :**

#### **- Master ou (2<sup>ème</sup> Cycle) :**

**Les études en master** se déclinent en domaines regroupant des filières réparties en spécialités.

La formation de second cycle dispensée dans les établissements d'enseignement supérieur est organisée en semestres comprenant des unités d'enseignement capitalisables et transférables, évaluées par une note et mesurées en crédits et comprend :

- . Des unités d'enseignement fondamental,
- . Des unités d'enseignement de découverte,
- . Des unités d'enseignement de méthodologie,
- . Des unités d'enseignement transversal.

Cette formation dispensée dans les universités et centres universitaires (non concernée les écoles hors université) comprend, d'une manière générale, deux étapes :

- Une étape de pré spécialisation, consacrée aux enseignements de base de la filière. (Master1)
- Une étape de spécialisation permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de développer ses aptitudes et de s'initier à la recherche scientifique. (Master2)

Cette formation est couronnée par la rédaction d'un mémoire, soutenu devant un jury.

(1) Document du MESRS intitulé « Offre de Formation LMD » UMC, Faculté des Sciences Humaines et Sciences Sociales, Parcours « psychologie clinique et psychopathologie, Type : professionnelle, Année d'habilitation : 2006/2007 N° 93 du 20 juin 2007.



Le diplôme de master est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivi et justifiant de l'acquisition de cent vingt (120) crédits, soit 30 crédits par semestre.

- **organisation générale de la formation en Doctorat ou 3<sup>ème</sup> Cycle**

Ce cycle de formation, d'une durée minimale de six (06) semestres, assure à la fois :

- › Un approfondissement des connaissances dans la spécialité,
- › Un perfectionnement par et pour la recherche (développement des aptitudes à la recherche, sens du travail en équipe ...).

L'organisation du doctorat est assurée par l'équipe de formation responsable des masters de la même spécialité.

Le doctorat peut être aussi organisé en école doctorale.

Durant la 1<sup>ère</sup> année, il peut être organisée une formation approfondie dans la spécialité sous forme de séminaires, conférences, ateliers doctoraux, des travaux de laboratoire ou toutes autres formes de formation pour la recherche.

Les modalités de cette formation sont définies par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

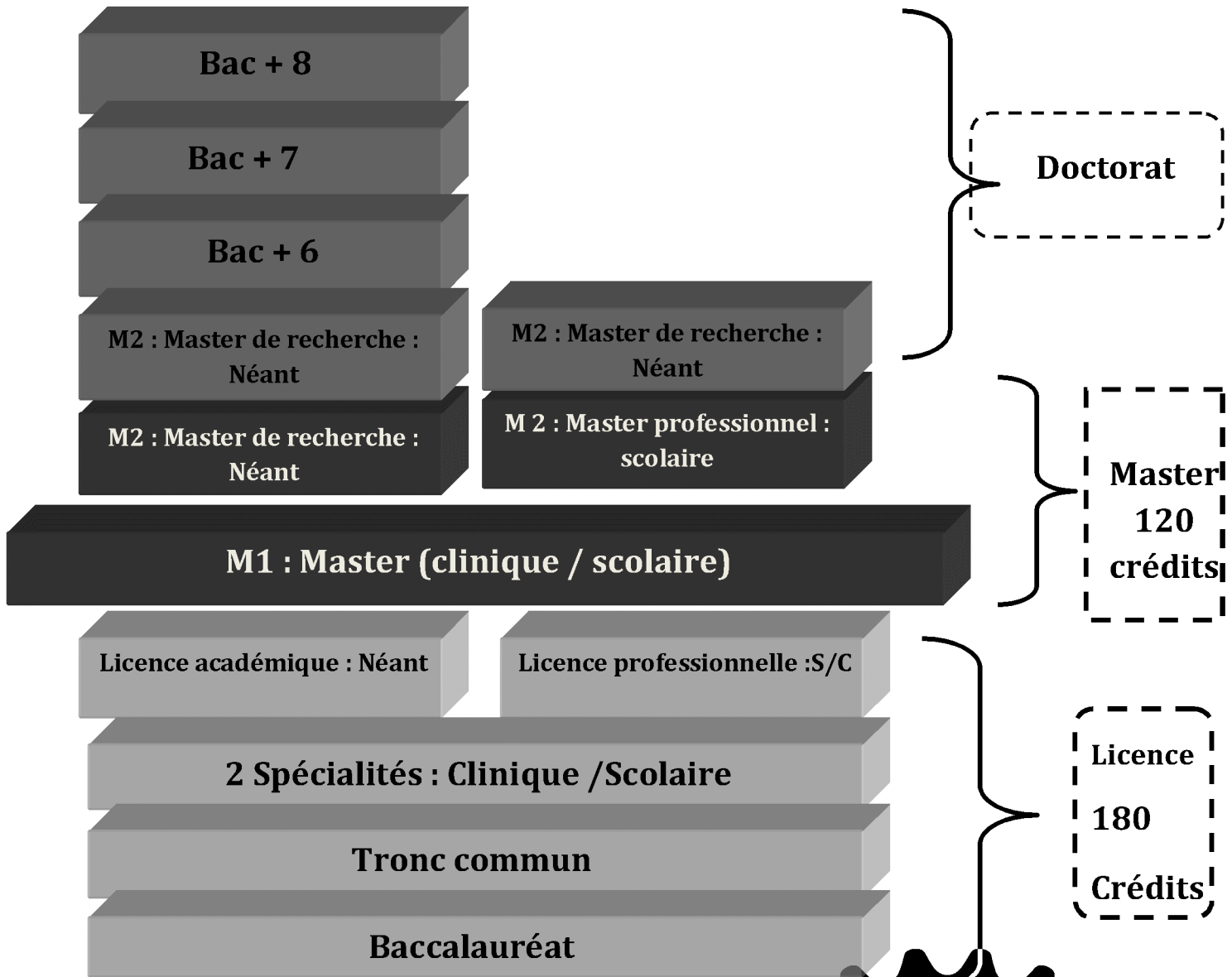
Le Doctorant doit présenter, chaque année l'état d'avancement de ses travaux devant l'équipe de formation du doctorat en présence de son Directeur de thèse.

Le Diplôme de Doctorat sanctionne la formation de troisième cycle, et est délivré par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, aux doctorants ayant soutenu une thèse de Doctorat ou présenté devant un jury de spécialistes, les résultats des travaux scientifiques originaux, publiés dans des revues scientifiques de renommée établie (1)

(1) Op cité p34 in : Journal Officiel de la RADP, consulté le 23 Avril 2010



Schéma n°1 relatif à la succession des Diplômes du L-M-D (filères : Psychologie, spécialités Clinique et Scolaire) Année académique 2009/2010



# Chapitre II :

## Le LMD : Son

### évolution dans le

### contexte international



## II.1- Le Système LMD : Son évolution dans le contexte international

La littérature sur le sujet qui nous préoccupe est insuffisante, les colloques, groupes de travail et autres rapports en sont bien souvent la source.

L'internationalisation de la connaissance est l'argument moteur de cette réforme, elle pousse les différents gouvernements européens à préconiser des systèmes de formations semblables et à harmoniser les standards nationaux pour converger vers une uniformation et une réciprocité des connaissances académiques. Plus que tout, les dirigeants souhaitent la reconnaissance mutuelle des diplômes.

La volonté est d'éduquer l'étudiant à briser les liens traditionnels qu'il pourrait avoir avec son pays d'origine en lui donnant l'opportunité d'exploiter ses capacités à l'endroit où elles sont les plus productives.

Nous sommes entrés dans une aire « économique » et l'enseignement supérieur dans le monde n'échappe pas à cette règle : Afin de rivaliser avec les nations les plus économiquement puissantes, l'Union européenne s'est dotée d'un plan d'action pour synchroniser ses efforts dans la production du capital humain.

Les pays en voie de développement, séduits par ce système, ont –ils mis en amont les conditions nécessaires et suffisantes pour l'adopter ? Les objectifs assignés à ce système, ont –ils la même résonance qu'en Europe ?

Si donc le pôle des pays à économies avancées se présente comme largement bénéficiaire, celui des pays pauvres en est le plus affecté ; d'innombrables situations intermédiaires existent cependant et méritent d'être méditées.

Par ailleurs, les termes de la concurrence se trouvent souvent complètement faussés entre ceux qui ont tous les moyens d'être attractifs et ceux qui n'ont que le moyen d'être « réplisifs »(1)

(1) Vers un espace universitaire euro-maghrébin solidaire, in actes de colloque des recteurs et Présidents d'université des pays du Maghreb et des conférences francophones de l'union européenne, 2è rencontre à TUNIS, 1<sup>er</sup> et 2è Dec. 2006, in Site [www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes\\_Tunis\\_2006\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes_Tunis_2006_01.pdf), consulté le 13 mai 2010



En procédant à la mise en œuvre de la réforme, l'Algérie doit prouver ses capacités de faire saisir à l'université l'importance de l'enjeu pour non seulement son propre devenir mais aussi celui de tout le pays.

Le Leitmotiv est le changement vers la qualité pour un mieux-devenir, pour des ressources humaines en prise avec le réel, plus dynamiques à même de résoudre les problèmes de « l'ici, maintenant » pour préparer demain.

L'université ayant cette mission à accomplir, s'est engagée dans une pseudo refondation du système de formation supérieure dans une perspective de promotion de l'innovation dont le but est d'établir des ponts entre elle et l'environnement socio-économique. (1)

« Que faire, face aux déséquilibres qui marquent l'accès au savoir et aux obstacles qui s'y opposent, à l'échelle locale comme à l'échelle globale ?

A ce titre, les sociétés émergentes ne sauraient se contenter d'être de simples composantes d'une société globale de l'information : pour demeurer humaines et vivables, elles devront être des sociétés du savoir partagé. Le pluriel vient ici consacrer la nécessité d'une diversité assumée.

Quoi qu'il en soit, la notion de savoir est au cœur de ces mutations. On reconnaît aujourd'hui que le savoir est devenu l'objet d'immenses enjeux économiques, politiques et culturels, au point de pouvoir prétendre qualifier les sociétés dont nous commençons à voir se préciser les contours..

La réforme entreprise depuis six années répond à ces exigences tout en faisant sienne la nécessité d'un changement salutaire conjuguée avec l'idée d'une bonne gouvernance. » (2)

(1)Le système LMD entre implémentation et projection, in Actes de colloque international (MISRS) du 30 au 31 mai 2007 Alger (Préface : lettre de Mr HAROUABIA Rachid, Ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique)

(2)Vers les sociétés du Savoir, In Rapport mondial de l'UNESCO, Editions UNESCO, 2005, In Site; unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf,consulté le 16 mai 2010



## II.2- Contexte historique de la réforme LMD :

### Le processus de Bologne :

Le processus de Bologne commença formellement, à Bologne le 19 juin 1999. Il est intéressant de passer en revue « l'agenda Bologne », avant et après cette date qui, il est vrai, reste la référence du processus.

D'origine anglo-saxonne, fondé sur un impératif de qualité, ce Processus a cours depuis longtemps dans les universités nord-américaines (USA, Canada) et britanniques.

« Aboutissement du processus de Bologne (issu de la Magna Charta Universitatum rédigée par les recteurs réunis en 1988 pour le 900e anniversaire de l'Université de Bologne), "l'espace européen de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'apprentissage tout au long de la vie" est sur le point de devenir réalité tangible pour non seulement les pays signataires de la Convention culturelle européenne (GRESAS, 2003) mais aussi pour le reste du monde. »(1)

**En Europe :** Plus précisément, Le 25 mai 1998, à l'occasion du 800ème anniversaire de la Sorbonne à Paris, les Ministres de l'Education de quatre pays européens (France, Italie, Royaume-Uni et Allemagne) firent une déclaration en faveur de l'harmonisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Plusieurs des objectifs prônés actuellement dans le processus de Bologne étaient alors déjà formulés. Il était entre autres choses question de l'amélioration de la reconnaissance internationale des diplômes et de l'accroissement de la mobilité et de l'employabilité des étudiants.

Le rendez-vous de Bologne est utilisé comme référence car il a rassemblé 29 Etats européens représentés par leur Ministre de l'Education. Ceux-ci s'engagèrent à harmoniser leur politique avant l'année 2010 afin de créer un espace européen de l'enseignement supérieur attractif et compétitif.

(1)Charlier (J-E) et Crochet(S), Le processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices, Groupe de recherche sociologie action sens GRESAS Facultés Universitaires Catholiques de Mons, FUCAM Mons, Belgique, in site : [www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ES\\_012\\_0013](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ES_012_0013), consulté le 12 avril 2010





Il vise à créer un « espace européen d'enseignement supérieur » au sein de l'Union Européenne. C'est surtout un modèle éducatif compétitif pour « qu'il exerce dans le monde entier un attrait à la hauteur de ses extraordinaires traditions culturelles et scientifiques » (Déclaration de Bologne, 1999)<sup>(1)</sup>

Cet espace est destiné à être compétitif internationalement dans les domaines de la formation, de la recherche, et du management.

En effet, les systèmes universitaires, comme il a été rappelé dans la Déclaration de Bologne, jouent un rôle fondamental dans la réalisation d'une société plus égale, en promouvant la connaissance comme facteur unifiant de croissance socioéconomique.

Depuis 2001, ces rencontres sont précédées de conférences académiques organisées par l'*European University Association* (EUA, Association européenne des Universités), créée à Salamanque en mars de la même année par les différentes universités européennes.

Des rencontres intergouvernementales régulières ponctuent ce Processus, Prague(2001) , Berlin (2003) où l'**UNESCO** a été admise comme observateur et a évalué le processus de Bologne comme un modèle à proposer aux autres régions du monde, puis Bergen(2005).

Le processus de Bologne n'a intégré la recherche et le troisième cycle qu'au sommet de Berlin, ainsi que le troisième cycle qu'en 2003 par les représentants de trente-deux pays. (2)

Au terme de ces différentes rencontres et conférences, les Ministres concernés ont accueilli positivement les multiples initiatives entreprises afin d'augmenter les niveaux de comparabilité et de compatibilité, de rendre les systèmes plus transparents et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen au niveau institutionnel , national et européen. Les sujets traités ont été multiples et pour chacun d'eux, les perspectives futures ont été profilées.

<sup>(1)</sup> Ibid. p37-41.

(2) CHARLIER (J.-É.), MOENS F. 2003 « Quand le passé grève l'avenir. Le projet de Bologne et une de ses déclinaisons locales » in FELOUZIS G. Les mutations actuelles de l'Université, Paris, PUF, pp 71-88

Voir aussi sur Wikipedia in site ( <http://fr.wikipedia.org/wiki/LMD> ),consulté le 20 mars 2010



A ce titre, la Commission européenne a surtout donné sa contribution à l'assurance de la qualité de l'enseignement supérieur, représentant ainsi, le point clé de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur et définissant les cinq défis suivants :

- **Le défi du savoir.** Dans une société basée sur la connaissance, l'organisation des systèmes éducatifs doit être en mesure de se restructurer en fonction des changements dans le monde du travail et de la vie sociale, moyennant une formation tout au long de la vie;

- **Le défi de la décentralisation.** Dans un contexte éducatif européen donnant toujours plus d'autonomie et de responsabilité aux écoles, il faut savoir reconnaître l'existence de différences en les contrôlant pour les transformer en chances;

- **Le défi des ressources.** Dans une société en évolution continue, les systèmes d'éducation doivent pouvoir fournir aux étudiants des instruments modernes sans pour autant alourdir le bilan des différents États;

- **Le défi de l'intégration sociale.** Les systèmes éducatifs doivent permettre l'intégration des jeunes, non seulement dans le monde du travail mais aussi dans la vie sociale active;

- **Le défi des données et de la comparabilité.** Dans un contexte éducatif aussi varié, le défi réside dans la difficulté d'obtenir des données comparables. (1)

Les maîtres mots du nouveau pacte pour l'enseignement supérieur sont donc "qualité, pertinence et coopération internationale" (UNESCO/Conseil exécutif 1998).

Le processus de Bologne fait des émules, puissamment soutenu par la Commission européenne, l'UNESCO ou l'OCDE qui le décrivent partout comme un exemple de bonne pratique.

Cette dynamique lancée à Bologne dont l'origine est le reflet des évolutions globales /globalisantes du monde contemporain ; est un des enjeux fondamentaux d'une économie en voie de globalisation. Ainsi, le mouvement de globalisation est irréversiblement engagé, particulièrement sous l'effet de l'harmonisation des critères de formation académique et l'insertion professionnelle de l'étudiant.

(1)Humbert Marc « Mondialisation de la connaissance, In Rapport, avril 2010 In Site : [www.mfi.gouv.fr/medias/rapport-05-IFRJC-Humbert-10-04.pdf](http://www.mfi.gouv.fr/medias/rapport-05-IFRJC-Humbert-10-04.pdf) consulté le 12 mai 2010



Des concertations ont lieu à un rythme soutenu à l'échelle européenne et puis mondiale afin de réfléchir à la mise en place des nouvelles structures, et dans plusieurs cas (Italie, Norvège, Pays-Bas, Espagne, Allemagne etc.) des réformes majeures ou des expériences importantes ont été lancées. Dans toute l'Europe il est désormais très clair que tous les aspects du processus sont étroitement liés :

- la réforme du curriculum, les systèmes de crédits, l'équivalence, la garantie de la qualité, etc. – et que si l'on veut réussir, il faut affronter tous les aspects de manière globale et cohérente.

En ce qui concerne la réforme des curricula, la plupart des institutions d'enseignement supérieur font des efforts pour réaliser leur propre projet de réforme, même si la situation dans les différents pays est encore inconstante.

En ligne générale, une ouverture internationale plus importante signifie pour les universités européennes une concurrence plus élevée avec les universités des autres continents, principalement avec les universités américaines, dans le but d'attirer et de garder les meilleurs talents du monde. (1)

Pour rendre plus attractif l'espace universitaire européen et pour promouvoir la dimension européenne de l'enseignement universitaire, il a été proposé le nouveau programme "Erasmus Mundus", qui prévoit des cours communs au niveau du Mastère entre de nombreuses universités de différents États membres. Pour avoir le Mastère européen, les étudiants doivent avoir fréquenté au moins trois universités et avoir appris, outre les matières du cursus, les langues et les spécificités culturelles des universités d'accueil. (2)

En clair, l'objectif avoué et assigné à ce programme est de dynamiser l'Enseignement Supérieur Universitaire Européen, et de faire face essentiellement à la concurrence des Etats Unis .L'idée sous-jacente étant de contribuer à mieux transmettre les valeurs européennes dans le monde. (3)

(1) Marage(Pierre), « Faut –il avoir peur de Bologne? » in« Cahiers Marxistes » n° 220 (2001), pp. 49-53, in Site : [w3.iihe.ac.be/Publications/...Policy/avoir-peur](http://w3.iihe.ac.be/Publications/...Policy/avoir-peur), consulté le 14 avril 2010, consulté le 11 mai 2010

(2) Grégoire Guillard en 2007 « Erasmus Mundus : l'avenir de l'enseignement supérieur européen dans le monde », in Site : [www.taurillon.org/Erasmus-Mundus-l-avenir-de-l-enseignement-superieur-europeen-dans-le-monde](http://www.taurillon.org/Erasmus-Mundus-l-avenir-de-l-enseignement-superieur-europeen-dans-le-monde), consulté le 26 avril 2010

(3).Herzallah (A) et Baddari(K), Comprendre et pratiquer le LMD, Edition : OPU, 3ème édition, n°4925, Alger, 2007, p10



Toutes ces initiatives sont le fruit de la conviction que l'enseignement et la formation doivent être considérés comme facteurs décisifs pour une société innovatrice. L'enseignement est la clé qui nous permet d'atteindre les buts économiques et sociaux. Il favorise également le rapprochement entre les peuples et contribue à une entente majeure entre les cultures.

Le processus n'a été lancé que parce que les ministres qui l'ont initié, rencontraient des problèmes significatifs dans leur enseignement supérieur et qu'ils ne parvenaient pas à les résoudre sur leur scène nationale.

Les seules convergences repérées sont d'une part qu'ils étaient tous convaincus qu'il était plus facile d'agir sur les questions nationales en mobilisant un palier supranational et, d'autre part, qu'il était opportun, dans une société globalisée, d'ouvrir l'enseignement supérieur à des perspectives internationales.

Selon son analyse, (Croché ,2009) affirme que plusieurs événements essentiels, en Europe et aux États-Unis, ont contribué à la constitution progressive d'un "dispositif européen de l'enseignement supérieur". Celui-ci a été enrichi des apports de diverses organisations internationales au fil des décennies.

Activé par Claude Allègre quand il a convoqué la réunion de la Sorbonne, ce dispositif a été renforcé par les acteurs du processus qui ont progressivement élaboré le projet de créer un espace européen de l'enseignement supérieur. (1)

Vecteur essentiel de la globalisation, ce Processus est adopté par la majorité des pays à l'échelle planétaire.

En France ,les gouvernements successifs depuis 1998 , ont choisi de transformer progressivement les cursus universitaires à travers ce que l'on appelle la réforme LMD, architecture des études articulée autour de trois grades principaux Licence (Bac + 3ans),Master(Bac +5ans),Doctorat (Bac + 8ans)

(1)CHARLIER (J-E) et Croché (S, Op cité, p 4, consulté le 10 mai 2010



### II.3- Contexte de l'Université algérienne au moment de l'arrimage du LMD :

Sans refaire ici la généalogie historique de l'enseignement supérieur en Algérie, il est important de faire une réflexion sur l'évanescence du système classique et la concomitance des effets de la mondialisation avec ce nouveau système L-M-D, prônant l'économie de la connaissance, et engageant de nouveaux types de savoirs et de nouvelles formes d'acquisition des savoirs. A l'heure où le grand chantier de l'harmonisation européenne des parcours universitaires (communément baptisé 3-5-8 et son corollaire L-M-D) se met en place en Europe, et sera l'occasion d'une réforme en profondeur dans le monde, à l'heure aussi où la tendance de la mondialisation a exercé une forte influence sur les nations, depuis surtout la dernière décennie. Ainsi, l'enseignement supérieur en Algérie a connu une transition historique.

Juste au moment de l'arrimage du L-M-D où tous les pays ont dépassé le stade de la réflexion sur l'indispensable refonte de leurs systèmes d'enseignement pour ne pas gager leurs formations, signalent tout le mérite de la nouvelle architecture des réformes engagées, au moment où enfin l'enseignant n'est plus cet enseignant traditionnel qui subit mais un enseignant qui conçoit l'offre de formation, qui l'évalue et qui assure sa pérennité, certaine voix qui résistent aux changements, se fassent entendre pour appeler parfois au non sens. (1)

A ce stade, précisons d'abord ce qui devait être changé par rapport au système classique du point de vue spécifications internes et externes : Trois réformes ont été engagées successivement juste avant l'arrimage du L-M-D au niveau de l'université depuis l'année 1998 : la réforme de la gestion de l'université (loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 17 août 1998 et mise en application par le décret exécutif du 23 août 2003) ; la réforme de la Fonction publique qui touche le statut particulier des enseignants-chercheurs du personnel administratif et technique de l'université et enfin la réforme des enseignements du supérieur (qui est en fait la réforme LMD voir plus loin les détails) adoptée par le conseil des ministres du 30 avril 2002 (en application du plan des recommandations de la CNRSE)(2).

(1) HARZALLAH(A), et BADDARI (K), Op cité p. 44

(2) Commission nationale de réformes du système éducatif in site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 13 mai 2010



Les réformes antérieures au système LMD n'ont pas permis au système éducatif universitaire algérien de s'adapter progressivement aux transformations universelles concernant les programmes d'enseignement universitaire. Dans son plan stratégique pour la réhabilitation de ce dernier et sa revitalisation, l'université algérienne n'ayant pas d'autres références de telle envergure, a préféré s'aligner aux standards européens et s'est engagée d'adopter une structure de diplôme basée sur le modèle LMD.

En faisant sa transition vers le nouveau modèle de développement économique sous l'effet de la mondialisation et de son emblème, le contexte universitaire international étant fortement caractérisé par l'introduction des outils pédagogiques informatiques et audio-visuels ainsi que les TIC (Les technologies de l'information et de la communication) exige légitimement de l'université de Constantine d'en faire autant ou mieux afin de pouvoir relever les défis qui l'attendent, entre autres, sa compétitivité internationale.

En effet, l'Algérie qui a longtemps été prisonnière de politiques de développement, se trouvait incapable de synchroniser les TIC à l'enseignement supérieur et celui-ci ne favorisait pas l'ouverture de l'université à l'environnement et sa concertation avec le secteur économique. Cette « symbiose manquée s'avérait lourde de conséquence générant « des dysfonctionnements d'ordre structurel, systémique dominés par une économie dépassée, caractérisée par un système privé dont la production était insignifiante car ses structures largement informelles ne contribuaient ni à la croissance, ni à la « compétitivité mondiale », ni à la création d'emplois répondants aux différents profils des diplômés. En revanche, le tissu industriel existant alimentait exclusivement l'économie externe ». (1)

L'Algérie, ayant rapidement pris conscience de cette situation, n'avait pas hésité longtemps afin d'opter pour une gouvernance basée sur des stratégies susceptibles d'assurer une formation de qualité répondant aux standards internationaux, favorisant une meilleure intégration des établissements d'enseignement supérieur dans leurs environnements socio-économiques, en institutionnalisant la

(1) Economie, TIC et bonne gouvernance en Algérie par Dr. Nadia CHETTAB, Maître de conférences, Université Badj Mokhtar, Annaba, in Site : [www.drdsi.cerist.dz/SNIE/chettab.pdf](http://www.drdsi.cerist.dz/SNIE/chettab.pdf), consulté le 24 mai 2019



formation continue en vue de l'adaptation des diplômés de l'enseignement supérieur aux évolutions permanentes des métiers tout en développant les mécanismes de soutien connexes (les TIC, les laboratoires, les stages pratiques..)

L'avènement de la société de l'information, de l'émergence de nouveaux métiers et enfin de la mondialisation des systèmes d'enseignement supérieur ont bien été à l'origine de l'évanescence du système classique qui n'était pas prêt à « répondre efficacement aux défis majeurs imposés par l'évolution, sans précédent des sciences et des technologies et de la globalisation de l'économie. » (1)

En outre, face aux multiples changements qui s'opèrent sur la scène économique, des forces intrinsèques se heurtent à un obstacle de taille : la résistance au changement.

Dr Aouisette Djamel Eddine(2003 , p61) pense qu'elle peut retarder la mise en place de réformes indispensables à la bonne marche de l'institution universitaire et qu'elle aboutit , du fait de la méfiance suscitée à une baisse générale du moral de l'enseignant universitaire et par conséquent à des pertes de « productivité scientifique ».Il enchaîne , en précisant que la résistance au changement peut être diminuée si ceux qui sont affectés par ce changement sont impliqués dans sa planification et sa mise en œuvre et reçoivent le soutien et la formation qui leur est nécessaire pour s'intégrer à un nouveau système , implicitement négocié(rôle des syndicats).(2)

Pour qu'il y ait changement selon lui, (ibidem, p 63) il faut que tout un système d'action se transforme, c'est-à-dire que les personnes doivent mettre en pratique de nouveaux rapports de nouvelles formes de contrôle car ce ne sont pas seulement les règles du jeu qui doivent changer mais également la nature même du jeu.

(1) Op cité p.2 consulté le 10 mai 2010

(2) Dr AOUISSET (Dj-Eddine) ; L'Université : Contraintes pédagogiques et impératifs de recherche. Editions : Distribution HOUMA, BOUZAREAH, Alger 2003



A ce titre, le passage en Algérie du système planifié au système néolibéral devrait selon, DR Aouisset, s'effectuer par le biais de l'apprentissage d'un nouveau type de jeu, d'une autre nature. Il s'agit également non pas de décider d'une nouvelle méthode, ou de remplacer le modèle ancien par un modèle nouveau, mais d'initier un processus de changement qui implique action et réaction, négociation et coopération. (1)

(1) ibidem





# Chapitre III :

## Les postulats de Base

## du Système L-M-D :



### III.1- Les Postulats de base du système LMD

La refonte des grades universitaires engagée au plan européen vise à rendre plus lisible l'offre de formation de chaque pays. Il s'agit à la fois de faciliter la mobilité entre les différents systèmes éducatifs et d'accroître la fiabilité des diplômes en les appuyant sur des repères plus explicites, à savoir par homogénéisation des niveaux et explicitation des connaissances et aptitudes acquises.

Pour revenir au contenu de la déclaration de Bologne à proprement parler, la nouvelle architecture (L-M-D) basée sur un système de diplômes (théoriquement) **lisibles, comparables et compatible**, elle a développé pendant près de dix ans l'Espace européen de l'enseignement supérieur dans l'espoir que davantage de citoyens suivent des programmes d'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine, il est surprenant de constater à quel point la réalité de **la mobilité** des étudiants est méconnue et incomprise, notamment en ce qui concerne les incitations et les freins à la mobilité.

La réforme du LMD, telle que décidée par la déclaration commune des ministres européens en charge de l'enseignement supérieur, a vu le jour pour permettre aux étudiants européens de se repérer dans un espace européen d'enseignement supérieur harmonisé, ainsi, nous pouvons dire qu'elle préconise une politique d'enseignement supérieur européenne reposant sur 6 postulats ou Principes de base :

**a) La lisibilité :** Selon D.Franck Idiata, la lisibilité concerne bien l'offre de formation dans son ensemble que les formations elles-mêmes. Tout d'abord, parce que l'offre de formation est structurée en grande domaines de compétences permettant à chaque établissement de construire des options de formation, en Licence, en Master et en Doctorat, qui se fondent sur les affinités et synergies qui existent entre les différents domaines pour construire l'offre de formation de chaque établissement. (1)

C'est, en fait selon A.Herzallah la possibilité offerte au marché de l'emploi de pouvoir facilement comparer les diplômes dans un même pays ou d'un pays à un autre. (2)

(1) Franck Idiata(Daniel) ; L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat), Le Cas du GABON, Préface de Bernard Bouchez, Postface de Raymond Mayer, Collection : Etudes africaines, Edition L'Harmattan, France, 2006, p38-44

(2) A.Herzallah et al, p 108, op cité p 44



Pour notre part, la lisibilité de l'offre de formation et la reconnaissance des qualifications sont les enjeux majeurs de la réussite de ce nouveau processus.

### **b) La flexibilité des parcours**

La flexibilité, précise Franck Idiata réfère à l'exigence selon laquelle les cursus doivent se construire de telle sorte que chaque étudiant puisse avoir la possibilité de se réorienter jusqu'à un stade avancé de la formation.

Ainsi, les parcours, selon lui, sont construits de manière à permettre à l'étudiant de pouvoir changer d'orientation en cours de cursus sans perdre des acquis. Bien entendu, l'ensemble de l'offre de formation se fonde sur un socle (tronc commun) qui permet à l'étudiant de disposer d'une compétence transversale pour accéder à une palette de master (recherche ou professionnel).

Le principe de flexibilité a même également à prendre en compte les trajectoires de vie des étudiants qui peuvent alterner périodes d'études, périodes d'activités professionnelles.

Il est flexible dans le sens où un étudiant qui arrête sa formation à un stade donné, pour une raison quelconque, pourra la reprendre ultérieurement même après plusieurs années en partant du niveau qu'il avait acquis. (1)

La flexibilité est à notre avis, ancrée dans un programme de formation pédagogique centré sur l'apprenant, et adaptés aux rythmes d'apprentissage de ce dernier, lui offrant une vision novatrice de l'enseignement afin de lui permettre de développer des compétences à mesure qu'il progresse dans ses études afin de le responsabiliser dans la construction de son projet personnel ou professionnel

### **c) La mobilité :**

**La mobilité internationale** des étudiants et des chercheurs disent-ils Harfi et Mathieu(2006), peut constituer un vecteur d'aide au développement. Elle est nécessaire à l'excellence scientifique qui suppose des interactions entre chercheurs au niveau international et l'insertion dans les réseaux internationaux de recherche. Par ailleurs, elle assure la compétitivité internationale des

(1) Harfi(M) et Mathieu(C) ; Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs ; in « Horizons stratégiques », Revue trimestrielle du centre d'analyse stratégique n°1, juillet 2006, p39-40, in Site : [www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapportannuel2006.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapportannuel2006.pdf) ; consulté le 25 mai 2010



établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche publics et privés, compétitivité de plus en plus évaluée au travers des classements internationaux. (1)

Pour eux, la mobilité internationale est devenue un élément important dans le processus d'accumulation du capital humain, processus qui permet d'améliorer le potentiel de recherche et d'innovation et d'assurer ainsi la compétitivité future des économies.

Par ailleurs, elle apparaît de plus en plus comme un instrument destiné à équilibrer le marché du travail des personnels scientifiques et techniques.

Mais la mobilité internationale est aussi un vecteur d'échange de connaissances et d'enrichissement des individus. Elle est nécessaire à l'excellence scientifique qui suppose des interactions entre chercheurs au niveau international. Elle assure également la compétitivité internationale des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche publics et privés, compétitivité de plus en plus évaluée au travers des classements internationaux. Parallèlement, elle permet l'intensification des coopérations entre laboratoires de recherche de différents pays et la formation de réseaux internationaux de chercheurs. (2)

**Par mobilité**, il faut comprendre selon D.Franck Idiata la construction d'un dispositif de validation des acquis académiques accompagnant chaque parcours de formation. L'instrument de cette mobilité est le crédit. (3).

En Europe, il s'agit d'un système de crédits appelé ECTS. Ces derniers représentent des unités de compte communes aux pays européens, qui les permettent d'évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants.

Ainsi, confirme-t-il A.Herzallah que la mobilité c'est permettre à l'étudiant de faire valider ses études suivies dans un autre établissement ou à l'étranger tout en authentifiant les acquis de l'expérience pour obtenir la délivrance de tout ou partie d'un diplôme. (4).

(1), (4) : Ibidem

(2) Crochet (Marcel) « Le processus de Bologne », *Etudes* 11/2004 (Tome 401), p.461-472., in site : [www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=ETU\\_015\\_0461](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETU_015_0461) du 09 mai 2010.

(3) Franck Idiata(Daniel), p.40, Op, cité, p51



Le principe des ECTS est que pour une formation donnée, les crédits acquis dans tout établissement d'enseignement supérieur habilité, sont valables sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur européens.

La mobilité sera donc favorisée si les diplômes sont lisibles et reconnus de manière identique ou en d'autres termes, si les facteurs de productions sont compatibles sur l'ensemble de l'espace européen ou d'un pays à un autre.

Tout obstacle à la mobilité doit être levé afin de permettre aux étudiants de trouver les sources d'apprentissage les plus opportunes et pour les professeurs et les chercheurs, de valoriser des périodes de temps consacrées à la recherche et à la collaboration dans l'espace européen de l'enseignement sans que cela ne puisse être préjudiciable à leur statut. (1)

« La mobilité des étudiants fait partie du cursus universitaire .Suivre des cursus à l'étranger correspond à un enrichissement qui vient s'ajouter comme une sorte de plus-value »(2)

Le concept de mobilité a une acception qui se décline dans la perspective de développer la souplesse, l'attractivité et l'originalité des cursus de formation autant que dans celle d'encourager la mobilité professionnelle.

Comment le contexte institutionnel contribue-t-il à créer un environnement favorable à la mobilité des étudiants ? Nous confirmons que tous les principes qui suivent constituent les maillons forts de la chaîne et que leur interdépendance est intimement liée.

#### **d) L'Attractivité :**

L'attractivité de l'enseignement supérieur européen, a-t-il précisé F. Idiata augmente afin qu'un grand nombre de personnes originaires de pays non européens viennent également étudier et / ou travailler en Europe. (3)

(1) Harfi(M) et Mathieu (Ibid.)

2) Approches de la mobilité étudiante, Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTEES) sur Site :Céreq ,Marseille ,janvier 2009, in site : [www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf](http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf) consulté le 23 mai 2010

(3) Franck Idiata (Daniel), p.42, Op, cité, p, 51



Ainsi, a-t-il enchaîné le même auteur que dans un contexte où la mobilité internationale des étudiants s'accroît à l'international, le renforcement de l'attractivité du système d'enseignement supérieur devient un enjeu stratégique.

« Elle dépend de nombreux facteurs qui concernent la qualité de l'offre de formation supérieure, son rayonnement et son affichage, le développement des passerelles entre les différents cursus et l'existence de certaines formations professionnalisantes très spécialisées et/ou de formation académiques reconnues. ».(1)

Nous reconnaissons que l'attractivité est la capacité de l'université à attirer les étudiants grâce aux facteurs fondamentaux précités assortis de l'assouplissement et de la fluidité des cursus.

**e) La qualité :**

L'espace Européen de l'enseignement supérieur dote l'Europe d'une assise solide de connaissances de pointe de grande qualité, selon Idiata (2)

Il soutient que cette réforme LMD répond au souci de promouvoir la coopération en matière d'évaluation de la qualité et que Ce principe fondamental a été largement explicité au cours du sommet de **Prague** en 2001.

Les ministres signataires ont reconnu le rôle vital que jouent les systèmes d'évaluation de la qualité dans la mesure où ils permettent de garantir des références de haut niveau et facilitent la compatibilité des diplômes en Europe.

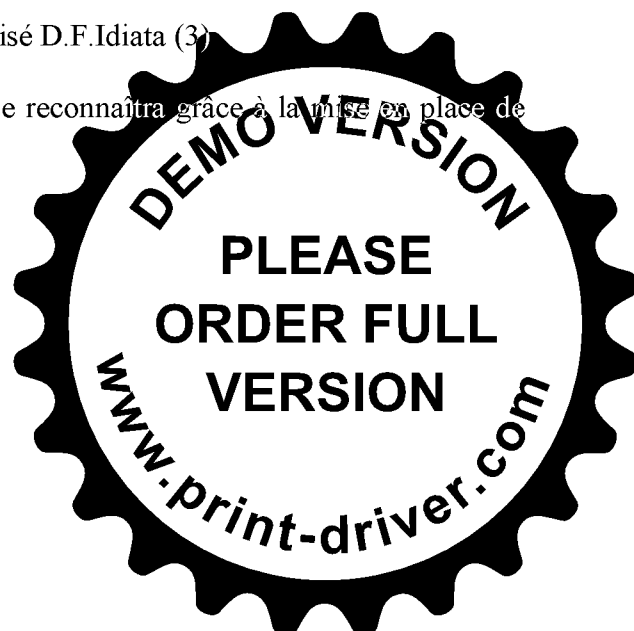
La pertinence de cette réforme en Europe témoigne de l'émergence d'un espace supra-étatique dont l'objectif est l'harmonisation des pratiques. , a-t-il précisé D.F.Idiata (3)

Une institution ne décrète pas sa propre qualité : elle se reconnaîtra grâce à la mise en place de procédures d'évaluation cohérentes pour toute l'Europe.

(1) Ibid.

(2) Ibid., p, 41 - 42

(3) Ibid.



Selon la déclaration mondiale de l'Enseignement Supérieur (Paris, 1998), la pertinence de l'enseignement supérieur « doit se mesurer à l'aune de l'adéquation entre ce que la société attend des établissements et ce qu'ils font... (1)

La qualité dans ce secteur se mesure aussi en termes de l'internationalisation de la qualité (un établissement d'enseignement supérieur doit pouvoir supporter la comparaison internationale : normes et standards internationaux). (2)

Les exigences de la qualité, a-t-il affirmé N.Bouزيد proviennent donc de la nécessité de répondre aux besoins socio-économiques du pays (contextualisation) et aussi aux normes et standards internationaux de la qualité de l'enseignement supérieur (internationalisation) (3)

Le rôle vital que jouent les systèmes d'évaluation de la qualité doit être encouragé pour permettre de garantir des références de haut niveau et faciliter la comparabilité des diplômes.

Le principe « qualité » tel qu'il a été clarifié par Le Recteur, A.Kouadria, exige aussi que l'enseignement supérieur soit caractérisé par une dimension internationale, c'est-à-dire une lisibilité de l'action de formation et une mobilité de son potentiel humain .Elle est devenue un processus mondial qui nous ramène à plus de transparence et à la comparabilité des diplômes et des référentiels de formation.

Il constate, dès lors, que la qualité est rattachée à des notions aussi diverses que la qualité totale, l'amélioration continue du niveau d'enseignement. Ainsi, le contrôle, l'évaluation, la comparabilité, la lisibilité etc. ... Elle se décline, en fin de parcours, par un état qui caractérise l'aptitude professionnelle du diplômé. (4)

(1) UNESCO (1998) : « Conférence Mondiale de l'enseignement Supérieur » : Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXIème siècle, in Editorial « La Lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité, journée d'étude du 26/01/2009, Numéro Spécial p 10-11, Université du 20 Aout 1955 Skikda.

(2) OCDE, 1999, « Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur » in revue (ibid).

(3) BOUZID Nabil(2003) »Les orientations de l'enseignement supérieur en Algérie : Spécificité et internationalisation ? » Revue Sciences humaines, université Mentouri Constantine, N°20, déc., 2003, pp07-17.

(4) KOUADRIA Ali, Recteur de L'Université du 20 Aout Skikda, Son allocution sur la Qualité de l'enseignement Supérieur, in Editorial »La Lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité», Numéro Spécial, journée du 26/01/2009, L'Université de Skikda.



Cette exigence de la qualité si pertinente va-t-elle s'implémenter dans l'enseignement supérieur algérien en créant les conditions nécessaires pour que celui-ci puisse atteindre les standards qu'il s'était fixés ?

**f) L'excellence des contenus et des dispositifs pédagogiques :**

Etant donné la comparabilité de l'offre de formation, des contenus et dispositifs pédagogiques dans un espace d'enseignement supérieur standardisé et harmonisé, chaque établissement doit construire une dynamique compétitive. Cela passe, et c'est une évidence, par la qualité des équipes pédagogiques et de recherche et par une grande crédibilité des diplômes qui seront délivrés.

La crédibilité des diplômes sera soutenue par l'annexe descriptive du diplôme.

Il s'agit d'un supplément au diplôme, un document descriptif qui donne des informations sur le parcours suivi par l'étudiant : cohérence et originalité du parcours, aptitudes et compétences acquises.

1. Le supplément au diplôme, délivré à chaque étudiant avec le diplôme obtenu, a un double objectif selon Franck Idiata (1)

2. Il facilite la mobilité de l'étudiant d'une université à l'autre, tant au niveau national qu'international.

3. Il constitue un atout important pour l'insertion professionnelle

4. Pour nous, la qualité des approches pédagogiques reflète le degré d'excellence d'un établissement dont le diplôme est le plus reconnu.

**g) La Compétitivité**

Le Dictionnaire de l'Académie française, 9ème édition, définit « compétitivité » comme « le fait de pouvoir soutenir la concurrence. »

La Déclaration de Bologne est donc limpide sur son orientation en la matière : il s'agit bien de soutenir la concurrence dans le grand marché mondial de l'enseignement supérieur.

Se doter d'une stratégie en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie s'avère nécessaire pour répondre aux défis que constituent la compétitivité économique ou l'utilisation des

(1) Franck Idiata, p 41, 2006, Op cité p 51





nouvelles technologies, ainsi que pour améliorer la cohésion sociale, l'égalité des chances et la qualité de la vie. En effet, avec l'avènement de la société du savoir, l'enseignement supérieur doit se confronter à la compétition économique en fournissant une main d'œuvre qualifiée et employable.

#### **h) La comparabilité**

La première condition à remplir afin que les institutions d'enseignement supérieur puissent entrer en compétition l'une avec l'autre est la comparabilité des produits d'enseignement offerts. Pour qu'un vrai marché de l'enseignement, permettant une concurrence réelle, se développe, les études offertes doivent donc être standardisées. La méthode ECTS étant très utile à ce niveau est due notamment à la nature transnationale de l'Europe. (1)

Il s'agit d'encourager les universités et les écoles supérieures à utiliser au mieux la législation de leur pays et à profiter des outils européens afin d'encourager une meilleure reconnaissance des diplômes qu'elles délivrent. La finalité doit être que les qualifications, les compétences et les talents nationaux soient orientés et exploités de la meilleure manière qu'il soit afin de servir l'enseignement supérieur européen. (2)

#### **i) L'Employabilité :**

Toute la recherche internationale actuelle confirme que les besoins de l'économie en diplômés de niveau supérieur ne font que croître, d'où l'émergence de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'économie du savoir » exigeant de plus en plus des qualifications élevées.

Vu l'exigence accrue de la qualité, l'employabilité des diplômés constitue désormais un indicateur important de celle-ci.

L'évolution accélérée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et son impact sur la modification permanente de l'emploi et du type de main d'œuvre requis fait que les diplômés de l'enseignement supérieur se trouvent souvent exposés à une situation où leurs compétences acquises à l'université semblent non synchronisées aux nouvelles exigences du marché du travail.

(1) *ibid.*, p43

(2) Crochet (Marcel), *Op cité* p 53



Ce qui montre clairement que l'impact du facteur technologique est considérable sur la modification permanente des « besoins de formation » dans le supérieur.

Il est demandé aux institutions d'enseignement supérieur de fournir une information claire et concise sur les formations qu'elles dispensent. Il faut qu'un individu désirant se former afin de pouvoir prétendre à un poste sur le marché du travail ait de grandes chances de faire le bon choix.

Ce dispositif assurera aux étudiants un accès plus aisé au marché du travail en Europe et renforcera la compatibilité et la cohérence de l'enseignement supérieur européen, ainsi que son attractivité et sa compétitivité. La généralisation de l'usage d'un tel système de crédits, comme de celui du Supplément au diplôme, s'avère une nécessité pour progresser dans cette direction.)(1)

Pour notre part, une attention particulière doit être portée à la lisibilité au développement des formations favorisant un équilibre entre les savoirs fondamentaux et l'acquisition de compétences professionnelles (stages pratiques, laboratoires, ateliers..), la formation doit développer un cursus adapté aux besoins actuels de l'employabilité répondants aux standards nationaux et internationaux ,en adéquation totale avec les objectifs assignés au système L-M-D.

En vue d'une possible insertion professionnelle des diplômés, des stratégies doivent être mises en œuvre par les formations universitaires : elles s'élaborent en fonction « des compétences personnelles et relationnelles, appelées aujourd'hui « compétences utiles au travail » , a –t-il déclaré U.Teichler et al.1998. (2)

Ainsi, nous considérons que les établissements d'enseignement supérieur deviennent des entités créatrices d'emplois.

❖ Bref, selon ses particularités nationales, chaque pays participant au processus devra, sur base des postulats précités, mettre en œuvre les changements nécessaires à sa politique d'enseignement.

(1) Franck Idiata(Daniel), p44, 2006, Op, cité, p, 51

(2) La Lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité »in Editeur, Numéro Spécial, journée du 26/01/2009, L'Université ,20Aout 1955, Skikda p 12



Les Ministres européens de l'Éducation participant au processus ont affirmé leur volonté que le système européen d'éducation et de formation deviennent une référence mondiale d'ici à 2010.

Nous allons à présent voir dans quelle mesure le système LMD a affecté la politique algérienne dans l'enseignement supérieur ?

Notre position a-t-il précisé D.Franck Idiata, est sans équivoque, tant qu'on ne peut pas renouveler les erreurs tellement décriées de l'imitation du modèle d'éducation et de formation de l'ex-colonisateur.

Il enchaîne en affirmant qu'il est impossible de transférer un quelconque système par un copié-collé, surtout par un système français, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de système français car chaque université a obtenu le droit d'expérimenter la mise en œuvre du LMD. (1)

L'important est que la philosophie et les principes fondamentaux soient appliqués.

### **III.2- Finalités et objectifs de la Réforme LMD :**

Cette Réforme doit répondre à une attente et à une aspiration sociales. Elle doit permettre à l'université d'assurer une formation de qualité répondants aux standards internationaux.

Pour se faire, elle doit favoriser une meilleure intégration des établissements de l'enseignement supérieur dans leurs environnements socio-économiques et institutionnaliser la formation continue en vue de l'adaptation des diplômés de l'enseignement supérieur aux évolutions permanentes des métiers et développer les mécanismes de soutien à l'auto-formation. (2)

A cet effet, les dispositions organisationnelles, structurelles et pédagogiques doivent être mises en œuvre :

- Une nouvelle architecture des enseignements
- Un accompagnement pédagogique (Tutorat)
- Une capitalisation et une transférabilité des acquis

(1) Franck Idiata, p44, 2006, Op cité p 51

(2) A.HERZALLAH et K.BADDARI, p 88, op cité p 44



- Une diversification des parcours universitaires
- Et un aménagement étudié de passerelles.

Autant d'éléments permettant de promouvoir une pédagogie de la réussite, et de réduire les échecs universitaires et les déperditions, ne manqueront pas, par la même, d'améliorer les performances globales du système de l'enseignement supérieur, a-t-il affirmé le Ministre de l'enseignement supérieur algérien(1)

Aujourd'hui, l'université algérienne, à l'instar des pays qui adoptent le même système de réforme LMD, accueille des bacheliers, avec des profils très variés, et pour tenir compte de cette diversité tout en gardant un objectif de réussite, il faut améliorer à la fois la pédagogie, le contenu et l'accompagnement des formations.

La correction des différents dysfonctionnements soulignés, aussi bien au niveau de la gestion qu'au niveau des performances et de l'efficacité de l'Université algérienne, passe nécessairement par la mise en œuvre d'une réforme globale et profonde touchant ces différents aspects(2)

Cette réforme, tout en confirmant son caractère public, doit réaffirmer les principes essentiels qui sous-tendent la vision des missions dévolues à l'Université algérienne,

### **III.3 Objectifs de la formation du système LMD :**

L'architecture du système LMD est la simplification du régime des études universitaires par l'adoption de la fameuse organisation trinitaire L-M-D.

Ainsi, le diplôme se substitue au grade, agréé et reconnu mondialement.

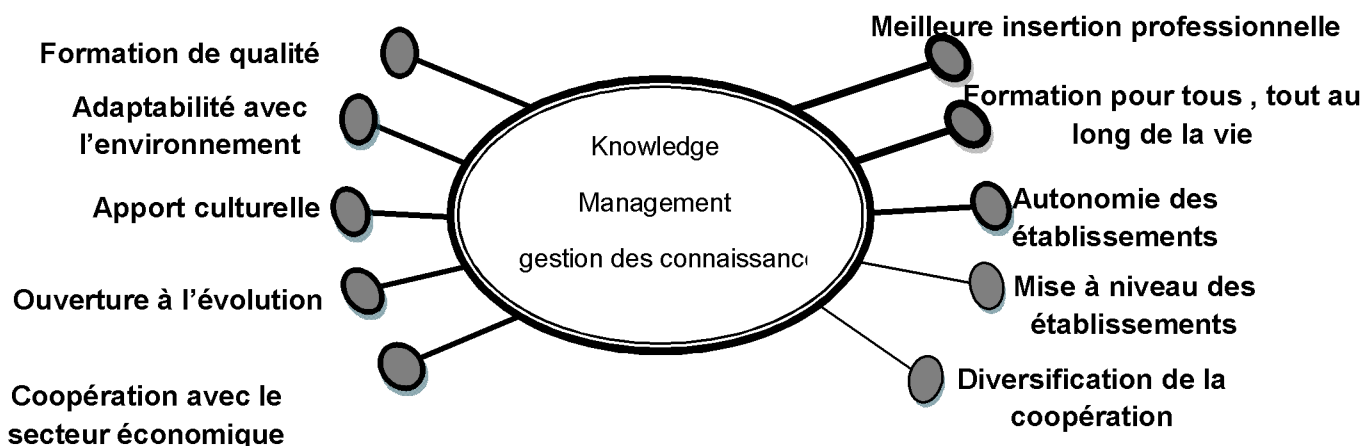
Cependant, l'objectif fondamental du système LMD est l'instauration d'une norme internationale de comparabilité, d'homologation des programmes et de mobilité des acteurs universitaires par la standardisation des mécanismes de transmission, d'évaluation et de circulation planétaire des savoirs. À côté de cette norme internationale, l'accent est également mis sur la construction de programmes d'enseignement parfaitement adaptés aux exigences de développement de chaque société nationale.

(1) Note d'orientation du MESRS, janvier 2004 in Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 12 avril 2010

(2) A.HERZALLAH et K.BADDARI, p, 84, op cité p 44



## Les buts fixés par la réforme des enseignements supérieurs :



La formation supérieure se conçoit, en premier lieu, en termes d'objectifs académiques pour répondre à des besoins universitaires et/ou d'objectifs professionnels du secteur socio économique. Elle se traduit, ensuite, en programmes d'enseignement construits par les enseignants eux même, regroupés en équipes de formation, en moyens humains, matériels et financiers à mobiliser ; le tout présenté sous la forme d'offres de formation qui doivent viser à :

- assurer une formation de qualité, en prenant en charge la satisfaction de la demande sociale, légitime, en matière d'accès à l'enseignement supérieur ;
- réaliser une véritable osmose avec l'environnement socio-économique en développant toutes les interactions possibles entre l'université et le monde qui l'entoure ;
- développer les mécanismes d'adaptation continue aux évolutions des métiers ;
- consolider sa mission culturelle par la promotion des valeurs universelles qu'exprime l'esprit universitaire, notamment celles de la tolérance et du respect de l'autre ;
- être plus ouverte sur l'évolution mondiale, particulièrement celles des sciences et des technologies ;
- encourager et diversifier la coopération internationale selon les formes les plus appropriées ;
- asseoir les bases d'une bonne gouvernance fondée sur la participation et la concertation.



La réforme LMD, articulée sur les trois niveaux de formation : Licence – Master – Doctorat, est venue pour répondre à ces objectifs. (1)

Il s'agit d'un processus qui se veut promoteur du développement des capacités des établissements à adapter et à renouveler leurs offres de formation, en tenant compte des évolutions scientifiques et technologiques d'une part, et du marché de l'emploi d'autre part.

Dans cette démarche, il est préconisé d'offrir une plus grande liberté à l'étudiant pour construire son parcours universitaire avec comme finalité son insertion dans la vie active.

Ce nouveau système vise à rendre plus lisibles les offres de formation de chaque établissement en adoptant des niveaux et des appellations universelles pour les diplômes. Il permet d'accroître ainsi la fiabilité et la transférabilité des diplômes délivrés par l'Université algérienne, facilitant ainsi la mobilité des étudiants.

L'objectif primordial est de consolider les formations et renforcer les compétences académiques et professionnelles par une démarche participative des enseignants. (2)

(1) , (2) Le système LMD (Licence-Master-Doctorat à l'université Mentouri de Constantine, Edition de l'Université Mentouri Constantine, sous les auspices du MESRS, Novembre 2004 p8



# Chapitre IV :

## Le Système L-M-D :

### Ses exigences

### stratégiques :



#### IV) Le Système LMD : Ses exigences stratégiques :

La qualité de l'enseignement supérieur devient de plus en plus une exigence accrue de la part des différents acteurs concernés par « le produit de la formation supérieure, à savoir les pouvoirs publics en première position, puis la société dans son ensemble. (1)

Il est, par conséquent vrai que l'émergence de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'économie du savoir » exige, sans précédent, des qualifications élevées. En ce sens que les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à rendre des comptes à la société en termes de performances et de rendement. L'employabilité des diplômés constituant désormais un indicateur important de la qualité de la formation, doit avant tout être un moyen efficace susceptible de satisfaire ces derniers en matière d'emploi. (2)

La mondialisation et l'ouverture de l'Algérie au partenariat exigent que le système d'enseignement supérieur puisse se constituer autour de la professionnalisation pour répondre aux besoins du secteur socioéconomique.

Une formation Universitaire essentiellement professionnalisante, conférant des connaissances et surtout des compétences durables, produisant des diplômés capables d'occuper un emploi dans la société ou capables de développer des connaissances nouvelles.

Des universités de développement, donc à responsabilité sociale et économique.

Pour se faire, les référentiels de formation doivent prendre en considération les préoccupations du secteur utilisateur pour réguler l'adéquation des compétences et des capacités en fonction de la demande du marché du travail.

La confection des référentiels de formation implique nécessairement:

- une remise en cause des pratiques pédagogiques
- une implication beaucoup plus grande des enseignants

(1) Ulrich TEICHLER (1994) « l'enseignement supérieur et l'emploi, questions clés et réponses des établissements », OCDE, G.E.S, Vol.6 N°2pp235-244

(2) Op .Cité p 59 in : La lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité, p 11





- une ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique
- prise en charge de l'adéquation formation/emploi
- -une participation active des utilisateurs des produits de la formation dans l'élaboration des référentiels de formation

A cela s'ajoute l'élaboration de méthodes d'évaluation de la qualité des formations et de la qualité des diplômes. (1)

#### **IV.1- Les axes d'évaluation de la démarche qualité dans le LMD**

Une démarche qualitative exige que l'enseignement soit:

- D'ordre présentiel;
- D'ordre pratique;
- D'ordre auto formateur.

L'enseignement s'inscrit dans le modèle socioconstructiviste où apprendre ne consiste pas à recevoir le savoir de manière passive, mais agir sur les informations reçues en les appliquant à un contexte déterminé.

L'ouverture sur d'autres disciplines est perçue comme un filtre sociocognitif qui permet de donner du sens à l'intérêt que peut avoir un étudiant à son autoformation.

Situations inter et pluridisciplinaires qui peuvent être à la source du développement de l'apprentissage et de la construction des schèmes cognitifs;

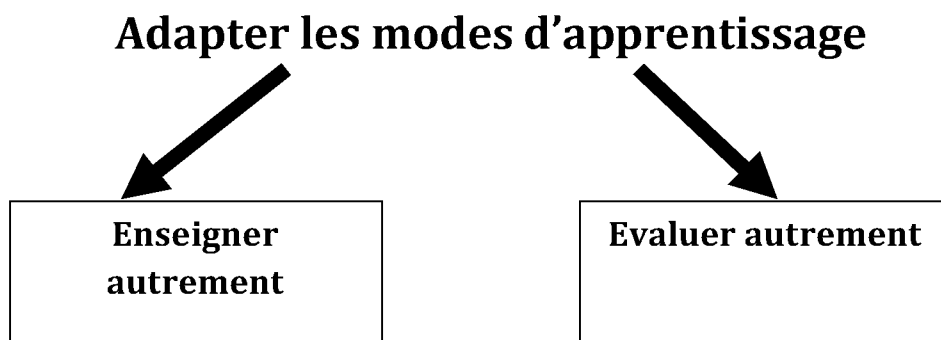
**« Nouvelles compétences acquises et activité autonome de l'apprenant permettant de nouvelles constructions».**

La Construction des compétences est liée à l'enseignement en contexte. Divers moyens sont rattachés au contexte (mode d'enseignement, mode d'analyse, moyens matériels (technologie) et moyens symboliques dont la langue, le social, les mathématiques etc.

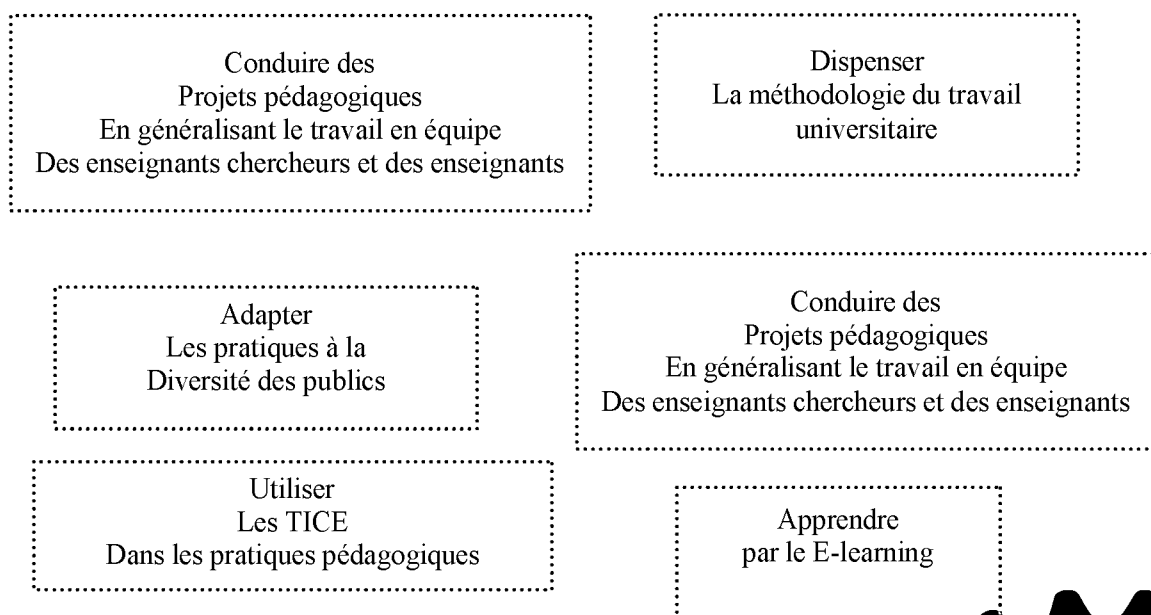
(1) S. AGBOSSOU (Bernadette) et AKPO (César); mode de « transmission » des connaissances et des compétences dans le système LMD, in revue de Presse sur l'organisation du FSS (Forum Social Sénégalais), In Site : [www.bj.refer.org/.../Mode\\_de\\_transmission\\_des\\_compences\\_dans\\_le\\_systeme\\_LMD.ppt](http://www.bj.refer.org/.../Mode_de_transmission_des_compences_dans_le_systeme_LMD.ppt), consulté le 21 mai 2010



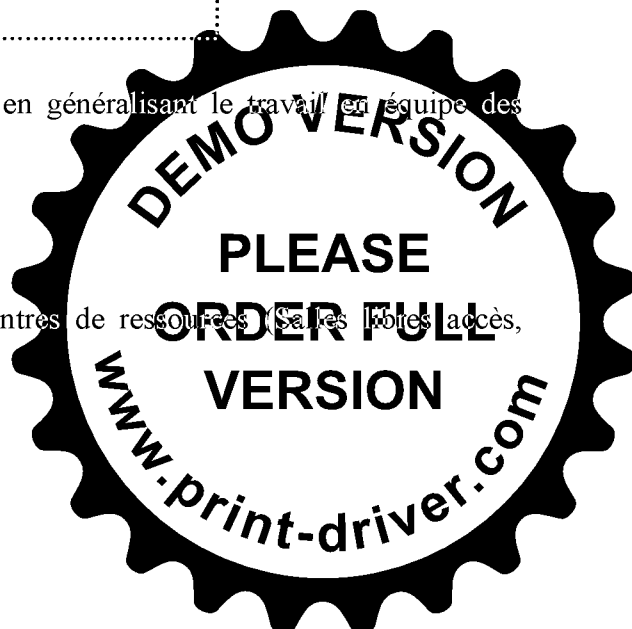
## IV.2- Enseigner par une démarche qualitative:



### ➤ Enseigner autrement:



- C'est conduire de véritables projets pédagogiques en généralisant le travail en équipe des enseignants chercheurs et des enseignants.
- Dispenser la méthodologie du travail universitaire
- S'appuyer sur les espaces pédagogiques et les centres de ressources (Salles libres accès, bibliothèques, serveurs, lieux d'auto formation...=
- Utiliser les NTIC dans les pratiques pédagogiques



- Apprendre par le E-Learning (1)

C'est aussi mettre l'accent sur l'esprit d'analyse, l'esprit critique et l'esprit de synthèse.

➤ **Evaluer autrement:**

- Intervenir à des moments pertinents
  - Privilégier le contrôle continu
- } pour permettre à l'étudiant  
de se situer dans sa progression

- Favoriser une prise en compte transversale ou interdisciplinaire
- Adopter une organisation globalisée du contrôle sur plusieurs UE

} Pour limiter  
le nombre  
d'épreuves

➤ **Etudier autrement**

Faire de l'étudiant un apprenant actif grâce à :

- un tutorat et une orientation individualisés
- une initiation effective et continue à la recherche documentaire et scientifique
- la mise à sa disposition de supports de cours
- la multiplication des opportunités d'expérience professionnelle avant la sortie de l'université

**Suivre autrement:**

L'équipe pédagogique où le responsable de la scolarité fait partie pour un meilleur suivi

- Favoriser le tutorat.
- Faciliter l'orientation: l'apprenant doit être capable de s'orienter par lui-même.

**Encadrer autrement:**

L'apprentissage par le raisonnement, pédagogie factuelle à partir des faits qui déterminent les champs d'apprentissage. Faire intervenir les acteurs socioéconomiques. (2)

(1)Construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, in Site : [www.bscv.fr/.../Supérieur-Diaporama-MID-lycee-baudimont-saint-charles-college-saint-vincent-arras.pps](http://www.bscv.fr/.../Supérieur-Diaporama-MID-lycee-baudimont-saint-charles-college-saint-vincent-arras.pps), consulté le 19 Avril 2010

(2) Le Premier Séminaire international sur l'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, Université ElHadj Lakhdar Baha, 2 et 3 dec. 2007. Communication du Pr A.KOUADRIA, Recteur de L'Université de Skikda.



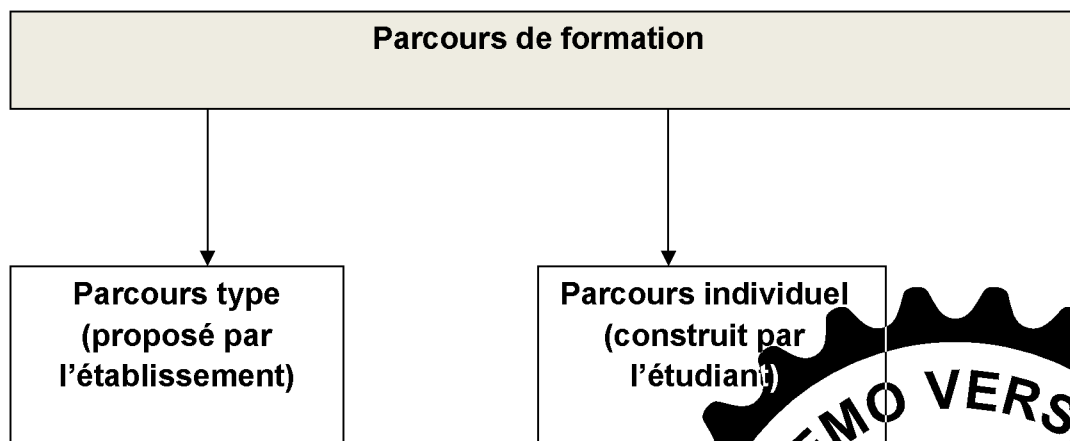
Dans cette réflexion sur la qualité de la formation à l'université, la personne de l'étudiant occupe une place de plus en plus importante, en tant qu'acteur social mais aussi en tant qu'appartenant, car l'étudiant est considéré comme le personnage social de sa formation qu'il est important de :

- Le doter de compétences;
- Le préparer au professionnalisme;
- L'outiller d'une dimension éthique de la profession (qui ne doit pas nuire à l'ordre social)
- Le former à une dimension économique (utiliser au moindre coût les moyens: «économiques pour apporter des solutions aux questions posées dans son activité »
- Lui donner une dimension conative: impérative, injonctive (vise à faire réagir le destinataire à déterminer son comportement)

➤ **Niveaux d'Evaluation de la démarche qualité** , ; selon A. Herzallah et K. Baddari ,co-auteurs de l'œuvre « Comprendre et pratiquer le LMD (1):

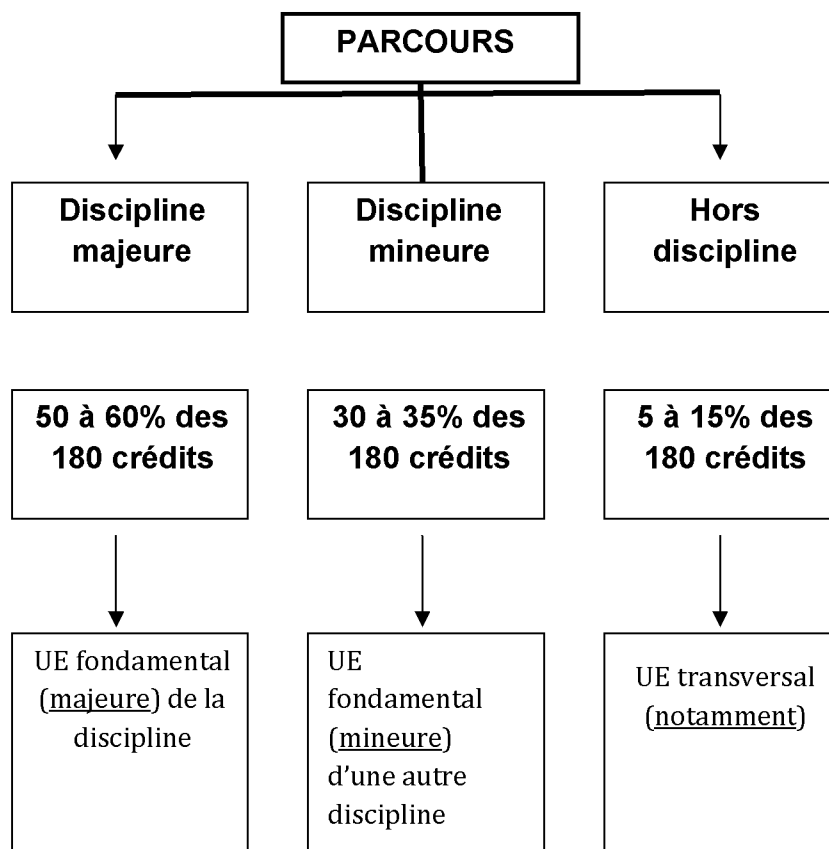
- Elle doit prendre en considération le parcours-type et/ou le parcours individuel de l'étudiant.

Le parcours-type est organisé en unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de formation.



(1) A. Herzallah et K. Baddari, Comprendre et Pratiquer le LMD p 26, op cité p 61





**La Construction d'un parcours :**

Un parcours de formation bien construit, c'est celui qui associe des UE fondamentales d'une discipline, dite majeure, à des UE fondamentales d'une autre discipline dite mineure. Les mineures servent aux passerelles :

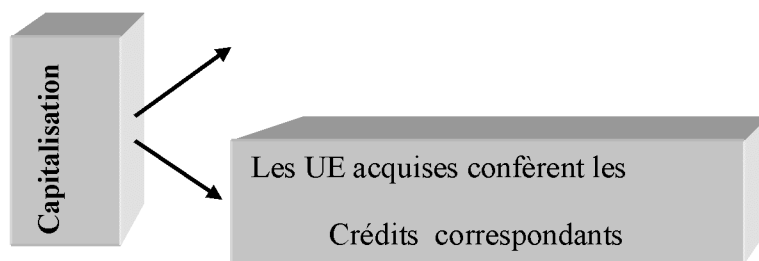
Ces caractéristiques précitées sont renforcées au moyen d'un système de **crédits ECTS** (European Credit Transfert System), **communs à de nombreux pays européens capitalisables** dont l'objectif est de favoriser la mobilité des étudiants.

➤ L'ECTS facilite et garantit la reconnaissance académique des périodes d'études effectuées à l'étranger, ainsi que la transparence de cette reconnaissance. (1)

Le Système LMD repose sur un système de crédits tel que l'ECTS ou compatible avec lui, garantissant à la fois transférabilité et accumulation

(1) Ibidem p 26-27





Le facteur humain, l'utilisation des TICE et la flexibilité du système en font sa principale force.

Sa mise en œuvre rentre, certes, dans une phase cruciale et la plupart des pays progressent effectivement dans son application. (1)

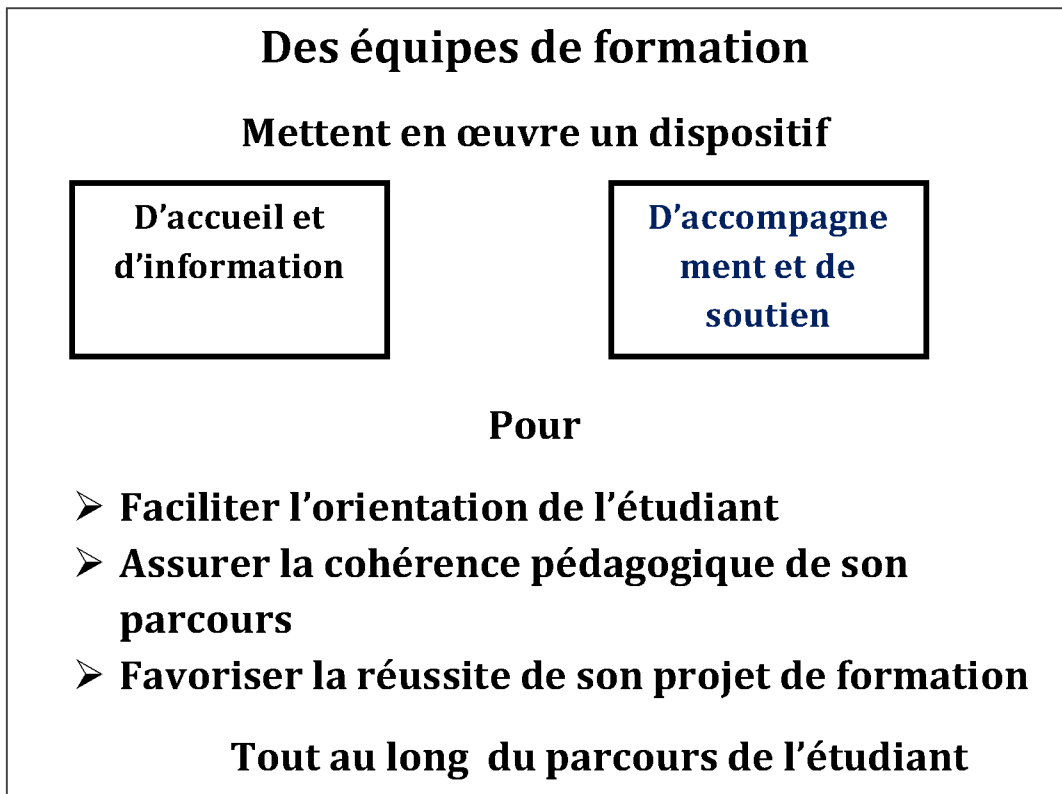
**Il comprend:**

- des UE obligatoires,
- des UE optionnelles
- des UE librement choisies par les étudiants sur une liste fixée par l'université.
- Le parcours-type doit ainsi permettre à l'étudiant d'élaborer son projet de formation et, au-delà, son projet professionnel
- pour le parcours individuel de formation, il peut être suivi par tout étudiant ayant un projet personnel ou professionnel spécifique.
- La démarche qualité passe obligatoirement par:

(1) Ibidem, p 28



➤ La mise en place d'équipe pédagogique.



Elles auront pour rôle de contrôler la cohérence des enseignements en fonction d'une logique interdisciplinaire et des débouchés prévisibles.

La mise en place d'une Cellule OIA (d'orientation, d'information et d'accompagnement) composée d'enseignants et personnel administratif aura pour mission de guider l'étudiant dans son choix et lui garantir la cohérence de la formation de son parcours et de l'accompagner dans la mise en pratique de son stage. Elle a pour objectifs :

- L'Organisation d'une information collective, structurée et adaptée
- Guider l'étudiant dans la démarche d'orientation
- L'aider à rechercher les lieux de stages
- L'aider dans son insertion professionnelle

C'est ainsi que l'on peut parler de la qualité de la formation

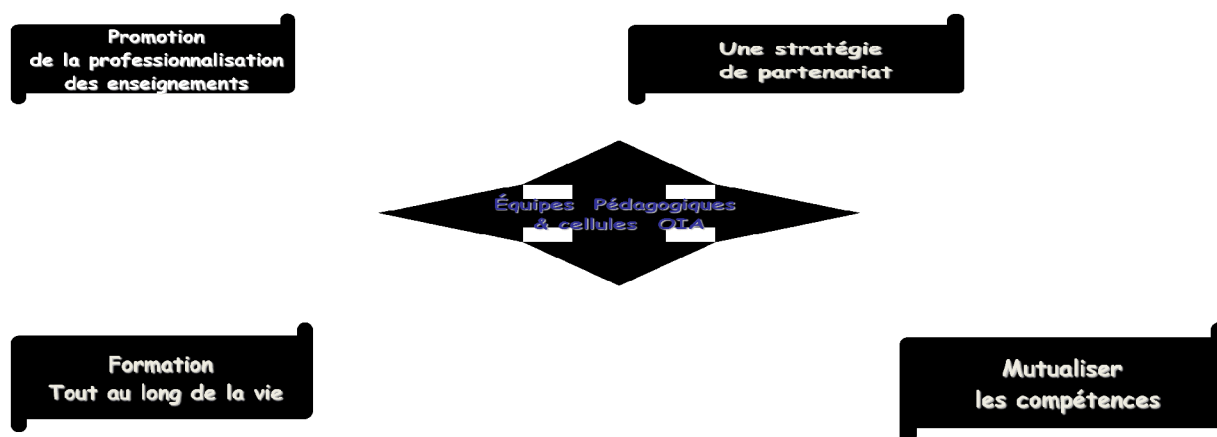
Qualité signifie: état caractérisé de l'aptitude professionnelle du Diplômé



➤ Cette approche est l'objectif de toute formation qui vise une adaptabilité dans le temps et une rentabilité de son produit dans le but de :

- Répondre aux besoins de la société;
- Permettre à l'étudiant d'être capable de trouver des solutions aux difficultés:

La licence : *elle peut avoir une vocation générale ou professionnelle*



Axer toutes les formations sur les projets professionnels des apprenants par la définition :

- des objectifs et des activités d'apprentissage en termes de compétences
- des contenus de la formation en adéquation avec le marché de l'emploi
- de la professionnalisation en lien avec l'autocréation d'emplois d'un schéma de

professionnalisation comportant des projets tutorés, l'alternance entreprise-université, l'évaluation des stages en crédits capitalisables. (1)

### IV.3- Le Système L-M-D :Ancrage philosophique

L'enjeu est de former des universitaires dont la philosophie essentielle du nouveau système LMD, consiste à placer l'étudiant dans une situation dynamique de sa formation au sein des différents apprentissages qui charpentent son cursus. (2)

L'Université a une position de première importance, qui est celle « de contribuer au progrès humain, et la formation que doit donner l'université. Elle doit ainsi embrasser les différents aspects sociaux, culturels et économiques », et orientée aux besoins de l'environnement socio-économique.

(1), (2) Le Premier Séminaire international sur l'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, Université El-Hadj Lakhdar Batna, 2 et 3 déc. 2007  
Communication du Pr A.KOUADRIA, Recteur de L'Université de Skikda.





Il faut dire que l'enseignement supérieur, secteur en évolution rapide, est aussi un domaine très vivant, par la richesse de ses composantes, de sa production pédagogique et scientifique. Cette évolution et cette vivacité nécessitent chaque jour l'apport de nouveaux éléments pour le renforcer, des soins nouveaux pour l'entretenir et de nouvelles visions pour le projeter dans le futur. (1)

Tous ces efforts sont à déployer pour l'adapter au contexte social et économique du pays, et pour le situer dans sa dimension universelle, vivant elle-même au rythme des idées et du progrès de la science qui fondent l'histoire de l'humanité,

En effet, l'Algérie dispose actuellement d'importantes infrastructures pédagogiques et humaines ; il s'agit aujourd'hui de tenir compte de deux paramètres importants, d'une part de l'évolution de la conjoncture économique, d'autre part des mécanismes d'orientations des méthodes pédagogiques et les moyens didactiques susceptibles de répondre aux exigences du système LMD.

L'Algérie, comme tous les autres pays du monde entier, s'inspirera des meilleurs modèles de réussite. Elle est inscrite dans le tourbillon de la course mondiale et doit se battre pour trouver ses marques, car il faut admettre qu'il existe une grande compétition à l'échelle mondiale des meilleures compétences ou réussites universitaires.

(1) [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), op cité, p 29



**A) L'Université Mentouri Constantine (l'UMC): Son ouverture sur l'environnement socio-économique :**

« L'UMC s'inscrit théoriquement dans un plan de développement multidisciplinaire orienté vers la professionnalisation de son produit.

Les nouveaux parcours de formation qu'elle dispensera seront désormais déclinés exclusivement en offres de formation « L. M. D. ».

Ce système de formation vise à s'articuler autour de la construction cognitive des capacités des diplômés en adéquation avec le monde professionnel.

A ce stade, Le système LMD doit assurer la qualité et la promotion de l'employabilité des diplômés de l'université. Il s'agit d'un outil de réponse à l'impératif d'adéquation entre les besoins du marché et les alternatives du monde universitaire.

L'université ouverte à une double dimension nationale et internationale, elle doit porter les grands desseins de l'ambition du resserrement de ses relations avec son environnement socioéconomique.

Ancrée et impliquée dans son territoire, elle recèle d'immenses ressources technologiques, agronomiques, halieutiques et touristiques. Ressources qui doivent être l'objet primordial de la confection des référentiels de formation avec la contribution de ses partenaires.

La maîtrise des aléas de la formation actuelle requiert la prise en considération des besoins de l'entreprise en compétences.

A cette finalité, l'université est désormais appelée à assurer surtout des formations professionnalisantes en adéquation avec les besoins spécifiques des partenaires implantés sur un territoire industrialisé notamment dans le secteur des industries, de l'agriculture, l'artisanat, le tourisme etc.

Il s'agit d'illustrer l'ouverture de l'université sur son environnement socio économique par des volets fondamentaux de la mission que s'est fixée l'Université Mentouri Constantine ou (NUMC) depuis la mise en place du nouveau système d'enseignement dit LMD.



Pour rendre sa formation attractive, L'UMC vise, à sensibiliser et informer les partenaires socioéconomiques tout en réaffirmant une dynamique renouvelée de développement:

- pour elle-même;
- pour ses partenaires
- pour sa wilaya.

Cette politique d'ouverture l'amène à mobiliser tout son potentiel humain et matériel pour réussir le pari de sa mission du service public d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de rayonnement socioculturel.

Elle doit pouvoir générer également la création de parcours de formation cohérents avec le besoin du secteur économique et social(1)

#### **B) Le LMD ; Construction de compétences en alliance avec le secteur utilisateur.**

Constantine(2) se distingue particulièrement comme étant la Métropole de l'Est du pays. Elle représente de par son positionnement géographique et historique, un centre d'activités administratives, commerciales, culturelles et industrielles important.

Il y existe un nombre appréciable d'entreprises industrielles. Ces dernières sont essentiellement concentrées sur: Les industries : mécanique, pharmaceutique, agro alimentaire, matériaux de construction, tourisme, artisanat...

L'Agriculture : Prise comme Wilaya pilote dans la production des céréales, elle vient d'être primée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour être leader à l'échelle nationale pour l'organisation et de gestion de la campagne céréalière 2008/ 2009

L'histoire millénaire et la topographie unique de la ville, confèrent à Constantine de grandes potentialités touristiques : *Les sites archéologiques, les monuments architecturaux etc.*

La région devrait également connaître une dynamique nouvelle avec la réception des grands projets, infrastructures et équipements de la wilaya, lancés dans le cadre du plan de soutien à la relance économique (Tramway, Autoroute Est- Ouest, modernisation des lignes de chemin de fer,

(1) In Site : [www.umc.edu.dz](http://www.umc.edu.dz) , consulté le 13 mai 2010



« Nouvelle ville universitaire », nouvel aérogare pour l'aéroport international) lesquels à leur réception, constitueront un véritable tremplin au développement local. (1)

Grâce à son potentiel de richesses artisanale et industrielle, Constantine affiche la volonté de rejoindre le courant universel de rénovation de son enseignement supérieur tout en réalisant une ouverture effective sur l'environnement socio économique en développant les mécanismes d'adaptation continue aux évolutions des métiers.

Il s'agira selon le Recteur de l'université de Constantine, A.Djekoun (1) de garantir que l'université sera plus ouverte sur l'évolution mondiale, particulièrement par l'adaptation de l'architecture de ses diplômes, l'adaptation de ses programmes, l'encouragement de la mobilité de ses enseignants et étudiants, le renforcement et la diversification de la coopération internationale. Il faudra, enfin, améliorer la dynamique et l'ingénierie pédagogique des établissements.

Pour atteindre ces objectifs, le Recteur de cette même Université insiste sur l'idée que la réforme se veut « globale » dans sa conception, « participative » dans sa démarche, « progressive et intégrative » dans sa mise en application.

Il s'agit selon lui , de mettre en adéquation les différents maillons qui tournent autour de l'université , en aval , en emportant l'adhésion de tous les acteurs de la vie universitaire en intégrant aussi les partenaires extérieurs à l'université tout en expérimentant de nouveaux modèles introduits dans les programmes pédagogiques , les nouvelles méthodes d'enseignement et la gestion administrative et pédagogique .(2)

(1), (2) Vers un espace universitaire euro-maghrébin solidaire, deuxième rencontre des recteurs et Présidents des pays du Maghreb et des conférences francophones de l'union Européenne 0 Tunis ,1<sup>er</sup> et 2 Décembre 2006, état d'avancement de la réforme en Algérie communiqué par Abdelhamid DJEKOUN, Président de la conférence régionale des Universités de l'EST, Recteur de l'Université Mentouri de Constantine (Algérie) In Site : [www.cpu.fr/uploads/tx\\_/\\_/Actes\\_Tunis\\_2006\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_/_/Actes_Tunis_2006_01.pdf), consulté le 11 mai 2010



# Chapitre V :

## Le Système L-M-D :

Ses assises pédagogiques :

(L'accompagnement ou le

« Tutorat », l'information, les

TIC)



## Chapitre V: Le Système L-M-D : Ses assises pédagogiques :

(L'accompagnement ou le « Tutorat », l'information, Les TIC) :

Toute stratégie laborieusement réfléchie, affirme R.Viau est susceptible d'aider l'étudiant à planifier la façon dont il traitera l'information, à gérer son processus d'apprentissage et même à se motiver. (1)

Quels seraient les moyens stratégiques et efficaces à mettre à la disposition de l'universitaire en difficultés d'apprentissage pour le faire sortir de sa situation vulnérable et gagner une certaine autonomie ?

La littérature offre plusieurs définitions et points de vue concernant la question des stratégies pédagogiques dans une fonction de jalonnement du parcours de l'étudiant : Le tutorat ou l'accompagnement de ce dernier constitue le dispositif fondamental de promotion de sa réussite durant toute sa trajectoire universitaire voire même professionnelle.

Tout au long de ce chapitre, nous procédons à une synthèse de la notion de tutorat et la situons par rapport à notre contexte de travail.

L'idée d'accompagnement a envahi, avance – t- elle Paul Maela, depuis une quinzaine d'années, tous les secteurs professionnels de la relation à autrui : thérapeutique, social, formatif ou management... Pour autant, désigne-t-elle un champ unifié de pratiques ? Finalement : qu'est-ce que l'accompagnement et qu'est-ce qu'accompagner veut dire ? Cette réflexion propose des repères pour déchiffrer l'acte d'accompagner et le situe par rapport à l'absence : une marque en creux de ce qui lui existait antérieurement. (2)

(1) VIAU (R) La motivation en contexte scolaire, Collection : Pratiques Pédagogiques, Edition : De Boeck Bruxelles, 1994, p 21

(2), Maela (Paul); **L'ACCOMPAGNEMENT : UNE POSTURE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUE**; Edition L'Harmattan, France, 2004, p 353



Pour Paul, **la notion d'accompagnement** recouvre une idée de mouvement, tout en montrant une direction, une orientation à suivre. Il s'agit bien de cheminer ensemble de faire «un bout de route, chacun exerçant une fonction spécifique à l'égard de l'autre ; c'est : « conduire, c'est-à-dire accompagner quelqu'un quelque part, guider, ou accompagner en montrant le chemin, en veillant à la marche, ou encore escorter, c'est-à-dire, accompagner pour guider, surveiller, protéger. » (1)

Nous nous sommes intéressés à la polysémie de cette notion « **accompagnement** », en vogue qui concerne des domaines aussi larges que l'éducation, la santé, le sport, la musique.

P.Maela nous précise davantage que l'accompagnement appartient à deux registres différents : les pratiques humaines et les divers domaines professionnels. Surgissant entre le bénévolat et le professionnel, l'accompagnement s'y trouve dans une position paradoxale. (2)

Pour J.P. Boutinet, **l'accompagnement** est un « *nouveau concept (...) qui semble figurer parmi les incontournables de nos différentes pratiques pédagogiques, sociales, thérapeutiques* ». (3)

Germain et Gremillet, définissent **l'accompagnement** comme « un ensemble de procédures fondé sur une relation interpersonnelle, qui a pour visée d'aider une personne à définir l'objectif qu'elle poursuit et à atteindre cet objectif ». (4)

L'accompagnement, cette notion plurivoque qui s'inscrit dans le champ de la formation, est défini par de nombreux auteurs comme une activité se tissant de manière délibérée entre le formateur et l'apprenant, et où s'impliquent différemment deux acteurs. Que se passe-t-il dans cette proximité intersubjective, en particulier lorsqu'elle s'établit en milieu diglossique ? Sous quelles conditions permet-elle de mettre en œuvre une activité efficiente et bénéfique pour chacun des acteurs de la relation pédagogique ?

(1) Ibidem

(2) MAELA Paul, **Ce qu'accompagne veut dire**, in revue scientifique « Carrièreologie », revue francophone internationale CREF, CNAM, 2001, Questions de Recherche en Education, vol.2, Action et Identité, INRP, France

(3) Accompagner, une idée neuve en éducation, par Jean Pierre BOUTINET, in cahier pédagogique « N° 393, Avril 2001 p.11.

(4) Germain (M) et Gremillet (M), 2000, La Guidance de mémoires : Comment diriger et élaborer un mémoire, préface de Jean Claude Abric, Edition /L'Harmattan, France, p.44



L'accompagnement s'inscrit dans une situation sociale et institutionnelle déterminée, plus précisément dans un contexte objectivé et cultivé autant par le sujet formateur que par le sujet apprenant. Il délimite un espace plus restreint mais propice à un accroissement du savoir et à un changement dans le système des connaissances. (1)

### **1-Etymologies et définitions des termes « Tutorat »et accompagnement :**

Le nom **tutorat** vient du latin tutor, tutrix, il désigne un défenseur, un protecteur, un gardien. Dans l'éducation, on doit surtout la notion de tutorat à Comenius (philosophe, grammairien et pédagogue tchèque). Celui-ci considérait l'éducation comme indissociable de la vie en société. Dans son œuvre « Grande Didactique », il traite du besoin pour l'élève d'enseigner à d'autres.

Il y présente un modèle d'éducation où le maître est épaulé dans sa tâche par les meilleurs de ses élèves, lesquels répètent ses dires et apportent leur soutien aux autres enfants. Ce procédé permet non seulement de pallier les problèmes d'effectifs, les élèves étant relativement nombreux, mais aussi d'impliquer ces derniers, qui participent dès lors à leur propre éducation, ainsi que d'éviter la mise à l'écart des élèves en difficulté. Pour Comenius, la compréhension passe par la pratique.

Il considère en effet que le système classique d'enseignement est insuffisant, et que seule sa mise en application permet à l'enfant de passer du statut d'élève à celui de maître. (2)

Du point de vue étymologique, le terme **accompagnement**, par contre, est une extension du mot compagnon. A l'origine « compagnon » vient du latin « companio » qui signifie : « celui qui mange son pain avec » et qui donnera plus tard en français le mot « compain » qui deviendra « copain » en français moderne.

La familiarité, la proximité avec l'autre présente dans l'étymologie du mot « accompagnement » est d'une certaine manière toujours à l'œuvre dans les conceptions d'aujourd'hui

(1) « Une certaine idée sur l'accompagnement » in Site :

[www.success.tm.fr/formation,unecertaineideeaccompagnement,conferences,pages,articles,mod,contenu\\_bloc](http://www.success.tm.fr/formation,unecertaineideeaccompagnement,conferences,pages,articles,mod,contenu_bloc) le 18 mai 2010

(2) La réforme LMD ; Guide du Tuteur, MESRS, Université Mentouri de Constantine, Journée sur le Tutorat, le 28 janvier 2009  
p 13/23





Aujourd'hui en France, c'est seulement dans un dictionnaire spécialisé que l'on peut trouver des définitions qui décrivent la réalité des pratiques : "Accompagnement : fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un stagiaire et à cheminer avec lui durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer". (1)

## **2-Le sens littéral d'accompagner, accompagnement, accompagnateur**

**ACCOMPAGNER - ACCOMPAGNEMENT - ACCOMPAGNATEUR** : leur signification n'est claire que sur les positions tenues par rapport à l'Autre : Sa position renvoie au mot solidarité : *relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres*. C'est bien dans cette idée que **l'accompagnement** implique avant tout d'être avec, d'aller avec, (2)

Le terme « accompagnement » que nous mobiliserons dans notre contribution s'inscrit dans les définitions communément admises à ce sujet. Nous reprendrons notamment les trois dimensions interdépendantes de l'accompagnement citées par Paul Maela(2004) : « *se joindre à* » (Idée de jonction), pour « *aller où il va* » (idée de progression et de direction), « *en même temps que lui* » (idée de simultanéité et de synchronicité). On peut parler d'une tridimensionnalité dans l'accompagnement d'un mémoire : la relation, le temps et la progression. (3)

Tout accompagnement, quel qu'il soit, nous semble bien devoir composer avec ces trois invariances. Pour reprendre l'analyse de l'accompagnement des mémoires étudiés par Godelet (2009 p198) accompagner un mémoire professionnel serait « avoir conscience et accepter que se modifient et se construisent progressivement la forme, le fond et le sujet dans ses diverses dimensions. »(4)

(1) Dictionnaire de la formation et du développement personnel, ESF Editeur établie par Lionel Belenger et Philippe Pigallet , 1996

(2), (3) Guide de lecture de la fonction accompagnement , Résultat d'une formation des acteurs de la Formation de Nov. 1998 à mars 1999 , par B. Langelier , J, Malka et O Meziane , Académie de Poitiers , Edition Révisée , Juin 2005. in Site : [http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:DrGLL3eHfQ8J:www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/1821/guide\\_lecture\\_fonction\\_accompagnement.pdf](http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:DrGLL3eHfQ8J:www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/1821/guide_lecture_fonction_accompagnement.pdf). consulté le 21 avril 2010

(4)Se former dans l'interaction échanges langagiers et accompagnement, In Ste : w3.u-grenoble3.fr/epal/ressources/epal2009/leclercq-oudart-verspieren.pdf, consulté le 16 mai 2010



L'accompagnement est perçu par A.Herzallah et K.Baddari, comme un dispositif d'accueil, de tutorat, de soutien et d'accompagnement dont bénéficie chaque étudiant. Il est destiné à favoriser et à assurer la cohérence du parcours et l'orientation de l'étudiant (1)

L'Accompagnement est une fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un stagiaire et à cheminer avec lui durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer"(2)

### **Accompagner**

La composition du verbe **accompagner** confirme l'accompagnement comme porteur d'une tridimensionalité (relation / temps / espace) et animé simultanément par trois logiques : La définition relativement univoque d'accompagner- *se joindre à qqn /pour aller où il va / en même temps que lui* - précise une organisation du sens selon trois dimensions :

- relationnelle sur le mode d'une jonction ou d'une connexion : *se joindre à qqn* ;

- temporelle sur le mode de la synchronicité : être avec en même temps ; - spatiale sur le mode d'un déplacement : pour aller où il va.

« L'idée qu'*accompagner* projette est que toute aventure partagée sous son enseigne sera inscrite au registre de la simultanéité – inscrivant non seulement "un acte à deux faces", sollicitant activité et passivité conjointement en chacun, mais l'évidence que l'un et l'autre constituent "deux scènes où il va se passer quelque chose" (3)

**Accompagner**, c'est donc cheminer avec cette personne, évoluer avec elle et, en conséquence, se transformer avec elle. A-t-elle précisé P.Maela (4)

L'un des fondements de la présente réforme consiste précisément à s'appuyer sur les forces vives des acteurs, et sur leurs acquis pour développer leurs compétences. On s'associe pour faire évoluer et pour évoluer.

(1) A. Herzallah et K. Baddari, p103, Op, cité, p 44

(2) Guide de lecture de la fonction accompagnement, p.7, op cité p.82

(3) Maela Paul, p 126-127 op cité p. 80

(4) Maela Paul, p 21-23, op cité p 79



Cela s'explique aux étudiants que l'on vise à responsabiliser pour qu'ils construisent leurs apprentissages et qu'ils soient accompagnés dans cette construction (cela s'applique à tous les paliers du système).

Les enseignants sont les premiers sollicités par les changements qu'appelle le renouvellement du curriculum et du programme de formation.

C'est dans une perspective de **coconstruction** qu'il faut situer l'accompagnement avec les personnes accompagnatrices elles-mêmes **en** misant sur la compétence et l'autonomie professionnelles des enseignements, les considérant comme personnes compétentes qui disposent de ressources internes et externes pour s'approprier le programme de formation et en assurer la mise en œuvre.

Aussi, **l'accompagnateur** doit-il prendre appui sur les acquis des enseignements, sur leurs expériences, pour amener les étudiants à prendre une distance cinétique à l'égard de leur pratique et à adapter celles-ci aux nouvelles exigences du curriculum...

Il s'agit d'une conception renouvelée du développement du savoir professionnel.

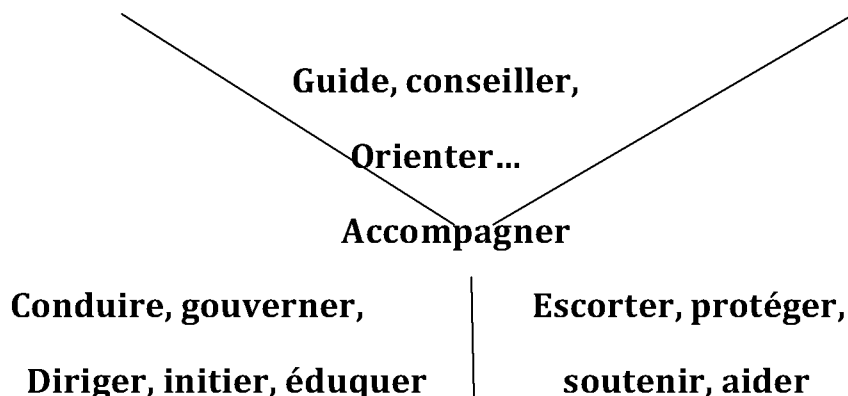
Sans doute, la démarche ne paraîtra-t-elle pas nouvelle aux professeurs des facultés de département d'éducation puisqu'il s'agit de l'approche réflexive dont on parle. Elle dépend des années dans le contexte de la formation initiale, particulièrement dans celui de la pratique qui revêt une importance toute particulière dans le contexte de l'accompagnement. »

### **Le Champ sémantique d'accompagner :**

L'élaboration du champ sémantique du verbe *accompagner* effectuée à partir de dictionnaires de la langue courante, montre trois synonymes le plus fréquemment associés à *accompagner* : *conduire*, *guider*, *escorter*.



## Graphe



En déployant tout le champ sémantique d'*accompagner*, on voit qu'il y a bien là trois registres de pratiques qui renvoient à des rôles spécifiques et transversaux

- avec *escorter* : tout le registre de l'aide, de l'assistance, du secours et de la protection,
- avec *guider*, tout le registre du conseil, de la guidance et de l'orientation,
- avec *conduire* : tout le registre de l'éducation, de la formation et de l'initiation.

Dans son déploiement, le champ sémantique permet, tout au contraire, de lire la pluralité des postures auxquelles l'accompagnement convie. Il rend possible également la compréhension de cette prolifération de pratiques autour de l'idée d'accompagnement. *Conseiller, médiateur, interprète, guide...* : toutes les figures de l'accompagnateur, à la fois comme intermédiaire et opérateur du tiers, prennent place et sens dans la constellation.

## Dispositifs d'accueil, d'accompagnement ou (Tutorat) et d'information

Le développement de l'accueil, l'information, l'orientation, la mise en place d'une information plus précoce et complète des étudiants sur les exigences et les objectifs des formations universitaires, le tutorat, le renforcement des mesures pédagogiques (accompagnement, soutien, tutorat) favorisant la réussite, etc. Ils sont autant de facteurs complémentaires visant à lutter contre l'échec et sont sources d'une meilleure réussite des étudiants (1)

- (1) Approches de la mobilité étudiante, Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES) sur Site, Cereq, Marseille, janvier 2009, in site : [www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf](http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf) consulté le 23 mai 2010
- (2) MAELA Paul, Ce qu'accompagne veut dire, in revue scientifique « Carrièreologie » Op.cité p 80



Pour ce faire, un dispositif d'orientation et d'information des étudiants tout au long de leur cursus universitaire doit être laborieusement mis en place, à base de conseils et d'orientations actives. Conçu comme un espace riche dans ce sens, ce dispositif va nécessairement constituer un outil de références pour l'ensemble des étudiants dans leurs différents parcours.

L'orientation est un processus à développer tout au long de la vie, comme la formation. Il s'agit ici de tenir compte de l'ensemble des circonstances d'une vie, tant dans leur dimension personnelle et sociale, qui pourront générer le besoin de choisir une voie, de s'orienter ou de se réorienter. (1)

### **Niveaux d'interventions relatives au Tutorat**

Les dispositifs expérimentés du tutorat peuvent se regrouper en trois catégories: Il s'agit d'étapes importantes en faveur des étudiants pour lesquels il importe de créer des cellules au niveau central, la faculté et le Département.

a) **le tutorat d'accueil** : donne des repères aux nouveaux bacheliers entrant à l'université en vue de construire leur projet de formation;

Des cellules composées dans ce premier niveau d'enseignants et d'administrateurs qui mettent à la disposition des étudiants l'ensemble des **informations** qui peuvent les intéresser (liste des filières, parcours assurés et leurs fonctionnements, organisation de la vie universitaire, textes réglementaires, ...) en les aidant au choix du parcours de formation en fonction de leur objectif final.(2)

b) **le tutorat méthodologique et pédagogique** : consiste en l'accompagnement régulier ou ponctuel d'un groupe d'étudiants par des tuteurs, plus avancés qu'eux dans le cursus universitaire.

Au niveau de la faculté et du Département, on y crée une cellule composée d'enseignants et d'étudiants du rang Master et Doctorat pour instruire les étudiants des débouchés possibles dans leur formation et du règlement intérieur. Tout ce qui pourrait se faire, est réalisable avec les équipes de formation pré citées afin de faciliter à l'étudiant son intégration universitaire.

(1) L'ORIENTATION, Service d'orientation et d'aide à la réussite par Dorothee Kaillet & Bernard Cobut, Bruxelles In Site <http://www.brunette.brucity.be/ferrer/orientation.pdf>, consulté le 23 mai 2010

(2) La réforme LMD, Guide du Tuteur, p14/23, Op cité p.81



Mais pour ce qui correspond aux niveaux supérieurs, les interventions prennent d'autres formes : elles consistent en :

**c) L'Accompagnement Pédagogique et Travaux Personnels**

« C'est l'étape où il faut désigner un tuteur parmi les enseignants permanents assisté des étudiants de rang Master et Doctorat comme co-tuteurs pour chaque groupe d'étudiants de la Licence (Le nombre reste à définir en fonction du nombre d'enseignants intervenants dans la formation).

Les différentes tâches liées à cette activité pour ce niveau sont :

- Les insérer dans la vie universitaire, par une bonne connaissance des espaces (bibliothèques, Laboratoires, espaces TIC, ...), et des voies et moyens permettant de bien les utiliser ;
- Les suivre dans leur parcours pédagogique par une meilleure prise en charge de leurs insuffisances éventuelles (cours de soutien, ... ) ;
- Les soutenir à la recherche bibliographique et des techniques multimédias.
- Les écouter dans leurs problèmes sociaux et les aider si c'est possible à leur résolution.
- Les soutenir pour l'acquisition des méthodes de travail nécessaires à leur réussite.

Nous savons que La réforme LMD recommande une plus grande participation de l'étudiant à sa formation en diminuant le volume de travail présentiel et en augmentant la part de son travail personnel. Pour cela, il faut prévoir :

- salles de travail pour l'élaboration de comptes rendus, d'exposés, ...
- bibliothèque
- salle de calcul et connexion Internet

Aussi bien au niveau des campus qu'au niveau des résidences universitaires.

Chaque tuteur et son équipe doivent établir un emploi du temps de rencontre avec leurs étudiants. »(1)

(1) Ibidem 14 et 15/23



## Le Soutien à l'Insertion Professionnelle :

Des activités peuvent être proposées au bénéfice des étudiants de fin de cycles, dans le but de les aider à mieux appréhender leur devenir professionnel. Ces activités peuvent consister en des cycles (séminaires) de formations sur :

- la réalisation des stages en entreprises, qui doivent constituer une priorité et être correctement encadrés par des tuteurs de stages
- la connaissance de l'entreprise (création et gestion) en associant les partenaires concernés (chambres de commerces, banques, juristes, ANSEJ, ...)
- les techniques d'expression orales et écrites orientées vers les entretiens de recrutement professionnels, rédaction des CV et lettre de présentation, ...
- rencontre avec les professionnels pour connaître le monde du travail

Indiscutablement, la mise en œuvre de ces techniques et démarches ne peut se faire qu'avec le soutien d'un personnel qualifié opérant dans des espaces pédagogiques permettant de développer les nouvelles approches transversales. Il va sans dire que ces dernières constituent pour l'étudiant sa source d'impulsion, d'adaptation et de promotion pour son autonomie.

Ce dispositif s'est développé dans les universités étrangères, France, Belgique, Canada etc. durant la dernière décennie, il a été officialisé, en Algérie par décret exécutif sus cité; (2)

Bref, le tutorat est un dispositif qui est non seulement le fruit de la réflexion d'enseignants à la recherche de solutions pédagogiques pour prévenir l'échec des étudiants en premier cycle mais aussi le produit d'une politique éducative qui a encouragé ces initiatives pour les pérenniser.

L'accompagnement des mémoires professionnels dans les dispositifs de formation est une activité qui nécessite d'importantes interactions.

Il est important de savoir que cette réforme ne se résume pas à une expérience que l'Université Algérienne est en train de tester, mais un processus qui se met en place et qui doit être soutenu par les mesures d'accompagnement appropriées.

(1), (2) Ibidem



Le système LMD tel qu'il est pratiqué en Algérie, devrait élaborer un cadre qui permette de privilégier l'encadrement et le soutien, l'accompagnement et le suivi pédagogique pour faciliter notamment l'intégration de l'étudiant débutant dans le monde qui lui est nouveau.

Le tutorat, tel qu'il est pratiqué dans de nombreuses universités dans le monde et particulièrement en Algérie, a-t-il fait l'objet d'une évaluation sérieuse ?

A notre sens, il serait important, tout d'abord de connaître les missions qui lui sont légitimement dévolues. et qui sont clairement énoncées dans le décret exécutif, **n°09/03 dans son Art. 2. (N°09-03/01/2009)** : qui constitue une des clés de la réussite de l'étudiant dans le premier cycle :

« Le tutorat est une mission de suivi et d'accompagnement permanents de l'étudiant afin de faciliter son intégration dans la vie universitaire et son accès aux informations sur le monde du travail.

A ce titre, la mission de tutorat revêt plusieurs aspects, notamment :

L'aspect informatif et administratif qui prend la forme d'accueil, d'orientation et de médiation ;

L'aspect pédagogique qui prend la forme d'accompagnement à l'apprentissage, l'organisation du travail personnel de l'étudiant et d'aide à la construction de son parcours de formation ;

L'aspect méthodologique qui prend la forme d'initiation aux méthodes de travail universitaire à titre individuel et en groupe ;

L'aspect technique qui prend la forme de conseils pour l'utilisation des outils et supports pédagogiques ;(1)

L'aspect psychologique qui prend la forme de stimulation de l'étudiant et de sa motivation à poursuivre son parcours de formation ;

L'aspect professionnel qui prend la forme d'aide de l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel. A ce titre la mission du tutorat revêt plusieurs aspects (aspects : informatif, administratif, méthodologique, technique, psychologique, professionnel et pédagogique

(1) Journal officiel de la République Algérienne N°01: décret exécutif n°09-03 du 30/01/2009 précisant la mission de tutorat et fixant les modalités de sa mise en œuvre, Fait à Alger, le 6 Moharram1430, correspondant au 03/01/2009.





A cet effet, on pourra y trouver les informations suivantes :

- Informations d'orientation : par exemple, un étudiant en première année LMD tronc commun désire recueillir des informations relatives aux spécialités proposées en deuxième année.
- Informations d'accompagnement à l'apprentissage : par exemple, un étudiant n'a pas bien compris un sujet dans le cours, il s'adresse à son enseignant pour davantage d'explications.
- Informations sur l'organisation du travail : par exemple, un étudiant veut savoir comment organiser son exposé, son T.P, ou son mémoire.
- Informations sur l'utilisation des outils et supports pédagogiques : des supports de cours et des exercices. (1)

### **Caractéristiques et fonctions de L'accompagnement :**

« D'un point de vue strictement sémantique, accompagner c'est se joindre à quelqu'un pour se rendre où il va en même temps que lui. » (Paul, 2004) .Paul ne se contente heureusement pas de cette définition et nous propose quelques précisions.

« La relation d'accompagnement est ainsi définie par un ensemble de caractéristiques propres :

- 1) Elle est asymétrique : elle met en présence au moins deux personnes "d'inégales puissances",
- 2) contractualisée : elle associe ces personnes sur la base d'une visée commune, le contrat étant l'opération par laquelle une disparité de forme est compensée par une parité de fond,
- 3) elle est circonstancielle : la relation d'accompagnement est due à un contexte, à une situation ou à la traversée d'une période particulière, en conséquence, elle est :
- 4) temporaire : elle ne dure qu'un temps (elle a un début et une fin),
- 5) elle est enfin co-mobilisatrice : puisqu'elle implique de s'inscrire, l'un et l'autre, dans un mouvement. (2)

(1)Ibidem

(2) Macla P, p 308 – 309, Op cité p 80



**L'accompagnement** selon A.Harzallah et Baddari est un processus d'encadrement ou de guidage des étudiants dès leur rentrée à l'université. Il prend diverses formes : (1)

- **L'accompagnement des étudiants en stages :**

Le stage a plusieurs qualités. Il permet à l'étudiant de prendre conscience des réalités de l'entreprise et de développer les capacités relationnelles et professionnelles .

La recherche de stage pourra se faire par l'implication directe de l'enseignant grâce à des contacts avec les entreprises et administrations publiques.

- **L'accompagnement des étudiants en difficultés :** Ceci nécessite le déploiement de tuteurs qui repèrent les étudiants en difficultés, dialoguent avec eux, les aident à s'organiser et à organiser leur travail .Il sera signalé à un tuteur par l'enseignant de TD ou de TP les difficultés rencontrées par tel ou tel étudiant grâce aux résultats des contrôles continus réguliers.

- **L'accompagnement par des méthodes pédagogiques adaptées :** L'accompagnement se fait au plan pédagogique par un enseignant tuteur ou un étudiant en fin de cycle. Il doit structurer une réflexion autour des métiers auxquels il prétend. L'utilisation des TICE et les salles ressources est largement encouragée (2)

### Les Types et fonctions du Tutorat

Il existe une diversité de tutorat du point de vue de sa forme, les acteurs jouant le rôle du tuteur dans le cadre d'une activité d'apprentissage quelle qu'elle soit, pouvant être aussi bien un tuteur humain (un enseignant ou un apprenant) qu'un dispositif informatique. Autrement dit, le tutorat peut s'appuyer sur un ensemble de ressources humaines et technologiques .Le tutorat ne se réduit pas non plus à des interventions unilatérales entre tuteur et apprenants mais peut-être l'occasion d'échanges entre apprenants avec une participation éventuelle du tuteur humain .C'est autre manière de dire ceci consiste à définir le tutorat comme toute ressource (humaine/technique) support de l'accompagnement de l'activité d'un apprenant l'accompagnant dans son activité d'apprentissage. (3)

(1), (2) A. Harzallah et K. Baddari, p 33, Op cité, p44

(3) **Un modèle d'organisation du tutorat pour la conception de dispositifs informatiques d'accompagnement des apprenants** par Patricia GOUNON et col : In Site hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/75/37/PDF/Gounon.pdf, du 9mai 2010



### **L'accompagnement méthodologique :**

L'existence et les formes actuelles de cette pédagogie dite de « soutien » ne doivent en aucun cas stopper la réflexion et l'action pour un enseignement universitaire de qualité.

Au sujet de L'accompagnement, Philippe Meirieu et Michel Devaley (2001, p15à 16), exposent certaines réserves des adversaires de ce type d'enseignement ; ceux-ci craignent en effet, que la mise en place de programmes d'accompagnement et, plus généralement, toute proposition concrète d'amélioration partielle du système éducatif soit en réalité « la caution de l'immobilisme de l'institution ». (1)

Ce risque n'est pas à négliger et il faut veiller à faire avancer la réflexion en matière de pédagogie universitaire, pour améliorer les initiatives existantes et, à terme, pour les intégrer véritablement au système plutôt que les juxtaposer à la formation.

Il existe en pratique plusieurs types d'encadrement par tutorat ; trois, sont, cependant les plus fréquemment utilisés. Les trois principaux types d'encadrement par tutorat sont l'encadrement par contrat, l'encadrement par supervision personnalisée et l'encadrement par projet.

1. **L'encadrement par contrat** dans lequel les objectifs généraux du stage sont définis à l'avance ainsi que le champ de stage et les rencontres.

2. **L'encadrement par projet** apprenant dans lequel il s'agit le plus souvent d'un projet local que l'étudiant a à évaluer ou à documenter. Les objectifs du projet et le contenu d'apprentissage sont définis par le stagiaire selon ses intérêts. Ce dernier fait approuver son projet par son tuteur qui supervise sa réalisation.

3. **L'encadrement par supervision** personnalisée du stagiaire : l'étudiant est beaucoup plus encadré pédagogiquement que dans les deux formules précédentes. Les objectifs de stages, par exemple, sont définis de façon très précise et établissent clairement les compétences à atteindre.

(1)POLLET (Marie Christine); Pour une Didactique des discours universitaires. Etudes et Systèmes de communication à l'université .Edition : De Boeck Université Libre de Bruxelles ,2001



En pratique ces trois modalités de tutorat sont utilisées de façon complémentaire pour provoquer l'intégration et le transfert des apprentissages chez l'étudiant dont on cherche à favoriser le développement de l'autonomie et de la prise de décision, les sens des responsabilités et des méthodes de travail. Par exemple, le stage en Rhumatologie est une combinaison de l'encadrement par contrat et par supervision personnalisée. (1)

### **L'Accompagnement socio constructiviste**

Selon Lafortune et al (2001 p 53) « Il s'agit bien d'aider les apprenants à activer leurs connaissances antérieures, à établir des liens avec les nouvelles connaissances et à transférer le fruit de leur apprentissage en situation réelle. Ce qui présuppose une interaction entre la personne accompagnatrice et celle qui est accompagnée. » (2)

L'aide à la maîtrise des méthodes de travail et des techniques nouvelles d'information et de communication est nécessaire pour favoriser l'autonomie de l'étudiant et partant sa réussite ...

Depuis la mise en place du LMD en 2004/ 2005, l'Université de Constantine doit avoir logiquement mis en place des dispositifs d'aide aux étudiants en difficultés scolaires ((Tutorat, remises à niveaux,...) Pourtant, le tutorat s'est largement développé dans les universités du monde.

Le tutorat d'accueil et d'intégration des nouveaux étudiants doit être organisé à la rentrée universitaire pour s'initier à l'usage de la bibliothèque, la recherche documentaire électronique etc.

La mise en place du tutorat s'inscrit dans le cadre de cette lutte. (Voir J.O p 89).

A cet effet, Le système LMD prévoit dans ses programmes, des innovations pédagogiques réelles en matière de soutien (tutorat) : Les étudiants doivent être accompagnés tout au long de leur formation dans leur cheminement vers la vie professionnelle grâce, notamment à la mise en place d'un parcours d'accompagnement.

(1), (2) LAFORTUNE (L) et DEADELIN ©(2001) ; Accompagnement socioconstructiviste pour s'approprier une réforme en éducation ; PU Québec, p 53



**Le Tutorat : Ses objectifs :** Le tutorat est l'une des innovations apportées par le LMD. Il permet à l'étudiant d'avoir un interlocuteur permanent qui l'aide, l'oriente et l'accompagne dans ses études. Ce n'est pas une tâche subsidiaire. La reconnaissance et la mise en œuvre effective de cette tâche pérennisent le système.

Le système LMD a élaboré un cadre où sont privilégiés le contact et le suivi pour faciliter l'intégration de l'étudiant dans le monde qui lui est nouveau.

L'accueil et l'accompagnement constituent selon A. Harzallah et K. Baddari, les facteurs clés de ce dispositif. Ainsi, chaque étudiant doit bénéficier tout au long de son parcours d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement et de soutien. L'objectif vise de façon spécifique à ;

- Faciliter l'orientation de l'étudiant
- Assurer la cohérence pédagogique de son parcours
- Favoriser la réussite de son projet de formation (1)

Le tutorat est un espace de dialogue entre étudiants ou entre étudiants et enseignants où est apportée une réponse appropriée et personnalisée sur divers sujets tels que :

- L'aide à l'intégration dans un nouvel environnement
- L'aide à l'organisation du travail personnel
- L'aide à la maîtrise de méthodes de travail spécifiques
- Une première approche en matière d'orientation
- Une prédéfinition d'un projet professionnel.

C'est surtout les étudiants du premier palier qui ont plus besoin de tutorat. Pour le premier palier nous pouvons distinguer trois niveaux raisons et finalités de l'accompagnement différent selon les moments d'intervention. Ainsi on peut distinguer selon M. Frenay.

- **accompagnement préventif** : il vise à installer préventivement chez l'étudiant une série d'habiletés estimées nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur ;

(1) ) A.HERZALLAH(K) et K. BADDARI(K), p34, op cité p 44



- **accompagnement remédial** : dans ce cas, il s'agit de réagir à des lacunes constatées à la suite des premières interrogations, des premiers examens ;

- **accompagnement formatif** : l'objectif visé est dans cette optique d'accompagner les étudiants dans leurs apprentissages et ce, de manière à développer des compétences que l'on juge parties intégrantes de leur formation. (1)

**Le Tuteur** doit accompagner l'étudiant dans sa formation et guider ses premiers pas en permettant un degré important d'individualisation et de personnalisation de l'enseignement et de la formation. La responsabilisation de « l'apprenant tutoré » revêt une importance majeure, passant de l'aspect très théorique de l'enseignement à la recherche de la performance de l'apprentissage personnalisé. L'objectif primordial de l'accompagnement consiste à améliorer la lisibilité des missions d'accueil et d'information, au travers de la présentation des offres de formation, de l'orientation, des réflexions sur les passerelles, bref, de l'accompagnement de l'étudiant jusqu'à son insertion professionnelle.

Harmoniser la qualité de l'accueil, de l'information et de l'orientation de l'étudiant tout au long de son cursus est un atout considérable à tout étudiant pouvant obtenir des informations sur l'offre de formation de l'établissement mais aussi des conseils personnalisés pour faciliter l'élaboration d'un parcours de formation adapté à son projet personnel.

L'organisation réelle et efficace de cet accompagnement personnalisé va permettre le suivi régulier des étudiants, leur soutien et leur apprentissage à être plus autonomes de leur parcours de formation jusqu'à leur insertion professionnelle.

Cet engagement tributaire d'un dispositif multiforme doit être assuré par des équipes de formation du point de vue : accueil, information et d'orientation, soutien et d'accompagnement constituant ainsi les facteurs clés de ce dispositif. (2)

(1), (2) « Accompagner les étudiants » in : M. Frenay, B.Noël, Ph. Parmenier, M. Romainville, « L'étudiant apprenant », Paris-Bruxelles, De Boeck, 1998, p 4



## Les différentes modalités de l'accompagnement ou Tutorat:

L'hétérogénéité multicritères des étudiants nous interpelle directement sur les modalités d'accompagnement à développer, notamment dans le cadre du LMD.

C'est dans le propos de Maéla Paul, que nous nous sommes le plus retrouvés et c'est celle-ci que nous avons utilisée pour étayer notre concept de l'accompagnement. Elle nous apprend en premier lieu que la notion d'accompagnement se révèle en fait issue des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain pour répondre à la préoccupation d'un public désaffilié, désorienté, censé être autonome ou capable de le devenir et l'injonction de performance, d'excellence et d'efficacité toujours plus grande d'une classe dirigeante.

Le secteur des pratiques sociales est depuis longtemps concerné par la notion d'accompagnement. Mais, elle est dans un premier temps associée à l'informel de la pratique professionnelle : elle s'exerce, en filigrane, transversalement aux autres activités professionnelles.

Fustier (1993, p 16) clarifie tout d'abord que la notion d'accompagnement paraît dans les rencontres informelles qui « scandent » les prises en charge d'enfants en difficultés dans les institutions d'accueil. Pour lui, « l'accompagnement y constitue ce qu'il appelle les « Zones institutionnelles d'étayage », des espaces –temps consacrés aux rites de la vie quotidienne (repas, levers, couchers...) qui sont l'occasion d'échanges, de soins, d'attentions, dans le prolongement symbolique de la mère nourricière.

La montée en puissance des pratiques d'accompagnement au cours des années 90, une prolifération de pratiques dites d'accompagnement a vu le jour : counseling , coaching , sponsoring, mentoring , côtoient , tutorat , conseil parrainage , ou compagnonnage.

Si l'accompagnement renvoie à un nouveau paradigme, s'il confère des compétences communes à ceux qui le maîtrisent, comment entreprendre son déchiffrement au travers cette multiplicité ?

Doit-on recourir à des formes qui transcendent la diversité Kaléidoscopique de l'objet d'étude ?



Pour desserrer ce maillage, il est nécessaire d'explorer la pluralité sous laquelle se manifeste l'accompagnement. »(1)

Le plus important est celui de la diversité des formes d'accompagnement :

Qu'entendons-nous pas accompagnement des lors que chaque pratique change selon les objectifs, le public ou le style du professionnel ?

Quels liens peut-on identifier entre les différentes formes précitées d'accompagnement ?

La montée en puissance des pratiques d'accompagnement en cours des années 90, s'accompagne de leur diversification

- En revanche, quand on parle d'accompagnement de quoi est-il question ? d'où vient l'idée d'accompagnement ? Dans quel contexte peut-en trouver les prémisses ?

- A cette problématique, nous ne pouvons pas inventorier tous les travaux théoriques sur la question de l'accompagnement, mais nous devons nous limiter à la relation pédagogique qu'il peut induire dans un rapport, apprenant / enseignant (Tuteur) comme « facilitateur d'apprentissage »

### **Le Tutorat :**

Maela considère dans son usage en France que le tutorat est une fonction de l'entreprise.

La fonction de tuteur comme encadrement du stagiaire dans son parcours au sein de l'entreprise.

Le tutorat, selon elle, se trouve à la croisée de deux logiques, productives et éducatives.

Par contre dans le système anglais, le tutoring est intégré au système éducatif et évolue entre le monitoring et le mentoring (tuteur)

Puisque la résurgence du tutorat est liée à l'articulation entre formation / travail, c'est là que réside la mission du tuteur. Le tutorat peut donc être défini à partir de cette double dimension comme une relation d'aide entre deux personnes pour l'acquisition des savoir-faire et l'intégration dans le travail, a-t-elle précisé encore ? (2)

(1) Maela,Paul, p 7, op cité p 79

(2) ibidem, p 36





**Le compagnonnage** : c'est le fait de se regrouper entre gens d'un même métier constituant des confréries ou fraternités ayant pour vocation la transmission des gestes du métier et l'entraide sociale.

L'accompagnement provient selon elle (id, p 44) du compagnonnage, modèle emprunté de la formation professionnelle. et qui renvoie à un apprentissage par cooptation (maitre et compagnon cheminent ensemble « à coté » l'un de l'autre, l'apprenti imite le maitre pour acquérir le savoir-faire indispensable au métier choisi, puis le compagnon crée « son » œuvre originale, fruit de sa démarche propre, œuvre qui dépasse bien souvent celle du maitre » (1)

**Le Counselling** : C'est une idée de conseil, déliée de conseiller, demander conseil et tenir conseil.

Il apparait successivement avec le sens de « guider « quelqu'un dans sa conduite.

Anglicisme contenant l'idée de résolution, plan, mesure, dessein, projet.

Malgré ses origines anglaises, ce terme a acquis en français un sens plus spécialisé désignant l'intervention d'un conseiller alors qu'en anglais, il désigne « toute communication d'écoute entre deux individus » a-t-elle précisé P.Maela (2)

### **Le Sponsoring**

Aujourd'hui, il est à la fois utilisé comme autrefois *mécène* dans la fonction de soutenir une entreprise (artistique pour le mécène, sportive pour le sponsor) ou une personne par un appui moral et/ou un moyen financier - et comme fonction de médiation : celle-ci prévaut dans l'idée du parrainage mis en place ces dernières années, consistant à "accompagner des jeunes dépourvus de réseau personnel de relation avec les milieux professionnels, dans leur recherche d'emploi".

### **Le Mentorat**

Selon P.Maela l'exploration de cette relation est due principalement aux travaux de HOUDE(1996), ce qui caractérise le Mentor, c'est de n'être ni enseignant, ni thérapeute, ni tuteur, mais de devoir être un peu tout ça à la fois : Parrain, initiateur, conseiller. (3)

(1) ibidem p. 48

(2) ibidem p 34

(3) Ibidem, p. 16



**Son rôle** est de se tenir auprès d'un jeune afin de faciliter son processus d'individualisation à l'occasion de l'entrée dans la vie professionnelle(ou de tout moment charnière de la transformation personnelle et professionnelle.

Elle affirme également que Houde identifie douze fonctions pour ce rôle de mentor qui consiste à se tenir auprès d'un jeune afin de faciliter son processus d'individualisation, à l'occasion par exemple de l'entrée dans la vie professionnelle (ou tout autre moment charnière de la transformation personnelle ou professionnelle) »

Ce qui caractérise le mentorat, rajoute HOUDE est de se constituer nettement dans l'intergénérationnel. (1)

### **Le Coaching :**

Développé depuis plus de 30 ans dans le monde sportif, son introduction dans les entreprises date d'une dizaine d'années.

Il s'impose aux USA et au Canada comme outil du gestionnaire.

Il a non seulement pour fonction de développer les compétences et le potentiel de l'organisation, soutient Maella( mais également de contribuer à former le manager coach qui sera, à son tour « catalyseur », » donneur de souffle » ou encore « accoucheur de talents « ou « développeur de talents », a-t-elle précisé Maella (2)

Le Robert dans son édition 2009, définit le Coach comme « une personne chargée de l'entraînement d'une équipe ou d'un sportif.

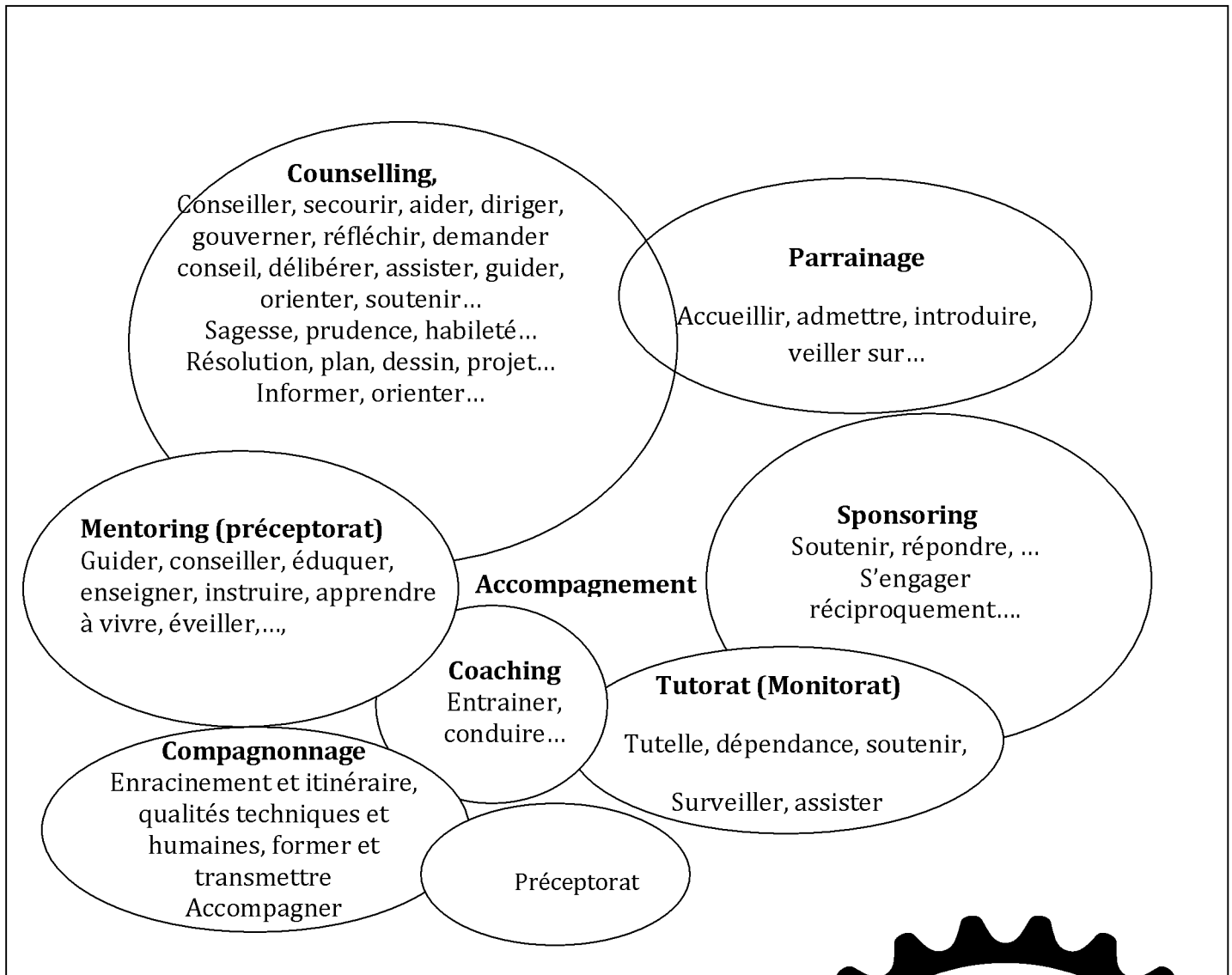
Le Coaching ; c'est l'accompagnement d'une personne ou d'équipes pour le développement de leurs potentiels et de leurs savoir-faire dans le cadre d'objectifs professionnels (Il décrit une relation d'aide dans un contexte professionnel, c'est aussi un engagement à trouver sa propre solution dans une dynamique de croissance personnelle.

(1) Ibidem, p.17

(2) Ibidem, p23



**Le préceptorat** désigne « une situation d'enseignement où l'enseignant et le dispositif technique permettent et aident l'élève dans l'exploration libre de la résolution de problème et notamment pour le guider d'après une solution connue a priori » (1)



A cet endroit, les pratiques présentent des configurations fluctuantes : le coaching et l'idée d'entraînement, le counselling et l'idée de conseil, le tutorat et l'apprentissage ou la socialisation (aujourd'hui le tuteur a davantage un rôle de facilitateur), le mentoring et l'idée d'éducation (venant

(1) Patricia GOUNON et col, Op cité p 91.



des USA, « le mentor fait partie de ces figures d'accompagnement qui se justifient par le fait qu'un individu ne peut se développer par le seul contact avec des pairs : il a besoin d'être au contact avec les aînés » (Maella, 2002, p. 48), le compagnonnage et l'idée de transmission, le sponsoring et l'idée de parrainage, la médiation (l'instauration d'un « tiers formant » : les expériences d'autoformation, les pratiques de remédiation cognitive). L'une des questions qui se pose ici est alors de mieux comprendre comment se réalise le développement professionnel dans l'acte d'accompagnement...

Ces dispositifs dits d' « accompagnement » semblent de plus en plus présents aujourd'hui et fortement associés aux démarches de professionnalisation : ils peuvent être proposés dans le cadre de formations par alternance (il s'agit alors du tutorat, par exemple) ou dans le cadre de parcours d'insertion (on parle alors souvent de parrainage). Ils ont bien souvent pour fonction première l'aide à la mise en situation de travail, de manière à augmenter l'efficacité de celle-ci. Selon Boutinet. (1)

Cette pluralité des formes d'accompagnement constitue donc une nébuleuse, des similitudes et des différences légères, créent des décalages et elles « font système ». Elles sont à la fois semblables sur bien des points tout en se distinguant les unes des autres : à-t-elle si bien expliqué P. Maella, cependant, elles s'établissent à la jonction de plusieurs logiques : relation d'aide, d'apprentissage ou de formation, de socialisation. (2)

L'objectif rappelle-t-elle Maella consiste à travailler le rapport de la personne à une situation donnée en terme de problème et de solution, de plan d'actions, dans une perspective incluant ses différents champs d'intervention.

### **Les sept dimensions sur lesquelles les actions d'accompagnement s'articulent (3)**

- la population visée par l'accompagnement,
- le moment où les actions se déploient,
- la position institutionnelle de ceux qui accompagnent l'étudiant,

(1)Maella (Paul) (1999,) L'Accompagnement : une posture professionnelle spécifique Edition : L'Harmattan, France p 7

(2) ibidem, p 50

(3): In Site : [www.fsagx.ac.be/ph/AdAPTE/AdAPTE.../Texte00.pdf](http://www.fsagx.ac.be/ph/AdAPTE/AdAPTE.../Texte00.pdf), consulté le 22 mars 2010



- l'objet sur lequel porte l'accompagnement,
- la fonction de l'accompagnement,
- les moyens utilisés pour l'accompagnement
- le lieu où les actions sont déployées.

C'est au sein de la problématique de promotion de l'accompagnement pédagogique des étudiants que se situe la démarche d'élaboration d'une grille visant à caractériser les actions d'accompagnement pédagogique dans l'enseignement supérieur. Cette grille est construite sur sept clés correspondant chacune à une question relative à une dimension particulière de l'action, questions révélées initialement à travers la synthèse de travaux existants ou définies par un apport original puis soumises à la critique par l'utilisation de la grille pour analyser les pratiques institution par institution à travers les interrogations suivantes : Pourquoi ? Quand ? Par Qui ? Sur quoi ? Pourquoi ? Avec Quoi ? Où ?

Diverses formes d'encadrement pédagogiques sont observées. Nous n'évoquerons ici que les modalités selon lesquelles les universités tentent, sans remettre en cause fondamentalement l'organisation générale de la formation, d'aider les étudiants dans leur travail personnel.

Les formules d'accompagnement pédagogique mises en place par les universités se différencient selon trois critères principaux : le type de personnel qui accompagne l'étudiant, l'objet sur lequel porte cet accompagnement et la fonction de ce dernier.

### **Le profil du tuteur**

Tout tuteur qualifié est supposé avoir un certificat attestant ses compétences en tutorat qui lui permet de maîtriser ses étudiants en les éclairant sur tout ce qui a trait à leur formation et en les guidant sérieusement dans leur apprentissage. Son rôle doit radicalement changé depuis l'avènement du LMD qui a apporté des changements en prônant la pédagogie active privilégiant la démarche didactique de l'enseignant qui vise à rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages. Dans ce contexte, le tuteur joue un rôle principal à côté de l'enseignant et de l'apprenant. (1)



Selon les psychologues, les compétences du tuteur sont relativement nombreuses. Celles-ci peuvent se regrouper selon les catégories suivantes :

- 1- compétences pédagogiques ;
- 2- compétences disciplinaires ;
- 3- compétences techniques ;
- 4- compétences relationnelles.

**Les compétences pédagogiques** : Elles renvoient aux connaissances et savoir-faire du tuteur. Elles facilitent l'autonomie des apprenants et d'encourager la posture métacognitive.

**Les compétences disciplinaires** : Elles permettent de fournir des informations ou d'indiquer des ressources complémentaires aux ressources d'enseignement du dispositif, de corriger et de rétroagir aux productions des apprenants...

**Les compétences techniques** : Elles se développent en fonction des technologies constitutives de l'environnement de formation. Il doit en profiter en apprenant toutes les techniques y afférentes. Il doit précisément identifier ce qu'il connaît et ce qu'il ne connaît pas sur le plan technique afin de pouvoir soit répondre rapidement à l'apprenant soit rediriger celui-ci vers une personne compétente.

**Les compétences relationnelles** : Elles traduisent le savoir-faire comportemental du tuteur, sa capacité de négociation et de résolution des conflits tant avec un individu qu'au sein d'un groupe, sa prédisposition à l'écoute et à l'empathie, à sa maîtrise des processus. (2)

### **Les tâches du tuteur**

Le rôle du tuteur consiste à prendre sérieusement en main le groupe qu'il lui est confié, tout en prenant en considération les difficultés de chaque étudiant tout en informant l'équipe de formation sur toutes les démarches sérieuses en les accompagnant dans leur développement personnel, académique et social. Ses tâches principales sont :

(1), (2) La réforme LMD guide du tuteur, p16/23, Op cité p 86



- Identifier les étudiants en difficulté, soit d'intégration dans la vie estudiantine, soit pédagogique

- Orienter les étudiants selon leurs demandes, le cas échéant selon leurs difficultés

- Faciliter les communications entre étudiants et enseignants, en organisant des séances de prise de contact et de présentation au début de chaque semestre entre enseignants et étudiants

- Faciliter les communications Etudiants- Etudiants

- Mettre en œuvre avec les enseignants les moyens nécessaires (questionnaire, forum, chat,...)

afin d'identifier le niveau de besoin de l'accompagnement pédagogique. (1)

Selon Le Brun. Le tuteur pose des questions qui ouvrent et soutiennent l'exploitation de la situation ou du problème présenté. (2)

Il aide les étudiants à se mémoriser des circonstances antérieures.

Il contribue au pilotage de la démarche de manière à préciser et à délimiter au mieux les objectifs du groupe.

Il encourage la profondeur de l'explication, il relancera les étudiants à approfondir les solutions proposées, à développer leurs sens critique.

Le tuteur peut consacrer du temps à la considération et à l'évaluation de la (ou des) démarches (s) entreprise(s).

Ce temps est important pour l'apprentissage.

A côté des caractéristiques cognitives, il peut aussi assurer les caractéristiques sociales liées à la qualité des échanges et à l'atmosphère du groupe (climat chaleureux, de confiance, adaptation des rapports au niveau du groupe.) (3)

(1) Ibidem p 15/23\_16/23

(2) LE BRUN (M), Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre. Quelle place pour les TIC dans l'éducation ? Préface de J-M De Ketel Edition De Boeck , 2<sup>ème</sup> édition Bruxelles 2007, p 137

(3) Ibidem, p139-141



La question qui se pose alors est celle qui permet d'identifier les mécanismes qui aident à la concrétisation de ces principes. Le tutorat est une démarche d'apprentissage ; il est formateur pour l'étudiant car il lui permet de transmettre ses savoirs et ses savoir-faire tout en les approfondissant et en les consolidant. L'étudiant novice reçoit une aide de l'étudiant expert mais les échanges ne sont jamais unidirectionnels ; le tutorat est aussi une aide pour l'enseignant qui ne peut répondre, en temps réel à tous les questionnements, qui a ainsi l'opportunité d'observer les étudiants au travail, d'évaluer leurs compétences et de favoriser une démarche d'auto-évaluation.. (1)

Cette forme d'accompagnement pédagogique est-elle une mesure concrète et adaptée à ces objectifs prioritaires ?

Permettrait- elle aux étudiants de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles depuis la mise en place de ce système LMD dans l'enseignement supérieur ?

(1) La réforme LMD, Guide du tuteur, p 13/23, Op cité p.86





## Les technologies de l'information et de la communication :

### Introduction sur les TIC

Pour délimiter l'univers des technologies de l'information et de la communication (TIC), nous nous attardons à chacun des concepts qui composent cette expression en nous focalisant sur « technologie » et « information », Les termes évoluent avec le temps .Nous nous contentons de résumer succinctement les deux premiers concepts (technologies et information) qui nous semblent primordiaux afin de mieux ancrer l'information dans le processus : enseigner/apprendre.

**Le Concept d'information :** Ce n'est qu'au moment de l'émergence de la science du traitement de l'information dans les années 1950 que le terme « information » a pris le sens qu'on lui donne ici : « éléments ou système pouvant être transmis par un signal ou combinaison de signaux appartenant à un répertoire fini » (Robert, 2000 p 1315).

**Par information,** (Paquette) entend « toutes les données extérieures aux personnes, communiquées oralement par d'autres ou médiatisées dans des matériels divers numériques, imprimés ou analogiques.

**Par connaissance,** clarifie –t-il que c'est le résultat de toute construction mentale effectuée par une personne à partir d'informations ou d'autres stimuli. Et que l'apprentissage par un individu consiste à transformer des informations en connaissances au moyen d'activités formelles ou informelles qui empruntent une nécessité de formes ou de supports. »(1)

L'information et le savoir substituent de plus en plus le capital en tant que principal créateur des richesses dans la nouvelle économie établie sur la technologie et le savoir. Les percées technologiques du XXe siècle ont mué la majeure partie du travail, locomotive de richesses, d'une base « physique » à une base « connaissance ». Technologie et savoir devenant ainsi, grâce à des laboratoires équipés et à des centres de recherche multidisciplinaires, les facteurs explicatifs de production.

(1) PAQUETE Gilbert ; Modélisation des connaissances et des compétences, pour concevoir et apprendre. Montréal, décembre 2001, p.3, in site : [www.liecf.teluq.quebec.ca/.../modélisation/introduction\\_livre2.doc](http://www.liecf.teluq.quebec.ca/.../modélisation/introduction_livre2.doc), consulté le 20 mai 2010



**Le monde contemporain** connaît une explosion de sources d'information, et une diversification de ses moyens. Parmi les aspects positifs de la mondialisation, la possibilité de s'acquérir l'information et les connaissances sans limites.

La collecte de l'information est facilitée par le recours à la culture informationnelle, qui est la capacité de s'acquérir l'information voulue, par le biais des moyens technologiques et informatiques. D'après Jeanneney (2005), le but de l'éducation informelle, est de "donner aux enfants les outils intellectuels qui leur permettront de maîtriser la toile, leur apprendront à apprendre et non à ingurgiter des informations éparses et non validées"

Comme le soulignent Shapiro et Hughes (1996) cité par B. Ghiat: « ... la culture informationnelle devrait... être conçue... comme un nouvel art libéral comprenant aussi bien l'utilisation des ordinateurs et l'accès à l'information qu'une réflexion critique sur la nature de l'information elle-même, son infrastructure technique, de même que son impact et son contexte social, culturel et même philosophique »(1).

Avec l'accroissement galopant de l'information et ses technologies, on n'a plus besoin d'apprendre des connaissances par cœur comme avant. On a plutôt besoin de maîtriser les compétences nécessaires pour utiliser avec efficacité l'outil informatique et technologique pour accéder à l'information voulue.

La vitesse et la dynamique de production de connaissances, et la nécessité d'un apprentissage autonome et continu, sont désormais les caractéristiques de l'éducation du XXI<sup>e</sup> siècle. La maîtrise de la culture informationnelle est désormais, une réponse au défi de la société de la connaissance (2)

L'information et la connaissance sont devenues accessibles, mais il faut savoir comment les obtenir.

Le succès de l'université est subordonné à un environnement sain et bien développé, qui peut l'aider à accomplir ses missions.

(1), (2) Boufeldja GHIAT ; Contraintes d'application de la culture informationnelle dans l'université algérienne. Colloque international «L'Education à la culture informationnelle ».les 16-17-18 octobre 2008 Lille



Cela implique les composants de l'activité éducative de l'université, c'est-à-dire, l'enseignant, l'étudiant, la bibliothèque et les moyens informatiques.

« Si une bonne partie des enseignants, n'utilisent pas la bibliothèque régulièrement, et ne savent pas utiliser l'Internet pour leurs recherches, et ne maîtrisent pas l'outil informatique, (surtout dans les sciences humaines et sociales), ne peuvent pas utiliser le « power point » dans leurs conférences, ne peuvent pas exploiter la technologie informatique dans leurs activités pédagogiques, sont contraints de résister à tout changement dans les pratiques éducatives. Le pire est que les responsables hiérarchiques, au niveau de l'université, et même au ministère de l'enseignement supérieur, font peu pour changer cette réalité. »

Tout cela a des retombées sur les pratiques pédagogiques et didactiques, ainsi que sur la qualité de l'enseignement, et le rôle des étudiants dans l'action d'apprentissage. (1)

L'adoption de nouvelles pratiques nécessite du temps, pour que les étudiants parviennent à changer leurs attitudes et pratiques éducatives.

- En plus, l'étudiant doit acquérir des compétences méthodologiques et intellectuelles nécessaires. Selon la Déclaration de Prague publiée à la réunion internationale d'experts en culture informationnelle en 2003, l'étudiant doit avoir: « la connaissance de ses propres intérêts et besoins en information, et la capacité de déterminer, trouver, évaluer, organiser, ainsi que créer, utiliser et communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions ou résoudre des problèmes »(2)

L'université doit répondre à ces nouveaux besoins, et compétences, qui sont préalables à la participation effective à la société de l'information.

Le plus capital est que l'université algérienne ne doit pas échouer à procurer ces compétences aux étudiants, ce qui risquerait de rendre difficile l'application de pratiques de culture informationnelles.

(1), (2) Ibidem



Les compétences informationnelles acquises lors d'une formation à la recherche documentaire font partie de ces concepts et opérateurs transversaux. Edgar Morin situe idéalement cet apprentissage dans l'enseignement supérieur, et plus particulièrement au niveau de l'Université. Les travaux d'Alain Coulon vont également dans ce sens. Par le biais de différentes études, il met en avant la nécessité pour l'étudiant de développer un certain nombre d'habiletés proprement universitaires, pour devenir réellement étudiant dans les faits.

Le modèle le plus élaboré qui confère plus de crédit à l'information peut se situer dans une approche cognitive de la découverte et de la créativité, c'est celui de J,P,Gilford (1977,p16) Qui nous éclaire que « l'intelligence est un ensemble d'habiletés qui nous permettent de traiter plusieurs sortes d'informations de différentes façons »

Il soutient que chacune de ces habiletés comporte trois dimensions : une dimension opération (action), une dimension (contenu) et une dimension Product (résultat)

Guilford identifie son modèle à un modèle de traitement proprement dit de l'information, le contenu à l'information qu'on traite et le Product, au résultat de ce traitement.

L'information est définie ici comme étant tout ce que l'intelligence perçoit et discrimine.

De telles opérations traduisent les divers actes et processus intellectuels du traitement de l'information, c'est-à-dire, ce que fait et accomplit l'intelligence, » affirme-t-il. (1)

Savoir traiter l'information, savoir raisonner, savoir nommer ce que l'on fait et savoir apprendre sont des opérations intellectuelles indispensables pour analyser et résoudre des problèmes, pour concevoir et réaliser des projets, pour formuler et pour inventer ou créer.

G.Le Boterf(1997 p120) affirme que « les capacités cognitives sont mises en œuvre et organisées entre elles par un sujet en interaction avec son environnement. Le sujet peut être considéré comme un système ouvert susceptible d'organiser et de réorganiser ses capacités cognitives en fonction des caractéristiques particulières de l'environnement avec lequel il est en relation » (2)

(1) AMEGAN(Samuel) : Pour une Pédagogie active et créative, 2<sup>ème</sup> Edition, Pu Québec, 1995, 202 pages, p16-17.

(2)Le Boterf (Guy), 1997, De la compétence à la navigation professionnelle, Les éditions d'organisation p 120



L'information est en effet essentielle à la communauté universitaire, à l'image de ce que le sang représente pour le corps.

L'information documentaire qui véhicule des idées, des découvertes et les progrès de la science doit constamment irriguer l'espace universitaire faute de quoi, la recherche et l'enseignement ne peuvent progresser"

Les objectifs poursuivis par la mise en place du LMD contribue à promouvoir l'autonomie des étudiants et leur fournit les méthodes et techniques utiles à la poursuite d'études : préparer une bibliographie ; utiliser une bibliothèque et les nouvelles sources d'information ; prendre des notes, résumer un article ou un ouvrage ; s'initier au travail en groupe [.]».

Former les étudiants à la recherche documentaire, c'est donc donner à ces étudiants les compétences nécessaires à l'autonomie documentaire, non seulement dans la recherche **d'information**, mais également dans l'utilisation et le traitement de celle-ci. Il s'agit de donner aux étudiants les bases logiques, méthodologiques et techniques suffisantes pour leur permettre ensuite de réactualiser autant que nécessaire leurs connaissances.

En effet, dans la perspective de la réforme LMD, l'étudiant est censé être « acteur de sa formation », par le biais notamment de « parcours individualisés » : dit –elle Anne Céline Dubois. (1)

Cette possibilité sera sans doute facilitée par la mise en place, dans les universités, de structures d'information pour le suivi des parcours de formation des étudiants.

### **Les dispositifs stratégiques ,starter du développement informationnel :Les TIC**

Un dispositif consiste selon (Peraya, 1998) en une organisation de moyens au service d'une stratégie, d'une action finalisée, planifiée visant à l'obtention d'un résultat. (2)

(1) Anne Céline Dubois ; LMD ET FORMATION À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE EN BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE : RUPTURES OU CONTINUITÉS janvier 2004 ; Presses de l'ENS sib, 1999. *Les compétences documentaires, le traitement de l'information chez l'étudiant*. Villeurbanne : par DENECKER Claire. , Presses de l'ENS sib, 1999. 208 p. 0

(2) Dispositif de formation par Peraya 1998 in site : [wiki.univ-paris5.fr/.../Dispositif\\_de\\_formation](http://wiki.univ-paris5.fr/.../Dispositif_de_formation), consulté le 22 mai 201



Il répond, en effet, à la définition donnée par le même auteur en 1999 sur cette notion : « Un dispositif est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique enfin, ses modes d'interactions propres. L'économie d'un dispositif – son fonctionnement – déterminée par les intentions, s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives des sujets .

En effet, parmi les nombreux défis que pose la révolution numérique à l'université, il en est qui reste trop souvent oublié ou minoré : celui de la formation des étudiants aux TIC.

L'appropriation massive des TIC, et l'acculturation informatique spontanée des étudiants laissent voir une réalité plus problématique quant à leur utilisation spontanée, sans contraintes.

Les déficits d'une véritable culture de l'information chez les étudiants trouvent en partie ses origines dans l'insuffisance de la formation documentaire dans l'enseignement supérieur.

Pour réussir ou atténuer, du moins l'échec ou le décrochage et afin de soutenir les étudiants en difficultés, leur accompagnement par des tuteurs s'avère l'ordonnance la plus sûre et le remède le plus efficace.

Cette formation par le Tutorat doit passer par l'information qui « constitue un élément crucial de l'amélioration de la réussite des étudiants, les corrélations étant claires entre la pratique documentaire et la réussite d'une part et entre la poursuite d'études et l'usage plus intensif des bibliothèques d'autre part » guidée par les tuteurs « détecteur de l'information adéquate et appropriée aux centres d'intérêts des étudiants dont ils assurent régulièrement le suivi.

Si déficit informationnel il ya, il ne doit pas se creuser davantage dans l'insuffisance ou l'inappropriation des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

Actuellement le monde de l'éducation connaît des changements qui touchent les techniques d'enseignement et influencent probablement les styles d'apprentissage.



Le Système d'Enseignement Supérieur Algérien ne doit pas être exclu de ce mouvement depuis l'instauration du Système LMD dans ses universités, impliquant une transformation majeure aussi bien au niveau de son organisation que de ses programmes d'études.

L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ce Secteur pose le problème de la formation technique et méthodique des différents acteurs qui sont appelés à les utiliser. Outre les compétences professionnelles, se pose le problème des savoirs et savoir faire technologiques qu'il faut posséder, pour intégrer les technologies de l'information et de la communication). (1)

Aussi, et dans l'optique de progresser dans un monde très compétitif, ce processus intégré dans l'enseignement supérieur, doit accompagner ce changement afin de développer des compétences pouvant répondre aux besoins économiques et professionnels.

Les TIC sont devenues des vecteurs de l'échange universel et font fi de l'autarcie que peuvent générer les frontières entre États ou entre communautés. Le monde ouvert que propose la société de l'information ou société de la connaissance (terme utilisé en particulier dans les milieux universitaires, comme une alternative jugée préférable par certains à la notion de « société de l'information ») devient dès lors source d'innovations profondes aussi bien communautaires qu'individuelles. (2)

Manuel CASTELLS<sup>1</sup> (cité par J.J. Maomra BOGUI, 2007) définit cette société de la connaissance comme une société où les conditions de création des connaissances et traitement de l'information ont été en grande partie modifiées par une révolution technologique axée sur le traitement de l'information, la création des connaissances et les technologies de l'information (3)

(1) Intégration des TIC dans le système éducatif marocain par *Lusalusa, S., Lamme, A., Euttebrouk, E., 2000*., in Site : [www.epi.asso.fr/revue/articles/a0906b.htm](http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0906b.htm) consulté le 10 mai 2010

(2) Société de l'information/Société de la connaissance par Sally Burch in Site : [vecam.org/articles/16.htm](http://vecam.org/articles/16.htm) consulté le 11 mai 2010

(3) Maomra BOGUI (Jean-Jacques) ; Intégration et usages des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'Éducation en Afrique : Situation de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire (2003-2005) in thèse : Pour obtenir le titre de DOCTEUR de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 en sciences de l'information et de la communication, présentée et soutenue publiquement le 18 déc. 2007



Elles sont perçues donc comme un vecteur de développement aussi bien individuel que national, sans pour autant être une panacée, car leur implémentation efficace dépend inévitablement de l'usage que l'être humain en fait. Les TIC ne peuvent développer un pays sans l'optimisation de ses ressources humaines par une formation tout au long de la vie, et qui obéit aux standards de l'époque en matière de contenus et de méthodes. Cette exigence apparaît dans le rapport remis par Jacques Delors (1996) à l'UNESCO, au nom de la Commission Internationale sur l'Éducation pour le XXI<sup>ème</sup> Siècle :

Il ne suffit plus que chaque individu accumule au début de sa vie un stock de connaissances où il pourrait ensuite puiser indéfiniment, Il faut qu'il soit en mesure de saisir et d'exploiter d'un bout à l'autre de son existence toutes les occasions de mettre à jour, d'approfondir et enrichir cette connaissance première et s'adapter au monde changeant affirme –t-il B.Maoumra (1)

Un grand nombre d'enseignants demeure sous l'emprise d'un mode transmissif basé principalement sur leur statut de détenteur du savoir, souvent non actualisé, transmis depuis longtemps, parfois avec des contenus et des méthodes non accompagnés de moyens modernes.

### **Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur**

Introduire les Technologies de l'Information et de la Communication dans un dispositif de formation est avant tout une innovation technologique : transmettre le savoir ou communiquer en utilisant les technologies !

Introduire les Technologies de l'Information et de la Communication dans un dispositif de formation est avant tout une innovation pédagogique : les TIC ne sont que des outils au service d'un projet pédagogique. L'innovation se situe au niveau des pratiques pédagogiques. (2)

Le système LMD vient en réponse à des contraintes de mondialisation et de mutations à plusieurs niveaux. Celles-ci ne peuvent être prises en charge sans une nécessaire formation des enseignants à de nouveaux paradigmes d'enseignement. Le meilleur moyen, pour gagner du temps, le LMD étant en cours, est de former aux TICE par les TIC et à distance, et former parallèlement aux concepts

(1) Ibidem

(2) Apprivoiser l'innovation, par B. Charlier, J. Bonamy, M. Saunders in site : [tecfa.unige.ch/.../Charlier,%20B.%20&%20Bonamy,%20Saunders%20\(2002\).pdf](http://tecfa.unige.ch/.../Charlier,%20B.%20&%20Bonamy,%20Saunders%20(2002).pdf), consulté le 16 mai 2010





pédagogiques nouveaux du LMD inspirés des résultats de recherches récentes en psychologie cognitive et en technologies éducatives prônant les méthodes actives d'apprentissage.

Premièrement, nous devons mentionner que cette expression renvoie à un ensemble de *technologies* et préciser lesquelles. Il s'agit de technologies fondées sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel. Certains semblent encore croire que les TIC se limitent à la technologie de l'Internet.

Les TIC incluent tout autant, par exemple, les bornes interactives, les multimédias diffusés sur cédérom, la robotique, la vidéoconférence et la réalité virtuelle. Cela représente un ensemble assez étendu de machines, de logiciels et de services de toutes sortes. (1)

Bref, les nouvelles technologies sont une source de changements importants dans l'univers de l'éducation. L'enseignement et les activités d'apprentissage sont continuellement influencés par le développement de celles-ci. Ces nouveaux outils sont considérés comme une véritable révolution dans le monde universitaire. De plus en plus présent dans ce dernier, il est devenu un enjeu important pour les étudiants. Il serait donc urgent pour cette raison d'amorcer une réflexion à ce sujet.

Après leur apparition toute auréolée de technologie et parée a priori des vertus du progrès, les TICE sont entrées dans l'âge de raison. L'expérience a rapidement mis en cause le mythe d'étudiants placés dans une tête à tête magique avec l'ordinateur, pour accéder en toute autonomie à la Connaissance. Mettre à disposition quantités de ressources ne règle en rien la question de l'apprentissage. La médiation d'enseignants est absolument indispensable ; le regroupement des étudiants est un facteur essentiel de motivation donc de réussite. Les TICE se révèlent facteur d'innovation pédagogique. Permettant la mise à disposition, à distance ou en présentiel, de supports d'apprentissage variés et interactifs, elles ouvrent la voie à des séquences d'activités autonomes de l'étudiant, encadrées ou « tutorées » par les enseignants. C'est un formidable espace de création qui s'ouvre, où enseignants et étudiants ont à imaginer de nouveaux rôles.

(1) Une réflexion sur les fonctions attribuées aux TIC en enseignement universitaire par Josianne Basque, in : Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire Canada, 2005, in Site : [www.ritpu.org/IMG/pdf/ritpu\\_0201\\_basque-2.pdf](http://www.ritpu.org/IMG/pdf/ritpu_0201_basque-2.pdf), consulté le 18 mai 2010.



Les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent-elles être participatives efficacement aux changements pédagogiques dont l'université algérienne a tant besoin aujourd'hui. Depuis la mise en œuvre du système LMD, dans quelles conditions les NTIC peuvent effectivement faciliter l'apprentissage ? Que faut-il mettre dans l'ordinateur et comment s'en servir pour obtenir de bons résultats pédagogiques ?

Autant de questions qui méritent beaucoup de recherches de la part de spécialistes de différentes disciplines aussi bien en sciences humaines que technologiques.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent-elles un levier pour l'innovation dans l'enseignement supérieur et, si oui, à quelles conditions? C'est à cette question que pédagogiques nous tenterons de voir s'il y a un dispositif de formation universitaire scientifique, orienté vers l'usage progressif de supports technologiques au service de l'autonomisation des étudiants et de leur familiarisation aux environnements numériques dans les espaces relatifs au département de psychologie ?

Introduire les TIC pour faire évoluer les pratiques pédagogiques, cela entraîne sûrement des modifications au niveau de l'ensemble du système universitaire.

A l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir de l'université à l'ère du numérique, il est urgent d'analyser les processus permettant de comprendre à quelles conditions ce futur serait possible... voire souhaitable. »(1).

Nous dirons plutôt qu'il ne s'agit plus d'un futur mais du présent car l'ère des NTIC est révolue, et par conséquent, elles ne sont plus nouvelles.

La formation de tous les citoyens est devenue un réel enjeu en ce sens que les TIC sont maintenant présentes dans tous les secteurs d'activité. L'éducation nationale et l'enseignement supérieur n'étaient pas véritablement préparés à cette révolution.

(1) JACQUINOT (Geneviève) et FICHEZ (Elisabeth), L'université et les TIC, Editeur : De Boeck - octobre 2008 (substrat), in Site : <http://universite.deboeck.com/livre/?GCOI=28011100385900&fa=sommaire>, consulté le 20 avril 2010



« L'intégration des technologies numériques dans le milieu universitaire va créer une exigence de remise en cause perpétuelle des connaissances, car on parle désormais de « formation tout au long de la vie ». Les technologies numériques vont également permettre le développement de l'autoformation, favoriser l'accès à de multiples et diverses ressources documentaires tout en entraînant des modifications importantes dans le rapport que les individus et les groupes ont avec le savoir. On peut considérer comme une preuve de notre entrée dans une nouvelle ère qui donne à la formation une position centrale dans le développement des sociétés actuelles, le foisonnement de projets de formation ayant recours aux TIC. » (1)

En effet, l'enseignement supérieur et notamment les institutions universitaires (qui ont en charge la formation des élites des pays) deviennent progressivement grandes consommatrices de ces nouvelles technologies et à travers le monde de nombreux plans en faveur de l'intégration des TIC dans les universités voient le jour.

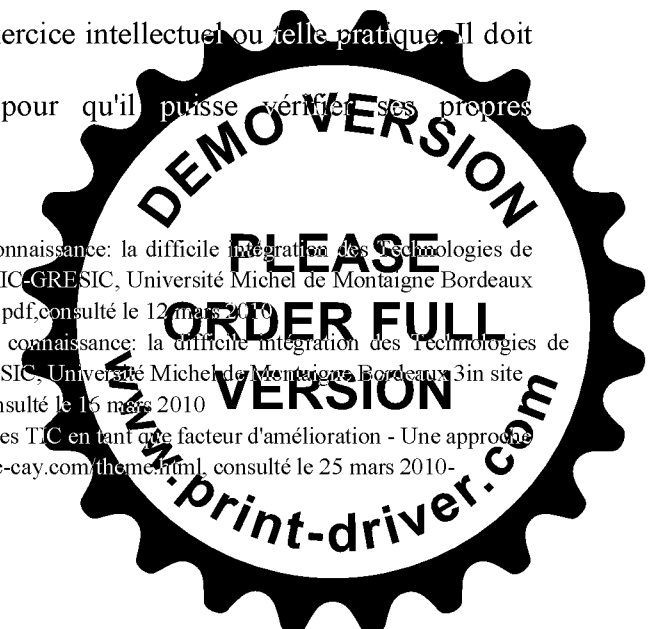
Les institutions universitaires sont ainsi confrontées à un changement de paradigme (Dolence, Norris, 1995) qui leur impose une transformation en profondeur. L'âge industriel peu à peu est en voie d'être substitué à l'âge de l'information. (2)

« Les TIC constituent un nouvel outil qui vient enrichir l'appareillage pédagogique de l'enseignement. Car l'enseignant communique les connaissances sur la base des stratégies pédagogiques ou méthodes appropriées via un outil de communication. Pour que l'enseignement soit efficace aujourd'hui, l'enseignant doit donner l'envie d'apprendre en montrant le pouvoir sur les choses et les idées qu'offrent telle matière, telle méthode ou tel exercice intellectuel ou telle pratique. Il doit placer l'apprenant dans les circonstances favorables pour qu'il puisse vérifier ses propres connaissances. (3)

(1) L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication par Jean-Jacques Maomra BOGUI CEMIC-GRESIC, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 in site : [hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../TIC\\_et\\_Enseignement\\_sup\\_en\\_CI.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../TIC_et_Enseignement_sup_en_CI.pdf), consulté le 12 mars 2010

(2) L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication DOLENCE et NORRIS ; CEMIC-GRESIC, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 in site [hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../TIC\\_et\\_Enseignement\\_sup\\_en\\_CI.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../TIC_et_Enseignement_sup_en_CI.pdf), consulté le 15 mars 2010

(3) La réforme de L'enseignement de base au Cameroun par l'introduction des TIC en tant que facteur d'amélioration - Une approche pédagogique. CAS DU COLLEGE ADVENTISTE d'ODZA in Site : [college-cay.com/themefrm](http://college-cay.com/themefrm), consulté le 25 mars 2010-



**Apprendre autrement, enseigner différemment**, tels sont les objectifs susceptibles d'être réalisés par les TIC., si elles sont bien maîtrisées, bien comprises et acceptées pour ce qu'elles sont, elles permettent de faire mieux, de faire autrement ou de complètement nouveau. Elles constituent un élément positif en matière de pédagogie. Elles sont un moyen d'enseignement et d'apprentissage dont le potentiel repose entièrement sur la capacité des acteurs éducatifs à s'en servir et à les exploiter à bon escient pour mieux atteindre les objectifs de formation.

La réussite du LMD, en fin de compte, est conditionnée par la maîtrise des NTIC. La question est de savoir si les moyens dont dispose l'étudiant d'un pays pauvre lui permettent d'assimiler les enseignements proposés en LMD ? La formation harmonisée des étudiants en LMD passe par la maîtrise de l'outil informatique qui est indispensable et nécessaire à la communication. Les travaux pratiques au laboratoire et sur le terrain devront être remodelés et régulièrement mis à jour pour répondre aux normes internationales.

L'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques des universités algériennes pourraient proposer de nouvelles situations d'apprentissage :

Elles peuvent contribuer de plusieurs façons à améliorer l'acquisition de connaissances dans diverses matières d'enseignement et le développement des compétences et des attitudes qui sont reliées à ces connaissances. La nature et l'ampleur de ces apprentissages dépendent notamment de l'acquis préalable des étudiants et des activités qu'ils accomplissent avec les nouvelles technologies. L'intérêt en serait plus grand pour une activité d'apprentissage qui fait appel à une technologie nouvelle qu'aux approches coutumières en classe.



## **L'information :**

Dans le champ d'orientation tout au long de la vie, la définition de l'information dépend du point de vue abordé :

- pour la personne en recherche : l'information est une étape qui doit lui permettre de poser un choix en connaissant l'éventail des possibles et en le confrontant à ses représentations sociales, à ses compétences et à son projet de vie professionnel, abordant ainsi la phase d'orientation ;

- pour le professionnel de l'information : il s'agit de mettre à la disposition de l'utilisateur une information complète et structurée qui lui permette de faire un choix en connaissance de cause, en travaillant ses représentations sociales du monde du travail, des études ou de la formation ;

- pour le professionnel de l'orientation : l'information est une des étapes du processus qui permet à l'utilisateur de faire un choix, et qui doit être complétée par d'autres étapes dans laquelle il peut accompagner l'utilisateur dans la construction de son projet en l'aidant à faire le point sur lui-même, sur ses compétences, sur ses représentations par rapport aux métiers, études et formations, et à s'approprier l'information pertinente par rapport à son projet de vie et à son projet professionnel.

Ainsi, l'information apparaît comme une étape indispensable dans un processus d'orientation, mais elle ne peut en aucun cas suffire quand une personne a besoin d'aide à l'orientation. (1)

(1) In Site : L'ORIENTATION, Service d'orientation et d'aide à la réussite par Dorothee Baillet & Bernard Cobin, Op.Cité p 86.,consulté le 12 mai 2010



## **Conclusion :**

Ces éléments théoriques représentent, à notre avis, autant d'atouts pour réussir le défi d'un enseignement de qualité ouvert au plus grand nombre d'étudiants.

Néanmoins, cette réforme de grande ampleur nécessite, à notre sens, une analyse préalable des conditions nécessaires et suffisantes pour sa mise en œuvre :.....

Au contexte actuel de l'université Algérienne et compte tenu des enjeux mondiaux, il est à examiner les conditions requises et à s'assurer de leurs normes internationales et des éventuelles incidences que peut impliquer un système (corps étranger) dans le contexte algérien.

Compte tenu également des formules qui se développent pour sa mise en œuvre tant sur les dispositifs matériels, pédagogiques et sur les voies de la « recherche, ou de la « professionnalisation » il est important de noter que l'application progressive et concertée reste à notre avis la meilleure démarche pour réussir, à long terme, la construction de ce grand projet.

Enfin, il est important de savoir que cette réforme ne se résume pas à une expérience que l'Université Algérienne est en train de tester, mais à un processus qui se met en place et qui doit être soutenu par des stratégies d'accompagnement appropriées.



# Chapitre VI:

## Les représentations

### Sociales



## **Introduction :**

Dans ce chapitre, nous tenterons d'expliquer comment les étudiants du département de Psychologie construisent leurs représentations du système LMD.

Ces représentations constituent les bases du vécu des étudiants quant à l'évolution du système LMD depuis le début de leur cursus.

Sachant que tout processus réalisé suite à une réforme doit comprendre l'appropriation d'un programme nouveau par les enseignants, la didactique des enseignements, les stratégies et les dispositifs mis en œuvre pour faciliter l'apprentissage etc....

S'agissant d'un système nouveau, nous allons repérer via les représentations des étudiants du dit département si le Système LMD tel qu'il est pratiqué dans ce dernier répondrait aux aspirations de ses étudiants et que les pratiques pédagogiques sont adaptées à leur niveau.

Dans un contexte de changement de système, de programme d'études, force est de s'interroger sur le parcours de la formation de ces étudiants.

En effet, l'enseignant accompagne ses étudiants qui lui sont confiés afin de développer chez eux, des compétences qui les aideront à développer leur pouvoir d'action.

Une meilleure connaissance des processus d'apprentissage et des stratégies techniques aidera à mieux développer chez ses étudiants de nouvelles connaissances et savoir-faire.

Ces compétences constituent la réponse la plus appropriée, élaborée par des professionnels (Enseignants formés) afin de répondre aux exigences du LMD.

S'interroger sur les motifs des représentations qui amènent les étudiants à nous éclairer sur le système nouveau ,c'est leur demander d'émettre leurs jugements de valeurs, leurs perceptions ou l'image qu'ils se font de son évolution.

Cette image du LMD est le résultat d'une démarche de reconstruction de la réalité élaborée à partir des processus mentaux, de l'expérience de vie des étudiants du LMD depuis le début de leurs parcours





de formation et leurs interactions avec le milieu dans lequel il évolue, c'est à dire depuis leur intégration dans le département de Psychologie de 2004/2005 à 2007(Fin de leur cursus).

L'opération de mentalisation de ce processus et la résultante des facteurs y afférents, correspondent à ce que Durkheim (1898) appelle la représentation.

Le contexte de cette étude est circonscrit par les représentations exprimées par les étudiants du département de Psychologie, formés dans un nouveau processus de changement inhérent à l'implémentation du système LMD à l'université Mentouri de Constantine.

De ce fait, on priorise ce concept pour se projeter vers la connaissance des mécanismes mettant en rapport l'institution (l'individu) et l'environnement (monde humain et monde des objets) dans lequel il vit. Les recherches actuelles véhiculant ce concept tentent de mettre à jour la vie intra psychique de l'individu et surtout sa portée sur les conduites comportementales.

Par voie de conséquence, cerner la représentation n'est pas chose aisée car elle se réfère non seulement à un contenu ou à une structure, mais aussi à ce qui a été déjà introduit. « La représentation », « la vie représentative » étant polymorphe c'est-à-dire complexe (le travail de la pensée sociale selon J.C.Abric est souvent abordé sous des perspectives nouvelles et variées) est enjeu de maîtrise pour les groupes sociaux. Elle est, ainsi plurivoque et polysémique ; d'où la difficulté à la circonscrire et à l'analyser, renforcée par la spécificité qui rend l'être humain capable de se représenter sa vie représentative.

En effet, les sciences sociales offrent l'image d'un univers de théories très diversifiées qu'il est quasi-impossible d'en dresser même un tableau sommaire.

Les perspectives diffèrent infiniment selon la place et le contexte qu'elles accordent aux représentations sociales de l'individu dans son quotidien, c'est-à-dire plonge dans l'intériorité de sa vie mentale, a-t-il éclairé A. Eraly, dans l'introduction de son ouvrage et qui part de ses représentations du monde pour produire ses pensées et ses actions.

Ainsi, le monde dans lequel évoluent les étudiants du département de psychologie évoque-t-il pour eux des contenus mentaux, préalablement formés ?



Si oui, ces derniers, face à la réalité dont ils construisent des représentations mentales, vont-ils nous en révéler l'authenticité des faits concernant le système nouveau dont ils sont les premiers acteurs concernés (1)

Les représentations sont d'autant plus riches et complexes que les sujets qui les construisent sont directement concernés par l'objet mais leurs éléments sont activés ou non selon le contexte donné.

### **1. La genèse des représentations sociales :**

« Représentation<sup>1</sup> » vient de l'ancien français dérivé du latin « repraesentatio ». Désignant d'abord l'action de mettre sous les yeux, ce terme est mal distingué de celui de présentation, dont il est une itération (c'est-à-dire présenter à nouveau) et du verbe « repraesentare » où re- a une valeur intensive (c'est-à-dire faire apparaître, rendre présent devant les yeux, reproduire par la parole, répéter, rendre effectif). (2)

Aujourd'hui, La plupart des disciplines de sciences humaines et sociales se réfèrent aujourd'hui à la notion de représentation sociale. On constate en effet un usage récurrent de cette notion en sociologie, en psychologie, en histoire, en anthropologie, en ethnologie, en linguistique, en sciences de l'éducation et bien entendu en psychologie sociale. Cependant, l'histoire de ce concept et de son développement théorique et empirique n'est pas toujours évidente. Ainsi, notre propos consistera d'abord en une approche historique, afin de saisir la complexité de l'élaboration de cette notion, puis nous aborderons ses différents courants. Cet état des lieux permettra de mieux comprendre l'intérêt légitime porté aux représentations sociales, portant son succès. En revanche, toute représentation sociale possède une histoire : elle naît, se stabilise, puis se transforme et meurt.

En effet , depuis les années quatre-vingt , les travaux et les ouvrages consacrés à la notion de représentation sont de plus en plus répandus (Abric,1994b ;Bonardi et Roussiau ,1999 ;Doise ,1986 ;Flament et Rouquette ,2003 ;Guimelli ,1994 ; jodelet,1989b ; Moliner,1996,2001 ;Seca, 2001).

(1) ERALY, Alain (2000), l'expression et la représentation : une théorie sociale de la communication, Ed. M. Flammarion, France.

(2) Dictionnaire historique de la Langue Française, Le Robert, sous la direction d'Alain Rey (2000, p 1903-1904).



Un vaste courant se crée et s'impose alors à la psychologie sociale. Avec cet engouement pour le thème, les publications fleurissent.

Cette évolution schématique va s'appliquer à des variables selon les objets considérés. Elle amène toutefois à s'interroger sur les liens entre l'existence de la représentation et l'existence de son objet : une représentation émerge-t-elle en même temps que son objet ? Disparaît-elle lorsque cet objet cesse d'exister ? Peut-il y avoir représentation d'un objet qui n'existe pas ? Un objet peut-il exister sans être représenté ? Se sont bien interrogés G. Amy et M. Piolat (1).

Se pose au fait la question de savoir si notre représentation correspond à l'objet qu'elle représente ? Pour le plus grand nombre de philosophes, les représentations sont déterminées par l'objet qu'elles représentent. Ainsi pour Locke (1689), il existe une relation de causalité entre l'objet et sa représentation, plus exactement entre nos sens et ce qu'ils saisissent de l'objet et la représentation qui en émane. (2)

En effet, représenter ou se représenter correspond selon D. Jodelet à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet. Ce dernier s'apparente en objet, une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social sinon un phénomène naturel, une idée, un événement, une théorie, etc. Il peut aussi bien être réel qu'imaginaire ou mythique (3)

## **2. Notion de représentation et évolution historique :**

L'histoire de la représentation sociale jalonnée par différentes étapes, a été indélébilement marquée par la notion de représentation qui à son tour, a connu des phases essentielles.

Son évolution historique fut imprimée par un mode de pensée qui régnait avec l'apparition des philosophes, penseurs, chercheurs qui se sont focalisés sur ce concept dans tous ses fondements.

(1)AMY(G) et PIOLAT (M), Psychologie sociales ouvrage de Psychologie dans la collection Grand Amphi, coordonné par J, P Pétard, cours documentaires 2<sup>ème</sup> Edition : Bréal. 2007

(2) Dictionnaire historique de la Langue Française, Op cité, p123

(3)JODELET Denise, Les représentations sociales, 1ère édition, PUF, 1989, p54



S. Moscovici propose une analyse relative à l'émergence du concept de par son évolution historique et le développement des idées et nous débutons par l'une de ses définitions les plus anciennes, qui selon lui, « Les représentations sont des systèmes qui ont une logique et un langage particuliers , une structure d'implications qui portent autant sur des valeurs que sur des concepts . Un style de discours qui leur est propre . Nous ne les considérons pas comme des opinions sur des images de, ou des attitudes envers, mais comme des théories, des sciences collectives sui generis, destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. (1)

En revanche, aujourd'hui, le monde bouge, évolue si bien que nous vivons, depuis l'avènement de la mondialisation, un contexte particulier qui influence les paramètres culturels. A notre sens, l'ensemble des représentations déterminant la vision du monde, à savoir la place que chaque société ou groupe, voire chaque individu, occupe dans un système du monde désormais grand ouvert et dérégulé, est remis en cause.

Nous nous trouvons, tout d'un coup, face à une transculturalité déployée à l'échelle planétaire. Il s'agit à la fois d'un nouveau champ d'interaction culturelle, avec de nouveaux acteurs, de nouvelles règles du jeu, de nouveaux enjeux, exigeant donc un nouvel état d'esprit, bref de nouvelles réalités avec de nouvelles représentations. Ainsi, soutient-il S.Moscovici que les représentations sociales sont des activités sociocognitivistes qui reformulent l'environnement pour se l'approprier en insistant également sur le rôle majeur de la communication dans le processus représentationnel.

Cela dit, mais « si la réalité nous impose de changer nos idées, ce sont les représentations, portant la marque de notre subjectivité, nos façons d'interpréter la réalité, nos spécificités, nos désirs et nos idées, qui commandent l'orientation de notre action. Ainsi, l'on peut dire que la réalité ne s'entend jamais telle qu'elle mais, toujours, en référence à une représentation. » (2)

Après cet aperçu de l'histoire somme toute assez brève du concept de représentation sociale, nous allons maintenant nous attacher à le définir précisément.

(1), (2) Moscovici, Serge, 1961 ; La Psychanalyse, son image, son public .Paris, PUF, p48



La notion de représentation sociale a essaimé d'abord en psychologie sociale puis dans les autres sciences.

De nombreuses définitions de ce concept peuvent être succinctement exposées mais, nous nous limitons seulement à quelques unes qui nous semblent importantes

L'une des définitions les plus citées pour définir la représentation sociale est celle de Jodelet selon qui, il s'agit d'« une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme "savoir de sens commun" ou encore "savoir naïf", "naturel"». (1)

Selon Abric « une représentation sociale est un ensemble organisé et structuré d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes, elle constitue un système sociocognitif particulier». (2)

Plusieurs auteurs (Piaget, Moscovici, C. Herzlich ont tenté de formuler des définitions rendant compte des différentes dimensions du concept de représentation sociale, nous en proposerons deux, l'une dynamique (*Jodelet*), l'autre plus descriptive (*Fischer*).

D. Jodelet affirme dans ce sens: « Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. (3)

En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres. »(4)

(1), (4) Jodelet D. p36, Op cite p 124

(2) Abric J.C. (2002). L'approche structurale des représentations sociales : développements récents, *Psychologie et société*, 4, t.2, p82

(3) Sallaberry, J.C ; Dynamique des représentations dans la formation « cognition et Formation » collection dirigée par Georges LERBET et Jean Claude Sallaberry, L'Harmattan, 1996, p22-23



D'après G.N. Fischer: « La représentation sociale est un processus, un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (1)

**Piaget** soutient que « La représentation sociale reste, comme un mode de connaissances « socio-centrique », au service des besoins, désirs, intérêts du groupe. » Il voit la psychologie et la sociologie comme « deux disciplines traitent de même objet » : « l'ensemble des conduites humaines dont chacune comporte, dès la naissance et à des degrés divers, un aspect mental et un aspect social », affirmant que « l'homme est un et que toutes ses fonctions mentalisées sont également socialisées et que La fonction principale de la représentation, c'est de conceptualiser le réel pour agir efficacement » C'est dans une telle perspective qu'œuvrent les recherches sur les représentations sociales dont chacune apporte une pierre à l'édification d'une science psychologique et sociale de la connaissance » (p 70-75) (2)

"La représentation sociale enchaîne Fischer est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales" (2)

Le concept de représentation sociale proposé pour la première fois par S. Moscovici, n'est depuis utilisé par nombre de professionnels comme les psychologues sociaux, les anthropologues, les historiens, philosophes ou sociologues. De tradition européenne et surtout française il s'impose désormais dans les sciences sociales.

Mais il est difficile d'en donner une définition commune à tous les auteurs en raison de sa situation de carrefour dense où les voies pour y parvenir sont multiples. La variété d'approches de ce concept en fait aussi sa complexité et sa difficulté d'utilisation en tant qu'outil de travail (car l'étude des représentations sociales est un domaine où là aussi il s'agit pour comprendre d'organiser, de hiérarchiser, de classer).

(1), (2) FISCHER (G.N.). 1987. Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Presses de l'université de Montréal. Dunod. p 118.



La conséquence de cette situation est la grande polysémie de la notion de représentation sociale. Elle désigne ainsi un grand nombre de phénomènes et de processus.

Elle fait référence aux processus individuels, interindividuels, intergroupes, idéologiques. Générée collectivement et donc partagée par les individus d'un même groupe elle marque la spécificité de ce groupe et contribue à le différencier des autres (Pénochet, 1995). Sur un plan symbolique le groupe véhicule ainsi de l'interdit, des normes, des codes et comportements. Il se forge des contrats explicites et implicites qui l'entraînent à toujours produire de l'imaginaire. (1)

### **3. La théorie des représentations sociales**

Considérant le rôle central des représentations dans cette recherche, nous pensons qu'il devient nécessaire de préciser davantage ce concept. Les représentations, lorsque partagées, sont qualifiées de représentations sociales puisqu'elles peuvent faire l'objet de consensus de discussion et de confrontation entre les membres d'un groupe. Dans cette partie, nous nous attarderons à définir ce concept, à préciser son contenu et à examiner comment il s'élabore, quelles sont ses fonctions, comment il se transforme et quel impact peut avoir une représentation en direction d'une nouvelle réforme, d'un nouveau système éducatif mis en œuvre dans l'enseignement supérieur.

Selon D.Jodelet (1994), Moscovici (1976) actualise le concept de représentation en repositionnant la dualité du collectif et de l'individuel. Le sujet n'est plus perçu comme un acteur passif qui perçoit la réalité, mais comme un acteur actif qui la reconstruit. La prééminence du collectif comme facteur influençant la construction de représentation fait place à une interaction complexe du social, du cognitif et de l'affectif (Minier, 1995). Moscovici parle alors de représentations sociales. Ces représentations apparaissent comme des contenus organisés, susceptibles d'exprimer et d'infléchir l'univers. Elles sont, du point de vue cognitif, le processus et le produit d'une activité mentale par laquelle une personne reconstitue l'environnement auquel elle est confrontée (Abric, 1987). (2)

(1) **Bretin-Naquet M.**, cours de psychologie sociale, « gestion hospitalière », 1994. in Site : [www.senpsy.org/sociologie2.html](http://www.senpsy.org/sociologie2.html) consulté le 10 mai 2010

(2) **JODELET, D.** (1994). « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », dans S. Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, p. 357-378.



À ce sujet, W. Doise mentionne qu'elles ne peuvent être perçues que dans une perspective psychosociale en raison des multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques qui s'interpénètrent lors de leur élaboration. Enfin, Jodelet (1994), en accord avec l'ensemble de la communauté scientifique, définit le concept de représentation sociale comme une sorte de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. (1)

La représentation de l'enseignement se composerait donc d'un objet, dans notre contexte, il s'agit du système LMD relié à un sujet (l'étudiant), Ce sujet partage avec ses pairs des valeurs et de normes généralement reconnues dans le monde de l'enseignement. Ces valeurs et ces normes sont constituées d'un ensemble de connaissances soutenues et nourries par des croyances et par un grand nombre d'observations et d'expériences tirées de la pratique. Elles contribuent à former un savoir commun (Jodelet, 1989) et à donner un sens à la représentation qui guide l'enseignant dans sa sélection de stratégies d'enseignement.

Dans la prochaine section, nous tenterons de préciser davantage ces éléments afin de mieux comprendre les processus qui gouvernent l'élaboration d'une représentation.

#### **4. Les formes de représentation:**

##### **4.1 Individuelles et collectives :**

Emile Durkheim (1858-1917) fut le premier à évoquer la notion de représentations qu'il appelait "collectives" à travers l'étude des religions et des mythes. Pour ce sociologue, " les premiers systèmes de représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même sont d'origine religieuse. (2)"

Il distingue les représentations collectives des représentations individuelles : " La société est une réalité sui generis ; elle a ses caractères propres qu'on ne retrouve pas, ou qu'on ne retrouve pas sous la même forme, dans le reste de l'univers. Les représentations qui l'expriment ont donc un tout autre contenu que

(1) DOISE, W. (1990). Les représentations sociales, dans R. Ghiglione, C. Bonnet et J.-F. Richard (dir.), *Traité de psychologie cognitive : cognition, représentations, communication*, tome 3, Paris, Dunod, p. 111-174.

(2) DURKHEIM, E. (1898). «Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 6, p. 273-302





les représentations purement individuelles et l'on peut être assuré par avance que les premières ajoutent quelque chose aux secondes. "

L'orientation sociologique de Durkheim rapportée à l'optique sociologique, le fait individuel est relégué dans les couches profondes en marge de l'analyse des phénomènes collectifs.

Le cadre d'une telle conception pourrait être cerné au moyen de deux termes, « consensus et conformité ». Les individus « tiennent ensemble » au moyen de ce que Durkheim nomme la conscience collective. Il y a dans cette appellation aussi bien une référence au sens individuel voire religieux, sacré ou moral du terme, que l'idée de quelque chose de commun, de partagé. Tout y est commun : (croyances, aspiration ou idéaux, sentiments représentations, pratiques, travaux, rôles et fonctions, etc...) : « la conscience collective abat les barrières qui séparent les individus et unit les esprits et les sentiments en les faisant fusionner. L'individu est ainsi totalement absorbé par le groupe » selon Roussiau (Nicolas). (1)

Chez Durkheim cité par les mêmes auteurs (à la même page), la conscience collective apparaît comme une réalité en soi, au fonctionnement propre ; une construction sociale qui existe inévitablement au travers des consciences individuelles.

Elle assure ainsi cohésion et pérennité de la société : en traversant l'ensemble des institutions sociales et en se matérialisant concrètement en elles par les règles de fonctionnement qu'elles produisent (règles juridiques, économiques, morales, sociales, religieuses,...) la conscience collective touche tous les objets sociaux et toutes les institutions ».

Associé au nom du sociologue Émile Durkheim (1858-1917) et à son école, le concept de représentation collective désigne, sous la plume de ce dernier, des façons communes de perception et de connaissance bien distinctes des représentations individuelles, qui recèlent « un savoir qui dépasse celui de l'individu moyen » (*Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912).

Produits de la société, constituant en quelque sorte la matière de la conscience collective, elles sont ce qui permet aux hommes de vivre en commun, de voir et comprendre ensemble, sans être réduits,

(1) ROUSSIAU N. BONARDI C. Les représentations sociales : état des lieux et perspectives. Édition MARDAGA, Belgique, 2001, p. 44



comme les animaux, à vivre selon les seules perceptions individuelles. Les notions de « nation » ou de « personne », par exemple, font sens pour l'individu parce qu'elles sont chargées d'un passé et d'un savoir qu'il ne peut épuiser. Si chacun y met ce que sa propre expérience lui a enseigné et en partage avec les autres les apports cognitifs, c'est en vertu de la stabilité et de l'immutabilité dont ces représentations collectives sont empreintes. » (1)

Pour Durkheim, cité par (D.Jodelet), Il faut, a-t-il affirmé, séparer tout d'abord les représentations collectives des représentations individuelles comme le concept des perceptions ou des images. Les représentations individuelles ont pour substrat la conscience de chacun, et les représentations collectives, la société dans sa totalité. Celles-ci ne sont donc pas le dénominateur commun de celles-là, mais plutôt leur origine correspondant « à la manière dont cet être spécial qu'est la société pense les choses de son expérience propre » (Durkheim, 1968, p 621). Une telle représentation est homogène et partagée par tous les membres d'un groupe tant qu'ils partagent la même langue. Elle a pour fonction de préserver le lien entre eux, de les préparer à penser et à agir de manière uniforme. (2)

C'est pourquoi elle est collective et parce qu'elle perdure à travers les générations et exerce sur les individus une contrainte, trait commun à tous les faits sociaux.

En priorité, la représentation désigne chez Durkheim une vaste classe de formes mentales (sciences, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs sans distinction. Elle a une certaine fixité et une objectivité puisqu'elle est partagée et reproduite de manière collective. Ce qui lui donne le pouvoir de pénétrer dans chaque individu, comme du dehors, et de s'imposer.

Les représentations collectives sont plus stables que les représentations individuelles car tandis que l'individu est sensible même à de plus faibles changements qui se produisent dans son milieu interne ou externe, seuls les événements d'une suffisante gravité réussissent à affecter l'assiette mentale de la société, a-t-il éclairé Durkheim, 1968, p 609. (3)

(1) DURKHEIM, E. Op cité p 130

(2), (3) Durkheim E, cité par D.Jodelet p81 – 82, Op cite p 124



## 4.2 Les représentations sociales:

« Les représentations sociales sont des phénomènes complexes toujours activées et agissant dans la vie sociale. Dans leur richesse phénoménale, on repère des éléments divers dont certains sont parfois étudiés de manière isolée : éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc.,

Cependant, dans une phase historique récente et ce, grâce aux travaux de S. Moscovici qui ont indexé les représentations comme produit entre les individus pour le groupe social. Leurs études ont été orientées surtout sur la dynamique relative à leur élaboration, leur évaluation J. Clenet précise « Les représentations sociales seraient à la fois produits et processus, inter individuels, intergroupes et idéologiques qui initient en résonance les uns avec les autres sous forme des dynamiques propres à une institution et ces dynamiques.

Pour Moscovici, la représentation sociale est un *système* de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement *la stabilisation du cadre de vie* des individus et des groupes, mais qui constitue également un *instrument d'orientation* de la perception des situations et d'élaboration des réponses. (1)

Cette définition de MOSCOVICI met l'accent sur le contenu (valeurs, notions, pratiques) et les fonctions (stabilisation du cadre de vie, instrument d'orientation, élaboration de réponses) d'une représentation sociale.

Denise JODELET, s'inscrivant dans la même veine définit la représentation sociale comme « Éléments constituant les représentations sociales sont toujours organisés sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité. Et cette totalité signifiante qui, en rapport avec l'action, se trouve au centre de l'investigation scientifique. Celle-ci se donne pour tâche de la décrire, l'analyser, l'expliquer en ses dimensions, formes, processus et fonction. (1)

(1) S. MOSCOVICI, cité par Gustave-Nicolas FISCHER, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1996, p. 125

(2) JODELET, D, p 52, Op cite p 124



Selon elle, la représentation " est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.(1)

Placées à la frontière du psychologique et du social, les représentations sociales permettent aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci. Jean-Claude Abric définit la représentation " comme une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place. (2)

Il en existe d'innombrables applications, dans tous les secteurs, de la santé, de l'éducation, des sciences politiques, des études environnementales et autant de définitions dont la plus récente évoquée par J.C.Abric, « ensemble organisée et hiérarchisé des jugements , des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet » (3)

### **4.3 Les représentations mentales:**

Notre univers mental est fait de représentations. Ces dernières possèdent quelques règles d'organisation et de fonctionnement qui en font des outils essentiels pour penser, orienter nos actions, communiquer avec autrui et imaginer...(4)

Les mutations que nous vivons sont tellement rapides, multiples et dissonantes qu'un hiatus apparait de plus en plus grand entre des méthodes établies de conduite du changement demandant du temps et les réalités opérationnelles du terrain.

Il existe, en ce sens, des pratiques simples et très efficaces permettant de clarifier les repères, de donner du sens, de faciliter les consensus, des pratiques fondées sur la psychologie cognitive : les images mentales.

(1)Denise JODELET, Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in Psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF, Le psychologue, 1997, p. 365.

(2)Jean-Claude ABRIC, Pratiques sociales et représentations, sous la direction de J-C Abic, PUF, 1994, 2ème édition 1997, p11

(3)ROUSSIAU N et BONARDI, Chr, op cité p 130

(4) DORTIER(Jean-François), Résumé/Abstract, in revue des « sciences humaines », 2002, n°128, p21-51



« En tant que phénomènes cognitifs, ils engagent l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale, qui y sont liées. » précise –t-elle D.Jodelet qui enchaîne en disant que l'acte de pensée par lequel s'établit la relation entre le sujet et l'objet, il a des caractéristiques spécifiques par rapport à d'autres activités mentales (perceptives, conceptuelle, mémorielle, etc. .)» (1)

Durkheim (1895) fut le premier à identifier de tels objets, comme productions mentales sociales relevant d'une étude de « l'idéation collective ».

Les représentations mentales demeurent ainsi au centre des problématiques actuelles et constituent dans la recherche cognitive une clef d'entrée dont la pertinence est avérée par de nombreux travaux. (2)

(1) Jodelet, Denise Les représentations sociales, Paris, PUF, 1994 (pp. 36-57).

(2) TEXTES DE METHODOLOGIE EN SCIENCES SOCIALES choisis et présentés par Bernard Dantier (docteur en sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Enseignant à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.) Collection « Méthodologie en sciences sociales » In Site : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/25022684>, consulté le 8 mai 2010



## **5. Approches théoriques**

### **5.3 Approche psychologique :**

Une approche psychologique est une théorie créée par un psychologue. Cette théorie est appliquée à différents aspects de la psychologie, l'approche prévoit essentiellement une explication d'un sujet spécifique à partir d'un certain point de vue.

La plupart des psychologues intègrent des aspects de différentes approches afin de mieux appréhender la réalité dans sa globalité (ce qu'on appelle l'éclectisme). Cependant, l'approche principale (ou les approches principales) de chaque psychologue nous donne une bonne idée de sa façon d'analyser les problèmes et les situations. Les principales approches utilisées sont généralement regroupées comme suit : cognitive-behaviorale, dynamique-analytique, humaniste-existentielle et systémique. Cette classification, bien sûr n'est pas complète.

L'approche behaviorale vise l'acquisition de comportements adaptés, par exemple: le développement d'habiletés, de résolution de problèmes, de communication, de relaxation, etc.),

En ce sens que Piaget en psychologie cognitive pense que la représentation revêt une double signification, d'une part, elle prend forme d'un processus (Interprétation), d'autre part, elle peut être un produit de ce processus (Connaissance – Savoir), comme il a essayé de comprendre les mécanismes cérébraux qui créent les représentations, « Les images mentales, les concepts et les représentations liées à l'action. Les images mentales rendent compte des éléments caractéristiques de la perception visuelle: La forme, la couleur et la taille des objets ainsi que leur orientation dans l'espace. Les représentations conceptuelles sont très liées au langage.

### **5.2 L'approche systémique**

L'approche systémique se distingue des autres approches par sa façon de comprendre les relations humaines. En effet, la personne n'est pas le seul élément analysé dans la démarche. L'intervenant accorde aussi une importance aux différents systèmes dont elle fait partie (familial,



professionnel, social, etc.). Cette personne est influencée à la fois par ses intentions, celles des autres, et celles des possibilités du milieu et/ou du système.

Souvent utilisée en thérapie familiale, cette approche considère que le problème d'une personne peut résulter de l'interaction avec l'entourage. L'histoire de la famille agit sur l'individu. Cet individu transporte avec lui des valeurs, des émotions et des comportements véhiculés par la famille et ceci depuis plusieurs générations. L'anthropologue Grégory Bateson contribue à la naissance de l'approche systémique. « Bateson ne s'est pas demandé pourquoi cette personne-ci se comporte de manière folle. Il s'est demandé dans quel système humain, dans quel contexte humain, ce comportement peut faire du sens. » (Elkaïm, 1995, p. 161). (1)

D Jodelet, dans son ouvrage, a émis « La représentation sociale reste, comme un mode de connaissances « socio-centrique », au service des besoins, désirs, intérêts du groupe » en mettant l'accent sur Piaget qui voit la psychologie et la sociologie comme « deux disciplines qui traitent de même objet » : « l'ensemble des conduites humaines dont chacune comporte, dès la naissance et à des degrés divers, un aspect mental et un aspect social », affirmant que « l'homme est un et que toutes ses fonctions mentalisées sont également socialisées ». (2)

C'est dans une telle perspective qu'œuvrent les recherches sur les représentations sociales dont chacune apporte une pierre à l'édification d'une science psychologique et sociale de la connaissance. Certains pensent qu'il serait souhaitable d'établir un modèle unitaire, une « conception multi compatible » (le Ny, 1985) de la représentation, en raison, notamment, des exigences de la transdisciplinarité et de l'existence d'une « solidarité entre les connaissances et représentations élémentaires d'un individu et les systèmes théoriques autonomes » (Morf, 1984). (3)

J-Mélèse (1979), Cet auteur aborde la problématique des représentations dans le cadre d'une théorie systémique. « Parler de système, dit l'auteur (1998, p 70 – 73) consiste déjà à proposer une

(1) L'approche systémique, in Cours no 10: Le point de vue systémique et communautaire par L'anthropologue Grégory Bateson, in Site : [www.psychologue.levillage.org/.../10.html](http://www.psychologue.levillage.org/.../10.html), consulté le 12 Mai 2010.  
(2) D, Jodelet, p 70, op cité p 124  
(3) J.C Sallaberry, Op cite p 127



classe de représentation et pratiquer une analyse de système qui conduit ensuite à spécifier dans cette classe, une représentation particulière ». En effet, un système est une représentation individuelle d'un type particulier.

Toutefois, il convient de ne pas être naïf au point de penser que ces propres représentations sont-les bonnes et les mêmes qu'autrui. Ces visions exprimées par les représentations restent peu explicites dans leurs fonctionnements (origines, valeurs et finalités) d'où il conviendrait de prendre en compte leur genèse, la façon dont elles évoluent et le rapport qu'elles peuvent avoir avec le réel »

Ces conditions semblent minimales pour en faire une approche cohérente dans la mesure où on peut estimer que la représentation construite par un étudiant ou (le collectif des étudiants du département de psychologie) est son lieu, son rapport le plus intime avec l'organisation pédagogique du système LMD et l'environnement dans lequel elle se situe.

Mais C. Guimelli (1994), en s'appuyant sur les travaux de D. Jodelet (1991), il parle d'ensemble de connaissances, de croyances, d'opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet social donné en entretenant avec cet objet des rapports de symbolisations et de significations.

La représentation sociale glisse ainsi vers la construction individuelle d'une réalité propre poussée jusqu'à la « représentation de soi », pour comprendre le système de signification propre à l'individu d'un point de vue psychologique et qui se rapproche singulièrement à la vision de R. Kaes (1968) : « la représentation est une expression d'un sujet fabricant de signification ».

Il s'agirait ici d'un système personnel de construction cognitive et affective qu'en interaction avec l'environnement, donnerait un sens à la pensée individuelle et/ou collective selon les approches en présence et les représentations qui en sont faites ». Que ce soit de l'échec ou de la réussite du LMD ou d'autres objets. (1)

(1) CLENET Jean ; Représentations, Formations et Alternances, Etre formé et /ou se former. Collection : Alternances et Développements, dirigée par Jean Claude DAIGNEY, -Edition : L'Harmattan, 1998, France.





Ainsi sous un angle à dominante pédagogique, voire psychopédagogique, il convient de confirmer ou d'infirmer s'il ya harmonie entre les représentations individuelle et ou collective des étudiants et la réalité de la mise en œuvre du système LMD dans le département de psychologie. Si l'organisation pédagogique de ce dernier répond aux attentes des étudiants, nous le confirmerons à travers leurs représentations sociales.

### **5.5 Approche psychanalytique :**

La théorie psychanalytique quant à elle, distingue les représentations de choses et les représentations des mots. Dans la pensée de Freud, les premières sont liées à l'inconscient et au processus primaire. Elles visent à établir, entre l'objet et son institut, une 'identité de perception ». Les secondes sont liées au processus préconscient, la verbalisation correspondant à la prise de conscience ». (Le Ny, 1985). (1)

Il s'agit tout d'abord d'établir si la psychanalyse, qui s'est dotée d'une théorie forte de la représentation, peut entretenir quelque rapport avec la conception psychosociologique de la représentation ? Cette question n'est pas anodine car la théorie psychanalytique interroge les conditions de possibilité d'une pensée du social dans le domaine d'objets de la psychanalyse ,c'est à dire dans une théorie des formations et des processus psychiques qui inclut l'hypothèse de l'inconscient et qui caractérise la(les) positions subjectives correspondante(s) , a-t-elle ,confirme –t- elle D.jodelet (Id , p 99-100) en s'attachant à mettre en relief les principales options par lesquelles la psychanalyse institue la représentation , qui prend en considération ce que nous appellerions aujourd'hui des représentations sociales. »(2)

(1) D. JODELET, p 99 – 100, Op cite p 124

(2) J.C Sallaberry, p 25, Op cité p 127



## 5.6 Approche Psychosociologique:

La représentation peut –elle se concevoir comme « quelque chose » qui sert à véhiculer des interactions entre instances ? Ces dernières peuvent elles être tant intrapsychique ou le milieu des sujets, des groupes, des représentations. Ce qui retient l'attention, c'est à la fois l'intrapsychique et le milieu dans lequel, il évolue .... La représentation, est ce qu'échangent deux instances ?

'Intrapsychiques pour interagir comment ? avec qui ? pourquoi ? Autant de question qui nous renvoient au fait que les représentations constituent, construisent ce qu'on peut appeler une compréhension, une maîtrise du monde extérieur, qui ne peut être considéré que sous forme d'une organisation des représentations, a-t-il argumenté J.C Sallaberry. (1)

### Approche Philosophique :

Peirce, dans ses écrits en 1985 avait cerné de façon précise la question à l'étude de la représentation du point de vue philosophique : Qu'est-ce que la représentation, Comment fonctionne-t-elle, Quelle est la structure la plus universelle ?

La première chose à noter est que Peirce ne limite pas la représentation au mental.

Selon lui, représenter n'est l'apanage ni de l'esprit humain, ni d'aucun auto esprit en général : non seulement la représentation elle-même n'est pas à comprendre comme quelque chose de mental mais ce dont elle tient lieu (son objet) et ce pour quoi elle tient lieu non plus.

Strictement parlant, ce n'est pas à l'homme mais à sa conception qu'un mot s'adresse. Tout ce qui s'accorde donc avec un objet pour un sujet est une représentation pour autant que quelque chose ait des attributs, il est une représentation de lui-même. (2)

La question des représentations selon Louis Porcher, est l'une des plus anciennes de l'histoire de la philosophie, Aristote est le premier à en avoir développé une théorie aboutie qui s'appuie sur l'identité de dénomination entre « représentation » au sens de manière de composer le monde et « représentation » au sens spectaculaire (ici essentiellement théâtral) du terme.

(1)Ibidem

(2)DETIENNE André (1996), L'analytique de la représentation chez Pierce : la genèse de la théorie des catégories. Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis. Bruxelles., p 143- 145



C'est Schopenhauer qui, au début du 19<sup>ème</sup> siècle met vraiment le concept au centre du Jeu, notamment dans son livre majeur, au titre fort significatif : le monde comme volonté et comme représentation.

L'enseignement est toujours une relation interpersonnelle multiple.

L'apprenant et l'enseignant sont des personnes en même temps que des fonctions. Ce sont des sujets et l'affectivité, qui en est la manifestation la plus voyante, sature toujours l'espace de la classe.

La représentation de soi (de la part de l'élève comme de la part du maître) et la représentation de l'autre, se situent donc au cœur de l'acte d'enseignement / apprentissage, même si on ne le sait pas. (1)

## **6. Conditions d'émergence du concept et champs d'application**

Le concept de représentation sociale, l'une des notions fondatrices de la psychologie sociale, mais aussi de la sociologie, désigne une forme de connaissance sociale, la pensée du sens commun, socialement élaborée et partagée par les membres d'un même ensemble social ou culturel. C'est une manière de penser, de s'approprier, d'interpréter notre réalité quotidienne et notre rapport au monde.

La représentation sociale constitue un processus par lequel les personnes reconstruisent la réalité et lui donnent sens, produisant un savoir social qui influence la nature des relations entre personnes et entre groupes. Ce processus suppose que la personne, confrontée quotidiennement à une multitude d'informations, les simplifie, les transforme, les interprète et se les réapproprie sous cette nouvelle forme pour pouvoir communiquer et agir en société.

Les représentations sociales reposent ainsi sur une activité mentale consistant à objectiver les choses, c'est-à-dire à rendre « concret ce qui pourrait être abstrait. »(2)

(1) ZARATE, Geneviève ; Les représentations en Didactique des Langues et cultures, notions en questions, Rencontres en didactiques des langues, numéro 2, Janvier 1997. CREDIF. Distribution Didier Erudition, p 7- 8

(2) D.Jodelet, Représentation sociale et phénomène, concept et théorie en psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF. Le psychologue, 1997 p, 365.



La représentation sociale ne résulte pas seulement d'un processus d'objectivation, mais aussi de son ancrage social. Nous pourrions dire qu'elle n'est qu'une création d'un système individuel ou collectif de pensée, elle a une fonction médiatrice entre le "percept" et le "concept". Selon J.Clénet en ce sens la représentation est à la fois processus (construction des idées) et se valide, se construit et se transforme dans l'interaction des pensées opératoires.

En ce sens qu'une représentation opératoire de la réalité se construit à partir de nos perceptions, et qui peut être susceptible en particulier de nourrir nos raisonnements. Son incidence, tant dans la vie courante que dans les grands sujets influençant la société, est fondamentale.

La représentation sociale est construite à partir de l'expérience quotidienne et des communications (conversationnelles, médiatiques...). Mais elle détermine à son tour la conduite et les interactions sociales. Ainsi, elle intervient dans un système circulaire où les pratiques et les représentations s'influencent réciproquement (Abric, 1994). Les représentations sociales se construisent à travers les échanges suscités par les objets de la vie quotidienne, puis offrent à leur tour une grille de lecture de ces objets à propos desquels elles ont été elles-mêmes élaborées. (1)

Les sources d'informations à partir desquelles se construit la représentation sociale sont hétéroclites : expériences, savoirs scientifiques et naïfs, croyances populaires et religieuses, connaissances héritées de la tradition et celles produites par l'expérience de la modernité, contexte idéologique... Quant aux processus sous-jacents à sa construction, ils sont de nature sociocognitive. Formalisés par Moscovici (1961) en tant que processus d'objectivation et d'ancrage, ils se présentent comme suit :

N. Roussiau et Chr. Bonardi (2001 p 20) énonce trois conditions qui, conjointement pourraient présider à l'émergence et la mise en place d'une représentation sociale :

1) « La dispersion de l'information, laquelle permet à des connaissances, via la communication, de se constituer en savoir.

(1)Abric J.C. (1994,p 217-238). Pratiques sociales, représentations sociales, In J.C. Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris: PUF, 217-238.



2) La focalisation, qui conduit un groupe social à viser les centres d'intérêts et qui donc déterminent sa position par rapport à l'objet.

3) La pression à l'inférence qui permet aux individus de combler les lacunes de leur savoir en reconstruisant en quelque sorte « sur le tas » une cohérence. (1)

Toutefois Moliner cité par les deux auteurs précités (2001, p21) réaffirme la nécessité de telles conditions d'émergence, en reposant le point au niveau de ce qui fait qu'un objet (événement, situation) peut être socialement valide en tant qu'objet de représentation ; cinq critères permettraient ainsi de statuer sur la nature sociale qu'un objet puisse servir de base à une représentation :

- L'objet doit être polymorphe
- La représentation suscitée doit être partagée par les membres d'un groupe.
- Des enjeux doivent exister (déterminant les objectifs collectifs entendus comme somme d'objectifs individuels (Moline, 1996. P41) (2)

Lorsqu'une représentation se crée, deux processus se mettent en œuvre : l'objectivation, avec la constitution d'un noyau figuratif et l'ancrage. Ils ont été décrits par Moscovici.

## **6.1 Représentations et sciences de l'éducation:**

En Sciences de l'éducation, la prise en compte de l'importance des représentations sociales des apprenants dans l'enseignement est actuellement assez prisee.

Généralisées suite à de nombreux travaux aussi bien en didactique qu'en Pédagogie, ces représentations sociales se focalisent sur les points précis des curricula, des méthodes et techniques pédagogiques adoptées, sur les dispositifs et stratégies pédagogiques introduits dans l'enseignement, les réformes etc. A cet effet, il est important de nous interroger ici sur les représentations sociales de la réforme LMD ou (Système LMD) par des étudiants du Département de psychologie. .

(1) Roussiau (N) et Bonardi Chr; p20 – 21, Op cité p 130

(2) ibidem



Ainsi, avec J. M. Albertine, cité par J. Clénet dit que « les individus construisent leurs connaissances à partir de leur propre point de vue sur le monde et sur eux-mêmes.

Ces représentations individuelles sont fondées sur des expériences singulières et sont construites de manière singulière dans un environnement qui devient alors singulier.

Les acteurs dans cet environnement (qui représentent le dit département) ne présentent pas et n'agissent pas en système clos.

Parler d'expériences ou du vécu, signifie selon J. Clénet (id. introduction) alors dans ce sens faire preuve de..., pratiquer, faire action de..., signifie aussi former, se former ou être formé, développer des idées et des connaissances et pouvoir exprimer sa sensibilité. (1)

Partant des interrogations théoriques sur l'importance des représentations dans le domaine des sciences de l'éducation, nous nous intéressons à l'implémentation du LMD, au niveau du département de psychologie, partie représentative de l'UMC.

Les étudiants confrontés à un nouveau système éducatif relevant des sciences de l'éducation, sont amenés à l'intégrer pour construire leurs représentations.

Les situations de formation sont complexes et variées, a-t-il précisé J.C Sallaberry. Pour lui, les représentations sociales élaborées à partir de ce que vivent les acteurs, sont essentielles. Elles le sont pour eux mais aussi pour la formation dans laquelle chacun est engagé. (2)

Ainsi, le parcours engagé propose pour la représentation, une conception qui prenne en compte les aspects individuel et collectif.

Les sujets en formation produisent la réalité en intégrant mentalement le nouvel environnement pédagogique dans le quel ils évoluent.

L'éducation, notion directement liée aux sciences sociales, est définie comme la socialisation méthodique de la jeune génération. É. Durkheim indique qu'il existe deux êtres dans l'individu. L'un est fait d'états mentaux se rapportant à nous mêmes (être individuel), l'autre fait de systèmes d'idées, de

- (1) Clénet, Jean (1998 p. 8), Représentations, Formations et Alternance. Etre formé et ou se former ? Collection Alternances et Développements dirigée par Jean Claude DAIGNEY. Edition : L'Harmattan  
(2) Sallaberry, J.C, p 7- 8, Op cite p 127



sentiments et d'habitudes exprimant le ou les groupes dont nous faisons partie. (Par exemple les croyances religieuses, les pratiques morales...). Dans le même sillage, ce grand sociologue pense que « nous sommes dupes d'une illusion qui nous fait croire que nous avons élaboré nous-mêmes ce qui s'est imposé à nous du dehors » (1968 p 7) (1)

## **7. Les Caractéristiques de la notion de représentation sociale :**

Située à l'interface du psychologique et du social, la notion a vocation pour intéresser toutes les sciences humaines (Sociologie, anthropologie, histoire dans tous ses aspects).

Elle est toujours représentation d'un objet. Il n'existe pas de représentation sans objet. Sa nature peut être très variée mais il est toujours essentiel. Sans objet, il n'existe pas de représentation sociale. L'objet peut être de nature abstraite, comme la folie ou les médias, ou se référer à une catégorie de personnes (les enseignants ou les journalistes par exemple).

L'objet est en rapport avec le sujet : la représentation «, est le processus par lequel s'établit leur relation" Le sujet et l'objet sont en interaction et s'influencent l'un l'autre. Dans la préface du Livre de Claudine Herzlich, Santé et maladie(2) Moscovici écrit « il n' ya pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts... Se représenter quelque chose, c'est se donner ensemble, indifférencier le stimulus et la réponse. Celle-ci n'est pas une réaction à celui-là mais jusqu'à un certain point, son origine » .

Toute représentation sociale est une représentation de quelque chose « objet » et de quelqu'un « sujet». Il en résulte que les caractéristiques de l'objet et du sujet auront forcément une incidence que ce qu'est la représentation sociale. Dans notre étude, le Sujet représente les « étudiants du département de psychologie, quant à l'objet, il nous renvoie au nouveau système éducatif universitaire Le D-M-D

Le Sujet et l'Objet étant intrinsèquement liés, ils sont en relation permanente et indissociable, si bien que D.Jodelet (1997, p 366) précise que « la représentation est le processus par lequel s'établit leur relation (Objet-Sujet) (2)

(1) Maurice Blanc, Pour une sociologie de la transaction sociale. L'Harmattan 1992, université Nancy, France

(2) HERZLICH (C) ;Santé et Maladie, Analyse d'une représentation sociale Ed :Ecole des Hautes études en Sciences sociales.2005



1) Une représentation mentale ou représentation cognitive est l'image qu'un individu se fait d'une situation. Elle est au confluent des sensations et de la mémoire. Dans une situation donnée, les sensations vont susciter l'activation d'informations contenues en mémoire ce qui provoquera les réactions du sujet. Comme toute activité humaine est organisée en vue d'une fin, la notion de représentation est proche de celle d'état mental, et donc du concept d'intentionnalité.

Du point de vue du matérialisme identité, une représentation est un état du système nerveux, ayant des relations avec des objets - états de l'organisme ou environnement.

Les représentations sont variées : images, mémoire, concepts, émotions... On peut distinguer plusieurs représentations :

- image mentale, reconstitution de la forme physique d'un objet
- mémoire sémantique
- concepts et catégories

Il est également possible de distinguer représentations du monde et représentations de soi.

La psychologie cognitive considère que toutes les représentations ne sont pas conscientes, bien que ce point diffère de la notion d'inconscient en psychanalyse.

Le statut de la représentation reste discuté, et appelle plusieurs points théoriques.

D. Jodelet (1989 p371)) définit la représentation sociale comme « Une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (1)

2) La représentation est symbolique car tout sujet symbolise l'objet qu'il interprète en lui donnant sens.

L'activité de représentation est liée à la fonction symbolique, c'est-à-dire à cette forme de l'activité humaine qui consiste à produire des symboles

1) D. Jodelet représentation sociale et phénomène, concept et théorie en psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF. Le psychologue, 1997 p, 371.





Cette symbolique est de tous les temps cachée G.Bachelard Qualifie la représentation « à trouver derrière les images qui se montrent, les images qui se cachent, à aller à la racine même de la façon imageante.

3) la troisième caractéristique d'une représentation réside dans son mode de construction, elle est collectivement produite à l'occasion d'un processus global de communication, Elle a un caractère constructif.

Pour Abric : toute réalité est représentée c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe social, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeur dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'entourne (1)

L'étude de représentation désigne la construction de référent émanant d'une réalité sociale, d'une construction de cognitions

- Enfin, la quatrième spécificité d'une représentation sociale concerne sa finalité, elle est socialement utile....Elle a un caractère autonome et créatif, les représentations sociales ont des retombées directes sur nos attitudes, nos comportements et notre manière d'agir.

Pour notre champ ,les étudiants, vont –ils manifester leur hétérogénéité ou homogénéité envers le système LMD ?

Cette forme d'organisation d'opinions trouve son essence dans le savoir élaboré et partagé par cette catégorie d'étudiants placée dans une situation d'apprentissage.

En conclusion de cette succincte présentation, , nous trouvons nécessaire de l'illustrer par la définition formulée par Roussiau et Bonardi (2000, p 19) selon qui : » Une représentation sociale est une forme d'organisation d'opinions socialement construites , relativement à un objet donné , résultant d'un ensemble de communications sociales , permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance». (2)

(1) Jean Claude Abric, Pratiques sociales et représentations ? PUF, Paris 1994, 2<sup>e</sup> édition 1997 p.12

(2) N.Roussiau et Chr.Bonardi, p 19, Op cité p 142



## **8. Les fonctions des représentations sociales :**

**8.1 Fonctions identitaires :** elles définissent l'identité et permettent la sauvegarde de la spécificité des groupes.

Cette fonction identitaire des représentations donne aux individus une place primordiale dans les processus de comparaison sociale ; elle situe ces derniers et les groupes, confirment ainsi (Mugny et Carugati, (1985 p.183 )cités par J.C. Abric dans le champ social... Elles permettent, enchainent-ils, l'élaboration d'une identité sociale et personnelle compatible avec les systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés si bien qu'elle leur donne une place primordiale dans les processus de comparaison sociale. (1)

Les recherches sur le rôle des représentations dans les relations intergroupes présentées par Doise (1973) illustrent bien et confirment cette fonction.

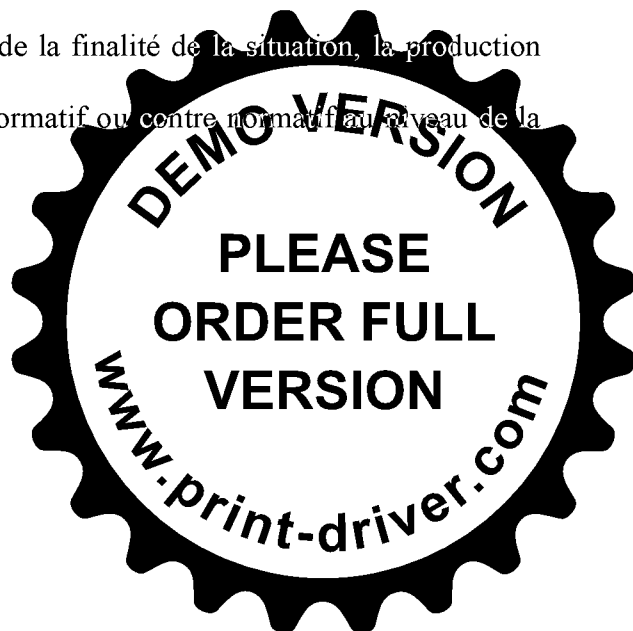
Ainsi, la représentation de son propre groupe peut être marquée par une surévaluation de certaines de ses caractéristiques ou de ses productions (Mann, 1963 ; Bass, 1965 ; Lemaine 1960 cités par J. C. Abric dont l'objectif est bien de sauvegarder une image positive de son groupe d'appartenance. (3)

Cette fonction identitaire permet donc la définition et l'affirmation d'une appartenance ainsi que le positionnement par rapport aux autres groupes du champ social.

**8.2 Fonctions d'orientation :** elles guident les comportements et les pratiques selon toujours J. C. Abric qui conçoit que le système de pré décodage de la réalité que constitue la représentation sociale, peut être un guide pour l'action. Selon ce même auteur, elle est fonction de guide pour le comportement et pour les pratiques à travers la définition de la finalité de la situation, la production d'anticipations et d'attentes et la définition de ce qui est normatif ou contre normatif au niveau de la conduite.(3)

(1), (2) J.C. Abric, p 16, op cite p. 145

(3) ibidem, p11 - 36



Ce dernier soutien, ce processus d'orientation des conduites par les représentations résulte de trois facteurs essentiels :

a) La représentation intervient directement dans la définition de la finalité de la situation : Elle détermine à priori les types de démarche cognitive, et de relations pertinentes pour le sujet mais aussi, éventuellement dans les situations, qui vont être adoptées par le groupe ainsi que la manière dont il se structure et communique, et cela indépendamment de la réalité « objective » de la situation ou de la tâche.

b) La représentation produit également un système d'anticipation et d'attentes ; elle est donc une action sur la réalité : Elle procède par sélection et filtrage des informations et interprétations qui visent à rendre conforme à la représentation. Elle est une fonction de connaissance de la réalité à travers un pré-codage et une intégration de l'information dans un cadre de référence commun et en cohérence avec les valeurs, normes et pratiques du groupe.

c) La représentation est prescriptive de comportements ou de pratiques obligés. (1)

C. Flament, cité par les mêmes auteurs, reconnaît que cet aspect de la représentation est très important car elle définit ce qui est licite, tolérable ou inacceptable dans un contexte social donné.

**8.3 Fonctions justificatrices :** elles permettent à postériori de justifier les prises de position et les comportements.

Abric (id,1994p11-36 )précise mieux la fonction justificatrice des opinions et des actions à l'égard des objets mais aussi de la différenciation sociale. (2)

Les représentations interviennent aussi en aval de l'action. Elles permettent aussi aux acteurs d'expliquer et de justifier leurs conduites dans une situation à l'égard de leurs partenaires.

Ainsi, dans la situation ,de rapports compétitifs vont être progressivement élaborées des représentations du groupe adverse visant à lui attribuer des caractéristiques justifiant un comportement hostile à son égard. Nous sommes, par conséquent ici dans un cas de figure intéressant pour étudier les relations entre représentations et pratiques.

(1), (2) Ibidem, p 11-36



De ce point de vue apparaît un nouveau rôle des représentations : celui du maintien ou du, renforcement de la position sociale du groupe concerné.

La représentation ici, a pour fonction soit de pérenniser et de justifier la différenciation ou le maintien d'une distance sociale entre les groupes concernés »

Au total, les fonctions des représentations sociales déterminent bien combien elles sont utiles et indispensables dans la compréhension de la dynamique sociale.

## **9. Organisation et fonctionnement des représentations sociales:**

### **9.1 L'élaboration des représentations sociales:**

#### **9.1.1 L'objectivation et l'ancrage :**

Une représentation s'élabore à partir de deux processus : l'objectivation et l'ancrage (Moscovici, 1976). L'objectivation consiste à rendre l'abstrait plus concret.

C'est une opération qui permet de structurer et d'imager l'objet de la représentation.

Les informations liées à cet objet sont triées selon les critères culturels déjà existants.

Ce processus conduit à la formation d'un schéma figuratif qui agence les informations afin de les organiser et de les intégrer pour élaborer une image cohérente de l'objet de la représentation. Le passage de l'objet à sa représentation mentale (image) s'effectue d'une manière sélective en fonction des intérêts, des traditions, des rôles et du statut social du sujet (Rouquette, 1984).

« Objectiver, c'est résorber un excès de significations en les matérialisant ».

Le processus d'objectivation permet aux gens de s'appropriier et d'intégrer des phénomènes ou des savoirs complexes. Il comporte trois phases :

- Le tri des informations en fonction de critères culturels et surtout normatifs, ce qui exclut une partie des éléments.
- La formation d'un modèle ou noyau figuratif : les informations retenues s'organisent en un noyau " simple, concret, imagé et cohérent avec la culture et les normes sociales ambiantes »



- La naturalisation des éléments auxquels on attribue des propriétés ou des caractères (à propos de la représentation des éléments de la psychanalyse, Jodelet cite cet exemple : " L'inconscient est inquiet ").

Le noyau figuratif prend un statut d'évidence et devient la réalité même pour le groupe considéré. C'est autour de lui que se construit l'ensemble de la représentation sociale.

Nous développerons plus loin la théorie du noyau central chez Abric à propos de l'évolution des représentations.

Elle correspond donc, à une opération de schématisation d'abord puis de décontextualisation, où l'information est sélectionnée, dissociée de son contexte social d'origine et remaniée en fonction de critères culturels et normatifs, pour former un « noyau figuratif » de la représentation. Cette opération transforme l'objet abstrait en un objet concret en conférant à ses éléments les propriétés d'une image concrète et signifiante.

A cette opération de concrétisation, succède ensuite celle de la naturalisation qui donne au "noyau figuratif" un statut de réalité aux yeux des individus.

L'ancrage d'une représentation répond au besoin de s'approprier un nouvel objet. L'ancrage insère l'objet nouvellement connu dans un ensemble de connaissances préexistantes. C'est une démarche qui a pour but de rendre compréhensible ce qui, au départ, était inconnu. L'ancrage désigne alors les modalités d'insertion d'une représentation qui lui confèrent une valeur fonctionnelle. En effet, il devient ainsi un système de médiation entre un sujet et son environnement. Ce processus permet de constituer un système de significations et d'interprétations des nouveaux éléments de l'environnement.

**L'ancrage** utilise également un mécanisme de comparaison entre les nouveaux éléments et ceux que le sujet a déjà interprétés. Ce mode de classement fournit des cadres et des points de repères à partir desquels s'effectue la classification de nouveaux éléments (Jodelet, 1994). Ce mécanisme met en œuvre des opérations comme le classement, la catégorisation, l'étiquetage ou la dénomination. Le système de représentation déjà présent chez un sujet fournit les repères par lesquels l'ancrage classe et explique d'une façon familière les nouveaux éléments. Cette familiarisation des nouveaux éléments de représentation semble démontrer que les cadres de pensée anciens prévalent sur les nouveaux.



Cependant, cette intégration est susceptible d'entraîner pareillement un remaniement des éléments du système de représentation du départ.

La prochaine section porte de manière plus particulière sur les processus d'évolution et de changement des représentations sociales.

N.Roussiau nous éclaire que Moscovici fut le premier à s'interroger sur deux processus à l'origine de la formation et du fonctionnement des représentations sociales : l'objectivation et l'ancrage.

S'agissant de l'objectivation : Moscovici y distingue trois étapes chronologiques selon N. Roussiau:

1. La sélection ou décontextualisation de l'information.

Ici, les individus privilégient certaines informations au détriment d'autres : l'exemple donné relève de la psychanalyse, vu que le concept de « libido » a été oublié par certains sujets alors que ceux « d'inconscient » et de « conscient » ont été retenus.

2. L'établissement d'un schéma figuratif (noyau figuratif). Il s'agit au noyau de mécanismes de réajustement de conférer qui acquerront une forte signification.

La psychanalyse s'y trouve schématisée en admettant que le psychisme possède deux composantes essentielles, ce qui est apparent (le conscient) et ce qui est caché (l'inconscient)

3. La naturalisation qui a lieu quand les éléments du schéma figuratif sont physiquement perçus et perceptibles par le sujet. (1)

A cet effet, la psychanalyse, au terme du processus d'objectivation devient une théorie que chacun utilise en fonction des connaissances plus ou moins sommaires acquises.

En revanche, grâce à ce processus l'accent est mis plutôt sur la structure hiérarchique des éléments qui composent une représentation sociale.

Ainsi, nous pourrions affirmer que le terme « complexe » est l'emblème de la psychanalyse. Il est donc le symbole qui la distingue linguistiquement de toute autre représentation sociale. (Moscovici, 1976, p.243)

(1) N.Rousseau, et al. p 19- 20 Op cité p 142



**L'ancrage :** C'est aussi un processus qui a pour fonction de définir l'instrumentalité du noyau figuratif obtenu par objectivation. Il permet d'intégrer l'objet de la représentation dans le système de valeurs du sujet. Il traduit également l'insertion sociale et l'appropriation par les groupes sociaux d'une représentation émergeant dans un environnement social avec tous les conflits sociaux et culturels qui s'en suivent : « ce processus permet d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau de catégories qui nous sont propres et nous permet de le confronter avec ce que nous considérons un composant, ou membre typique d'une catégorie familière » (Palmonari et Doise, 1986, p. 22)

C'est " l'enracinement social de la représentation et de son objet". Ce processus comporte plusieurs aspects : - **Le sens :** l'objet représenté est investi d'une signification par le groupe concerné par la représentation. A travers le sens, c'est son identité sociale et culturelle qui s'exprime.

- **L'utilité :** " les éléments de la représentation ne font pas qu'exprimer des rapports sociaux mais contribuent à les constituer ... Le système d'interprétation des éléments de la représentation a une fonction de médiation.

Le langage commun qui se crée entre les individus et les groupes à partir d'une représentation sociale partagée, leur permet de communiquer entre eux. Le système de référence ainsi élaboré exerce à son tour une influence sur les phénomènes sociaux.

D. Jodelet affirme que « les éléments de la représentation ne font pas qu'exprimer des rapports sociaux mais contribuent à les constituer...le système d'interprétation des éléments de la représentation a une fonction de médiation entre l'individu et son milieu et entre les membres d'un même groupe » (1).

- **L'enracinement** dans le système de pensée préexistant : pour intégrer de nouvelles données, les individus ou les membres d'un groupe les classent et les rangent dans des cadres de pensée socialement établis.

(1)D.Jodelet, Représentation sociale, concept et théorie, in psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, RUF, le psychologue 1997, p.376-377.



Des attentes et des contraintes sont en même temps associées aux éléments de la représentation, en termes de comportements prescrits.

- " Le processus d'ancrage, situé dans une relation dialectique avec l'objectivation, articule les trois fonctions de base de la représentation : fonction cognitive d'intégration de la nouveauté, fonction d'interprétation de la réalité, fonction d'orientation des conduites et des rapports sociaux (1)

L'ancrage correspond ainsi à un processus à travers lequel de nouvelles informations sont intégrées dans des systèmes de pensée pré-existants (comme par exemple, les catégories et les classes connues d'objets). L'ancrage correspond à un processus de familiarisation de « l'étrange » ou, en d'autres termes, de l'inhabituel. Cette insertion de l'information nouvelle dans un cadre de référence habituel, lui donne une signification particulière.

« **En amont**, l'ancrage enracine la représentation et son objet dans un réseau de significations qui permet de les situer en regard des valeurs sociales et de leur donner cohérence. Mais, à ce niveau, l'ancrage joue un rôle décisif essentiellement en ce qu'il réalise leur inscription dans un système d'accueil notionnel, un déjà-là pensé. Par un travail de la mémoire, la pensée constituante s'appuie sur la pensée constituée pour ranger la nouveauté dans des cadres anciens, dans le déjà connu.

**En aval** de la formation représentative, l'ancrage sert à l'instrumentalisation du savoir en lui conférant une valeur fonctionnelle pour l'interprétation et la gestion de l'environnement. Il se situe alors en continuité avec l'objectivation. La « naturalisation » des notions leur donne valeur de réalités concrètes directement lisibles et utilisables dans l'action sur le monde et les autres. D'autre part, la structure imageante de la représentation devient guide de lecture, et par « généralisation fonctionnelle », théorie de référence pour comprendre la réalité. » (2) Le processus d'ancrage, c'est « mettre un objet nouveau dans un cadre de références bien connu pour pouvoir l'interpréter ». Cependant, cette insertion de la nouveauté dans un cadre ancien est également porteuse de changements. L'intégration de l'élément nouveau va provoquer un remaniement du système préexistant (3)

(1), (2) Denise JODELET, op. Cité, p 140

(3) Palmonari, A. Doise, W. 1986. Caractéristiques des représentations sociales. In W. Doise, A. Palmonari (éd.), L'étude des **représentations sociales**. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp 12-33.





## **10. La transformation d'une représentation sociale**

Bien qu'une représentation se révèle stable, elle peut évoluer et se transformer lorsque son noyau central est remis en cause (Jodelet, 1989 p228). Les travaux de Flament (1994p 37) sur les processus d'évolution des représentations sociales font ressortir que ce ne sont pas les discours idéologiques, mais plutôt les changements dans les pratiques sociales qui ont une influence sur la transformation des représentations. Pour lui (cité par D.jodelet ,1989 p 224) « Le terme représentation est utilisé dans bien des secteurs des sciences humaines (et au-delà), avec des sens bien différents, et souvent très flous (cf. Ehrlich, 1985), et le présent ouvrage et qu'il en est parfois de même des représentations sociales, quand on oublie des caractéristiques minimales (comme, par exemple, le fait que chaque représentation sociale est partagée par les membres d'une population donnée, Moscovici, 1981).

Flament (id p 37-57)) distingue en plus trois grands types de transformation. Dans la transformation progressive, les nouveaux concepts associés à la modification de pratiques ne sont pas totalement contradictoires avec le noyau central de la représentation déjà existante. La transformation s'effectue sans rupture par une intégration progressive des nouveaux éléments; le noyau est appelé à son tour à se modifier, constituant alors une nouvelle représentation. Dans la transformation résistante, les nouveaux concepts entraînent des pratiques contradictoires, mais permettent le recours à des mécanismes de défense de la représentation initiale. Ce type de transformation provoque l'apparition de justifications, d'interprétations et de rationalisations qui renvoient souvent à des informations ou à des normes externes à la représentation menacée. Ce mécanisme de défense ne résiste pas à la permanence des nouveaux concepts et aboutit à long terme à la transformation du noyau central.

Le troisième type est la transformation brutale, qui survient lorsque les nouveaux concepts entraînent le recours à des pratiques directement contradictoires avec le noyau central, sans permettre le recours à un mécanisme de défense. Le niveau d'importance, la permanence et le caractère irréversible des nouveaux concepts entraînent ainsi une transformation du noyau central, donc de la représentation.



Il est par ailleurs important de préciser que les représentations sociales sont à la fois stables et mouvantes, rigides et souples. Elles sont stables et rigides parce qu'elles s'appuient sur un champ de significations solidement ancré (noyau central) sur un système de valeurs. Elles sont mouvantes et souples puisqu'elles sont constituées d'éléments périphériques alimentés d'expériences personnelles. Ceci conduit le sujet à intégrer les données issues de son vécu, de ses relations et des pratiques sociales dans lesquelles il évolue (Guimelli, 1999), cité par Flament précisant c'est le système périphérique qui permet d'agir le plus rapidement sur une représentation, car il a pour fonction d'effectuer le lien entre le noyau central et la réalité.

Les deux objectifs de la présente recherche font référence à la théorie des représentations. En effet, le premier vise à ce que la formation puisse nous permettre de décrire les représentations sociales qu'ont les étudiants du département de psychologie en fin de 1<sup>er</sup> Cycle « Licence » en direction du Système LMD. Cette description est souhaitable pour que les étudiants, en décryptant leurs représentations, puissent en préciser les forces et les limites.. Les recherches de Flament laissent supposer que, pour y arriver, il faut expérimenter des situations d'enseignement-apprentissage, de façon à confronter les pratiques sociales reconnues à celles que proposent les réformes. Il est anticipé que, suite à l'expérimentation, des modifications surviendront dans les constituants de la représentation sociale du système LMD par les étudiants du département de psychologie.(1)

Ce système LMD représente pour les étudiants du département de psychologie l'élément fondamental de la représentation car, c'est lui qui détermine à la fois la signification et l'organisation de la représentation.

(1) FLAMENT,C ( id,1994 ), Structure , dynamique et transformation des représentations sociales ,dans J-C Abric (dir) , Pratiques sociales et représentations, Paris , PUF , p 37-57



Mais afin de comprendre le mécanisme de transformation on se réfère, d'une part, aux éléments constituant la représentation sociale qui composent le système de centralité, et d'autre part, les éléments qui contournent le noyau central en système périphérique. Cette théorie selon Abric cité par Jodelet s'articule autour d'une hypothèse générale : » Toute représentation est organisée autour d'un noyau central »(1)

Le noyau central, selon S. Moscovici : une représentation sociale est un ensemble organisé autour d'un noyau central, composé d'éléments qui donnent un ou plusieurs significations à cette représentation.

Le noyau central est considéré comme l'élément fondamental de la représentation sociale car il permet une étude comparative (similitude et différenciation) de la représentation sociale.

Pour repérer le noyau central : on peut affirmer qu'on peut faire appel à une dimension qualitative c'est à dire étudier la fréquence d'apparition des éléments partagés dans le discours qui revêt une dimension qualitative.

Quant aux fonctions attribuées au noyau central cité par Jodelet, Abric affirme qu'il est structuré selon des fonctions principales:

- **Une fonction génératrice:** Le noyau central est l'élément par lequel se crée ou se transforme la signification des autres éléments constitutifs de la représentation, Il génère le sens, les valeurs d'une représentation sociale. C'est par lui seul que vient le changement et la transformation des éléments constituant la représentation sociale.

- **Une fonction organisatrice:** ici, c'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Elle apparaît comme fonctionnelle, car elle détermine les différentes relations qu'entretiennent les éléments entre eux, et permet une structuration qui donne stabilité à la représentation sociale.

(1) Jodelet, D, p 215, Op cité p. 124



C'est autour de ce noyau central que s'organisent les éléments périphériques, leurs changements et modifications sont tributaires du noyau central.

**Les éléments périphériques:** Constituent les informations qui contournent la centralité d'une représentation sociale « ils comprennent des informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances .Ils constituent l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation sociale ». (1)

Ces éléments permettent de vérifier l'existence d'un noyau central de la représentation, son caractère stable et organisateur et enfin de comprendre les aspects d'une situation vécue et de s'adapter au contexte.

En effet, soutient –il, J.C Abric : « même si le noyau central est le fondement de la représentation, les éléments périphériques tiennent une place importante dans la représentation ». Ils comprennent des informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances... (2)

(1) ABRIC, p 25, Op cité p 141

(2) Ibidem p 43 - 46



# PARTIE

## PRATIQUE :

### Chapitre VII :

#### Contexte

## Méthodologie :



**1- Contexte :** Le département de Psychologie constitue notre champ d'étude devant permettre d'analyser les tendances exprimées à travers les différentes représentations sociales des étudiants en direction du système LMD.

Notre réflexion est d'appréhender les motivations qui ont donné lieu à ces représentations sociales dans l'esprit des étudiants ce qui nous donnera un éclairage sur l'ensemble des dispositifs pédagogiques liés au système LMD dans son application.

## **2- Le déroulement de la pré-enquête :**

**3.1- La pré-enquête :** « phase préliminaire du lancement d'une enquête selon (R.Mucchielli 1973, p84). D'un point de vue méthodologique, elle a pour but la recherche et la formulation des hypothèses ». En tant que phase préparatoire, elle comprend aussi la prévision de tous les problèmes que posera l'enquête (temps, moyens, autorisations nécessaires etc.).

Dans ce Chapitre, nous présenterons la démarche méthodologique que nous considérons à priori, adaptée pour mettre à nue les représentations sociales du Système LMD en direction des étudiants du Département de Psychologie.

La connaissance des représentations sociales des étudiants du 1er Cycle de graduation (licence) nous amènera à comprendre comment ces derniers conçoivent- ils ce Processus ? Ceci nous conduira à opérationnaliser la démarche méthodologique choisie ; à savoir nous avons:

1. dans un premier temps, à partir du mot inducteur « système LMD », demandé à chacun des éléments pris séparément d'associer à ce mot, plusieurs mots librement exprimés. Ce qui nous donnera à superposer en interface les différentes séries obtenues.

2. Dans une seconde phase, on demandera à ces derniers d'associer cette fois chaque couple « LMD » et le premier mot associé de façon à produire une chaîne associative à cinq (05) niveaux. option retenue quant à notre application de la carte associative.



3. Dans un troisième temps chacune de ces chaînes associatives est alors utilisée pour solliciter de nouvelles associations de la part du sujet.

Nous obtenons donc des chaînes associatives à 5 groupes d'éléments que nous positionnerons sur un schéma dit « carte associative » avec le mot inducteur au centre.

### **3.2- Les Hypothèses de la recherche :**

Dans le but de mieux cerner notre problématique et les questions que nous nous posons sur le système LMD, notre recherche va être orientée vers cinq hypothèses qui interrogent le contenu des représentations sociales du système LMD par les étudiants de psychologie

#### **a) Hypothèse générale :**

La nature des représentations sociales du LMD par les étudiants du Département de psychologie dépend des facteurs multiformes du programme de formation pédagogique.

#### **b) Hypothèses partielles :**

1-La nature des représentations sociales du LMD par les étudiants du Département de psychologie dépend de la qualité du référentiel de la formation pédagogique.

2- La nature des représentations sociales du LMD par les étudiants du Département de psychologie dépend de la dimension pédagogique informationnelle

3-La nature des représentations sociales du LMD par les étudiants du Département de psychologie dépend du projet personnel de l'étudiant.

4- La nature des représentations sociales du LMD par les étudiants du Département de psychologie dépend du dispositif d'accompagnement (Tutorat) mis en place.

### **3.3- La population de la recherche :**

Notre recherche s'est déroulée au Département de psychologie de l'Université Mentouri de Constantine, sis la ville de Ali Mendjli.

Dans un premier temps, nous avons accédé au Service de Scolarité auquel nous avons demandé de nous faire part de l'effectif des étudiants réellement inscrits et poursuivant effectivement les études de psychologie jusqu'à ce jour, et ce depuis le 02 du mois de Mars, 2010.



Les responsables de ce service, nous ont renseigné du nombre exact et nous ont remis les listes (photocopies) des étudiants officiellement existants au niveau des deux parcours (Clinique et Scolaire).

Au même temps, nous avons demandé également les emplois du temps des deux parcours de la filière 'Psychologie' pour nous permettre de contacter les étudiants ciblés et de convenir avec eux, selon un échéancier, des Rendez- vous pour un travail sérieux les concernant.

### **3.4- Descriptif de l'échantillon de l'étude :**

Il s'agit de l'ensemble des étudiants officiellement en cours de formation en Filière : Psychologie qui comporte en son sein deux parcours (Clinique et Scolaire).

### **3.5- L'échantionnage :**

Nous avons retenu comme population d'étude les étudiants du département de psychologie (toutes filières et parcours confondus) à l'Université Mentouri de Constantine (l'UMC).

Notre population totale d'étude s'élève à 105 étudiants dans les deux parcours existants au niveau du département de Psychologie (Psychologie Clinique : 41 et Psycho Scolaire : 64

Etant donné que le critère retenu est l'appartenance à une catégorie donnée, la seule caractéristique est d'être étudiant en 3<sup>ème</sup> année de Licence, psychologie (Psychologie scolaire ou Clinique).

Mais pour nous permettre d'avoir un échantillon plus représentatif des deux filières, de formations existantes, nous avons retenu 35 étudiants des deux parcours

Au niveau du parcours « Psycho Clinique », nous avons retenu 15 étudiants sur 41.

Au niveau du parcours « Psycho Scolaire », nous en avons retenu 20 sur 64.

### **3.6- Méthode d'échantillonnage et technique utilisée:**

**La technique de L'Urne :** Il s'agit d'un échantillon probabiliste simple. On peut utiliser un chapeau ou une Urne. (Échantillonnage randomisé).

Dans notre étude, nous avons utilisé une Urne dont le procédé est aléatoire.





« Un échantillon est dit **aléatoire**, ou complètement aléatoire, ou prélevé au hasard, lorsque tous les individus de la population ont même probabilité de faire partie de l'échantillon. »

« Un échantillon est dit **simple** lorsque les individus qui doivent former l'échantillon sont tous prélevés **indépendamment** l'un de l'autre. »

Dans ce qui suit, nous relaterons la démarche préconisée tout en nous plaçant dans le cas d'échantillons aléatoires simples :

**Dans un premier temps**, nous avons , suite à un moment d'organisation puis de négociation , convenu pour des Rendez-vous avec l'ensemble des étudiants dans une classe de cours, avec qui nous devons appliquer la technique de l'Urne qui consiste à tirer aléatoirement un nombre d'étiquettes d'une urne.

Préalablement, nous avons procédé de la manière suivante : nous avons inscrit tous les noms des étudiants de psychologie (les deux parcours : Clinique et Scolaire confondus) sur des étiquettes que nous avons mises dans cette urne.

**L'échantillonnage** est réalisé au sein d'une classe à l'aide d'une urne et au témoignage d'un nombre important d'étudiants où sont prélevés aléatoirement des noms d'étudiants prescrits sur des étiquettes.

**Dans un deuxième temps**, nous avons demandé à un étudiant « neutre » d'en tirer au hasard, des étiquettes portant, chacune un nom d'étudiant donné après avoir, bien entendu, convenablement mélangé ces dernières.

Le nombre d'étiquètes étant conforme au nombre d'étudiants inscrits officiellement sur les listes et poursuivant réellement jusqu'à ce jour leur formation en 3<sup>e</sup> année psychologie : **Il s'agit de 105 étudiants** dont le nom de chacun est porté sur une étiquète.

Au total nous avons autant d'étudiants que d'étiquètes desquelles nous en tirons seulement (05) **au hasard** et qui constituent notre **échantillon pour notre pré enquête**.

Ces 05 étudiants auxquels nous appliquons la méthode de la « carte associative », vont être automatiquement retranchés de la population parente.



Chaque étudiant est appelé à appliquer scrupuleusement les consignes en répondant individuellement, discrètement et sans influence de ses collègues.

**En dernier ressort**, une opération assignée à **l'enquête proprement dite**, dont le principe est le même, s'est déroulée de façon identique.

A cet effet, nous avons choisi pour notre recherche, la méthode de la carte associative, de l'œuvre de Jean Claude Abric, qui consiste par un mot « inducteur », sorte de stimulus, à demander aux sujets les termes qui leur viennent à l'esprit en relation avec l'objet donné ( Le Système LMD), Ce que ce dernier représente pour les étudiants du Département de psychologie. (1)

Selon Flament, (1994) le mot inducteur généralement choisi étant donné qu'il est considéré inexorablement comme central dans la représentation sociale ou qu'il désigne directement l'objet de la représentation. Il est inéluctablement porteur de signification et ayant un impact direct sur le contenu de la représentation sociale mise en évidence.

« C'est une nouvelle méthode, inspirée de la technique de la carte mentale d'H. Jaoui (1979).

Dans un premier temps, on demande au sujet de produire des associations libres à partir d'un mot inducteur.

Dans un deuxième temps, on lui propose de partir d'un couple de mots associés, produits précédemment par celui-ci. On constitue ainsi une série de chaînes associatives composées d'un certain nombre d'éléments (trois, voire plus). Cette technique peut être utilisée individuellement ou dans le cadre d'un groupe ». (2)

La construction des représentations sociales des étudiants de psychologie est en effet, une forme de connaissance de leurs conditions socialement élaborées et partagées ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un groupe social (les étudiants du département de psychologie).

(1) ABRIC, J Claude, Pratiques Sociales et représentations 1994, op cité p

(2) ABRIC (Jean Claude), La recherche du noyau central et de la zone muette, in méthodes d'études des représentations sociales, sous la direction de J.Claude Abric et Romainville-Saint-Agne, ARES (2è éd) 2005 p 70.



Cette méthode est couramment utilisée dans l'étude des représentations sociales, parce qu'elle est rapide, facile d'utilisation et qu'elle garantit la spontanéité du sujet qui est libre d'exprimer tout ce qui éveille sa suggestion selon une progression de séries ou de chaînes associatives à cinq (05) éléments :

**Série 01**

- LMD → Programme pédagogique condensé
- LMD → Volume horaire excessif
- LMD → Programme pédagogique surchargé
- LMD → cycle court, dévalorisé sur le marché du travail
- LMD → Absence d'informations, d'orientation et de soutien.

**Série02 :**

- LMD → Programme pédagogique condensé → Documentation non récente
- LMD → Volume horaire excessif → Absence des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication).
- LMD → Programme pédagogique surchargé → Volume horaire très ennuyant
- LMD → cycle court, dévalorisé sur le marché du travail → Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenables.
- LMD → Absence d'informations, d'orientation et de soutien → programme pédagogique non flexible

**Série 03 :**

- LMD → Programme pédagogique condensé → Documentation non récente → Absence de formation pour les langues étrangères
- LMD → Volume horaire très ennuyant → Absence des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication). → Absence de projet personnel et professionnel



LMD → Programme condensé → Volume horaire très ennuyant → Diplôme dévalorisé.

LMD → cycle court, dévalorisé sur le marché du travail → Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenables. → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires

LMD → Absence d'informations, d'orientation et de soutien → programme pédagogique non flexible → Absence d'informations, d'orientation et de soutien.

#### Série04 :

LMD → Programme pédagogique condensé → Documentation non récente → Absence de formation pour les langues étrangères → Documentation insuffisante et ancienne

LMD → Volume horaire excessif → Absence des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication). → Absence de projet personnel et professionnel méthodes d'enseignement sans intérêt

LMD → Programme surchargé → Volume horaire très ennuyant → Diplôme dévalorisé insuffisance d'espace Internet et informatique

LMD → cycle court, dévalorisé sur le marché du travail → Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenables. → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires → Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque

LMD → Absence d'informations, d'orientation et de soutien → programme pédagogique non flexible → Absence d'informations, d'orientation et de soutien → Absence de formations d'autres disciplines utiles professionnellement.



### Série 05 :

LMD → Programme condensé → Documentation non récente → Absence de formation pour les langues étrangères → Documentation insuffisante et ancienne → Absence de projet personnel et professionnel

LMD → Volume horaire excessif → pratique très limitée des NTIC → Absence de projet personnel et professionnel → méthodes d'enseignement sans intérêt → Absence de stage et relation avec l'environnement socio-économique

LMD → Programme non flexible → Volume horaire très ennuyant → Diplôme dévalorisé → insuffisance d'espace Internet et informatique → Absence de bibliothèque numérique

LMD → cycle court, dévalorisé sur le marché du travail → Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenables. → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires  
Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque → Système semestriel préjudiciable

LMD → Absence d'informations, d'orientation et de soutien → programme non condensé  
Absence de soutien en information et en orientation → Absence d'apprentissage d'autres disciplines en relation avec une formation professionnalisante → inaccessibilité en laboratoires

### 5- Catégories sémantiquement et paradigmatiquement similaires

**Catégorie1 : « Programme condensé et Volume Horaire d'études surchargés »**

- 1- Programme pédagogique condensé
- 2- Programme pédagogique surchargé
- 3- Volume Horaire excessif



4- Volume Horaire très ennuyant

5- Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque

➤ **Catégorie 02 : Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage des étudiants**

- Programme pédagogique non flexible

➤ **Catégorie 03 : Absence de mise en situation pratique des étudiants**

Absence de projet personnel et professionnel

Absence de stage et relation avec l'environnement socio-économique

➤ **Catégorie 05 : Manque de motivation pour les méthodes pédagogiques :**

Méthodes d'enseignement sans intérêt

➤ **Catégorie 06 : Diplôme dévalorisé :**

Diplôme dévalorisé

Cycle court, dévalorisé sur le marché du travail

➤ **Catégorie 07 : Insuffisance d'espace Internet et informatique**

Insuffisance d'espace Internet et informatique

➤ **Catégorie 08 : Documentation non contemporaine et bibliothèque non moderne :**

Absence de bibliothèque numérisée

Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenable

Documentation non contemporaine

Documentation insuffisante et ancienne

➤ **Catégorie09 : Absence d'accompagnement (Tutorat) et de suivi individuel :**

Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés d'apprentissage

➤ **Catégorie10 : Système semestriel préjudiciable**

Semestrialisation entraine démotivation pour les modules

➤ **Catégorie 11 : Absence d'informations, d'orientation et de soutien**

Absence d'informations, d'orientation et de soutien

Absence de soutien en information et en orientation



➤ **Catégorie 12 : Inaccessibilité en laboratoires**

Laboratoires inaccessibles et ne permettant pas un apprentissage expérimental.

➤ **Catégorie 13 : Absence d'interdisciplinarité et d'action transversale**

Absence d'apprentissage d'autres disciplines en relation avec une formation professionnalisante

Absence de formation pour les langues étrangères

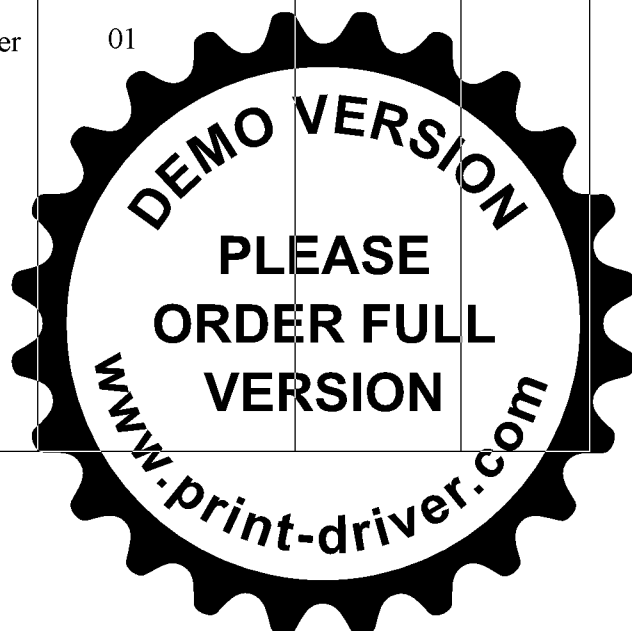
➤ **Catégorie 15 : Insuffisance d'intégration des moyens modernes dans l'enseignement**

Pratique très limitée des NTIC

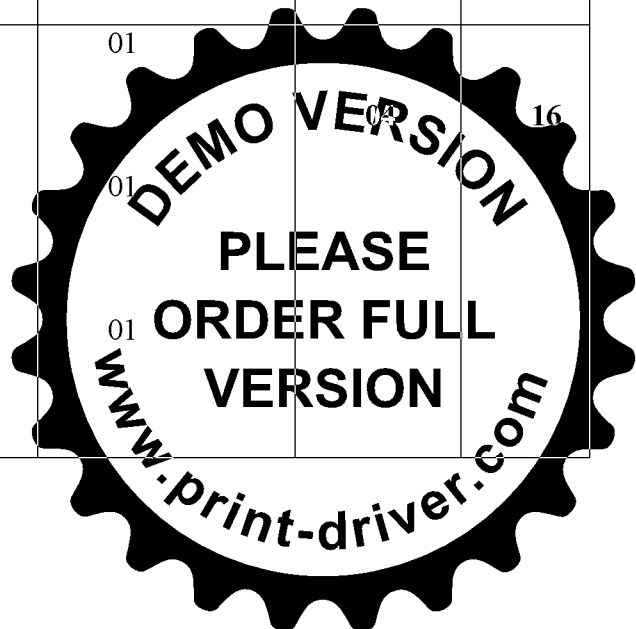
**Tableau 1 :**

**Regroupement des unités significatives et paradigmatiques :en catégories, fréquences et pourcentages :**

<b>Catégories</b>	<b>Unités significatives</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Programme condensé et Volume Horaire d'études surchargés</b>	- Programme pédagogique condensé	01		
	- Programme pédagogique surchargé	01		
	- Volume Horaire excessif	01		
	- Volume Horaire très ennuyant	01	<b>05</b>	<b>20</b>
	- Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque	01		

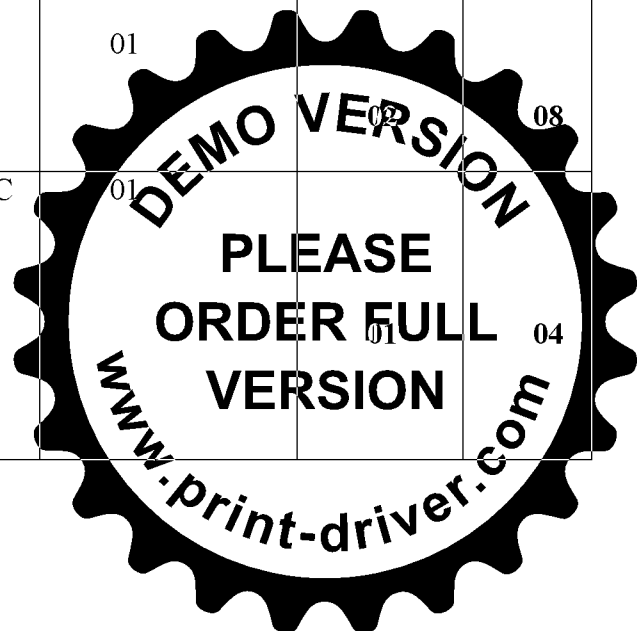


<b>Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage des étudiants :</b>	- Programme pédagogique non flexible	01	01	04
<b>Absence de mise en situation pratique des étudiants :</b>	- Absence de projet personnel et professionnel - Absence de stage et relation avec l'environnement socio-économique	02 01	03	12
<b>Manque de motivation pour les méthodes pédagogiques :</b>	- Méthodes d'enseignement sans intérêt	01	01	04
<b>Diplôme dévalorisé :</b>	- Diplôme dévalorisé - Cycle court, dévalorisé sur le marché du travail	01 01	02	08
<b>Insuffisance d'espace Internet et informatique</b>	- Insuffisance d'espace Internet et informatique	01	01	04
<b>Documentation non récente et bibliothèque non moderne :</b>	- Absence de bibliothèque numérisée - Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenable - Documentation non contemporaine	01 01 01	02	16





	- Documentation insuffisante et ancienne	01		
<b>Absence d'accompagnement (Tutorat) et de suivi individuel :</b>	- Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés d'apprentissage	01	01	04
<b>Système semestriel préjudiciable</b>	- Semestrialisation entraîne démotivation pour les modules	01	01	04
<b>Absence d'informations, d'orientation et de soutien</b>	- Absence d'informations, d'orientation et de soutien - Absence de soutien en information et en orientation	01 01	02	08
<b>Inaccessibilité en laboratoires</b>	- Laboratoires inaccessibles et ne permettant pas un apprentissage expérimental.	01	01	04
<b>Absence d'interdisciplinarité et d'action transversale</b>	- Absence d'apprentissage d'autres disciplines en relation avec une formation professionnalisante - Absence de formation pour les langues étrangères	01 01	02	08
<b>Insuffisance d'intégration des moyens modernes dans l'enseignement :</b>	Pratique très limitée des NTIC	01	01	04



## **6- Hiérarchisation des catégories en ordre de prégnance :**

- 20% Programme condensé, Volume Horaire d'études surchargés
- 16% Documentation non récente et bibliothèque non moderne
- 12% Absence de mise en situation pratique des étudiants
- 8% Diplôme dévalorisé
- 8% Absence d'informations, d'orientation et de soutien
- 8%** Absence d'interdisciplinarité et d'action transversale 3
- 4% Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage des étudiants
- 4% Insuffisance d'intégration des moyens modernes dans l'enseignement
- 4%** Inaccessibilité en laboratoires
- 4% Système semestriel préjudiciable
- 4% Absence d'accompagnement (Tutorat) et de suivi individuel
- 4% Insuffisance d'espace Internet et informatique
- 4% Manque de motivation pour les méthodes pédagogiques

## **7- Commentaire et interprétation des résultats :**

Lors de l'application de la carte « associative » pour les étudiants de psychologie, constituant l'échantillon de notre pré enquête, nous avons pris conscience que les étudiants affichaient un éventail d'images et d'idées négatives sur le système LMD.

Le Mot inducteur étant le « LMD », les thèmes exprimés sont considérés comme des unités significatives, regroupées en différentes catégories possédant chacune une connotation affective ou ne constituant qu'une information sur le système LMD.

Les catégories sémantiques en lien avec l'objet de représentation, le (LMD), sont à l'ordre de cinq (05) et égales au nombre d'étudiants dont les noms sur des étiquettes sont pris au hasard à partir de l'urne.



Ainsi, les éléments de réponses exprimés par ces derniers dans des affirmations simples, explicites et significatives, sont classés, en définitive, dans les catégories suivantes :

La 1<sup>ère</sup> catégorie : Programme condensé et Volume Horaire d'études surchargés

La 2<sup>ème</sup> catégorie : Documentation non récente et bibliothèque non moderne

La 3<sup>ème</sup> catégorie : Absence de mise en situation pratique des étudiants

La 4<sup>ème</sup> catégorie : Diplôme dévalorisé

La 5<sup>ème</sup> catégorie : Absence d'informations, d'orientation et de soutien

La 6<sup>ème</sup> catégorie : Absence d'interdisciplinarité et d'action transversale

La 7<sup>ème</sup> catégorie : Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage des étudiants

La 8<sup>ème</sup> catégorie : Insuffisance d'intégration des moyens modernes dans l'enseignement

La 9<sup>ème</sup> catégorie : Inaccessibilité en laboratoires

La 10<sup>ème</sup> catégorie : Système semestriel préjudiciable

La 11<sup>ème</sup> catégorie : Absence d'accompagnement (Tutorat) et de suivi individuel

La 12<sup>ème</sup> catégorie : Insuffisance d'espace Internet et informatique

La 13<sup>ème</sup> catégorie : Manque de motivation pour les méthodes pédagogiques

**\*Programme condensé et Volume Horaire d'études surchargés :**

Le passage au LMD dans ce département de psychologie, pose la question dominante des critères de qualité du programme de formation pédagogique, inflexible et non aéré, soit 20% des étudiants perçoivent incohérent et inadapté à leur rythme d'apprentissage, manque de souplesse et préconisant un modèle transmissif (centré sur l'enseignant) sans répit, ce qui donne plus de passivité chez les étudiants, prisonniers dans leur monotonie et les conséquences d'un volume horaire surchargé ne permettant nullement l'ouverture de l'étudiant vers plus de culture en la matière, d'accès à la documentation dans une bibliothèque .



Pour mieux saisir l'ampleur de l'impact du déficit documentaire, le recours aux représentations des étudiants cristallise l'idée de non réconciliation entre un volume horaire surchargé et programme pédagogique condensé.

« Les étudiants se sentent souvent résignés à l'état d'inertie, La participation est d'ailleurs une des revendications principales du mouvement étudiant actuel.

Une des conséquences de cette passivité est la quasi absence de participation active, de création, de découverte, de recherche dans des lieux propices.

La participation de l'étudiant pourrait être perçue comme un moyen général pour assurer le développement de son autonomie qui, elle, ne constitue rien de moins qu'un projet de vie.

C'est un processus dynamique susceptible d'améliorer le niveau intellectuel et culturel des étudiants et les encourager à réaliser leurs projets personnels ... » (1)

**\* Documentation non récente et bibliothèque non moderne :**

Cette catégorie montre que la formation ne saurait être performante sans un appui actif et pertinent des ressources documentaires suffisantes et d'actualités : Les étudiants, à 16% stigmatisent la pauvreté informationnelle au niveau des bibliothèques universitaires qui se caractérisent par un déficit délétère en matière de documentation diversifiée et contemporaine. Les étudiants pointent la nécessité d'une couverture conséquente en équipements modernes numérisés assortis d'ouvrages récents, variés et plus accessibles à des heures plus convenables.

Cette position (2<sup>ème</sup>) est supplantée par la problématique de la bibliothèque dont le rôle attendu chez les étudiants du LMD est déterminant pour leur réussite : espace favorable dans leur persévérance en culture, en autoformation, autonomie, susceptibles de concrétiser leurs projet personnels, si, bien sûr toutes les normes recherchées de l'ordre des impératifs du LMD, sont respectées.

(1) FRENAY Mariane et al, L'Etudiant-apprenant : Grilles de Lecture pour l'enseignant universitaire, Edific De Boeck Université, Bruxelles 1998 p 25



\* **Absence de mise en situation pratique des étudiants** : Un des atouts du système LMD représenté par les étudiants, soit **12%** ; dans une position assez avancé (3<sup>ème</sup>), preuve d'une priorité légitime à la professionnalisation des parcours notamment avec l'alternance dont les maquettes ne sont même pas tissées entre les protagonistes des deux principaux pôles concernés , à savoir, l'université et les partenaires socio-économiques.

Il est entendu que le principe de flexibilité d'un programme de formation amène à prendre en compte les trajectoires de vie des étudiants qui peuvent alterner période d'études et périodes d'activités professionnelles voire périodes de réalisation de projets personnels ... Les contextes d'apprentissage selon (Brossard,1999 p 8)devraient être emballants .Pour qu'il en soit, toutes les approches qui participent d'une pédagogie de projet sont à exploiter :projets technologiques ,projets environnementaux , projets d'intégration , projets jeunes entreprises...

Pour qu'il y ait apprentissage, Piaget (1966) croit que l'apprenant doit être impliqué activement; il doit demeurer l'acteur principal. L'individu doit manipuler son environnement, le réorganiser ou le transformer. (1)

\* **Diplôme dévalorisé** ;L'assouplissement du parcours en réduisant la durée de formation à trois ans , dans le but de limiter les risques, entre autres, d'abandon , est perçu par les étudiants comme une forme de dévalorisation du diplôme du point de vue consistance d'un diplôme qui présente tous les risques d'être sous estimé sur le marché du travail.

Cette idée de sous estimation est assez ancrée dans les représentations des étudiants, soit (**8%**) pourtant ce système permet aux universités de créer une palette de formations beaucoup plus diversifiées et plus performantes pour que l'apprenant s'y insère académiquement et pré professionnellement. En revanche, la coexistence des deux systèmes (classique et nouveau) a suscité cette conséquence d'ordre numérique sur la valeur du diplôme.

(1) Claudette Tardif, Pratiques pédagogiques facilitant l'autonomie de l'apprenant en français langue seconde in CAHIERS FRANCO-CANADIENS DE L'OUEST VOL. 4, N° 1, PRINTEMPS 1992, p. 89-102, Faculté Saint-Jean, Edmonton (Alberta),  
In Site : [www.ustboniface.mb.ca/cusb//cahiersfco/v4n1textes/41Tardif.p](http://www.ustboniface.mb.ca/cusb//cahiersfco/v4n1textes/41Tardif.p),consulté le 16 mai 2010



**\* Absence d'informations, d'orientation et de soutien**

L'apprentissage par un individu selon G.Paquette, consiste à transformer des informations en connaissances au moyen d'activités formelles ou informelles qui empruntent une variété de formes ou de supports. (1)

Les stimuli informationnels ne sont pas valorisés par les étudiants, soit **8%** des étudiants affichent leur insatisfaction compte tenu de l'information où quelle soit ; restant « figée et abstraite » si elle n'est pas appuyée par les NTIC et si son espace pédagogique est non nanti.

**\* Absence d'interdisciplinarité et d'action transversale :**

Selon G.Fourez « Nous faisons sans cesse de l'interdisciplinarité sans le savoir. Nous le faisons chaque fois que nous mobilisons des savoirs divers qui nous sont disponibles pour résoudre une question concrète ». (2)

"Le terme **interdisciplinarité** évoque un espace commun, un facteur de cohésion entre des savoirs différents :

Quand on dit que la bibliothèque construit par ses collections une représentation du savoir, on a, en général à l'esprit une conception respectueuse de l'organisation académique dans une perspective interdisciplinaire. Or, l'ouvroir de littérature potentiellement existante de toutes les disciplines est largement décrié par les étudiants soit, 4% qui mettent en scène la paupérisation de la documentation.

La caducité de cette puissance centrale, point de mire de l'interdisciplinarité et surtout l'indifférence de l'université à intégrer cet atout considérable dans les apprentissages, fait que, les étudiants intériorisent incomplète leur formation : un système handicapé dans sa conception comptabilisant un déficit préjudiciable dans la formation en langues étrangères, et de « NTIC » qui constituent implacablement sa force.

(1) PLAQUETTE(G); L'ingénierie pédagogique : Pour construire l'apprentissage en réseau. PU Québec, Edifice Le Delta Québec, 2002, p3

(2) SOUCHON © In Site : [www.lmg.ulg.ac.be/articles/interdisciplinarite/03.htm](http://www.lmg.ulg.ac.be/articles/interdisciplinarite/03.htm), consulté le 22 mai 2010



### **\* Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage des étudiants**

Le programme d'études, les méthodes d'enseignement et (ou) l'environnement pédagogique ne sont pas adaptés aux différents rythmes des étudiants.

La dimension adaptation, comme en témoignent les différences entre chacun, est un élément essentiel de la pédagogie active qui est hélas complètement désapprouvée par les étudiants, soit, **4%**, conçoivent le manque de souci de la part des enseignants pour remodeler leurs styles d'enseignement aux besoins réels de chaque étudiant.

### **\* Insuffisance d'intégration des moyens modernes dans l'enseignement**

Autant d'étudiants mentalisent la primauté à l'application des méthodes pédagogiques actives assorties de NTIC, autant ils dénigrent soit **4%**, le manque flagrant de moyens pédagogiques modernes pour être mieux encadrés, soutenus et accompagnés dans leurs démarches.

Cette approche par les NTIC est au cœur des tendances actuelles si bien que les à la nouvelle réforme.

### **\* Inaccessibilité en laboratoires.**

Cette catégorie, en dépit de son évocation très timide, soit **4%**, elle met en scène l'indifférence d'un contexte expérimental impliquant l'intégration d'une démarche cohérente et pertinente pour se perfectionner dans le domaine des tests, notamment leur interprétation.

Il va sans dire que cette formation pratique assortie de stages de consolidations pratique avec les professionnels permet de leur donner les compétences valorisées dans la pratique de leur spécialité. Les étudiants associent les pratiques au laboratoire aux méthodes modernes, d'actualité, répondant à des préoccupations du terrain.

Les manipulations dans les laboratoires préparent, sans conteste, l'apprenant à une adaptabilité dans le monde socio-économique. Elle lui inculque ainsi l'esprit pratique et le savoir-faire, atouts fondamentaux pour son insertion totale dans le tissu économique.



### **\* Système semestriel préjudiciable**

La facilitation des réorientations en cours de cycle par la semestrialisation est rejetée par les étudiants, soit **4%** rechignent l'idée d'être prisonniers d'une redevance (en cas d'échec dans un module), d'être pris en otage dans le tourbillon des répétitifs Cette situation s'étalant sur un semestre se superpose aux activités d'apprentissage du semestre qui suit.

Cet enchaînement « anachronique » ne favorise aucunement leur réussite.

### **\* Absence d'accompagnement (Tutorat) et de suivi individuel :**

Instituée par arrêté ministériel (voir J.O, en annexe), la fonction de Tutorat ou d'accompagnement, focalisée par les étudiants, soit **4%**, à cause de sa dimension cruciale d'appui et de soutien mais elle demeure sinécure dont les protagonistes de cet opuscule sont simulacres.

### **\* Insuffisance d'espace Internet et informatique**

La mise en espace est l'aspect le plus visible pour l'étudiant, on peut y aborder la mise en lumière de l'interdisciplinarité tant que les étudiants, soit **4%**, focalisent sur ce qui peut constituer leurs centres d'intérêts : des espaces bibliothécaires, lieux de débats et d'échanges culturels, ou sources d'informations poly formes, ou de documentation variée ou espaces informatiques et Internet (e-Learning, NTIC etc.)Encourageant ainsi le voyage transversal et interdisciplinaire.

### **\* Manque de motivation pour les méthodes pédagogiques**

Le « Pentagone » de l'apprentissage indexe la pédagogie active, source de motivation pour tout étudiant dont un pourcentage relativement important, soit **4%**, des étudiants veulent bien être agréablement stimulés lors de tout apprentissage.

Plus qu'une forme « d'énergie potentielle », la motivation est une instance d'intégration et de régulation d'une multitude de paramètres relatifs aux opportunités d'un environnement et aux sollicitations d'une situation. (1)

(1) La Motivation, In Site : [fr.wikipedia.org/.../Motivation](http://fr.wikipedia.org/.../Motivation), consulté le 22 mai 2010





Elle a le rôle catalyseur d'assimilation, Feed Back, interactions positives dans le groupe ou dans l'environnement socio-économique, la construction du projet personnel, professionnel, d'études, de vie, etc. En revanche, Il est évident que les étudiants persistent à mentaliser un système paradoxal prônant des méthodes pédagogiques obsolètes. Elles traduisent l'expression absolue de la résistance au changement de leurs tenants et aboutissants.

### **8- Analyse :**

Les représentations objectivées par les étudiants du département de psychologie s'articulent autour du programme de formation pédagogique auquel ces derniers lui attribuent visiblement les aspects de la pédagogie traditionnelle (programme condensé, inflexible et horaire surchargé) qui oppose le modèle plus centré sur les apprenants, leurs représentations, les situations concrètes, et leurs effets didactiques. Selon Lafortune (2004, p. 16), il s'agit d'un programme intégré, qui s'inscrit, lui aussi, dans une perspective systémique de continuité puisqu'il cherche à établir des ponts entre les savoirs théoriques et leur application concrète dans la vie ou dans le milieu socio-économique. (1)

Il est donc primordial, dans ce sens de traduire le programme en objectifs et ces derniers en situations et activités réalisables. A cet effet, les savoirs et savoir-faire de plus haut niveau, se construisent tant que la réforme met l'accent sur le caractère professionnel de l'acte d'enseignement.

Les représentations des étudiants vont dans le sens d'une formation dont le contenu est plus aéré et plus souple, des objectifs plus flexibles et qui doit s'articuler autour de projets pédagogiques (personnel ou professionnel).

Le programme ne s'analyse plus uniquement en termes de contenus, ces derniers n'étant qu'une partie des moyens à mettre à la disposition des étudiants pour qu'ils parviennent à la maîtrise des objectifs et compétences attendus. (2)

(1) LAFORTUNE (L) et DEAUDELIN © ; L'accompagnement en éducation : Un soutien au renouvellement des pratiques. Édition Le Delta, PU Québec 2004, p.16.

(2) ADOU (AKA), Le système d'unités de valeur; Formes et difficultés de mise en œuvre dans les universités ivoiriennes Université de Cocody, In site [greenstone.bf.refer.org/collect/revu/index/assoc/...B-004-00-182-191.pdf](http://greenstone.bf.refer.org/collect/revu/index/assoc/...B-004-00-182-191.pdf), consulté le 20 mai 2010.



Dans la mesure où chaque étudiant est censé parvenir à la maîtrise de ces compétences, le programme tout en étant rigoureusement organisé, doit offrir suffisamment de souplesse, pendant que l'évaluation voit sa fonction formative accroître.

En effet, pour que cette réforme ne soit plus perçue « circulaire » et sans pour autant réduire l'ampleur du renouveau associé à un programme de formation répondant aux normes requises ; il doit être principalement axé, affirment L. Lafortune et C. Deaudlin (2001, p. 1), sur les compétences, tant l'accent est mis sur une pédagogie par projets, les compétences transversales, et les processus d'apprentissages adoptant la perspective socioconstructiviste.

Ainsi, l'étudiant doit évaluer sa démarche lorsqu'il exerce sa pensée critique (compétences transversales d'ordre intellectuel).

En recourant à des méthodes de travail efficaces ou exploitant les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'étudiant doit évaluer sa démarche (compétences d'ordre méthodologique). (1)

Selon nous, les prémisses des représentations associées aux pratiques pédagogiques nous orientent dans une perspective socioconstructiviste qui ne doivent plus se limiter à de la pure théorie et parler uniquement de transmissions de connaissances tout au long des cursus universitaires.

A vrai dire, les dimensions pédagogiques supérieures occultées, pour quelques raisons soient-elles (un autre aspect de la recherche qui doit être étudié plus tard) peuvent entraver préjudicialement toute démarche pédagogique allant à l'encontre de toute approche socioconstructiviste, ou pédagogie active.

« Cette démarche exige du temps, de la coopération, de l'attention à l'estime de soi et des autres, de l'authenticité, de la réflexion, du partage et de l'investissement tout comme l'implantation de cette réforme en éducation ». (2)

(1), LAFORTUNE (L) et DEAUDELIN © ; Accompagnement socioconstructiviste : Pour s'approprier une réforme en éducation.

Collection Education intervention, Edition : Le Delta, PU Québec, 2001, p. 1 et 3.

(2) Benny (M), L'apprentissage autonome et l'actualisation dans un programme d'autoformation assistée de deuxième cycle universitaire en psychologie de l'éducation, In Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade



Authenticité et investissement sont l'apanage de l'esprit de la réforme car elle modélise le projet personnel de tout étudiant dans une optique plus réflexive et qui selon L. Lafortune (Ibid., XIII) « favorise le développement du sens critique des étudiants, de leur capacité à s'auto-évaluer, de leur habileté à poser des questions pertinentes etc. ». (1)

En revanche, les représentations émises par les étudiants sont déterminantes lors de cette pré-enquête tant elles justifient que le contexte dans lequel s'élabore tout apprentissage doit permettre d'inférer des situations ou des environnements favorisant l'acte d'apprendre à la condition que l'apprenant se trouve confronté à un certain nombre de situations significatives et attractives (documentation récente, expérimentation aux laboratoires, projets pédagogiques, etc.) pouvant être intégrés dans le programme de formation Pédagogique. (2)

L'apprentissage nécessitant de nouvelles mises en situations, interpelle de nouveaux rapports alliant théorie et pratique : « Apprendre regroupe un ensemble d'activités multiples, polyfonctionnelles et pluricontextualisées ». (3)

Prétendre tout expliquer dans un même cadre théorique en termes d'« assimilation » et d'« accommodation » selon Piaget, tient plutôt de la gageur car il est, tout à fait vrai que l'appropriation d'un savoir ne se réalise pas par une abstraction réfléchissante. Il en résulte des interférences pernicieuses qui entravent toute nouvelle élaboration de savoir-faire.

Rappelons qu'un des vecteurs d'harmonisation de l'enseignement est cette alliance de la théorie à la pratique dont les étudiants sont frustrés. Cette articulation fructueuse est mentalisée par les étudiants comme un atout considérable pour leur promotion sociale et professionnelle. Cependant, les nouveaux rôles de l'apprenant, s'y trouvent corroborés sans marque de professionnalisation.

(1) Philosophiæ Doctor (Ph.D.) recherche et intervention en psychologie de l'éducation, Département de psychologie, Faculté des arts et des sciences, Université Montréal, Décembre 2005, p. 115-116.

(2) GIORDAN (A), Les conceptions de l'apprenant comme tremplin pour l'apprentissage... ! Laboratoire Didactique et d'Épistémologie des Sciences Universitaires, Université de Genève, In Site : [www.ldes.unige.ch/publi/rech/.../concep.htm](http://www.ldes.unige.ch/publi/rech/.../concep.htm) consulté le 19 Mai 2010

(3) Les Discours Universitaires : Formes, Pratiques, Mutations, In Colloque international organisé par les universités de Bruxelles (ULB), Liège (ULG) et Louvain (UCL), In Site : [ewca.sabanciuniv.edu/.../NEW\\_APPEL\\_CALL\\_UNIV\\_DISC\\_UNIV.pdf](http://ewca.sabanciuniv.edu/.../NEW_APPEL_CALL_UNIV_DISC_UNIV.pdf) consulté le 18 Mai 2010.



Nous entendons ici faire le point sur l'enjeu de la professionnalisation de la formation professionnalisante, objectif pourtant majeur de toute formation dans ce sens.

Autant de représentations négatives que de catégories contenant des unités significatives mettant l'accent sur le caractère déficitaire d'un nouveau système qui n'a que le nom, et qu'il faut reconnaître que son fonctionnement rencontre des carences importantes en matière de moyens pédagogiques modernes et des difficultés liées à l'environnement : gestion manuelle, espaces pédagogiques inappropriés, bibliothèques non numérisées, bref, tout fonctionne sans normes internationales.

Dans une vue d'ensemble, le système LMD semble parfaitement appliqué, en revanche, il fallait stimuler les étudiants pour mettre à nu un système complètement en panne. En effet, les étudiants mettent en scène un certain nombre de lacunes qui ont des incidences d'ordre moral et psychologique, en dévalorisant le diplôme réduit à trois ans. Un programme de formation mal structuré, dans un système qui manque de lisibilité et de réalisme affecte considérablement l'étudiant dans sa motivation d'être plus ambitieux. Les représentations ainsi élaborées sont censées émerger quasi naturellement d'un ensemble de données contextuelles, preuves indiscutables de leurs expériences vécues dans leur premier cycle.

C'est au fait un système en dysharmonie avec ses propres objectifs encore moins avec les normes internationales. La qualité et l'harmonisation de ses pratiques pédagogiques ne sont pas ses performances attendues.



## **9- L'enquête proprement dite :**

Nous nous sommes trouvés dans une situation comparable à celle de la pré-enquête : Des tirages prélevés de l'Urne dont le contenu est composé de 100 étiquettes (représentant chacune le nom d'un étudiant) desquelles, le même étudiant « neutre » en avait pris aléatoirement, trente cinq (35).

Ces 35 étiquettes représentant proportionnellement le nombre des étudiants, constitue ainsi l'échantillon définitif de notre étude.

Nous avons décidé de conserver la même méthode de la carte associative pour notre enquête : elle repose sur un recueil verbal, mais plus spontané et donc plus authentique, représentant la réalité du système LMD tel qu'il est vécu par les étudiants du Département de psychologie.

Les conditions de l'enquête sont identiques à celles de la pré-enquête :

Chaque étudiant pris individuellement, a été mis à l'aise pour nous répondre dans toute liberté, spontanément autant de réponses en fonction du mot inducteur, « Le système LMD ».

Les étudiants stimulés par le mot LMD, n'ont pas manqué de nous faire part de leurs représentations sociales envers celui-ci.

Ainsi, nous avons pu enregistrer et noter, de chaque étudiant cinq (05) réponse, que nous avons appelées (unités significatives).

Au-delà de cinq (05) réponses, nous avons estimé que les étudiants auxquels nous avons appliqué la technique de la carte associative, sont devenus redondants et épuisés ou limités pour nous éclairer davantage d'autres réponses.

A ce titre, nous avons jugé suffisant de nous limiter à ce nombre de réponses et de séries d'associations.

Notre champ couvre le secteur de l'enseignement supérieur et plus précisément « les représentations du système LMD par les étudiants inscrits dans le même système en fin de cycle, psychologie.



Comme le souligne Abric « une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un » à ce titre, trois éléments ressortent à propos de la représentation sociale, ce sont bien le sujet, l'objet et la connaissance. Et toute représentation sociale est représentation (connaissance) (1)

L'analyse qui pourrait en être faite ne serait pertinente que dans le cadre de notre travail de recherche dont l'objet est (le système LMD), le sujet étant (les étudiants du département de psychologie) et la connaissance (les représentations sociales de ces derniers) Et comme le dit Moscovici que cette relation, ou « ce lien avec l'objet est une partie intrinsèque du lien social et il doit être interprété dans ce cadre », (2)

Notre enquête s'articulera autour de 05 séries porteuses de 175 Unités significatives correspondant à 35 étudiants et qui vont opérer des hiérarchisations en catégories sémantiquement et paradigmatiquement similaires :

(1) D. JODELET « Représentation sociale : Phénomènes, concept et théorie » dans S. MOSCOVICI, *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1984, p. 357

(2) Des raisons relationnelles de l'incohérence des jugements par Alexis Ferrand \* *Recherches Sociologiques* 2004/3  
In Site : [halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/20/03/74/PDF/ferr04RechSocio.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/20/03/74/PDF/ferr04RechSocio.pdf), consulté le 2 mai 2010



## Série1 :

- LMD → Volume horaire surchargé
- LMD → Programme pédagogique surchargé
- LMD → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes.
- LMD → Manque d'informations sur le parcours de formation
- LMD → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé
- LMD → Programme pédagogique condensé
- LMD → formation ni souple, ni harmonieuse
- LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien
- LMD → programme pédagogique non flexible et peu attractif
- LMD → Diplôme de licence dévalorisé
- LMD → Programme entraînant le dégoût permanent
- LMD → Volume horaire très ennuyant
- LMD → Diplôme de licence dévalorisé
- LMD → Aucune information sur l'orientation professionnelle
- LMD → Absence de projet professionnel
- LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant
- LMD → Aucune information sur les innovations pédagogiques
- LMD → Nombre réduit d'années d'études de licence
- LMD → Manque de dispositif d'informations sur le système LMD
- LMD → Absence de formation professionnalisante
- LMD → Programme pédagogique surchargé
- LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien
- LMD → Absence d'informations sur les différents aspects de ce système
- LMD → Formations générales et théoriques seulement
- LMD → Insuffisance des NTIC



- LMD → Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD
- LMD → Absence de formation autour de projets personnel et professionnel
- LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant
- LMD → Formations générale et académique seulement
- LMD → Semestrialisation entraîne démotivation pour les matières
- LMD → Déficit important en documentation récente
- LMD → Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD
- LMD → Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation
- LMD → Absence d'apprentissage des langues et outils informatiques
- LMD → Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux

### Série02 :

- LMD → Volume horaire surchargé → programme pédagogique non flexible et peu attractif
- LMD → Programme pédagogique surchargé → Pas de soutien pédagogique
- LMD → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes. → Cycle court de licence et peu attrayant sur le marché de travail.
- LMD → Manque d'informations sur le parcours de formation → Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique
- LMD → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → programme pédagogique non flexible et peu attractif.
- LMD → Programme pédagogique condensé → Volume horaire surchargé
- LMD → formation ni souple, ni harmonieuse → Fatigue et désintérêt pour les études
- LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Absence de projet personnel et professionnel
- LMD → programme pédagogique non flexible et peu attractif → Absence d'informations et d'orientation





LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Un système classique (centralisé)  
d'orientation.

LMD → Programme entraînant le dégoût permanent → Nombre d'heures d'études très  
ennuyant

LMD → Volume horaire très ennuyant → Programme pédagogique condensé

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de projet personnel et pédagogique

LMD → Aucune information sur l'orientation professionnelle → Aucun stage pratique

LMD → Absence de projet professionnel → Indifférence des enseignants au soutien et à  
l'orientation professionnelle

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Fatigue et dégoût constants des  
études.

LMD → Aucune information sur les innovations pédagogiques → Horaire d'études  
contraignant

LMD → Nombre réduit d'années d'études de licence → Diplôme de licence dévalorisé

LMD → Manque de dispositif d'informations sur le système LMD → Aucune  
information sur les moyens modernes exigés par le système LMD

LMD → Absence de formation professionnalisante → Absence de partenariats.

LMD → Programme pédagogique surchargé → Volume horaire très élevé

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Volume horaire  
surchargé

LMD → Absence d'informations sur les différents aspects de ce système. → Absence de  
mesures pédagogiques et infrastructurelles répondant aux normes internationales

LMD → Formations générales et théoriques seulement → Diplôme disqualifié  
professionnellement



LMD → insuffisance des NTIC → Laboratoires inaccessibles et insuffisances expérimentales

LMD → Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD (compensation, crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...) → Absence d'informations en vue d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle

LMD → Absence de formation autour de projets personnel et professionnel → Aucune perspective pour l'insertion professionnelle.

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Documentation désuète.

LMD → Formations générale et académique seulement → Diplôme disqualifié professionnellement

LMD → Semestrialisation entraîne démotivation pour les matières → Absence de dispositif d'orientation et de soutien.

LMD → Déficit important en documentation récente → déficit en culture de l'information.

LMD → Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD → Absence de techniques pour un enseignement de qualité.

LMD → Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation → Absence d'enseignement interactif à distance (e-learning)

LMD → Absence d'apprentissage des langues et outils informatiques → Méthodes pédagogiques démunies des NTIC.

LMD → Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux → utilisation très limitée des moyens pédagogiques novateurs et motivationnels (NTIC, informatique, Internet)

### Série03 :

LMD → Volume horaire surchargé → programme pédagogique non flexible et peu attractif → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes.



LMD → Programme pédagogique surchargé → Pas de soutien pédagogique →  
Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé

LMD → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes. → Cycle court de licence,  
peu attrayant sur le marché du travail → Diplôme ne répondant pas aux normes internationales.

LMD → Manque d'informations sur le parcours de formation → Manque d'ouverture sur  
l'environnement socio-économique → formation ni souple, ni harmonieuse

LMD → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → programme  
pédagogique non flexible et peu attractif. → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes

LMD → Programme pédagogique condensé → Volume horaire surchargé → Absence  
d'informations et d'orientation

LMD → formation ni souple, ni harmonieuse → Fatigue et désintérêt pour les études →  
Programme pédagogique condensé

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Absence de projet  
personnel et professionnel → Programme pédagogique surchargé

LMD → programme pédagogique non flexible et peu attractif → Absence d'informations  
et d'orientation → formation ni souple, ni harmonieuse

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Un système classique (centralisé) d'orientation →  
pas d'études pratiques adaptées à l'environnement socio-économique.

LMD → Programme entraînant le dégoût permanent → Nombre d'heures d'études très  
ennuyant → Absence de formation professionnalisante.

LMD → Volume horaire très ennuyant → Programme pédagogique condensé →  
Usage très limité des moyens pédagogiques modernes (les NTIC)

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de projet personnel et pédagogique →  
Pas d'indicateurs sur la formation pratique et l'emploi

LMD → Aucune information sur l'orientation professionnelle → Aucun stage pratique →  
Mauvaise qualité des enseignements



LMD → Absence de projet professionnel → Indifférence des enseignants au soutien et à l'orientation professionnelle → Pas de suivi pédagogique individuel de l'étudiant.

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Fatigue et dégoût constants des études → Absence d'informations et d'orientation .

LMD → Aucune information sur les innovations pédagogiques → Horaire d'études contraignant → Temps imparti à la documentation très insuffisant

LMD → Nombre réduit d'années d'études de licence → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de formation pour les outils bureautiques et informatiques

LMD → Manque de dispositif d'informations sur le système LMD → Aucune information sur les moyens modernes exigés par le système LMD → Manque d'information sur les stages et les formations professionnalisantes

LMD → Absence de formation professionnalisante → Absence de partenariats → Pas de suivi pédagogique individuel de l'étudiant

LMD → Programme pédagogique surchargé → Volume horaire très élevé → Démotivation pour les études et désir de décrocher.

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Volume horaire surchargé → Nombre réduit d'années d'études de licence

LMD → Absence d'informations sur les différents aspects de ce système. → Absence de mesures pédagogiques et infrastructurelles répondant aux normes internationales → Absence d'expériences étrangères en enseignement de qualité

LMD → Formations générales et théoriques seulement → Diplôme disqualifié professionnellement → Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel

LMD → Insuffisance des NTIC → Laboratoires inaccessibles et insuffisances expérimentales → Absence de stages d'alternance : théorie / pratique.



LMD → Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD (compensation, crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...) → Absence d'informations en vue d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle → Aucune information sur les stages alternant, théorie/ pratique.

LMD → Absence de formation autour de projets personnel et professionnel → Aucune perspective pour l'insertion professionnelle → Manque d'harmonie entre la formation académique et professionnelle

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Documentation désuète → Fatigue et dégoût constants

LMD → Formations générale et académique seulement → Diplôme disqualifié professionnellement → Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel

LMD → Semestrialisation entraîne démotivation pour les matières → Absence de dispositif d'orientation et de soutien → la semestrialisation entraîne le dégoût et l'échec

LMD → Déficit important en documentation récente → déficit en culture de l'information. → Les objectifs pédagogiques des Cours magistraux (CM) ne sont pas clairs.

LMD → Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD → Absence de techniques pour un enseignement de qualité → Absence de nouvelles spécialités et filières par rapport aux exigences du marché mondial

LMD → Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation → Absence d'enseignement interactif à distance (e-learning) → Absence de mise en place de service de soutien à l'intérieur ou pour le suivi des activités extramuros (établissements privés ou publics).

LMD → Absence d'apprentissage des langues et outils informatiques → Méthodes pédagogiques démunies des NTIC → Projets pédagogiques personnel et professionnel non programmés.



LMD → Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux → Utilisation très limitée des moyens pédagogiques novateurs et motivationnels (NTIC, informatique, Internet) → Manque d'apprentissage s'articulant sur un projet évalué par des partenaires.

**Série 04 :**

LMD → Volume horaire surchargé → programme pédagogique non flexible et peu attractif → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes → Cycle de licence court et peu attractif sur le marché du travail

LMD → Programme pédagogique surchargé → Pas de soutien pédagogique → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → Pas d'indicateurs pour l'insertion professionnelle.

LMD → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes. → Cycle de licence réduit et peu attractif sur le marché du travail → Diplôme ne répondant pas aux normes internationales → Absence d'apprentissage des langues étrangères et informatique)

LMD → Manque d'informations sur le parcours de formation → Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique → formation ni souple, ni harmonieuse → Manque de formation de qualité des enseignements

LMD → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → programme pédagogique non flexible et peu attractif. → Les épreuves de rattrapage du semestre dégoûtantes → Mauvaise couverture documentaire : absence d'ouvrage récents et sans ressources numériques

LMD → Programme pédagogique condensé → Volume horaire surchargé → Absence d'informations et d'orientation → Travaux de recherches mal faits et culture personnelle limitée.

LMD → formation ni souple, ni harmonieuse → Fatigue et désintérêt constants pour les études → Programme pédagogique condensé → Pas de soutien pédagogique

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien personnel et professionnel → Programme pédagogique surchargé → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires



LMD → programme pédagogique non flexible et peu attractif → Absence d'informations et d'orientation → formation ni souple, ni harmonieuse → Programme pédagogique surchargé

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Un système classique (centralisé) d'orientation → pas d'études pratiques adaptées à l'environnement socio-économique → Documentation ancienne et insuffisante.

LMD → Programme entraînant le dégoût permanent → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Absence de formation professionnalisante → Absence d'informations et d'orientation.

LMD → Volume horaire très ennuyant → Programme pédagogique condensé → Usage très limité des moyens pédagogiques modernes (les NTIC) → Démotivation pour les études et désir de décrocher.

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de projet personnel et pédagogique → Pas d'indicateurs sur la formation pratique et l'emploi → Documentation ancienne et insuffisante.

LMD → Aucune information sur l'orientation professionnelle → Aucun stage pratique → Mauvaise qualité des enseignements → Volume horaire surchargé

LMD → Absence de projet professionnel → Indifférence des enseignants au soutien et à l'orientation professionnelle → Pas de suivi pédagogique individuel de l'étudiant → Encadrement pédagogique insuffisant

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Fatigue et dégoût constants des études → Absence d'informations et d'orientation → Pas de projet personnel et professionnel

LMD → Aucune information sur les innovations pédagogiques → Horaire d'études contraignant → Temps imparti à la documentation très insuffisant → Compensation pénalisante pour le passage au Master





LMD → Nombre réduit d'années d'études de licence → Diplôme de licence dévalorisé →  
Absence de formation pour les outils bureautiques et informatiques → Horaire et programme  
surchargés

LMD → Manque de dispositif d'informations sur le système LMD → Aucune information  
sur les moyens modernes exigés par le système LMD → Manque d'information sur les stages et  
les formations professionnalisantes → inexistence de service d'orientation et d'information dans  
le département.

LMD → Absence de formation professionnalisante → Absence de partenariats → Pas  
de suivi pédagogique individuel de l'étudiant → Absence de techniques modernes pour l'accès  
rapide à la documentation

LMD → Programme pédagogique surchargé → Volume horaire très élevé →  
Démotivation pour les études et désir de décrocher. → Méthodes pédagogiques sans intérêts

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Volume horaire →  
surchargé → Nombre réduit d'années d'études de licence → Les ressources bibliothécaires  
dépourvues d'informations pratiques et numériques.

LMD → Absence d'informations sur les différents aspects de ce système. → Absence de  
mesures pédagogiques et infrastructurelles répondant aux normes internationales → Absence  
d'expériences étrangères en enseignement de qualité

LMD → Formations générales et théoriques seulement → Diplôme disqualifié  
professionnellement → Absence de coordination entre le département de Psychologie et  
l'environnement professionnel → Absence de soutien pour les étudiants en difficultés scolaires

LMD → Insuffisance des NTIC → Laboratoires inaccessibles et insuffisances  
expérimentales → Absence de stages de remise à niveaux d'alternance théorie / pratique →  
Absence de documentation récente ; d'ouvrages et périodiques d'actualités

LMD → Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD (compensation  
crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...) → Absence d'informations en vue





d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle → Aucune information sur les stages alternant : théorie/ pratique

LMD → Absence de formation autour de projets personnel et professionnel → Aucune perspective pour l'insertion professionnelle → Manque d'harmonie entre la formation académique et professionnelle → Parcours de formations limités et cloisonnés

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Documentation désuète → Fatigue et dégoût constants des études → utilisation limitée des moyens pédagogiques modernes (les NTIC : les nouvelles technologies de l'information et de la communication)

LMD → Formations générale et académique seulement → Diplôme disqualifié professionnellement → Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel → Absence de soutien pour les étudiants en difficultés scolaires .

LMD → Semestrialisation entraine démotivation pour les matières → Absence de dispositif d'orientation et de soutien → La semestrialisation entraine le dégoût et l'échec → Les formations sont plutôt générales que professionnalisantes

LMD → Déficit important en documentation récente → déficit en culture de l'information. → Les objectifs pédagogiques des Cours magistraux (CM) ne sont pas clairs. → Les contenus pédagogiques des CM manquent d'intérêts.

LMD → Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD → Absence de techniques pour un enseignement de qualité → Absence de nouvelles spécialités et filières par rapport aux exigences du marché mondial → Programme pédagogique surchargé

LMD → Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation → Absence d'enseignement interactif à distance ( e-learning ) → Absence de mise en place de service de soutien à l'intérieur ou pour le suivi des activités extramuros (établissements privés ou publics). → Absence de nouvelles approches pédagogiques et cliniques.



LMD → Absence d'apprentissage des langues et outils informatiques → Méthodes pédagogiques démunies des NTIC → Projets pédagogiques personnel et professionnel non programmés → Pas de temps libre pour allier heures d'études et travail à la bibliothèque.

LMD → Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux → Utilisation limitée des moyens pédagogiques novateurs et motivationnels (NTIC, informatique, Internet) → Manque d'apprentissage s'articulant sur un projet évalué par des partenaires. → Aucune formation pratique pour la maîtrise de divers tests psychométriques.

### Série05 :

LMD → Volume horaire surchargé → programme pédagogique non flexible → Les épreuves de rattrapage semestriel dégoûtantes → cycle de licence court → Absence d'apprentissage des langues étrangères et informatique

LMD → Programme pédagogique surchargé → Pas de soutien pédagogique → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → Pas d'indicateurs pour l'insertion professionnelle → Environnement pédagogique insatisfaisant et non attrayant.

LMD → Les épreuves de rattrapage semestriel dégoûtantes. → Cycle de licence court → Diplôme ne répondant pas aux normes internationales → Absence d'apprentissage des langues étrangères et informatique → Documentation ancienne et insuffisante

LMD → Manque d'informations sur le parcours de formation → Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique → Parcours de formation non harmonieux → Manque de formation de qualité des enseignements → Pas d'amélioration pédagogique des cours magistraux (CM).

LMD → Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé → programme pédagogique non flexible. → Les épreuves de rattrapage semestriel dégoûtantes. → Mauvaise



couverture documentaire : absence d'ouvrage récents et sans ressources numérisées → Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque.

LMD → Programme pédagogique condensé → Volume horaire surchargé → Absence d'informations et d'orientation → Travaux de recherches mal faits et culture personnelle limitée. → Pas d'indicateurs pour l'insertion professionnelle

LMD → Parcours de formation non harmonieux → Fatigue et désintérêt des études → Programme pédagogique condensé → Pas de soutien pédagogique → Mauvaise couverture documentaire : absence d'ouvrage récents et sans ressources numériques

LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Absence de projet pédagogique personnel et professionnel → Programme pédagogique surchargé → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires → Moyens d'informations révolus.

LMD → programme pédagogique non flexible → Absence d'informations et d'orientation → Parcours de formation non harmonieux → Programme pédagogique surchargé → Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement.

LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Un système classique d'orientation (centralisé) → Absence d'études pratiques adaptées à l'environnement socio-économique. → Documentation non contemporaine → Horaires d'accès à la bibliothèque inconvenables.

LMD → Programme entraînant le dégoût permanent → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Absence de formation professionnalisante → Absence d'informations et d'orientation → Moyens d'informations révolus

LMD → Volume horaire très ennuyant → Programme pédagogique condensé → Usage très limité des moyens pédagogiques modernes (les NTIC) → Démotivation pour les études et désir de décrocher → Documentation ancienne et insuffisante.



LMD → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de projet pédagogique personnel et professionnel → Pas d'indicateurs sur la formation pratique et l'emploi → Documentation ancienne et insuffisante → Absence de nouveautés en périodiques et ouvrages récents.

LMD → Aucune information sur l'orientation professionnelle → Aucun stage pratique → Mauvaise qualité des enseignements → Volume horaire surchargé → Manque de motivation pour les spécialités étudiées.

LMD → Absence de projet professionnel → Indifférence des enseignants au soutien pour l'orientation professionnelle → Programme ne tenant pas compte de l'hétérogénéité des niveaux → Encadrement pédagogique insuffisant → L'étudiant inadapte dans un environnement pédagogique inapproprié.

LMD → Nombre d'heures d'études très ennuyant → Fatigue et dégoût constants des études → Absence d'informations et d'orientation → Absence de projet d'alternance théorie et pratique → Absence de formation obligatoire pour les langues.

LMD → Aucune information sur les innovations pédagogiques → Horaire d'études contraignant → Temps imparti à la documentation très insuffisant → Compensation pénalisante pour le passage au Master → insuffisance des NTIC .

LMD → Nombre réduit d'années d'études de licence → Diplôme de licence dévalorisé → Absence de formation pour les outils bureautiques et informatiques → Horaire et programme surchargés → Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenable.

LMD → Manque de dispositif d'informations sur le système LMD → Aucune information sur les moyens modernes exigés par le système → Manque d'information sur les stages et les formations professionnalisantes → inexistence de service d'orientation et d'information dans le département. → Manque de motivation pour les spécialités étudiées.

LMD → Absence de formation professionnalisante → Absence de partenariats → Programme ne tenant pas compte de l'hétérogénéité des niveaux → Absence de techniques



modernes pour l'accès rapide à la documentation → utilisation d'Internet insuffisante dans le département.

LMD → Programme pédagogique surchargé → Volume horaire très élevé → Démotivation pour les études et désir de décrocher. → Méthodes pédagogiques sans intérêts → Pas de formation obligatoire pour les langues

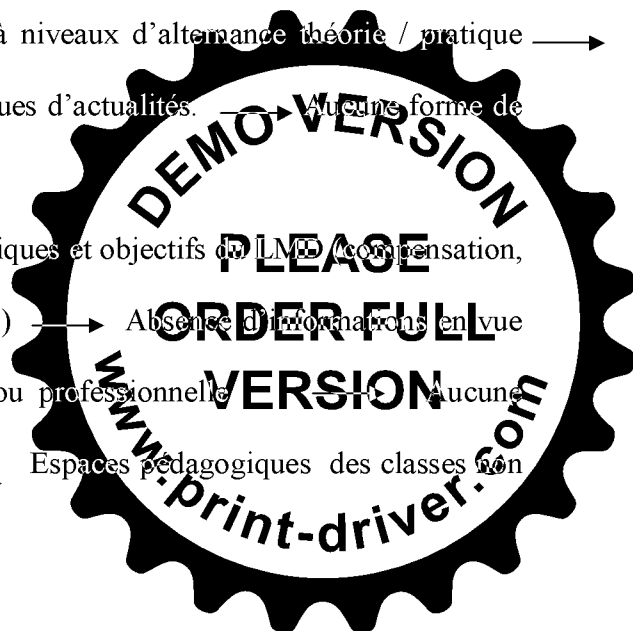
LMD → Absence d'informations, d'orientation, et de soutien → Volume horaire surchargé → Nombre réduit d'années d'études de licence → Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées → Pas de suivi individualisé pour les étudiants en dehors des heures pédagogiques

**LMD → Absence d'informations sur les différents aspects de ce système. → Absence de mesures pédagogiques et infrastructurelles répondant aux normes internationales → Absence d'expériences étrangères en enseignement de qualité → absence de professionnels qualifiés pour ce système**

LMD → Formations générales et théoriques seulement → Diplôme disqualifié professionnellement → Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel → Absence de soutien pour les étudiants en dehors des heures pédagogiques → Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement.

LMD → insuffisance des NTIC → Laboratoires inaccessibles et insuffisances expérimentales → Absence de stages de remise à niveaux d'alternance théorie / pratique → Absence de documentation récente ; d'ouvrages et périodiques d'actualités. → Aucune forme de modernisation de la gestion bibliothécaire.

LMD → Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD (compensation, crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...) → Absence d'informations en vue d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle → Aucune information sur les stages alternant : théorie/ pratique → Espaces pédagogiques des classes non



attractifs et démoralisants. —> Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées

LMD —> Absence de formation autour de projets personnel et professionnel —> Aucune perspective pour l'insertion professionnelle —> Manque d'harmonie entre la formation académique et professionnelle —> Aménagement des Espaces pédagogiques des bibliothèques inconvenable. —> Filières et spécialités limitées

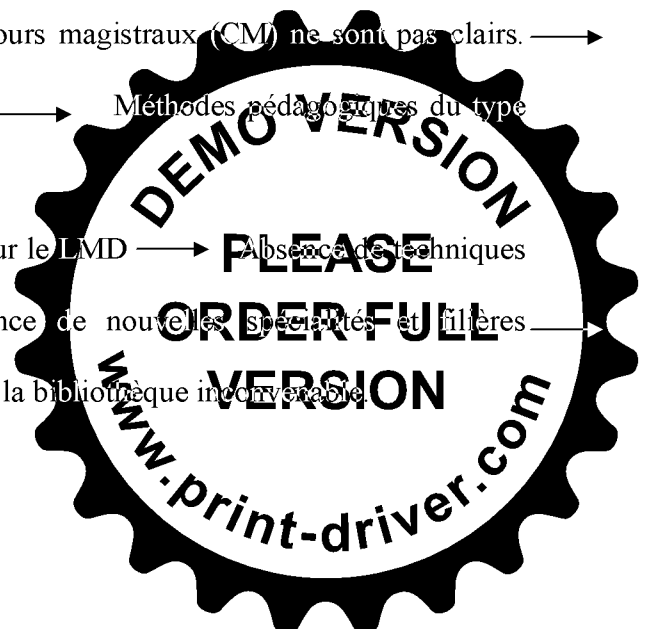
LMD —> Nombre d'heures d'études très ennuyant —> Documentation désuète —> Fatigue et dégoût constants des études —> Apprentissage insuffisant des moyens pédagogiques modernes (les NTIC) —> Absence de temps libre

LMD —> Formations générale et académique seulement —> Diplôme disqualifié professionnellement —> Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel —> Absence de soutien pour les étudiants en difficultés scolaires —> Méthodes pédagogiques et qualité d'enseignement non attractives.

LMD —> Semestrialisation entraîne démotivation pour les matières —> Absence de dispositif d'orientation et de soutien —> la semestrialisation entraîne le dégoût et l'échec —> Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement. —> Stages classiques portant sur « état des lieux » sans soutien

LMD —> Déficit important en documentation récente —> déficit en culture de l'information. —> Les objectifs pédagogiques des Cours magistraux (CM) ne sont pas clairs. —> Les contenus pédagogiques des CM manquent d'intérêt. —> Méthodes pédagogiques du type transmissif.

LMD —> Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD —> Absence de techniques pour un enseignement de qualité —> Absence de nouvelles spécialités et filières —> Programme pédagogique surchargé —> Horaire d'accès à la bibliothèque inconvenable



LMD → Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation → Absence d'enseignement interactif à distance (e-learning) → Absence de mise en place de service pour le suivi des activités extramuros (établissement privés ou publics) . → Absence de nouvelles approches pédagogiques et cliniques. → L'évaluation porte uniquement sur les compétences théoriques.

LMD → Absence d'apprentissage → Absence d'apprentissage de terminologie en psychologie dans les langues étrangères → Méthodes pédagogiques démunies des NTIC → Projets pédagogiques personnel et professionnel non programmés pour allier heures d'études et travail à la bibliothèque. → Volume horaire surchargé.

LMD → Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux → Manque d'importance pour les moyens pédagogiques novateurs (NTIC, informatique, Internet) → Manque d'apprentissage s'articulant sur un projet évalué par des partenaires. → Aucune formation pratique pour la maîtrise de divers tests psychométriques. → Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement.



Schéma relatif à la carte associative correspondant à 35 étudiants : (=175

unités significatives) :





### **9.1- Rapprochement sémantique et paradigmatique des « Unités significatives »**

Il était plus pratique, pensons-nous, de regrouper les énoncés analogues, c'est-à-dire se référant au même « noyau de sens » que nous avons appelé « Unités significatives », sous un seul thème ou **catégorie**.

La procédure ainsi mise en œuvre, a permis de révéler que le champ sémantique du système LMD chez les étudiants du département de psychologie, s'organise autour de cent soixante quinze (175) unités significatives regroupés dans seize catégories, étant elles-mêmes en rapport avec le thème considéré.

Chaque catégorie est porteuse d'unités significatives sémantiquement et paradigmatiquement similaires, et soldées par des fréquences.

Ce type de méthode de « carte associative », nous permettrait de dégager de ces catégories, le sens que les représentations sociales revêtent dans la conscience des étudiants.

Le but premier de toute catégorisation est de « fournir par condensation une représentation simplifiée des données brutes » comme le signale si bien Laurence Bardin (1977, p 120). (1)

Ainsi, en fonction des unités significatives suggérées par les étudiants, nous avons élaboré les catégories suivantes, regroupant des items véhiculant la même connotation selon les critères sémantiques et paradigmatiques similaires:

#### **Catégorie 1:**

##### **« Déficit en culture de l'information »**

Manque d'informations sur le parcours de formation

Aucune information sur l'orientation professionnelle

Absence d'informations et d'orientation

Absence d'informations, d'orientation, et de soutien

Moyens d'informations révolus.

Inexistence de service d'orientation et d'information dans le département

(1) Laurence Bardin, L'Analyse de contenu Edition : PUF « Quadrige » France, 2007



Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel

Indifférence des enseignants au soutien pour l'orientation professionnelle

Aucune information sur les innovations pédagogiques

Manque de dispositif d'informations sur le système LMD

Aucune information sur les moyens modernes exigés par le système

Manque d'information sur les stages et les formations professionnalisantes

Absence d'informations sur les différents aspects de ce système

Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD = (compensation, crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...)

Absence d'informations en vue d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle

Aucune information sur les stages alternant : théorie/ pratique

Déficit en culture de l'information

## **Catégorie 2:**

### **« Formations non professionnalisantes »**

Pas d'indicateurs pour l'insertion professionnelle

Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique

Parcours de formation non harmonieux

Manque de formation de qualité des enseignements

Absence de formation professionnalisante

Pas d'indicateurs sur la formation pratique et l'emploi

Aucun stage pratique

Absence de stages de remise à niveaux d'alternance théorie/ pratique

Aucune perspective pour l'insertion professionnelle

Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation

L'évaluation porte uniquement sur les compétences théoriques



Stages classiques portant sur « état des lieux » sans soutien

Absence d'études pratiques adaptées à l'environnement socio-économique

Absence de partenariats

Laboratoires inaccessibles et insuffisances expérimentales

Aucune formation pratique pour la maîtrise de divers tests psychométriques

### **Catégorie 3 :**

#### **« Programme pédagogique et Emploi du temps surchargés »**

Programme pédagogique surchargé

Programme pédagogique condensé

Programme entraînant le dégoût permanent

Horaire et programme surchargés

Volume horaire surchargé

Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé

Nombre d'heures d'études très ennuyant

Volume horaire très ennuyant

Horaire d'études contraignant

Volume horaire très élevé

### **Catégorie 4**

#### **« Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage »**

Programme pédagogique non flexible

Programme ne tenant pas compte de l'hétérogénéité des niveaux et du rythme d'apprentissage des étudiants

### **Catégorie 5:**

#### **« Dysharmonie entre la formation académique et professionnelle »**

Manque d'harmonie entre la formation académique et professionnelle

Formations générale et académique seulement



Un système classique d'orientation (centralisé)

**Catégorie 6:**

« **Licence au cycle cours dévalorisé** »

Cycle de licence court

Diplôme ne répondant pas aux normes internationales

Diplôme de licence dévalorisé

Nombre réduit d'années d'études de licence

Formations générales et théoriques seulement

Diplôme disqualifié professionnellement

**Catégorie 7:**

« **Filières et spécialités limitées** »

- Manque de motivation pour les parcours et filières
- Filières et parcours de formation limités

**Catégorie 8:**

« **Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation** »

Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées

Aucune forme de modernisation de la gestion bibliothécaire

Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées

Aménagement des Espaces pédagogiques des bibliothèques inconvenable

Absence de techniques modernes pour l'accès rapide à la documentation

Utilisation d'Internet insuffisante dans le département

Horaires d'accès à la bibliothèque inconvenables.

Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque

Documentation ancienne et insuffisante

Mauvaise couverture documentaire : absence d'ouvrage récents et sans ressources numérisées



Documentation non contemporaine

Absence de nouveautés en périodiques et ouvrages récents

Déficit important en documentation récente

Temps imparti à la documentation très insuffisant.

**Catégorie 9 :**

**« Espaces pédagogiques inappropriés »**

L'étudiant inadapté dans un environnement pédagogique inapproprié

Espaces pédagogiques des classes non attrayants et démoralisants

Absence d'espaces numériques de travail à tous les niveaux

Environnement pédagogique insatisfaisant et non attrayant

**Catégorie 10:**

**« Absence d'accompagnement (Tutorat) pédagogique »**

Pas de soutien pédagogique

Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires

Absence de soutien pour les étudiants en dehors des heures pédagogiques

Absence de dispositif d'orientation et de soutien

Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD

Absence de mise en place de service pour le suivi des activités extramuros (établissement privés ou publics)

Encadrement pédagogique insuffisant

**Catégorie 11:**

**« Effets psychologiques préjudiciables des études et de la semestrialisation sur les étudiants »**

Semestrialisation entraîne démotivation pour les matières

La semestrialisation entraîne le dégoût et l'échec

Les épreuves de rattrapage semestriel dégoûtantes



Fatigue et désintérêt des études

Démotivation pour les études et désir de décrocher

- Epuisement chronique et dégoût constant des étudiants

**Catégorie 12:**

**« Incompétence transversale et interdisciplinaire »**

Absence d'apprentissage des langues étrangères et informatique

Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement

Pas de formation obligatoire pour les langues

Absence de formation pour les outils bureautiques et informatiques

Absence d'apprentissage de terminologie en psychologie dans les langues étrangères

- Absence de nouvelles approches pédagogiques et cliniques

**Catégorie 13:**

**« Manque d'appréciation de la qualité des enseignements »**

Pas d'amélioration pédagogique des cours magistraux (CM)

Mauvaise qualité des enseignements

Absence d'expériences étrangères en enseignement de qualité

Méthodes pédagogiques et qualité d'enseignement non attrayantes

Absence de professionnels qualifiés pour ce système

**Catégorie 14:**

**« Absence de projets personnels et ou professionnels »**

Travaux de recherches mal faits et culture personnelle limitée

Absence de projet pédagogique personnel et ou professionnel

Absence de projet d'alternance théorie et pratique

Manque d'encouragement pour des initiatives de recherches personnelles en laboratoire

Manque d'apprentissage s'articulant sur un projet évalué par des partenaires



### **Catégorie 15:**

#### **« Méthodes et techniques pédagogiques incohérentes »**

Méthodes pédagogiques sans centre d'intérêts

Les objectifs pédagogiques des Cours magistraux (CM) ne sont pas clairs et souvent confus

Les contenus pédagogiques des CM manquent d'intérêt

Méthodes pédagogiques du type transmissif

Absence d'enseignement interactif à distance (e-learning)

Absence de processus pédagogiques et infrastructurels répondant aux normes internationales

(taille des groupes, aménagement des espaces et utilisation des auxiliaires pédagogiques.

Usage très limité des moyens pédagogiques modernes (les NTIC)

Non maîtrise des moyens pédagogiques modernes (les NTIC) par les usagers

Méthodes pédagogiques démunies des NTIC

Manque d'importance pour les moyens pédagogiques novateurs (NTIC, informatique, Internet)

### **Catégorie 16 :**

#### **« Sélection pour le passage au master»**

Compensation pénalisante pour le passage au Master

### **N.B :**

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

CM : Cours Magistraux



**Regroupement des unités significatives et paradigmatiques :en catégories, fréquences et**

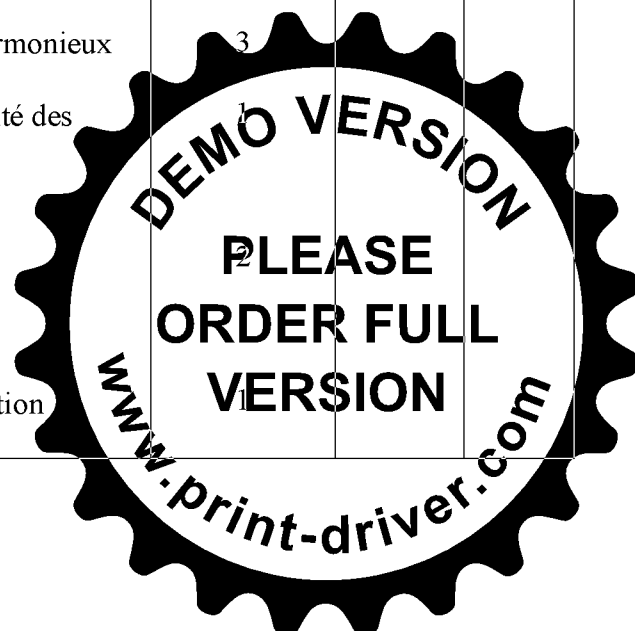
**pourcentages :**

Catégories	Les unités significatives	Fréquence	Total	%
<b>Déficit en culture de l'information (DCI)</b>	- Manque d'informations sur le parcours de formation	1	<b>23</b>	<b>13.14</b>
	- Aucune information sur l'orientation professionnelle	1		
	- Absence d'informations et d'orientation	4		
	- Absence d'informations, d'orientation, et de soutien	2		
	- Moyens d'informations révolus.	2		
	- Inexistence de service d'orientation et d'information dans le département	1		
	- Absence de coordination entre le département de Psychologie et l'environnement professionnel	2		
	- Indifférence des enseignants au soutien pour l'orientation professionnelle	1		
	- Aucune information sur les innovations pédagogiques	1		
	- Manque de dispositif d'informations sur le système LMD	1		
- Aucune information sur les moyens modernes exigés par le système				





	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'information sur les stages et les formations professionnalisantes</li> <li>- Absence d'informations sur les différents aspects de ce système</li> <li>- Absence d'informations sur les caractéristiques et objectifs du LMD (compensation, crédits, unités fondamentales, mobilité de l'étudiant etc. ...)</li> <li>- Absence d'informations en vue d'une orientation progressive vers une licence générale ou professionnelle</li> <li>- Aucune information sur les stages alternant : théorie/ pratique</li> <li>- Déficit en culture de l'information</li> </ul>	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>		
<p><b>Formations non professionnalisantes (FNP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'indicateurs pour l'insertion professionnelle</li> <li>- Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique</li> <li>- Parcours de formation non harmonieux</li> <li>- Manque de formation de qualité des enseignements</li> <li>- Absence de formation professionnalisante</li> <li>- Pas d'indicateurs sur la formation</li> </ul>	<p>2</p> <p>1</p> <p>3</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>1</p>		



	pratique et l'emploi - Aucun stage pratique - Absence de stages de remise à niveaux d'alternance théorie / pratique - Aucune perspective pour l'insertion professionnelle - Absence de stages pratiques intégrés au cursus de formation - L'évaluation porte uniquement sur les compétences théoriques. - <b>Difficulté d'imprégnation à la          profession.</b> - Absence d'études pratiques adaptées à l'environnement socio-économique. - <b>Inadéquation entre lieux de          formation basique et lieux d'exercices          professionnels.</b> - Laboratoires inaccessibles et ne permettant pas un savoir expérimental. - Aucune formation pratique pour la maîtrise de divers tests psychométriques	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	11.42 20	
--	--	---	-------------	--



<p><b>Programme pédagogique et emploi du temps surchargés (PPETS)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme pédagogique surchargé</li> <li>- Programme pédagogique condensé</li> <li>- Programme entraînant le dégoût permanent</li> <li>- Horaire et programme surchargés</li> <li>- Volume horaire surchargé</li> <li>- Nombre d'heures d'études hebdomadaires très élevé</li> <li>- Nombre d'heures d'études très ennuyant</li> <li>- Volume horaire très ennuyant</li> <li>- Horaire d'études contraignant</li> <li>- Volume horaire très élevé</li> </ul>	<p>5 3 1 1 5 2 3 1 1 1</p>	<p><b>23</b></p>	<p><b>13.14</b></p>
<p><b>Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage (IPRA)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme pédagogique non flexible</li> <li>- Programme ne tenant pas compte de l'hétérogénéité des niveaux et du rythme d'apprentissage des étudiants</li> </ul>	<p>3 2</p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>2.85</b></p>
<p><b>Dysharmonie entre la formation académique et professionnelle (DFAP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'harmonie entre la formation académique et professionnelle</li> <li>- Formations générale et académique seulement</li> <li>- Un système classique d'orientation (centralisé)</li> </ul>	<p>1 1 1</p>	<p><b>03</b></p>	<p><b>1.71</b></p>



<p><b>Licence au cycle cours dévalorisé  (LCCD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycle de licence court</li> <li>- Diplôme ne répondant pas aux normes internationales</li> <li>- Diplôme de licence dévalorisé</li> <li>- Nombre réduit d'années d'études de licence</li> <li>- Formations générales et théoriques seulement</li> <li>- Diplôme disqualifié professionnellement</li> </ul>	<p>2 1 3 2 1 2</p>	<p>11</p>	<p>6.28</p>
<p><b>Filières et parcours limités  (FPL)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de motivation pour les parcours et filières ;</li> <li>- Filières et parcours de formation limités</li> </ul>	<p>2 1</p>	<p>03</p>	<p>1.71</p>
<p><b>Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation  (BDDM)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées</li> <li>-Aucune forme de modernisation de la gestion bibliothécaire</li> <li>-Les ressources bibliothécaires dépourvues d'informations pratiques et numérisées</li> <li>- Aménagement des Espaces pédagogiques des bibliothèques inconvenable</li> </ul>	<p>1 1 1</p>	<p>21</p>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de techniques modernes pour l'accès rapide à la documentation</li> <li>- Utilisation d'Internet insuffisante dans le département</li> <li>- Horaires d'accès à la bibliothèque inconvenables.</li> <li>- Pas de temps libre pour allier études et travail à la bibliothèque</li> <li>- Documentation unilingue, ancienne et insuffisante</li> <li>- Mauvaise ouverture documentaire : absence d'ouvrage récents et sans ressources numérisées</li> <li>- Documentation récente</li> <li>- Absence de nouveautés en périodiques et ouvrages récents</li> <li>- Déficit important en documentation récente</li> <li>- Temps imparti à la documentation très insuffisant</li> </ul>	1			
		1			12
		3			
		2			
		3			
		2			
		1			
		2			
		1			
		1			
<b>Espaces pédagogiques inappropriés (EPI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étudiant inadapté dans un environnement pédagogique inapproprié</li> <li>- Espaces pédagogiques des classes non attrayants et démoralisants</li> <li>- Absence d'espaces numériques de</li> </ul>	1			



	travail à tous les niveaux - Environnement pédagogique insatisfaisant et non attrayant	1		
<b>Absence d'accompagnement (Tutorat) pédagogique (AAP)</b>	- Pas de soutien pédagogique - Pas de suivi individualisé pour les étudiants en difficultés scolaires - Absence de soutien pour les étudiants en dehors des heures pédagogiques - Absence de dispositif d'orientation et de soutien - Encadrement insuffisant et non formé pour le LMD - Absence de mise en place de service pour le suivi des activités extramuros (établissement privés ou publics) - Encadrement pédagogique insuffisant	2 2 2 1 1 1 1	10	5.71
<b>Effets psychologiques préjudiciables des études et de la semestrialisation sur les étudiants (EPPESE)</b>	- Semestrialisation entraine démotivation pour les modules - La semestrialisation entraine des difficultés et l'échec. - Les épreuves de rattrapage semestriel inappropriées - Fatigue et désintérêt des études - Démotivation pour les études et désir de décrocher	1 1 2 2	10	5.71



	- Epuisement chronique et dégoût constant des étudiants	2		
<b>Incompétence transversale et interdisciplinaire (ITI)</b>	- Absence d'apprentissage des langues étrangères et informatique	2		
	- Aucune formation intégrant d'autres disciplines utiles professionnellement	4		
	- Pas de formation obligatoire pour les langues	1	10	
	- Absence de formation pour les outils bureautiques et informatiques	1		5.71
	- Absence d'apprentissage de terminologie en psychologie dans les langues étrangères	1		
	- Absence de nouvelles approches pédagogiques et cliniques	1		
<b>Manque d'appréciation de la qualité des enseignements ; (MAQE)</b>	- Pas d'amélioration pédagogique et didactique des cours magistraux (CM)	1		
	- <b>Organisation des enseignements non attrayante</b>	1		
	- Absence d'expériences étrangères en enseignement de qualité	2		
	- Méthodes pédagogiques et qualité d'enseignement non attrayantes	2		
	- <b>Absence de professionnels qualifiés pour ce système</b>	4		



<p><b>Absence de projets personnels et professionnels (APP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de recherches mal faits et culture personnelle limitée</li> <li>- <i>Absence de projet pédagogique personnel et ou professionnel</i></li> <li>- Absence de projet d’alternance théorie et pratique</li> <li>- <b>Manque d’encouragement pour des initiatives de recherches personnelles en laboratoire</b></li> <li>- Manque d’apprentissage s’articulant sur un projet évalué par des partenaires</li> </ul>	<p>1</p> <p>4</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>08</p>	<p>4.75</p>
<p><b>Méthodes et techniques pédagogiques incohérentes (MTPI)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes pédagogiques sans centre d’intérêts</li> <li>- Les objectifs pédagogiques des Cours magistraux (CM) ne sont pas clairs et souvent confus ;</li> <li>- Les contenus pédagogiques des CM manquent d’intérêt</li> <li>- Méthodes pédagogiques du type transmissif</li> <li>- Absence d’enseignement interactif à distance ( e-learning)</li> <li>- Absence de processus pédagogiques et infrastructurels répondant aux normes internationales (taille des groupes,</li> </ul>	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>12</p>	<p>6.85</p>

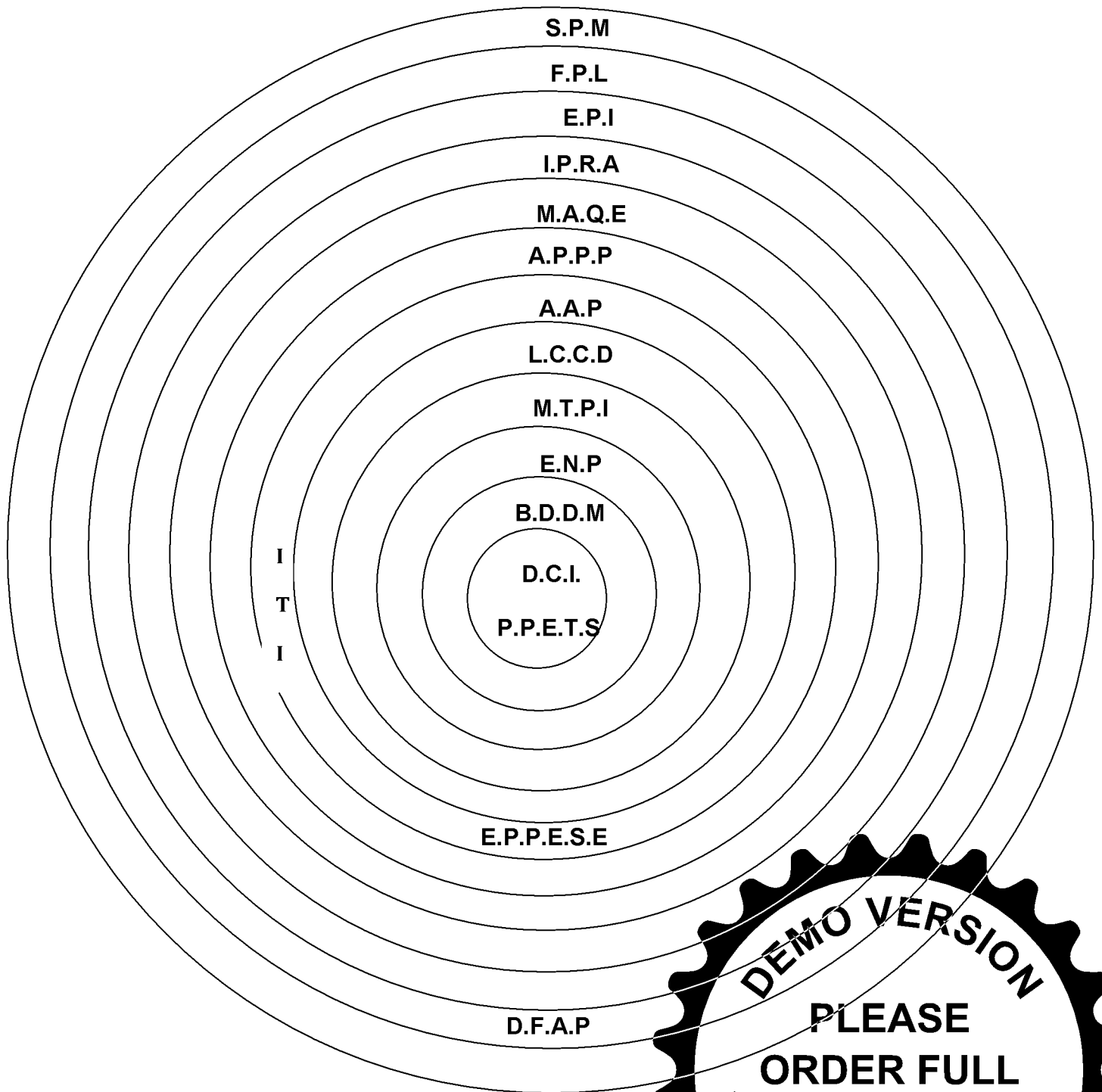




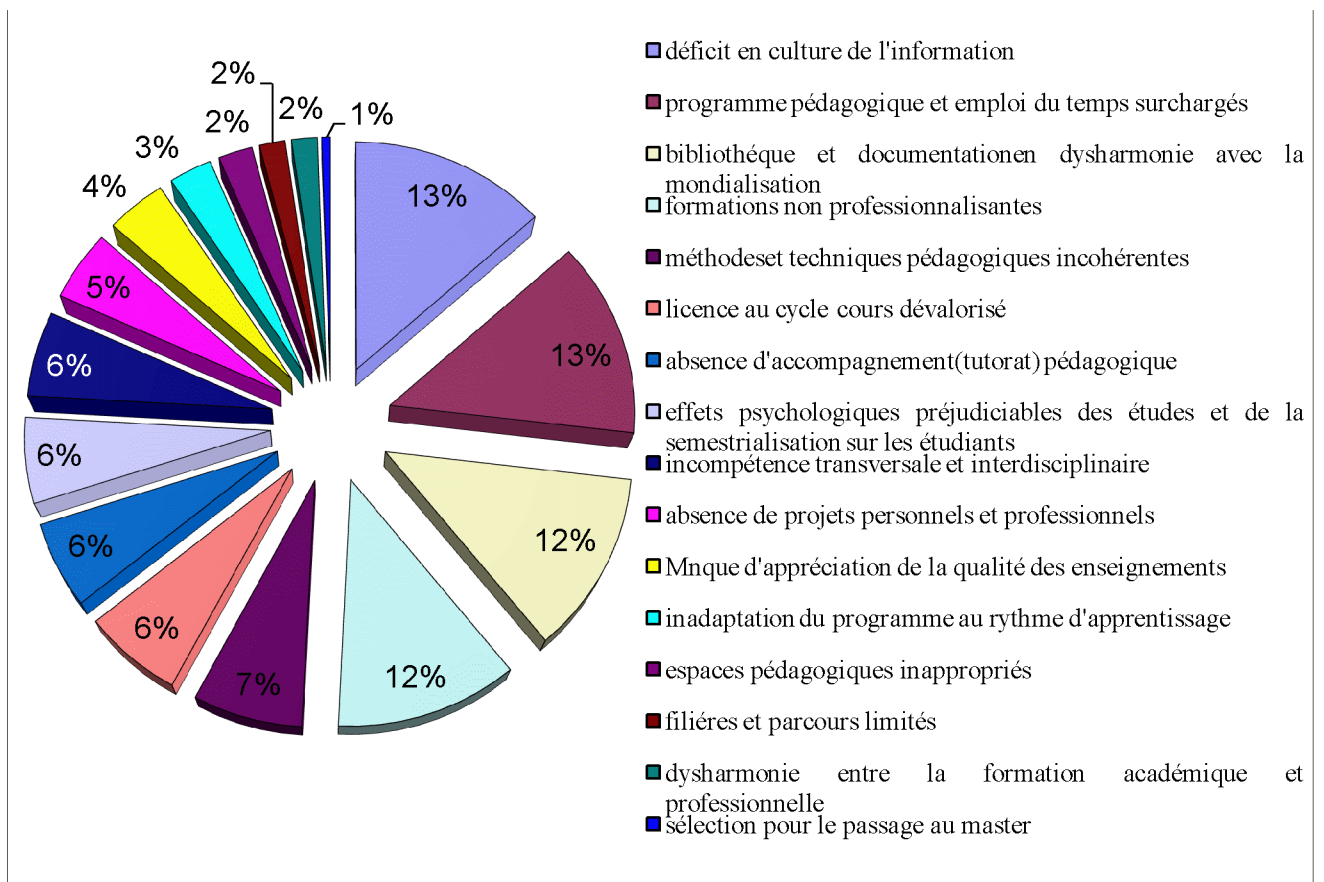
	<p>aménagement des espaces et utilisation des auxiliaires pédagogiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Usage très limité des moyens pédagogiques modernes (les NTIC)</li> <li>- <b>Non maîtrise des moyens pédagogiques modernes (les NTIC) par les usagers.</b></li> <li>- Méthodes pédagogiques démunies des NTIC</li> <li>- Manque d'importance pour les moyens pédagogiques novateurs (NTIC, informatique, Internet)</li> </ul>	3		
		1		
		1		
		1		
<b>Sélection pour le passage au master (SPM)</b>	Compensation pénalisante pour le passage au Master	1	<b>1</b>	<b>0.57</b>



Schématisation : Positions ou tendances sémantiques des catégories par rapport au noyau central en « acronymes »)



**Figure 2:** Diagramme circulaire représentant le pourcentage des catégories :



**9.2- Hiérarchisation des catégories en ordre de prégnance :**

Les séries d'association réalisées suite aux mots induits, nous ont permis de catégoriser les unités significatives suivantes par ordre de prégnance:

- 13.14%** Programme pédagogique et emploi du temps surchargés (PPETS)
- 13.14%** Déficit en culture de l'information (DCI)
- 12%** Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation (BDDM)
- 11.42%** Formations non professionnalisante (FNP)
- 6.85%** Méthodes et techniques pédagogiques incohérentes (MTP)
- 6.28%** Licence au cycle cours dévalorisé (LCCD)
- 5.71%** Absence d'accompagnement (Tutorat) pédagogique (AAP)
- 5.71%** Effets psychologiques préjudiciables des études et de la semestrialisation sur les étudiants (EPESE)



- 5.71% Incompétence transversale et interdisciplinaire (ITI)
- 4.75% Absence de projets personnels et professionnels (APPP)
- 4% Manque d'appréciation de la qualité des enseignements (MAQE)
- 2.85% Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage (IPRA)
- 2.28% Espaces pédagogiques inappropriés (EPI)
- 1.71% Filières et parcours limités (FPL)
- 1.71% Dysharmonie entre la formation académique et professionnelle (DFAP)
- 0.57% Sélection pour le passage au master (SPM)

### **9.3- Commentaire et interprétation des résultats :**

L'application de la technique de la « carte associative » a mis au point ,à partir des « unités significatives » exprimées par les étudiants de psychologie, un ensemble de catégories (seize) dont chacune porte une connotation spécifique qui permet de mettre à jour la structure d'une représentation et d'en identifier les zones centrales et périphériques .:

Les seize catégories identifiées sont ainsi situées au niveau de la (figure 2) dans les zones sus indiquées et chacune porte un code ou une abréviation :

La 1<sup>ère</sup> catégorie : Programme pédagogique et emploi du temps surchargés (PPETS)

La 2<sup>ème</sup> catégorie : Déficit en culture de l'information (DCI)

La 3<sup>ème</sup> catégorie : Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation (BDDM)

La 4<sup>ème</sup> catégorie : Formations non professionnalisante (FNP)

La 5<sup>ème</sup> catégorie : Méthodes et techniques pédagogiques incohérentes (MITPI)

La 6<sup>ème</sup> catégorie : Licence au cycle cours dévalorisé (LCCD)

La 7<sup>ème</sup> catégorie : Absence d'accompagnement (Tutorat) pédagogique (AAP)

La 8<sup>ème</sup> catégorie : Effets psychologiques préjudiciables des études et de la semestrialisation sur les étudiants (EPPESE)



La 9<sup>ème</sup> catégorie : Incompétence transversale et interdisciplinaire (ITI)

La 10<sup>ème</sup> catégorie : Absence de projets personnels et professionnels (APPP)

La 11<sup>ème</sup> catégorie : Manque d'appréciation de la qualité des enseignements (MAQE)

La 12<sup>ème</sup> catégorie : Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage (IPRA)

La 13<sup>ème</sup> catégorie : Espaces pédagogiques inappropriés (EPI)

La 14<sup>ème</sup> catégorie : Filières et parcours limités (FPL)

La 15<sup>ème</sup> catégorie : Dysharmonie entre la formation académique et professionnelle (DFAP)

La 16<sup>ème</sup> catégorie : Sélection pour le passage au master (SPM)

Les étudiants expriment d'emblée leurs représentations sociales négatives sur le système LMD tout en dévoilant avec fermeté et assurance son caractère relativement déficitaire.

D'après les résultats obtenus, à savoir 175 associations exprimées par 35 étudiants (population de notre échantillon) nous ont suffisamment éclairés sur leurs représentations sociales relatives au système LMD.

Pour notre population d'étude, les étudiants considèrent que les deux catégories « Programme pédagogique et emploi du temps surchargés et Déficit en culture de l'information » sont les plus importantes et les plus représentatives dans le sens déficitaire du système LMD ; les deux catégories contenant des unités significatives connexes, sont statistiquement similaires et significatives. Elles représentent les éléments du noyau central. Ces éléments centraux, massivement évoqués, soit 13% chaque catégorie, sont au premier rang.

La troisième catégorie, « Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation » classée deuxième est d'une évocation de grande importance également (12%). Ces catégories sont considérées les plus incohérentes.

La perception défavorable de ces éléments par les étudiants prouve l'imperfection d'un système trop ambitieux théoriquement.

Dans tout processus de mise en place d'une réforme, la question de l'information reste essentielle, et constitue un point crucial à résoudre. A cet effet, la mise en place d'espace d'accueil et



d'information des étudiants représente une démarche importante pour sa réussite. Puisque la connaissance partagée des principes, de l'organisation des enseignements et de la réglementation pédagogique sont des préalables importants pour la réussite des parcours individuels des étudiants (1)

Des convergences, des croisements des représentations sociales des étudiants de psychologie, sont intensément identifiés dans les catégories « **Programme pédagogique et emploi du temps surchargés** » et « **Déficit en culture de l'information** », ici ,nous constatons que le noyau central de la représentation sociale est composé de deux catégories ayant la même saillance car elles ont respectivement réalisé la plus forte fréquence dont le pourcentage est élevé à **13.14%**. Programme caractérisé de condensé et de surchargé.

La catégorie « **Programme pédagogique et emploi du temps surchargés** » occupant ainsi la première position dans les représentations sociales des étudiants, traduit le manque de réalisme dans le programme pédagogique et emploi du temps si surchargés.

Cette surcharge est délibérément exprimée par cet important nombre d'étudiants de psychologie comme étant préjudiciable de par sa rigidité et son inflexibilité. Les étudiants trouvent le programme de fin de 1<sup>er</sup> cycle condensé, dépourvu de clarté, de souplesse, et d'aisance. Ainsi, ses séquences proposées ne répondent pas à des objectifs précis et ne déterminent pas les moyens susceptibles d'atteindre ces derniers. Les enseignants semblent éventuellement développer une résistance au changement et demeurent prisonniers de la pédagogie traditionnelle.

**L'horaire** quotidien et hebdomadaire est jugé, à travers les représentations sociales des usagers, essentiel à l'apprentissage s'il était plus aéré. En effet, un horaire non structuré selon les normes préconisées dans le système LMD, ne donne pas à l'étudiant, un sentiment de contrôle sur son environnement pédagogique : travail régulier à la bibliothèque, accès à la documentation, et aux NTIC ... etc.

(1) La réforme LMD, Guide du tuteur, Journée sur le Tutorat, du 8/01/2008) OP, Cité p 81



La Catégorie « **Déficit en culture de l'information** » qui égalise cette dernière en fréquence, soit **13,14%**, est perçue par les étudiants de fin de cycle 'psychologie' comme étant déficitaire tant sur le plan de la documentation, source de toutes les informations académiques et culturelles connexes à sa formation ; et également sur d'éventuels parcours offerts fondamentaux ou professionnalisants en conformité avec les objectifs assignés au système LMD. La participation active des étudiants à des séminaires, colloques, stages, formations (certifiées ou non) dans les domaines scientifique et pédagogique n'est pas encouragée et par conséquent, le déficit en matière d'information se creuse.

Il se creuse davantage si l'innovation pédagogique qui doit être au diapason des nouvelles méthodes d'enseignement modernes n'utilise pas toutes les formes de communication du savoir : le présentiel, avec pour outils les TIC appliquées à l'enseignement : panacée de la modernité dans tout type d'enseignement.

La Catégorie « **Bibliothèque et documentation en dysharmonie avec la mondialisation** » ayant comptabilisé **12%** de l'ensemble des fréquences et, est classée troisième dont l'écart est très infime par rapport à la première, ce qui nous renseigne de l'importance de cet espace pédagogique si convoité par les étudiants, s'il était plus attrayant en documentation en harmonie avec la mondialisation.

Cette catégorie est en corrélation avec les premières catégories vues leur prégnance en matière d'information, de savoir et de construction de la connaissance qui restent tributaires d'une documentation souhaitable dans des espaces plus appropriés.

Cet espace pédagogique, lieu d'enrichissement cognitif permettant d'autres subcultures, multi référentiel et plurivoques aide l'apprenant à entrer dans une construction interactive afin d'accéder au savoir visé et légitimé et de se l'approprier théoriquement.

La Catégorie « **Formations non professionnalisante** », soit **11,42%** de fréquence, classée 3<sup>ème</sup>, est suffisamment exprimée par les étudiants car leur centre d'intérêt s'y trouve et que tant que les formations en Psychologie (Clinique ou Scolaire) sont considérées plus théoriques et



insatisfaisantes. Dans les Secteurs de la recherche privée et publique, le niveau d'exigence est tel l'excellence en matière de recherche est, certes une condition nécessaire mais non suffisante pour l'obtention d'un poste de travail. Tant que la formation est purement théorique, elle ne se focalisera point sur leurs centres d'intérêts .En revanche, leurs représentations, à cet effet, sont conditionnées par la matérialisation de projet professionnel.

Une formation de psychologue pluri compétente et aiguisée d'un sens de professionnalisme valorise mieux le statut de psychologue sur le marché du travail. La volonté d'adapter les enseignements aux besoins réels de la profession est souhaitable pourtant le LMD a pour ambition première de préparer concrètement les étudiants à l'exercice de leur métier de psychologue.

Cet atout considérable, ultime espoir de valorisation de l'étudiant dans son diplôme, son affirmation de soi et sa détermination, n'a pas encore son empreinte dans les objectifs relatifs à cette formation, ni sa raison d'être dans le département de psychologie, pourtant l'environnement socio économique dans la ville de Constantine est prometteur.

La Catégorie « **Méthodes et techniques pédagogiques incohérentes** », estimée à **6,85%**, est associée également par les étudiants à un système LMD défaillant et ne donnant aucunement satisfaction du point de vue « méthodes et techniques pédagogiques ». Ils jugent incohérentes ces dernières pour un système si ambitieux et exigeant des méthodes actives et techniques pédagogiques appropriées à chaque niveau d'études.

Cette incohérence dont souffre la formation est associée au manque de moyens modernes incontournables pour un système prônant la mondialisation mais qui ne respecte pas les normes internationales.

Il semble que les enseignants du Département de psychologie campent irrésistiblement dans les méthodes magistrales, à la place « des méthodes actives favorisant l'éclosion de la créativité de l'étudiant, son implication et son initiative »(1) Il va sans dire qu'évaluer une réforme sur sa simple cohérence théorique est inconcevable !





L'on devrait donc évaluer celle-ci en fonction de la réalité existante à savoir : les possibilités humaines, matérielles, organisationnelles, les capacités d'agir sur celles-ci de les transformer afin d'en assurer l'utilisation la plus optimale.

La Catégorie « **Licence au cycle cours dévalorisé** » de fréquence, **6,28%**, évoquant la démotivation et le désintérêt pour un diplôme de licence réduit en nombre d'années. La qualité et la consistance de la formation qui y conduisent sont absolument discréditées par les concernés et pourtant valorisées théoriquement par le système LMD.

La Catégorie « **Absence d'accompagnement (Tutorat) pédagogique** ».

Les prémisses pour l'application d'un système d'accompagnement ou Tutorat n'augurent pas une évolution favorable, soit **5.71%**, des étudiants associent leurs représentations sociales à l'absence de structures conçues pour leur soutien, suivi pédagogique et orientation effective, à tous les niveaux.

Certes, ces mesures d'accompagnement ou de Tutorat constituent un des objectifs majeurs du système LMD, en revanche, elles sont reléguées au bas de l'échelle d'appréciation ou mieux encore des représentations négatives des étudiants certainement en difficultés d'apprentissage ou autres.

La Catégorie « **Effets psychologiques préjudiciables des études et de la semestrialisation sur les étudiants** » a atteint une fréquence de **5,71%**, exprimant leur désarroi et insatisfaction vis-à-vis de leurs études et leur évaluation semestrielle (**la semestrialisation**). Les contraintes de l'organisation pédagogique, en l'occurrence le mode semestriel déstabilise, désormais, les étudiants en formation LMD. Elles obèrent certaines chances d'efficacité dans leur progression pédagogique.

La Catégorie « **Incompétence transversale et interdisciplinaire** » : La formation LMD semble morcelée voire incomplète car la signification de la qualité de cette interface est vengée par les représentations sociales des étudiants, soit **5,71%** sous-estiment le contenu d'une formation qui n'associe pas d'autres approches jugées indispensables (interdisciplinaire et transversale) permettant aux étudiants d'acquérir une compétence en langues étrangères et d'utiliser les NTIC.

A côté de la dimension scientifique de la formation, il serait bien utile de promouvoir l'interdisciplinarité qui veut qu'un élément qui le désire, ait la possibilité de suivre une formation



dans une autre faculté dans l'optique d'avoir des connaissances plus approfondies dans un domaine autre que le sien. De manière pratique, quelqu'un qui veut s'implanter dans un domaine commercial pour son propre compte (auto emploi), doit avoir quelques notions de gestion, de droit, d'informatique, soient –elles basiques. Ainsi, l'apprenant sortira non seulement grandi d'un nouveau savoir culturellement et socialement significatif mais surtout enrichi d'autres ressources pluridisciplinaires, ce que Lahire (2002, p3) évoque « l'homme pluriel », avec une expérience qu'il n'avait pas à son entrée en formation et qui viendront augmenter ses connaissances préalables et l'amener à penser autrement ses connaissances aussi anciennes que nouvelles. (1)

La Catégorie " **Absence de projets personnels et professionnels** » :

Le département de psychologie n'accorde pas de l'intérêt à l'investissement actif de l'étudiant qui doit prendre une place centrale à l'initiative, et à la production personnelle, est discrédité par **4,75%** de sa population, sur ce plan. En revanche, les étudiants en question, sont ainsi conscients et convaincus que le projet personnel et professionnel est un atout considérable pour leur intégration académique et déterminant pour leur insertion professionnelle.

L'ambition du système LMD associée à la professionnalisation, n'est pas prometteuse : les étudiants expriment leur désarroi car la qualité et la cohérence des projets pédagogiques en dépendent. Les attentes actuelles des apprenants font naître les besoins de formations professionnalisantes. La concrétisation à décider d'un protocole à suivre pour mettre à profit l'alternance, théorie/pratique est perçue comme utopique, au vu des résultats obtenus.

L'objectif est la mise en place d'une démarche permettant à l'étudiant de se mettre en projet, de se construire un projet.

L'enseignement, en visant à donner à l'étudiant les connaissances, les compétences nécessaires à la réalisation de " son " projet, par- devers, son autonomie qui lui permette la réalisation de production personnelle.

(1) LAHIRE, B « Portraits sociologiques ; dispositions et variations individuelles Paris : Nathan 2002



« L'autonomie c'est la *"faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement"*.

L'apprenant dans l'université sera donc capable de décider son propre projet académique et professionnel et de le réaliser, sera capable de s'organiser, et à terme capable de construire son propre savoir, quitte à se passer de l'enseignant. »(1)

La Catégorie : « **Manque d'appréciation de la qualité des enseignements**

En terme de qualité des enseignements, Les étudiants, soit 4%, associent l'appréciation de ces derniers aux méthodes pédagogiques préconisées dans les cours magistraux, l'inexpérience étrangère de qualité et également par les professionnels possédant un potentiel de savoir et de savoir faire considérables. Il faut noter que « la pertinence » de l'enseignement supérieur est aujourd'hui reconnue être étroitement liée à la qualité.

La Catégorie « **Inadaptation du programme au rythme d'apprentissage** »

Du comportement tendu, et de leurs réactions verbales sur le programme, les étudiants soit, (2,85%), n'associent pas à celui-ci des parcours individualisés mais de l'intérêt d'une prise en charge appropriée quant aux difficultés d'apprentissages rencontrées (il ya toujours des étudiants rapides ,intéressés ,vifs ,soutenus par leur famille ,disposant d'un capital culturel et d'autres , qui , placés dans les mêmes conditions ,apprennent moins vite ,moins volontiers , moins sûrement, moins durablement) affirme-t-il ,Ph.Perrenoud(2001). (2)

Ne s'agit-il pas de redimensionner les objectifs pour qu'ils soient atteignables au prix d'une pédagogie « sur mesure », une pédagogie active qui prenne les rythmes individuels d'apprentissage ou plutôt une pédagogie différenciée, toutes efficaces. Les étudiants en sont frustrés, déstabilisée, voire même déséquilibrés par rapport aux rythmes incohérents et stéréotypés tel un leitmotiv.

Il devient nécessaire d'entrer dans **la boîte noire** de l'apprenant afin de mettre en place des stratégies adaptées à sa culture d'apprentissage.

(1) Autonomie et hétéronomie /Expression Libre par Raymond Boudon in 3hors-série du Point, le 1er mars 2007

(2) PERRENOUD(Ph), individualisation des parcours et différenciation des prises en charge, in Educateur N° 11, université de Genève, Octobre 2001 pp 26-31.



La Catégorie « **Espaces pédagogiques inappropriés** »

L'aménagement actuel de l'espace pédagogique doit correspondre aux besoins réels des acteurs pédagogiques. Ces derniers, soit (2.28%) ne les associent pas à une logique fonctionnelle et organisationnelle stimulant le désir d'en faire une relation cognitive, pourtant, l'investissement en matière de recherche scientifique, d'information, de documentation, d'échanges culturels nécessite des espaces attractifs qui motivent à y accéder continuellement avec le plaisir d'en faire une source, un lieu, un territoire qui correspondent idéalement aux buts recherchés...

Ce déficit flagrant exprimé par les psychologues ne permet pas d'offrir à l'étudiant des espaces multiculturels (Internet, informatiques, multimédias (NTIC), banques de données, sur toutes les ressources culturelles...) Le développement de ses dimensions scientifiques et culturelles peuvent générer chez l'étudiant une ouverture de l'esprit, l'acquisition des compétences interdisciplinaires et le renforcement de son projet personnel favorisant ainsi le développement de son autonomie.

La Catégorie : « **Filières et parcours limités** »

Les acteurs pédagogiques du Département de psychologie expriment (1,75%) les limites et la restriction des parcours de formation proposés. La dynamique qui devrait animer l'offre et la demande, entre autres, le rapport entre l'université et la sphère économique sociale, vit une stérilité dans la production de parcours pouvant répondre aux besoins et à la demande sociale croissante.

La Catégorie : « **Dysharmonie entre la formation académique et professionnelle** »

Il est convenu en général de distinguer dans ce processus des maquettes de formation en harmonie aux exigences adaptées au système LMD, en revanche, soit 1,75% des apprenants, se représentent que leur potentiel théorique reste paradoxalement sans acquis professionnels et pourtant il s'agit d'une licence à finalité professionnelle. Les étudiants sans acquis professionnels restent exclusivement tributaires de leur potentiel théorique.

L'Université devrait offrir, dans ses parcours, au moins un enseignement alternant « projet personnel et, un projet professionnel de l'étudiant pour que ce dernier réfléchisse rapidement à son projet et au meilleur parcours pour le réaliser, et afin qu'il y ait un sens dans son itinéraire. Ces



universitaires révèlent insuffisante cette formation, preuve à l'appui, le sens des unités significatives véhiculé dans cette catégorie. Ainsi, l'alternance est loin de renforcer chez l'étudiant la compréhension pratique et critique de la création et de la créativité au sien d'un contexte déterminant.

.Le pont est hélas coupé entre les deux principales voies ; académique et professionnelle.

La Catégorie : « **Sélection pour le passage au master** »

Il est à noter que les conditions requises pour la progression de la licence au Master restent indéfinies et imprécises au vu des aspirations manifestées par l'ensemble des étudiants, soit (0,57%), ce qui génère un sentiment d'insécurité et de dévalorisation. Ces derniers étant motivés par la peur de l'échec, n'opèrent pas de dissociation entre l'exemple et la règle.

La réussite en Licence professionnelle permet normalement la poursuite des études plus longues (Masters professionnels), en revanche, cela se confirme fixement dans leurs représentations car l'accès au Master est perçu tel un goulot d'étranglement : En effet, les études de psychologie sont prises d'assaut en première année mais au bout de « chaîne », le nombre d'étudiants admis à entamer les études en Master se fixe règlementairement en proportion restreinte.

La sélection qui s'opère, naguère de critères objectifs du point de vue des étudiants et par conséquent nombreux rejettent cet état **d'iniquité absolue** car la validation de 180 ECTS dans le cursus Licence tel que représenté par l'ensemble du public potentiellement postulant, est le passeport international pour accéder au grade supérieur au niveau national ou international (principe : mobilité de l'étudiant).

Ces étudiants perçoivent que toutes Les formations, en l'occurrence plus supérieure sont mises en concurrence et il est craint, à terme, la mise en place d'une sélection plus rigoureuse nouvelle dans le cursus (entrée en master).

Cela profitera particulièrement aux étudiants « élites », ainsi, les mieux classés, seront les plus favorisés à accéder à tous les grades.



## 10- Analyse des résultats :

Ce deuxième niveau d'analyse nous permettra de dégager une série de dimensions (d'indicateurs) à partir des points de vue des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle, dernière année, mettant en lumière des représentations partagées à propos du système LMD.

En faisant émerger les représentations de notre population via les Unités significatives ainsi regroupées sémantiquement dans des catégories hiérarchisées, nous souhaiterons obtenir exhaustivement les informations sur les pratiques pédagogiques attribuées au niveau du Département de psychologie, partie intégrante de L'Université Mentouri de Constantine.

Nous essayons à travers les représentations sociales des étudiants du dit Département de considérer leurs perceptions individuelles envers le système LMD, pour nous confirmer, soit, l'existence d'une progression de la réussite de ce processus et une harmonisation des apprentissages ou au contraire de la répulsion ou de la résignation, preuves du malaise dans lequel ces derniers évoluent inexorablement.

Les informations que véhiculent les unités significatives contenues dans les catégories sont plurivoques et par conséquent difficiles à synthétiser si bien que leur traitement nécessite une catégorisation d'abord, puis hiérarchisation par ordre de prégnance.

A la lumière des résultats obtenus, notre conviction sur la 1<sup>ère</sup> catégorie \* « **Programme pédagogique et emploi du temps surchargés** » demeure la clé de voûte du système LMD. Ainsi, les représentations sociales de ce système sont associées et organisées plus fréquemment autour de l'idée irréfutable que la genèse du mal émane des aspects déficitaires et incohérents du programme de formation pédagogique.

Le programme, en substance étant un ensemble de documents pour sa mise en œuvre, il est cependant fortement tributaire de la nouvelle conception des objectifs pédagogiques assignés au système LMD et qu'il est évident que l'évaluation de ce dernier doit mettre en évidence un ensemble



de » stratégies et d'activités » au niveau des programmes d'étude , de l'architecture des formations de la vie étudiante , en vue d'une meilleure préparation des étudiants à l'insertion professionnelle(1)

Nous constatons, en effet, de l'incohérence affichée entre les pratiques pédagogiques réelles et les discours politiques qui sont loin de se conformer aux objectifs du LMD. Des convergences dans les représentations des étudiants de psychologie démontrent **l'inanité** des programmes techniques et pédagogiques qui ne visent pas l'adéquation de l'enseignement LMD à son contexte permettant une meilleure intégration des compétences « utiles au travail » et d'ajuster régulièrement les programmes à l'évolution des connaissances et du marché de l'emploi.

Le degré de cohérence et de consistance d'un programme dépend de l'application de tous ces éléments assortis par l'aération du volume horaire, ce qui peut permettre d'augmenter la motivation des étudiants dans leur persévérance pour aller jusqu'au bout, sans « dégoût » et sans désir de « décrocher ». (1)

C'est aussi vrai étant donné que les étudiants consultés , nous ont fait part de leurs représentations sur l'importance du temps afférant au programme de formation, ainsi de nombreuses études (Pourtois et Lhermitte,1986 ; De Ketel et Parmentier ,1992) mettent en évidence les difficultés de gestion du temps chez l'étudiant, difficultés à planifier son temps d'étude , c'est-à-dire à préciser ce qu'il doit faire pour chaque cours , à organiser son travail hebdomadaire et durant le semestre , à planifier sa session d'examen , à équilibrer le temps de relaxation avec celui réservé à l'étude ,... il s'agit d'un des facteurs les plus décisifs pour la réussite des études universitaires (2)

D'une manière générale, le programme se vide de sa cohérence s'il est condensé et inflexible et se fige dans une organisation pédagogique manifestement inadaptée à un public moins motivé.

(1) UNESCO(1998) : Conférence Mondiale de l'enseignement supérieur » : Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI è siècle In revue : La lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité p 12, op cité

(2) (1)FRENAY(M), NOEL(B), PARMENTIER(Ph), L'Etudiant-Apprenant. Grilles de lecture pour l'enseignant universitaire, collection : perspectives en éducation, Edition : De Boeck université, Bruxelles, 1998.



Ainsi perçu défaillant et ne répondant pas aux aspirations des étudiants, il doit avoir d'autres raisons plus profondes connexes que nous étalerons tout au long de nos analyses et interprétations des résultats.

Les étudiants ne se représentent pas s'offrir un programme suffisamment diversifié et souple ; il n'est pas adapté à leur rythme d'apprentissage

Ainsi, Brossard (1999, p 3) soutient que tout le monde n'apprend pas de la même façon ni au même rythme.

Selon cet auteur le rythme d'apprentissage, est une variable connue car, c'est sur elle que jouent les programmes d'enseignement individualisé, qui comportent des effets pervers cependant lorsqu'ils sont employés seuls, puisqu'ils ont tendance à isoler la personne plutôt qu'à favoriser l'interaction, à la conditionner plus qu'à la rendre autonome, à l'enfermer dans un cheminement tout tracé au lieu d'encourager la découverte, de stimuler la curiosité et de permettre l'exploration. (1) L'accent est mis sur la formation d'étudiants plus versatiles et interdisciplinaires capables de mieux s'adapter aux changements réguliers du travail beaucoup mieux par rapport à ceux qui sont le produit d'une formation pointue « très spécialisée »( 2)

Il est crucial de fructifier les centres d'intérêts par une formation qui interpelle l'esprit de recherche de l'information innovante. Toutefois, l'intérêt que portent les étudiants pour l'information est abyssal dont nous méconnaissons ses dimensions dans la catégorie, **\*Déficit en culture de l'information ».**

La nécessité d'un nouveau mode d'accueil, à l'université et en bibliothèque, ne peut être comprise qu'en analysant le contexte universitaire, à travers les représentations sociales relatives à l'univers de l'information à l'université. Celle –ci se traduit globalement dans le sens d'une grande conceptualisation de ces représentations car l'idée d'information est polysémique et polycontextuelle :

- (1) Brossard(Luce), Pour des pratiques pédagogiques revitalisées, Edition : MULTIMONDES, Canada, 1999, p 3-4
- (2) Ulrich Teichler (1994) et al (1998) : « Répondre aux exigences du monde du travail, l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle, vision et actions, conférence mondiale de l'enseignement supérieur »UNESCO, Paris 5-9 octobre.





L'intérêt que soulève l'apprentissage, ainsi que la gestion des informations et des compétences qui en découlent, sont des faits marquant de la décennie qui commence. (1)

A ce titre, toute université doit être en mesure de s'engager à soutenir l'étudiant dans son cheminement académique. Ainsi, en cours de son cursus universitaire, l'université doit consolider les services qui contribuent à l'accueil, à l'information et à l'orientation de l'étudiant afin d'assurer son intégration académique et professionnelle.

Ce dispositif d'accompagnement a également pour missions l'information à l'insertion professionnelle des étudiants : Il s'agit des « Observatoires » ou de Structures implantées dans les universités proposant aux étudiants une importante documentation et de nombreux services d'information sur les enseignements de l'université, des conseils pour l'orientation, -en dehors des cours- qui puissent aider les étudiants à mieux comprendre le monde du travail et leur adaptation aux nouvelles exigences du marché de l'emploi.

Informations régulières sur l'orientation des étudiants et accompagnement de ceux en difficultés dans leur parcours de formation, processus d'apprentissage académique et professionnel, sont les dimensions clés du projet d'ensemble du département de psychologie. En revanche des problèmes de fonds subsistent qui s'attèle au volet pédagogique : l'équipe pédagogique reste, semble -t-il prisonnière de ses réflexes dans le processus d'apprentissage mettant en avant une construction psychologique très instable, très chaotique. Ils ont recours à un paradigme d'enseignement dont les approches pédagogiques ne privilégient pas la recherche et le développement de l'information susceptible d'insuffler une vitalité intellectuelle, scientifique et multi référentielle dans toutes démarches pédagogiques entreprises par les apprenants (leurs projets personnels, travaux de recherches, stages, etc.).

(1) De l'utilité d'une veille pédagogique, in site : [www.codata.org/codata02/Pinte-paper.pdf](http://www.codata.org/codata02/Pinte-paper.pdf), consulté le 24 mai 2010



Cette catégorie porteuse d'informations « cognitives » selon Moliner (1995), nous révèle les éléments saillants des étudiants émettant l'idée que le système LMD occulte littéralement cette dimension si pertinente. Comme le souligne Bertrand (1994, p 21), cité par R.Viau « tout apprentissage significatif est la résultante d'une activité d'un apprenant qui produit du sens à partir des conceptions préalables mobilisées et en fonction des situations d'information qu'il possède. » (1)

Il est vrai que l'information comme une composante essentielle de sa formation personnelle et professionnelle elle doit être encouragée et appropriée de façon raisonnée. Elle doit apporter des informations qui constituent des « instruments indispensables pour mesurer l'efficacité des enseignements ». Ces mesures peuvent aussi bien permettre d'avoir :

- des informations utiles pour les étudiants en cours de formation
  - des informations utiles pour les 'prévisions des besoins de l'emploi' et 'des besoins de formation'
- Et des informations pouvant servir à mettre en place un « système d'évaluation amélioré ». (2)

Dans le département de psychologie, ce type d'innovation pédagogique doit être bien représenté, ils sont pourtant les vecteurs de changements dans les situations d'apprentissages et de formations.

En effet, les positions des étudiants laisseraient apparaître une tendance à avoir une représentation sociale plutôt négative voire délétère compte tenu de l'importance capitale que revêt l'option informationnelle à l'université.

L'apprenant interagit également non seulement dans des espaces démunis d'informations utiles pour son intégration réelle mais aussi privé de documentation riche et récente, en ce sens qu'il est recommandé de mettre l'accent sur la formation à la méthodologie documentaire qui n'est pas envisagée comme une formation clés en mains, faute de **paupérisation** des bibliothèques en ouvrages d'actualités et de périodiques pédagogiques.

Aussi bien la formation que la bibliothèque semble être déconnectée du contenu des enseignements disciplinaires qui permettent l'acquisition des compétences transversales, des savoir-

(1) VIAU (R) La motivation en contexte scolaire, Collection : Pratiques Pédagogiques, Edition : De Boeck Bruxelles, 1994

(2) In Revue, la Lisibilité..... op cité, p



faire. Complètement en **dysharmonie avec la mondialisation**, La bibliothèque, lieu de développement de ces dernières, est fustigée par les étudiants du département de psychologie pour son état dégradé. Grandement vidée de ses contenus non attrayants, doit être réhabilitée et la doter en ouvrages récents, et l'informatiser en tenant compte des avancées en bibliothéconomie et en NTIC.

Il s'agit principalement de former l'étudiant à un usage maîtrisé et raisonné des ressources documentaires. Lorsque cet objectif est atteint, il contribue de façon décisive à lui faire acquérir l'autonomie nécessaire pour la réalisation effective de ses projets personnels.

Pour ce faire, Alain Coulon, affirme la nécessité par l'étudiant de développer un certain nombre d'habiletés proprement universitaires, pour devenir réellement étudiants dans les faits et échapper à l'échec. C'est là, selon Alain Coulon, le principe d'affiliation. En effet, dans ces habiletés permettant l'affiliation de l'étudiant, la recherche documentaire occupe une place importante.

Ainsi, dans penser, classer et catégoriser ; l'étudiant maîtrise une méthodologie documentaire et informationnelle qui lui permettent d'être efficace et de mieux réussir. (1)

Le travail de l'étudiant est effectué en vue de maîtriser l'information, de savoir dominer la production documentaire : rechercher l'information, la critiquer, l'évaluer et l'utiliser de manière pertinente.

L'action documentaire et informationnelle **erratique**, soit-elle, n'est pas intégrée aux projets personnels tant qu'elle n'est pas investie de capacités de recherche d'informations académiques susceptibles de développer le travail personnel autonome, et **les compétences transversales**. Ces compétences ne sont pas malheureusement encouragées ni renforcées dans les programmes destinés pour le système LMD, pourtant ses orientations les prévoient.

Ainsi les étudiants confirment à travers leurs représentations, l'abstraction totale de ces importantes options dont les objectifs exprimant des besoins sociaux, culturels et linguistiques sont indiscutablement enrichissants.

(1) COULON, Alain (1999). *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie dans les premiers cycles universitaires. Le cas de l'Université de Paris 8.Saint-Denis*, Association internationale de recherche ethnométhodologique In Site : [archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/35/23/78/.../ColloqueERTe\\_Lamouroux.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/35/23/78/.../ColloqueERTe_Lamouroux.pdf), consulté le 20 avril 2010



"Placer l'étudiant au centre du dispositif universitaire", ce paradigme est occulté dans sa mise en œuvre par une refonte des programmes ou l'adoption d'un système permettant de capitaliser des crédits d'enseignement (ECTS) ou encore par un changement au niveau de la pédagogie qui mènerait l'étudiant vers un plus grand degré d'autonomie, avec ses corollaires que sont l'interdisciplinarité et la transversalité.

" L'interdisciplinarité consiste à aborder un objet d'étude selon les différents points de vue de la juxtaposition de regards spécialisés. Elle suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines.

Concluons la définition de l'interdisciplinarité avec Edgar Morin « à quoi serviraient tous les savoirs parcellaires sinon à être confrontés pour former une configuration répondant à nos attentes, à nos besoins et à nos interrogations cognitives. Il faut penser aussi que ce qui est au-delà de la discipline est nécessaire à la discipline pour qu'elle ne soit pas automatisée et finalement stérilisée »(1)

La dynamique informationnelle doit également être privilégiée et renforcée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication .Sa qualité favorise un cheminement harmonieux dans les parcours de formation. Les stratégies révélatrices de tendances « fortes » telles que l'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité dont le système LMD priorise, sont occultées.

Le vrai challenge pour ce système est l'innovation d'une prolifération de plates formes pédagogiques confortées par les dispositifs susceptibles de réformer vers un changement positif.

Si amélioration, il y avait, nous l'aurions lue à travers les représentations des étudiants qui évoluent dans les mêmes espaces pédagogiques que les étudiants du type 'classique', partageant les mêmes moyens, et les mêmes contenus informationnels (les mêmes enseignants, la même bibliothèque et les mêmes ressources d'informations documentaires ou autres).

(1) L'enseignement supérieur initial dans la tourmente ; **Autonomie de l'apprenant** Par Joseph Mezher, Enseignant/Chercheur  
FGM 2006 [www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf](http://www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf) (le 15 /05/2010)



La culture de l'information n'est pas structurée et par conséquent les étudiants n'accèdent pas à un niveau suffisant, en matière de méthodes de recherche et de traitement de l'information tant que la documentation disponible est archaïque et incompatible avec » la mondialisation de la connaissance ». Ce déficit, n'est pas comblé par les TIC ni les outils informatiques qui ne sont pas en synergie avec les moyens pédagogiques modernes insignifiants dans ce département.

L'usage de ces nouvelles technologies nécessite des formations des enseignants en vue d'innover et d'apprendre le rôle ajusté à cette innovation. En revanche, ils semblent manifester de la résistance au changement des paradigmes pédagogiques traditionnels.

L'innovation se trouve dans les pédagogies actives (apprentissage par projet, apprentissage coopératif, apprentissage par résolution des problèmes..) soutenues par les NTIC.

Ces dernières servant de catalyseur au changement pédagogique, elles pourront amener les apprenants à construire de nouvelles connaissances disciplinaires et à développer les compétences interdisciplinaires et transversales.

En revanche, si ces approches pédagogiques ne pointent pas des compétences nouvelles, plus réflexives dans un aller-retour entre théorie et pratique, se révéleraient désavantageuses et contraignantes.

Il est clair que La cohérence dans l'objectif terminal est de former l'étudiant d'une façon « assez complète » en tant que diplômé, valable sur le plan académique et en employabilité sur le marché du travail tant en respectant les exigences du système LMD.

Nous découvrons l'impertinence de cet objectif si précieux à travers les représentations des étudiants, dénonçant que les stages pluridisciplinaires, restent le fondement de la formation (informatique, voix et geste, communication positive, CV, Emploi, NTIC, valorisation de la recherche...)



En puisant dans les travaux de R.Bourdoncle (1991), nous retenons l'idée que « la professionnalisation » est un processus de rationalisation d'activités dont le savoir constitutif, l'autonomie, et le statut social augmentent sans cesse. De cela, il découle un pouvoir mobilisateur permettant l'amélioration des capacités et maîtrise individuelle et collective. (1)

La professionnalisation, comme un processus dynamique et dialectique de conquête de savoirs et de savoir-faire, s'inscrit dans un contexte d'invention de nouvelles activités professionnelles spécialisées (G.Paicheler , 1992 ) (2)

Les modalités de construction des contenus dans ce cadre injonctif du LMD doit en revanche redéfinir l'offre de formation en intégrant des activités professionnalisantes (stages pratiques, alternance, théorie /pratique, expérience en laboratoires etc.) pour la construction des savoirs de compétences plus techniques et plus instrumentaux au lieu de se figer dans les interminables théories purement générales

Professionnaliser suppose, en fait de « construire » une formation en fonction des compétences requises et d'allier formation et expérience professionnelle par le biais de stages...

Pour donner toute sa valeur au système LMD, il serait judicieux que les étudiants fassent des stages pratiques dans des structures qui cadrent avec leur formation.

« Cette manière de rendre les enseignements plus pratiques ouvre rapidement des perspectives d'avenir. Le lien direct entre la formation et la compétence est donc central car nos Universités doivent intégrer dans les cursus des formations visant à une meilleure adéquation formation / emploi. » (3)

(1) Formation et professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation, in recherche N°8 - Janvier 2010

Numéro coordonné par Marguerite Altet, Pascal Guibert, Philippe Perrenoud, in site : <http://www.recherches-education.net/IMG/pdf/REE-no8.pdf> , consulté le 15 mai 2010

(2) La professionnalisation dans le métier du « counseling psychologique » par Francis DANVERS, in Site : [spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/7\\_DANVERS\\_SPI13\\_Fr.pdf](http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/7_DANVERS_SPI13_Fr.pdf)

(3) In Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 17 mars 2010



**En ce sens** que l'impulsion des formations professionnalisantes prévoit tout d'abord une alternance associant chez les étudiants la formation théorique en laboratoires de psychologie, et en expériences pratiques en milieu socio-économique validant la formation sur le plan pratique et valorisant le diplôme de ces acteurs au profit de leur insertion socioprofessionnelle.

Pour l'étudiant, tout projet professionnel est personnel, tant il est vrai qu'un projet professionnel s'inscrit dans un projet de vie. L'étudiant mentalise que le futur emploi doit présenter le plus d'assurance et de crédit avec ses attentes de futur professionnel mais aussi ses désirs et/ou contraintes personnelles. Ce projet professionnel commencé relativement tôt dans la formation, se retrouve par ailleurs investi par l'étudiant au travers du choix du sujet de son travail écrit de fin d'études, comme de ses choix pour les modules optionnels enseignés en deuxième et troisième année.

Si la mission qui est confiée au Département de psychologie se doit donc de maintenir le choix et la diversité des stages offerts à l'étudiant, la logique pédagogique prescrite par l'arrêté ministériel du 21 septembre 2001, oblige donc à respecter et à aider l'étudiant à développer son projet professionnel.

Le choix du stage reste ainsi logiquement tributaire au choix de l'étudiant et en cohérence avec son projet professionnel.

Les étudiants se sentent souvent résignés à l'état d'inertie ; ils ont l'impression qu'ils ne maîtrisent pas leur formation, qu'elle n'est pas sous leur contrôle. La participation est d'ailleurs une des revendications principales du mouvement étudiant actuel.

Une des conséquences de cette passivité a-t-elle affirmé M. Frenay, est l'absence d'entraide : le travail en commun est rare, il est parfois difficile d'avoir un cours au prêt, la solitude est souvent comme une des causes d'échec : «chaque étudiant a son intérêt, il n'y a pas d'intérêt des étudiants»<sup>(1)</sup>

Comment affiner les différentes approches et pratiques de l'enseignement supérieur? C'est certainement en alimentant ces dernières par une volonté de rendre les savoir-faire plus opérationnels,

(1)Marianne Frenay, Philippe Parmentier, Etudiant-apprenant: grilles de lecture pour l'enseignant universitaire ; De Bock université 1997, p7/56



et les actes d'apprentissages plus stimulants en prenant en considérations les objectifs du LMD qui prônent les centres d'intérêts des étudiants dont l'objectif visé consiste à fournir des informations utiles qui soient en harmonie avec les normes pédagogiques assignées au nouveau système. et qui donnent forme aux formations professionnalisantes et en harmonie avec les attentes de l'étudiant.

Il est vrai que la professionnalisation, toile de fond des formations universitaires constitue un enjeu majeur que les universitaires doivent relever dans le contexte de mise en place du référentiel LMD en revanche, l'offre de formation pratique est assez décriée par les ces derniers, soit 4% expriment ostensiblement leur désarroi, expression de leur état d'âme envers cette problématique si décevante.

En effet, les dispositifs mis en place définissant cette stratégie d'alternance ne trouve pas de consensus sur les finalités et organisations des formations alliant théorie et pratique. Ainsi, le degré d'engagement du département de psychologie est « au bas du thermomètre. ».

« En matière pédagogique, L.Brossard (1999, p3), nous éclaire que Philippe Meirieu, rappelle que la réussite n'est pas, n'est jamais, dans la perfection d'un dispositif, qu'il soit technologique\_ou psychosociologique ». (1)

La réussite est plutôt dans un ajustement constant de l'action de la pédagogie, ajustement qui nécessite d'acquérir un savoir faire en pratique '(stages, laboratoire etc.)

Ce n'est pas pour rien a -t- elle affirmé L.Brossard ,(1999p12) que Philippe Meirieu qui reconnaît qu'il y a une marge énorme entre le dire et le faire, convie les pédagogues au « courage des commencements »: s'ouvrir aux autres et avoir affaire à des interlocuteurs et des discours différents permettent à l'étudiant de mieux saisir l'éventail de ses propres possibilités comme il ne sait pas forcément valoriser ses compétences et les formuler de manière appropriée selon les normes en vigueur dans le milieu socio-économique.(2)

(1) Brossard (Luce); p 3-12, Op cité p 233  
(2) ibid.





En effet, il faut avoir le courage de commencer à transformer sa pratique pédagogique pour mettre en application ce qu'on sait sur l'apprentissage théorique. Ceux-ci doivent pouvoir compter sur la compétence constamment mise à jour des pédagogies.

Dans ce cadre, l'enseignant doit mettre en scène des situations motivantes et attrayantes et un accompagnement (tutorat) permanent tout au long du parcours des étudiants.

L'exploitation des dispositifs de soutien, d'accompagnement et d'orientation en environnements reposant sur les NTIC peut donner plus de crédit.

Se professionnaliser, pourquoi pas, à l'aide d'un dispositif qui laisse une part importante à l'accompagnement. L'absence de ce dispositif peut entraîner l'échec et le décrochage chez un grand nombre d'apprenants qui devraient être soutenus, orientés.

Soutenir et accompagner l'étudiant, c'est le rendre capable de dépasser les difficultés rencontrées dans un laps de temps qui lui permette de se stabiliser rapidement. A notre sens, les remédiations apportées à son égard lui permettent d'économiser du temps, et de pallier efficacement les déficits par des techniques appropriées.

Un accompagnement destiné à amener progressivement à former l'étudiant tout au long de son cursus d'études, à réussir sa formation et à l'aider à construire son identité professionnelle et à favoriser son épanouissement personnel" constitue un tremplin pour l'autonomisation de l'apprenant.

Difficile aujourd'hui d'ignorer l'engouement généralisé pour l'accompagnement. Il ne suffit plus d'enseigner, de former, de soigner, de conseiller... il importe en plus, voire avant tout, d'accompagner.

Dans le cadre de notre étude, nous tenterons d'appréhender la question des postures dans l'accompagnement en éducation et en formation au prisme de la question du projet, et de l'acquisition de l'autonomie de l'étudiant dans un nouveau système.

Selon Chesnais Marie-Françoise, (1998) « Etre autonome est une des aspirations fondamentales de tout être humain. Elle se caractérise par la faculté de prendre en charge ses apprentissages, sa formation, de voir l'utilité de ce qui est à faire et de mener à bien la tâche demandée. Pour elle, « Le



but de l'accompagnement est d'amener l'accompagné à trouver comment dépasser les causes de ses difficultés, à retrouver le goût de la réussite. Ce sont bien souvent de «petites choses», simples en apparence, connues théoriquement de tous, mais loin d'être réellement appliquées, qui ont de grandes répercussions sur l'évolution de l'accompagné. Ainsi, la position de l'accompagnateur qui doit adopter une attitude appropriée doit surtout prendre en compte le fonctionnement de l'accompagné »(1)

Accompagner représente tout un cheminement, un enrichissement aussi, tant pour l'accompagné que pour l'accompagnateur.

Selon Martine Beauvais (2006,) Accompagner n'est pas faire à la place de... ", "accompagner n'est pas juger", "accompagner n'est pas diriger", "accompagner n'est pas transmettre à l'autre ses propres savoirs et ses propres valeurs... ". (2)

Afin de lutter contre l'échec et le décrochage universitaire, la construction d'un projet professionnel et personnel entamés dès sa première année permet l'intégration professionnelle de l'étudiant.

L'université doit donc prévenir plus efficacement ces situations d'échec et de démotivation, notamment en réorientant de manière plus satisfaisante ou accompagnant davantage l'étudiant dans son cursus académique et ou professionnel en l'aidant à définir son projet professionnel à partir de la réalité concrète du travail. Pour accompagner et encourager les étudiants dans cette optique, les établissements doivent mobiliser l'ensemble de leurs ressources en vue d'assurer une qualité optimale dans la mise en œuvre du système L-M-D, notamment à travers :

- les outils permettant le travail personnel (Bibliothèques, Laboratoires de TP et projets).
- les espaces "numériques" (réseau Intranet, salles Internet, ou salles informatiques) aménagés dans tous les campus de l'Université.

(1) Vers l'autonomie : l'accompagnement dans les apprentissages (1998), édition : Hachette .in Site : [www.finet.com/vers-l-autonomie-l-accompagnement-dans-les-apprentissages.html](http://www.finet.com/vers-l-autonomie-l-accompagnement-dans-les-apprentissages.html), consulté le 13 avril 2010

(2) Des postures de l'accompagnateur à la posture de l'accompagnement : Projet, Autonomie et Responsabilité, par Martine Beauvais, Laboratoire TRIGONE – CUEEP – Lille 1, 7e colloque européen sur l'auto-formation « Faciliter les apprentissages autonomes » ENFA Auzeville – 18-19-20 mai 2006, in Site : [archives.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/beauvais.pdf](http://archives.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/beauvais.pdf)



• L'implication des Laboratoires de Recherche, notamment pour le soutien des formations envisagées dans les niveaux Master et Doctorat et un soutien effectif à la formation des formateurs.

• La mise en place d'une cellule d'évaluation à l'échelle des universités visant à initier une démarche d'assurance qualité. (1)

Cette réforme qui succède à l'ancien système d'enseignement supérieur adopté dès l'indépendance est teinté de « carences dans tous ses aspects pédagogiques, il n'est pas prêt à affronter les nouveaux défis du savoir et qui se résume bien à travers les représentations sociales des étudiants du Département de psychologie : L'incompatibilité de la connaissance imposée avec les exigences des temps modernes. (2)

En revanche, par leurs convictions exprimées à travers leurs représentations sociales, les étudiants n'ont pas manqué de nous faire part de l'impertinence des conditions dans lesquelles ils évoluent et qui se dessinent dans un panorama inapproprié au système LMD.

On y réduit grandement les possibilités de l'apprenant à libérer ses potentialités intérieures tant que les moyens pour sa réussite, ne sont pas en harmonie avec les normes conçues par le système LMD.

Les apprentissages sont donc à l'opposé d'une formation qui devrait être ouverte et complète. Ils se trouvent confinés dans un modèle pédagogique traditionnel et incompatible avec les objectifs assignés à la pédagogie moderne active...

L'adéquation entre les matières étudiées et le poste de travail visé doivent correspondre au profil du futur diplômé.

(1) La réforme LMD en Algérie, État des lieux et perspectives, document présenté par le Pr : Abdellhamid Djekoum, Recteur de l'Université Mentouri Constantine - Algérie ,In Site : [www.umc.edu.dz/.../systeme%20lmd/systemeLmdAlgerie.htm](http://www.umc.edu.dz/.../systeme%20lmd/systemeLmdAlgerie.htm), consulté le 12 avril 2010

(2) Rachid Chekri, Réformes de l'enseignement algérien. Entre ambitions et lacunes .In article «Le devoir de savoir, Algérie -Focus».In Site ; [www.algerie-focus.com/.../reformes-de-l-enseignement-algerien-entre-ambitions-et-lacunes](http://www.algerie-focus.com/.../reformes-de-l-enseignement-algerien-entre-ambitions-et-lacunes), consulté le 10 mai 2010



Dans ce contexte, nous soulignons malheureusement l'absence d'indicateurs de performances tout comme les moyens pédagogiques qui contribuent à la concrétisation des objectifs assignés au système LMD.

Pour une université qui ne devrait pas manquer sa mission de répondre aux aspirations des étudiants, son système LMD accuse un retard flagrant et un déficit total sur tous les plans ...

Elle n'a pas finalement cette image de dynamisme, d'innovation d'ouverture à l'international et d'accompagnement de l'étudiant dans ses projets personnels et ou professionnels.

Son rôle primordial consistant à harmoniser l'enseignement supérieur est sans formations qualifiantes des enseignants à ces nouveaux paradigmes. A vrai dire, les enjeux « professionnalisants » ne répondent, de façon générale, à aucun objectif de formation débouchant sur des métiers de psychologue.

Bien entendu, l'insatisfaction est exprimée en fonction des représentations sociales des étudiants qui sont affectés par l'image décevante et dévalorisante de leur statut d'étudiants en LMD et de leur Diplôme dont le nombre d'années de formation est écourté et qui ne satisfait pas en matière de professionnalisation.

Cette condition nodale est paradoxalement dénuée de l'objectif principal connexe à une formation professionnalisante !

Cet état de fait, suscite le doute et la suspicion envers un Département de psychologie qui ne tiendrait pas ses promesses ou qui est véritablement décalé par rapport à la réalité des étudiants qui auraient tant souhaité poursuivre leurs parcours dans un département qui réponde à une logique d'efficacité exploitant un matériel pédagogique moderne et des stratégies rationnelles pour améliorer la situation globale de son public.



## 11- Testing des Hypothèses de la recherche :

En dépit des efforts fournis pour respecter les limites scientifiques et méthodologiques de la recherche en sciences humaines et sociales, nous tenons à clarifier que la vérification de nos hypothèses de travail, ne peut atteindre la rigueur scientifique au sens plein du terme.

Notre recherche, si modeste, soit-elle, ne peut aboutir qu'à des conclusions relatives, sans prétentions aucune de les généraliser à l'ensemble des universités Algériennes, ni aux autres départements tributaires de l'université de Constantine.

Au vu des résultats obtenus, nous constatons que le référent « noyau central » des représentations sociales du système LMD par les étudiants du département de Psychologie, est exprimé par la présence de deux dimensions égales « Déficit en culture de l'information » et « Programme pédagogique et emploi du temps surchargés » avec un taux de prégnance respectif estimé à 13.14%, ceci confirme nos deux premières hypothèses partielles fixées dans le contexte opérationnel de cette recherche.

Quant à la troisième hypothèse partielle, « Absence de projets personnels et professionnels » elle a été vérifiée et confirmée avec un taux de 4.75%, ceci fait reculer ce référent de la place centrale vers les éléments qui contournent la centralité à travers les éléments périphériques.

Pour ce qui est de la quatrième hypothèse partielle, « Absence d'accompagnement pédagogique(Tutorat) », elle occupe le contour du noyau central en se plaçant comme élément périphérique avec un taux de prégnance de 5.71%, ceci aussi confirme l'hypothèse affichée dans le contexte opérationnel de la recherche.



## **Conclusion**

Les divers commentaires, interprétations et les modestes analyses ayant accompagné la présentation des résultats mettent en scène l'imminence d'une nouvelle posture d'un LMD qui s'éloigne complètement du modèle importé. Ainsi se pose la problématique de la formation des psychologues que l'Université de Constantine dispense , en l'occurrence le Département de psychologie qui est non seulement en deçà des attentes mais loin d'être en adéquation avec les réalités sociale, économique , voire universelle en matière d'approches pédagogiques nouvelles

Au terme de l'analyse des contenus des représentations sociales ,nous confirmons que les étudiants du département de psychologie sont unanimes sur le fait de l'impertinence et l'inadaptation du système LMD tel que prévu dans les textes : les raisons invoquées se fondent sur de nombreuses contraintes et dysfonctionnements attribués à ce système .

Dans l'état actuel des choses, les étudiants semblent se heurter à des déficits à tous les niveaux : les catégories contenant des « unités significatives » véhiculent les difficultés d'opérationnalisation concrète du système LMD qui sont révélatrices d'un système complètement déficitaire dans toutes ses prétendues fonctionnalités.

Ces dysfonctionnements exprimés via les représentations sociales de ces étudiants dénotent leurs désintérêts pour un programme pédagogique de formation sous forme d'approches pédagogiques inadaptées, ne répondant pas aux attentes prévues et du format le mieux approprié aux grandes orientations du système LMD.

Au niveau du Département de psychologie, ce Système se confond à tout point de vue avec le système classique dans la mesure où les deux coexistent dans des espaces identiques, évoluent dans



les mêmes structures, puisant de référentiels pédagogiques similaires et se servant des mêmes outils pédagogiques.

**Compte tenu** de tous ces constats perpétués depuis la mise en place du système LMD, les étudiants en question ne perçoivent pas un changement de paradigme pédagogique.

Face à ces réalités, les étudiants dénigrent la paupérisation flagrante des dispositifs pédagogiques et déprisent la qualité des enseignements.

Cette première approche dans une démarche globale met en scène les différentes perceptions sociales inhérentes à la mise en œuvre de la nouvelle réforme qui doit mettre sur pieds un système qui bouscule les mentalités et les traditions afin de mettre fin aux effets des stéréotypies, et de la résistance au changement.

Elle doit introduire des innovations provoquant des changements radicaux impulsées par de diverses stratégies d'enseignement pour mieux asseoir une formation pédagogique centrée sur l'étudiant.

Pour parvenir à cet objectif, Dr Aouisset clarifie qu'il faudrait non seulement réactualiser l'organisation des universités, mais aussi réactiver les esprits qui les animent.

Face aux multiples changements qui s'opèrent actuellement sur la scène économique, il enchaîne que les universités algériennes se doivent donc de parvenir à trouver un équilibre pour être tout à la fois efficaces grâce à leur organisation interne et suffisamment adaptables pour intégrer et s'accommoder des multiples forces de changement auxquelles les mutations de leur environnement les condamnent ». (1)

En matière de pédagogie, « l'université est restée avec des méthodes qui sont révolues, rien n'a changé depuis des décennies comme si elle s'est vidée de son sens. La pédagogie au sens propre du terme est reléguée à un rang inférieur. Les questions concernant le processus enseignement/apprentissage, l'organisation pédagogique, les procédures d'évaluation des effets de l'enseignement sont largement ignorées.



**Nos interrogations** analytiques ne sont pas exhaustives. Elles peuvent être largement développées. Elles permettent surtout de réfléchir et de comprendre que les enjeux importants du modèle LMD tels que voulu à Bologne ne sont pas encore à la portée des universités algériennes

(1) LAOUISSET (, Dj Eddine, (2003) L'Université, p 59, Op cité p 48

puisque, en effet, les étudiants n'ont véritablement pas bénéficié des importants atouts du modèle LMD. Un arrimage honnête au processus de Bologne exige une prise en compte de ses grands principes, de ses objectifs spécifiques et de son originalité. Une mauvaise appropriation du système peut être préjudiciable au niveau de la formation si de surcroît, il est adapté aux mauvaises conditions dans lequel évolue l'ancien.

Actuellement, ce ne sont pas les moyens matériels qui manquent, mais les méthodes pédagogiques et la volonté de changement pour l'amélioration de la qualité de formation, qui font défaut.

Dans sa démarche réformatrice, le Système LMD, considéré comme levier principal du changement, exige selon Edgar Morin une véritable réforme de la pensée qui doit s'imposer si l'on souhaite définir l'éducation qu'à travers des critères strictement quantitatifs.

Pour lui, « il n'est certes pas question de négliger les moyens matériels indispensables pour que le système éducatif fonctionne convenablement .Mais, il faut promouvoir des idées nouvelles, **si nous** voulons éviter les réformes qui n'auraient, à chaque fois, qu'un rôle palliatif sans pouvoir modifier la démarche éducative de ses fondements. »

A ce stade, Edgar Morin, affirme « qu'il est inconcevable de réformer sans avoir au préalable réformé les esprits, et qu'il est impossible de réformer les esprits tant qu'on n'a pas, au préalable, réformé les institutions »(1)

C'est vrai qu'il ne s'agit pas de faire une copie servile de ce modèle exogène mais, l'on doit reconnaître qu'une réforme nouvelle d'une telle envergure, interpelle forcément une nouvelle organisation pédagogique, un nouvel esprit, et partant un nouvel étudiant...





Au demeurant, l'institution ne fait que se « décribiliser » à travers ses propres usages.

(1) la voie des sept réformes : Edgar Morin, in site :

[http://91.121.41.10/natureculture/wiki/index.php?title=La\\_Voie\\_des\\_7\\_r%C3%A9formes.\\_Edgar\\_Morin.](http://91.121.41.10/natureculture/wiki/index.php?title=La_Voie_des_7_r%C3%A9formes._Edgar_Morin.); consulté le 15 mai 2010

En effet, L'analyse de ces discours confrontée à la représentation sociale des étudiants nous renvoie au décalage incommensurable accentué entre les objectifs du LMD qui restent lettres mortes et la réalité du terrain qui demeure stérile et inféconde de moyens pédagogiques modernes et programme de formation pédagogique flexible et adapté aux différents rythmes d'apprentissage des étudiants.

Dysfonctionnements, déficience et lacunes sont les maîtres mots résumant les environnements inappropriés, combinés à une formation jugée incomplète et déficitaire de la plupart des enseignants opérant dans le Département de psychologie. Les moyens potentiels d'adaptation de ce système à la réalité pédagogique ne contribuent guère à relever le défi majeur que les étudiants du LMD attendent.

Il est important de souligner les urgences hic et nunc : En ce sens qu'une palette de formules doit être prise en considération répondant aux aspirations du public étudiant qui plaide pour des formations renouvelées et attendues en rapport avec les impératifs du système LMD.

La rénovation de ce premier cycle signifie sûrement s'interroger sur des formules donnant la primauté à la réforme des programmes de formation qui est le fruit d'une action collective et concertée des divers intervenants sur toutes les facettes congruentes avec l'innovation pédagogique.

Tant que celle-ci est introduite dans le système LMD, cela suppose un changement plus ou moins radical des méthodes d'approches pédagogiques nouvelles assorties de programme riche et ouvert aux principaux champs du savoir ; un programme axé sur la qualité de la formation fondamentale des étudiants qui prévoit subsidiairement des options sur l'interdisciplinarité susceptibles d'aider les acteurs pédagogiques dans leurs projets personnels et ou professionnels en leur apprenant des



méthodes pour utiliser rationnellement les sources d'informations scientifiques et documentaires avec l'appui des technologies de l'information et de la communication(TIC)

Ces dernières sont certes considérées propices pour la réussite des étudiants et leur développement cognitif, en revanche les étudiants s'en trouvent frustrés.

Pour Dr Aouisset, l'utilisation des NTIC dans le système LMD est indispensable et permet aux étudiants de diversifier leurs manières d'apprendre, et favorisent l'autoformation grâce aux environnements virtuels d'apprentissage, levier capital pour l'accès à la documentation récente de tout point du monde. (1)

Il est vrai que dans l'enseignement supérieur, ce type d'innovation doit être bien présenté ; il est le vecteur, par excellence du changement positif dans toute situation d'apprentissage. Encore, faut –il l'utiliser correctement en fonction des finalités du système LMD ?

La théorie ne semble toujours pas en adéquation avec la réalité (reflet exact des représentations des étudiants) tant elle est réductionniste et ostensiblement inadaptée dans la pratique du système LMD.



(1) Dr AOUISSSET, J Eddine, 26, Op cité p 48

## **Conclusion générale**

A la lumière des résultats de cette recherche riche en enseignements, il est recommandé la refondation du système LMD par la mise en disposition des moyens pédagogiques, structurels et infrastructurels répondants aux normes et aux impératifs du Système L-M-D.

L'Université conjugue l'Enseignement et la recherche, les deux s'alimentent certes mutuellement, cependant la réputation d'un établissement est fondée sans conteste sur la qualité de ses apprentissages, de ses prestations techniques et de ses méthodes pédagogiques actives assorties de l'usage rationnel des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), ...

Tous ces aspects favorisent indiscutablement son excellence scientifique, son dynamisme, son efficacité et rendent possible sa validation aux plans national et international.

La qualité de l'enseignement est le facteur endogène le plus déterminant cependant il ne confirme pas l'importance de l'évaluation dans l'efficacité de l'apprentissage, encore moins « l'injection de la motivation » chez les étudiants du Département de Psychologie, à l'Université de Constantine,

Cette Université qui devrait se hisser au même diapason que les autres ayant adopté le même système ; elle se pare généralement de concepts d' « innovation », de « gouvernance » renouée de « professionnalisation », de « performance », de « compétitivité », « d'employabilité », « de flexibilité », de « compétitivité », de « qualité », d' « efficacité » qui s'agitent comme des slogans car il s'agit de s'adapter au contexte présent de la mondialisation, est encore au bas de la pyramide des grandes.



Ce nouveau paradigme doit s'y installer pour privilégier l'émergence d'une université qui sera capable d'œuvrer pour la réussite de l'itinéraire universitaire de l'étudiant, en lui assurant une progression adaptée à ses besoins individuels et en lui offrant les moyens techniques et pédagogiques susceptibles de lui assurer son intégration académique et professionnelle dans des conditions optimales.

Bref, les causes des problèmes de l'université et de l'universitaire sont débattues depuis longtemps, sans qu'on ait d'analyse vraiment définitive, mais le diagnostic est presque toujours le même ; on n'améliorera les universités qu'en examinant de près les mécanismes de l'échec qui s'expliquent par une multitude de raisons, ou plutôt par une raison unique qui a des conséquences en chaînes...

Or, « les discours officiels du MERRS et des recteurs ayant accompagné la réforme LMD, ont mis en évidence les multiples contraintes et les correctifs à introduire pour permettre à l'Université de jouer son rôle dans l'impulsion du processus d'adaptation de son système de formation aux impératifs de la mondialisation ». (1)

Son rôle de levier du développement social et économique basé sur la recherche et l'innovation qui ne prend pas en compte tous les paramètres incontournables nécessaires pour une formation académique et une insertion professionnelle réussies, est voué à l'échec.

Pourtant a-t-il affirmé G. Rocher (1990, p 6) que l'étudiant sortant de l'université inconscient et ignorant de ce contexte risque d'être manipulé, de se faire le jouet ou le complice de ces forces ou d'être marginalisé par elles. La majorité des étudiants qui quittent l'université vont travailler dans des bureaucraties, privées ou publiques, sans rien connaître des ressorts et de la dynamique de ces institutions. Ils y sont des handicapés professionnels ». (2)

**A la mouvance des questionnements** que nous vivons depuis la mise en application du LMD, les représentations sociales des étudiants viennent élucider du moins une grande partie de ces ambiguïtés, restant floues depuis son installation.



(1) in Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz), consulté le 11 avril 2010

(2)Rocher (Guy); "Re-définition du rôle de l'université ; Université de Montréal(1990), Un article publié dans le livre sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **L'éducation 25 ans plus tard et après ?**, pp. 181-198. Québec: l'Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, 432 pp. (p 6-15)

Ainsi, la face cachée du LMD, telle la forme **d'un Iceberg**, est présentement dévoilée dans son contenu, ses moyens et ses structures pédagogiques qui sont loin d'être appliqués scrupuleusement selon les normes exigées par ce système.

Les convergences sont importantes et nous obligent à poser un regard critique mais plus objectif sur la conception pratique du système LMD dans le département de psychologie.

Ainsi les dysfonctionnements évoqués par les étudiants, les enferment dans un engrenage sans projets pédagogiques personnels et professionnels, leviers de leur propre ambition à s'affirmer dans les parcours de leur vie.

Les tenants et les aboutissants restent –ils passifs et indifférents au vu de la paupérisation des moyens pédagogiques ?

Cette situation complexe et opaque ne reconforte personne encore moins les étudiants qui assistent impuissants à l'affaiblissement des moyens pédagogiques qui sont dépourvus de marque de pédagogie nouvelle prônant le sens de l'initiative, de la responsabilité , de la création et de la découverte...

Cette pédagogie à tendance active est loin d'être appliquée, ce qui ne favorise nullement le développement de l'autonomie de l'étudiant, encore moins son adaptation à des techniques et méthodes conformes aux exigences du système LMD. Pourtant le paradigme dominant actuel doit faire la démonstration que son programme de formation pédagogique est flexible, souple et adapté au **rythme** de son public, qui, au contraire focalise sur le manque de visibilité et d'harmonie pour ce système mal au point.

Les déficits émis par les étudiants se polarisent plutôt vers l'absence criante de dispositifs d'accompagnement, d'information et **d'orientation**.



### Vers une formation adaptée au défi de la réussite du système LMD.

Le système LMD, Cette innovation tant attendue par les étudiants de psychologie comme une amélioration des pratiques pédagogiques dans une « nouvelle université que l'on édifie à travers le monde », cependant, en réalité, cette innovation se confrontant à des entraves majeurs (en moyens pédagogiques, formation des enseignants,...), nous rend compte que seul le nom du diplôme qui change et que les objectifs et également la finalité du nouveau système LMD ne sont pas pris en considération »

Les lacunes et contraintes évoquées proviennent principalement du programme de formation pédagogique et les adaptations pédagogiques.

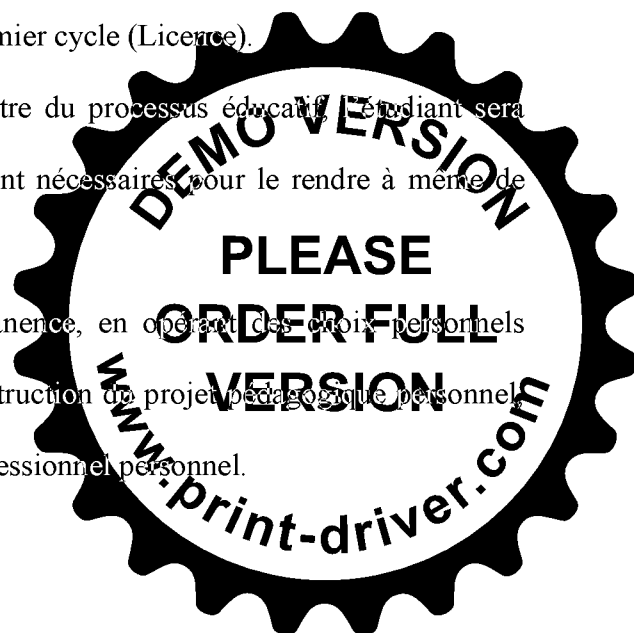
Les enseignants semblent mobiliser les réflexes, les discours, les méthodes d'enseignement et les approches pédagogiques du système classique dans lequel ils ont été formés du fait « qu'ils passent souvent rapidement du statut d'étudiant à celui d'enseignant à qui sont confiés aussi rapidement des responsabilités d'enseignement ». (1)

Les universités doivent, en effet, montrer leur capacité à s'adapter à leur nouvel environnement en dépit de ces formations incohérentes et des résistances qui freinent parfois ces évolutions.

Les étudiants sont démotivés à l'idée que leur projet personnel n'est pas fécond de réalisation motivante pour un projet pratique et total en fin de leur premier cycle (Licence).

En effet, si le Système LMD place l'Etudiant au centre du processus éducatif, l'étudiant sera censé bénéficier de tous les mécanismes d'accompagnement nécessaires pour le rendre à même de formation.

Cette capacité signifie s'orienter au mieux en permanence, en opérant des choix personnels raisonnés, appropriés et réalistes : qu'il s'agisse de la construction du projet pédagogique personnel ou qu'il s'agisse de l'élaboration progressive du projet professionnel personnel.



(1) Les TICE et quelques aspects pédagogiques et didactiques dans la transition vers le LMD par Ali Mouhouche \*, Aissa Benseddik ; Université d'Alger, in Site : edison.u-strasbg.fr/openconf/papers/26.doc, consulté le 12 mai 2010

Dans la mesure où cette logique des choix personnels de l'Étudiant ne peut être satisfaite par les seules ambitions et aspirations de ce dernier ou de ses parents, il importe qu'il soit mis en place une dynamique adossée au triptyque Étudiant - Institution universitaire - Entreprises pour prendre en compte tous les paramètres incontournables nécessaires pour une formation académique et une insertion professionnelle réussies. Voilà pourquoi l'orientation apparaît comme une des clés de succès dans le système LMD.

Dans plusieurs systèmes éducatifs, les programmes d'enseignement sont définis en fonction des besoins exprimés sur le marché de l'emploi ; et c'est à dessein aujourd'hui que les formations que valorisent les entreprises, sont de nature professionnelle et spécialisées. Pour cela, la conception des programmes d'enseignement doit être faite par les Universitaires et les professionnels qui sont les futurs employeurs. Il ne s'agit pas d'une réforme de programmes d'études mais de formation intégrée, a-t-elle affirmé L. Lafortune (2004, p16), qui s'inscrit dans une perspective systémique de développer la capacité d'autonomie de l'étudiant et de responsabilité tout au long de ses études et de sa continuité puisqu'il cherche à établir des ponts entre les savoirs théoriques et leur application concrète dans la vie, ou dans le milieu socio-économique.

Pour donner toute sa valeur au système LMD, il serait judicieux que les étudiants fassent des stages pratiques dans des structures qui cadrent avec leur formation. Cette manière de rendre les enseignements plus pratiques ouvre rapidement des perspectives d'avenir. Le lien direct entre la formation et la compétence est donc central car les Universités doivent intégrer les cursus de formations visant à une meilleure adéquation formation / emploi.



**Vers l'apprentissage du métier de l'étudiant : « des habiletés universitaires d'ordre informationnel et documentaire ».**

Le rôle de l'information est, minoré dans le département de psychologie cependant les moyens de se la procurer mettent en jeu des technologies dont la capacité et le temps de traitement ne sont pas en faveur de l'étudiant à l'université de Constantine.

Pourtant, Alain Coulon clarifie que l'instrument le plus efficace, le plus utile pour favoriser l'affiliation intellectuelle, est de développer des enseignements de méthodologie du travail intellectuel et de recherche documentaire. Cela permet aux étudiants de comprendre comment se classent les idées, s'ordonnent les disciplines.

Apprendre les règles du travail intellectuel pose, bien entendu, le problème d'une pédagogie de l'affiliation, c'est-à-dire, une pédagogie qui permettrait à l'individu d'accorder à cette compétence d'étudiant afin de réussir : réussit celui qui s'affile, a-t-il confirmé. C'est là qu'intervient, à son avis, l'importance de l'enseignement à l'usage de l'information. (1)

Alain Colas, confirme les enjeux de la formation documentaire des étudiants, à ce propos, il met l'accent sur « l'acquisition d'une autonomie dans leur accès à l'information ; une meilleure intégration dans l'environnement de travail universitaire ; la lutte contre l'échec dans le premier cycle (licence) et une meilleure préparation à la vie professionnelle ». (2)

La documentation véhiculant les informations nécessaires est un élément précieux dans la maîtrise et l'exploitation de celle-ci pour tout projet d'étudiants.

A un premier niveau, il faut donner aux étudiants, les moyens de l'autonomie par une meilleure connaissance du rôle de la documentation et de l'information dans l'apprentissage.





- (1) L'Art d'être étudiant, Coulon Alain « Le métier d'étudiant » — l'entrée dans la vie universitaire — Propos recueillis par Valérie Becquet— Coll. Politique d'aujourd'hui PUF, Coll. Politique d'aujourd'hui PUF, in Site : [www.animafac.net/assets/PDF/.../Factuel3artetreestudiant.doc](http://www.animafac.net/assets/PDF/.../Factuel3artetreestudiant.doc) consulté le 13 mai 2010
- (2) COLAS, **Alain**. La **formation** à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur. *Bulletin des Bibliothèques de France : la formation des usagers*.1999, vol.44, n°1, p.24-27

A un deuxième niveau, il est primordial de donner aux étudiants les moyens d'être plus efficaces dans leur formation disciplinaire, interdisciplinaire et préprofessionnelle (stages, alternance théorie/pratique etc.) grâce à une véritable maîtrise de l'usage de l'informatique .des NTIC et des langues étrangères.

Un dispositif informationnel en documentation contemporaine et appropriée à leur projet personnel et ou professionnel permet donc de donner aux étudiants les bases logiques, méthodologiques et techniques suffisantes pour leur permettre ensuite de réactualiser autant que nécessaire leurs connaissances.

Bref, des insuffisances sont d'autant plus pénalisantes qu'elles viennent s'ajouter à celles qui résultent d'un encadrement pédagogique insatisfaisant pour des étudiants qui sont loin d'acquérir, tel qu'il l'a si bien dit Alain Coulon : « le métier d'étudiant »

La réforme pédagogique telle qu'elle est impliquée reste tributaire de cet espace pédagogique afin de se rapprocher des pratiques en vigueur à l'université, à l'instar des pays qui donnent la primauté à cette vertu pédagogique, ancrage de toute formation intellectuelle.

La bibliothèque est, sans doute, le lieu le plus propice au travail en dehors des heures de cours. Elle est de plus en plus le point central pour les réunions de travail en petits groupes comme le tutorat.

Les bibliothèques universitaires doivent se doter d'outils pédagogiques spécifiques : ordinateur avec des simulateurs pour les enseignements de langues, recherche bibliographique croisée etc.

Comment chercher et trouver une information, y accéder, la vérifier et la réutiliser dans des délais raisonnables ?

Comment utiliser ces technologies pour repérer les documents matériels ?



Les réponses à ces situations institutionnelles relèvent toutes d'un investissement documentaire permettant aux universités de se doter de systèmes d'informations performants comparables à ceux qui existent dans les pays occidentaux.

Dans le nouveau système, les bibliothèques de l'enseignement supérieur ont la responsabilité de créer et de fournir aux étudiants les moyens d'une gestion efficace de l'information : l'accès aux ressources les plus pertinentes, à un article de revue électronique ou à un texte numérisé, requièrent la compétence des services de documentation de l'université. C'est une mission spécialement dévolue aux tuteurs.

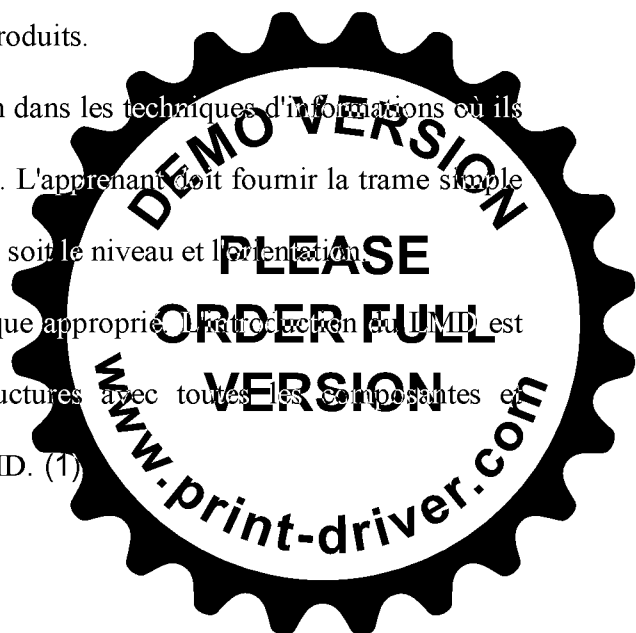
En effet, l'étudiant est censé être « acteur de sa formation ». Cette possibilité sera renforcée par la mise en place de dispositifs d'accompagnement dans tous les espaces pédagogiques permettant l'économie du temps à l'étudiant d'être servi rapidement et accueilli systématiquement dans une bibliothèque numérisée dont l'organisation intérieure est attrayante et stimulante pour la recherche personnelle.

En licence, selon Alain Colas « la formation doit pallier aux lacunes en méthodologie documentaire des étudiants afin de pouvoir se tourner plus particulièrement vers les techniques et les outils documentaires directement liés à leurs cursus universitaires, et à leurs futures vies professionnelles »

La réforme LMD doit être préoccupée, en premier ressort par les bibliothèques universitaires notamment dans l'accompagnement de l'étudiant dans sa formation à la recherche documentaire et pour sa modernisation et l'actualisation sans cesse de ses produits.

Les apprenants du L.M.D seraient mis ici à contribution dans les techniques d'informations où ils apprendraient à classer, et à ordonner ces différents apports. L'apprenant doit fournir la trame simple et générale d'informations qui est nécessaire à tous, quel que soit le niveau et l'orientation.

Gérer le LMD nécessite un environnement technologique approprié. L'introduction du LMD est donc inséparable des supports TIC déclinés en infrastructures avec toutes les composantes et conception d'outils informatiques de gestion du système LMD. (1)



(1) LMD et formation de la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : ruptures ou continuités par Anne –Céline Dubois, en janvier 2004 ENSSIB In Site : [enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/deb/dubois.pdf](http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/deb/dubois.pdf), consulté le 12 avril 2010

- **Vers des compétences interdisciplinaire et transversale :**

L'idée d'une nécessaire maîtrise de « techniques de base » est formulée par Edgar Morin(1998), lors des journées d'étude consacrée à la transdisciplinarité dans l'Enseignement; Il y souligne la nécessité de permettre l'apprentissage de « concepts et opérateurs transversaux » à l'Université.

Les compétences informationnelles acquises lors d'une formation à la recherche documentaire, entre autres, font partie de ces concepts et opérateurs transversaux.

Edgar Morin situe idéalement cet apprentissage dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement au niveau de l'Université .Les travaux d'Alain Coulon précités (..) vont également dans ce sens. (2)

Le « métier-étudiant »nécessite, en effet, des compétences indispensables et transdisciplinaires en matière de méthodologie documentaire. Cela étant, la pluridisciplinarité comme son étymologie l'indique, fait appel à plusieurs disciplines, et, à ce titre, renvoie au décloisonnement des disciplines au niveau de la Licence.

Pour la plupart des étudiants, l'apprentissage et l'étude sont multi déterminés. Ainsi, l'intégration de nouvelles approches transversales et interdisciplinaire constituent pour l'étudiant sa source d'impulsion, d'adaptation et de promotion pour son autonomie, sa formation multi-référentielle permettant son insertion plus consistante, voire « complète »(1)

Il va sans dire que ces dernières constituent pour l'étudiant sa source d'impulsion, d'adaptation et de promotion pour son autonomie. Ainsi pense A.Coulon(2000,p.138) « Etre étudiant, c'est devenir un professionnel ;le statut d'étudiant est comme un métier d'autant qu'entreprendre des études relève d'une stratégie économique calculée ». (2)



(1) Enseignement documentaire intégré, Bibliothèque universitaire d'Evry, juin 2009, Extrait de l'ouvrage « le métier d'étudiant, Economica 2005, Alain Coulon, in Site [www.biblio.univ-evry.fr/index.php?id=37](http://www.biblio.univ-evry.fr/index.php?id=37) consulté le 25 avril 2010

(2) In site « pluridisciplinarité », Guiché du Savoie [www.puf.com/wiki/.../Pluridisciplinarité](http://www.puf.com/wiki/.../Pluridisciplinarité) consulté le 22 Mai 2010.

Alain (Coulon), Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire, par Ferrand-Bochman Dan in « revue française de  
(3) pédagogie » Université Paris 8, Année 2000, Vol.131,N) 131 pp 138-139

Dans la lettre et l'esprit du système LMD, maîtriser les langues étrangères, notamment le français, l'anglais et l'espagnol, devient une « exigence forte » de professionnalisation et de compétitivité sachant pertinemment que l'anglais étant indiscutablement la première langue des affaires dans le monde.

« Répondre aux ambitions du LMD, oblige l'enseignement supérieur à opter pour le multilinguisme afin d'être compétitif sur le marché de l'emploi.

L'accent est mis sur les « compétences langagières » en ce qu'elles sont transversales et requises non seulement dans la réception et la compréhension des matières enseignées mais surtout dans la communication des savoirs et la manifestation des savoir faire en situation de compétitivité dans ce monde prônant l'excellence et la perfection dans toutes les disciplines .

Connaitre une langue signifie un énorme avantage facilitant **la mobilité**.

Comprendre la langue du partenaire « **hétéroglotte** » permet de participer à sa culture et de vivre des expériences de proximité culturelle. La didactique du plurilinguisme ou de l'intercompréhension est par conséquent la didactique transversale.

Aux étudiants du LMD vivant désormais dans un nouveau schéma cognitif, où tout le savoir gravite autour d'eux il est important selon G Roger de former tout d'abord de bons spécialistes vraiment efficaces dans leur profession et dans leur société, l'université doit contribuer à la formation de la personne porteuse des connaissances (ses propres enseignants). Elle doit les former dans ses milieux par une meilleure connaissance au risque d'être condamnés à « la myopie intellectuelle » dans un monde aujourd'hui pourtant si riche d'une culture plus que jamais accessible à tous. Bref, il s'agit



la fois de la qualité de l'action professionnelle du futur diplômé et de la qualité de la vie qu'il mènera.(1)

(1) Rocher (Guy), "Re-définition du rôle de l'université?", pp. 181-188. Québec: l'Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, 432 pp. Édition numérique réalisée le 4 décembre 2006,

- **Vers des stratégies techniques et pédagogiques :**

Le système LMD tel qu'il est pratiqué est perçu comme incapable de répondre efficacement aux défis majeurs qu'il s'est fixé : les contraintes vécues par les étudiants découlent, d'une multitude d'imperfections connexes au programme de formation, qui accuse amplement d'un « déficit important en culture de l'information, en premier ressort.

A cet effet , au Département de psychologie, on doit nécessairement prendre des mesures qui vont dans le sens d'un aplanissement du déficit informationnel voire un renforcement du dispositif d'informations, car « dans tout dispositif de mise en place d'une réforme, la question de l'information reste essentielle, et constitue un point crucial à résoudre .L'analyse des chances de réussite des étudiants demande donc des procédures d'information, d'orientation et de formation dès les premières années qui nécessitent du soutien et de l'accompagnement jusqu' à leur intégration totale.

Il est indispensable que le Département de psychologie mette en place des Unités d'enseignement permettant à chaque étudiant de construire progressivement son projet personnel et partant son projet professionnel. Ainsi, les étudiants s'engageront dans des projets qui leur donneront un sens pédagogique à leur trajectoire de formation et la possibilité de nouvelles connaissances transversales susceptibles de renforcer leurs formations académique et professionnelle.

A ce titre, le contexte universitaire et scientifique systématisé par l'innovation, l'excellence et la production des connaissances de pointe, exige de l'université de Constantine qu'elle soit compétitive, attractive et qu'elle offre surtout à ses étudiants une excellente formation professionnelle et académique. Elle doit être en harmonie avec les impératifs du LMD en offrant des curricula professionnalisants et des formations de qualité. Il va sans dire que les programmes de recherche



doivent être adaptés à l'économie du savoir qui interpelle la requalification de la documentation bibliographique dans des bibliothèques qui devraient répondre aux normes requises, favorables à l'émulation pour la recherche et l'innovation.

Le défi que l'université de Constantine doit relever pour la réussite du LMD ne se cantonne pas seulement dans les avancées technologiques et scientifiques mais d'équiper des laboratoires en permettant l'accessibilité des étudiants de fin de cycle, de tous les grades et d'être en osmose avec l'environnement socio-économique.

Les défis proposés doivent être à la mesure des étudiants, c'est-à-dire, assez élevé, a-t-elle dit L.Brossard (1999, p8) pour susciter leur intérêt et manifester la confiance qu'on a en eux, tout en restant atteignables avec l'aide et du soutien. (1)

En revanche, nous avons été surpris qu'au moment où les théories et les pratiques pédagogiques ont beaucoup évolué au fil du temps, le Système LMD, théoriquement ambitieux dans ses contenus et ses objectifs, demeure en fin de compte, inapte dans son évolution attendue et inadapté aux rythmes d'apprentissage de son public.

C'est dire que sa mise en place n'est pas un processus simple, particulièrement dans un pays en voie de développement où les défis à relever et les contraintes à surmonter sont multiples (cf. Chapitre : Contexte de l'Université algérienne au moment de l'arrimage du LMD p 46).

L'objectif de l'étude étant de mettre à nu les représentations sociales du LMD par les étudiants de psychologie qui l'ont dévoilé dans ce sens.

Ainsi, l'étude de ces représentations a bien intercepté les images et les perceptions divergentes se divisant en éléments centraux et périphériques, intériorisées mentalement chez les étudiants et qui se sont extériorisés en images et expressions associées au système LMD.

Les étudiants de psychologie confrontés aux situations réelles du système LMD partagent les mêmes représentations en mettant en lumière le noyau central des représentations sociales.

Compte tenu de leurs différentes réactions verbales, nous pouvons comprendre que le système LMD est déficitaire sur tous les plans, à fortiori, le noyau central représenté par deux composantes essentielles



qui renvoient aux aspects fondamentaux de toute formation. La polarisation des deux catégories « Déficit en information » et « Formations non professionnalisantes » sur le noyau central, n'est pas de mise.

(1) Brossard Luce, p8, Op Cité p233

Ce qui dénote que la réalité institutionnelle et sociale du monde moderne dans lequel évolue un nouveau système s'ancre dans un processus qui l'enferme. Cette inflexion dans les orientations et les principes du système LMD doit s'accompagner d'un changement de référents pédagogiques dont les composantes obéissent aux impératifs du système. Pourtant les principes actuels de la pédagogie amènent à un changement du rôle de l'enseignant. Il en découle un manque de lisibilité de l'offre de formation, starter du déclenchement de la motivation pour la réalisation des projets personnels et ou professionnels. La contribution à cette construction sollicite très explicitement la participation des professionnels et interpelle des formules pédagogiques qui s'inspirent de la pédagogie active ,accompagnées des dispositifs qui retiennent la meilleure stratégie pour remplir rationnellement les objectifs assignés au système LMD.

Toutes proportions gardées, bien entendu, il serait légitime de se demander pourquoi les moyens et stratégies d'ordre technique, méthodologique, pédagogique et administratif, tout aussi importants déployés dans le domaine de la cohérence et de l'efficacité ne riment pas avec les attentes représentationnelles des étudiants de fin ce cycle licence, option « psychologie » ?

En effet , La réforme LMD arrive à point nommé dans le département de Psychologie pour modifier un certain nombre de comportements traditionnels ,stéréotypés qui risque d'anéantir toutes les « potentialités latentes » réfugiées derrière des automatismes susceptibles de retarder la mise en place de réformes indispensables à la bonne marche de l'institution universitaire car, tout changement inspire naturellement la peur et suscite de légitimes résistances. En revanche, elle doit subsidiairement entamer une réflexion d'ordre pragmatique qui lui permettrait d'être dans le cadre mondial de l'harmonisation de l'enseignement supérieur et de s'ouvrir à la mondialisation du savoir et de la connaissance.



## **Bibliographie :**

### **❖ Ouvrages :**

1. ABRIC J.C. (1994), **Pratiques sociales et représentations**, PUF
2. ABRIC J.C. (1997) **Pratiques sociales et représentations**, PUF, Paris, 2e édition.
3. ABRIC J.C. (2002). **L'approche structurale des représentations sociales** : développements récents,

*Psychologie et société*

4. AMEGAN S. (1993), **Pour une Pédagogie active et créative**, Pu Québec,
5. BARDIN L. (2007) **L'Analyse de contenu**, PUF « Quadrige » France
6. BLANC M. (1992), **Pour une sociologie de la transaction sociale**, L'Harmattan, France
7. BROSSARD L. (1999) Pour des pratiques pédagogiques revitalisées, MULTIMONDES, Canada
8. CARLUER F. (2009) **Management et économie du savoir**; Broché, Collection; Transversale,

Editeur : Ellipses Marketing, Paris.

9. CHARLIER (J.-É.), MOENS F. (2003), **Quand le passé grève l'avenir. Le projet de Bologne et une de ses déclinaisons locales**, Paris, PUF,

10. CLENET J. (1988) **Représentation, formation et alternances/développement**, L'Harmattan, Paris, France.

11. CLENET J. (1998), **Représentations, Formations et Alternances. Être formé et /ou se former**, L'Harmattan, France.

12. DETIENNE A. (1996), **L'analytique de la représentation chez Pierce : la genèse de la théorie des catégories**. Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis. Bruxelles

13. DOISE F. W. (1990). **Les représentations sociales, Traité de psychologie cognitive** : cognition, représentations, communication, tome 3, Paris, Dunod,





14. DURKHEIM E, Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, le livre de poche, 1991
15. FRENAY M. (1998), L'Étudiant-apprenant : Grilles de Lecture pour l'enseignant universitaire-  
De Boeck université, Bruxelles
- 16.FRENAY M. NOEL B. PARMENTIER Ph. (1998) L'Étudiant-Apprenant. Grilles de lecture pour l'enseignant universitaire, De Boeck université, Bruxelles
17. ERALY A. (2000), L'expression et la représentation : une théorie sociale de la communication, L'Harmattan, France.
18. FISCHER G.N. (1996),Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Edition :Dunod,Paris
19. FORAY D.(2000) L'Économie de la connaissance, Edition :La Découverte et Syros, Broché ,Paris.
20. FRENAY M. PARMENTIER PH. (1997), Étudiant-apprenant: grilles de lecture pour l'enseignant universitaire ; Edition : De Boeck université, Bruxelles.
21. IDIATA F.D. (2006) , L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat), Le Cas du GABON, Edition :L'Harmattan, France
22. GIDDENS A. (1994), Les Conséquences de la modernité, Edition : L'Harmattan, Paris,
23. GERMAI M. GREMILLET M. (2000), La Guidance de mémoires : Comment diriger et élaborer un mémoire, Edition : L'Harmattan, France
24. HERZALLAH A. BADDARI K. (2007), Comprendre et pratiquer le LMD, OPU, Alger
- 25.HERZLICH C. (2005) Santé et Maladie, Analyse d'une représentation sociale, Ecole des Hautes études en Sciences sociales, Edition : Sciences humaines p 54-57
26. JODELET D. (1984), Représentation sociale : Phénomènes, concept et théorie, Paris, PUF
27. JODELET D, (1991) Les représentations sociales. Paris. PUF
28. JODELET, D. (1994). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, Paris, Presses universitaires de France
29. JODELET D. (1989) Les représentations sociales, 1ère édition, PUF, 1989
30. JODELET D. (1997), Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in Psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF
31. LAFORTUNE L. DEAUDELIN, (2004) L'accompagnement en éducation. Un soutien au renouvellement des pratiques, Le Delta, PU Québec



32. LAHIRE, B « Portraits sociologiques ; dispositions et variations individuelles Paris : Nathan 2002
33. LAOUISSET D. E. (2003) L'Université : Contraintes pédagogiques et impératifs de recherche, Houma, Bouzareah, Alger,
34. LEBOTERF G. (1997), De la compétence à la navigation professionnelle, sur le thème : Prospective et Entreprise : Les éditions d'organisation, Colloque francophone à l'Université Paris-Dauphine, le 6 décembre 2007.
35. LEBRUN M. (2007) Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre :Quelle place pour les TIC dans l'éducation ; Edition :De Boeck, Bruxelles.
36. MAELA P. (1999,) L'Accompagnement : une posture professionnelle spécifique , Edition :L'Harmattan, France
37. MAELA P, (2004) L'Accompagnement : une posture professionnelle spécifique ;, Edition L'Harmattan, France,
38. MOSOVICI, S. (1961) ; La Psychanalyse, son image, son public , PUF, Paris
39. MOSOVICI, S. (1969). Préface in C. Herzlich, Santé et maladie. Paris : Mouton
40. MOSOVICI, S. (1976) ; La Psychanalyse, son image, son public, PUF, Paris
41. MOSOVICI (1984), Psychologie sociale, In G, Fischer, « Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale », Paris : Ed Donod.
42. MOSOVICI, S. et Vignaux (1994), le concept de Thémata, in C. Guimelli (Ed.), Structures et transformations des représentations, Lausanne, Delachaux et Niestlé
43. PIAGET, J. et INHELDER, B. (1980) La psychologie de l'enfant, Paris, Puf
44. PLAQUETTE G. (2002), L'ingénierie pédagogique : Pour construire l'apprentissage en réseau, PU Québec.
45. POLLET M.C. (2001) Pour une Didactique des discours universitaires : Etudes et Systèmes de communication à l'université, De Boeck Université, Bruxelles
46. ROCHER G. (1990) Re-définition du rôle de l'université Québec, Édition numérique



47. ROUSSIAU N. BONARDI C (2001). Les représentations sociales : état des lieux et perspectives, MARDAGA, Belgique
48. Sallaberry, J.C (1996), Dynamique des représentations dans la formation « cognition et Formation , L'Harmattan, 1996,
49. VIAU R (1994). La motivation en contexte scolaire, Edition De Boeck, Bruxelles
50. ZARATE G. (1997) Les représentations en Didactique des Langues et cultures, notions en questions.. CREDIF. Distribution Didier Erudition, Paris.

❖ Revue, cahiers, actes de colloques :

51. AMY G. PIOLAT M. (2007), **Psychologie sociale** ; ouvrage de Psychologie dans la collection Grand Amphi, coordonné par J, P Pétard, cours documentaires 2<sup>ème</sup> Edition : Bréal. 2007, Paris
52. ABRIC J.C (2005). **La recherche du noyau central et de la zone muette**, in méthodes d'études des représentations sociales, (2<sup>e</sup> éd)
53. BOUTINET J.P. (2001) **Accompagner, une idée neuve en éducation**, in cahier pédagogique N° 393
54. BOUZID N. (2003) **Les orientations de l'enseignement supérieur en Algérie : Spécificité ou internationalisation ?** in Revue Sciences humaines, université Mentouri Constantine, N°20
55. Chappaz G, **les représentations du monde comme tremplin pédagogique**, in « sciences humaines » N° 27, Avril 1993(J.Clenet) p30
56. COLAS, A. **La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur**. Bulletin des Bibliothèques de France : *la formation des usagers*.1999, vol.44, n°1,p 24-29.
57. Coulon A. **Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire**, par Ferrand-Bochman Dan in revue française de pédagogie » Université paris 8, Année 2000, Vol.131(N° 131)
58. Document du MESRS intitulé « **Offre de Formation LMD** » UMC, Faculté des Sciences humaines et Sciences Sociales, Parcours « psychologie clinique et psychopathologie, Type : professionnelle, Année d'habilitation : 2006/2007N° 93 du 20 juin 2007.
59. DORTIER J.F (2002), Résumé/Abstract, in revue des « sciences humaines », n°128,



60. DUBOIS A.C. (2004), **LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : Ruptures ou continuités** janvier 2004 ; Presses de l'ENS sib, 1999, *Les compétences documentaires : le traitement de l'information chez l'étudiant*. Villeurbanne : par DENECKER Claire.

61. DURKHEIM, E. (1898). **Représentations individuelles et représentations collectives**, Revue de métaphysique et de morale, vol. 6,

62. Frenay M. Noël B. Parmentier Ph. Romainville M. (1998) « **Accompagner les étudiants** » in : « **L'étudiant-apprenant** », De Boeck, Bruxelles,

63. GHIAT B. **Contraintes d'application de la culture informationnelle dans l'université algérienne**, Colloque international »L'Education à la culture informationnelle ».les 16-17-18 octobre 2008 Lille

64. KOUADRIA A. Recteur de L'Université du 20 Aout Skikda, **Son allocution sur la Qualité de l'enseignement Supérieur**, in Editorial »**La Lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité** », Numéro Spécial, journée du 26/01/2009, L'Université de Skikda.

65. **La réforme LMD ; Guide du Tuteur**, MESRS, Université Mentouri de Constantine, Journée sur le Tutorat, le 28 janvier 2009

66. **Le système LMD (Licence-Master-Doctorat à l'université Mentouri de Constantine**. Edition de l'Université Mentouri Constantine, sous les auspices du MESRS, Novembre 2004

67. MAELA P. **Ce qu'accompagne veut dire** , in revue scientifique « Carrièreologie » , revue francophone internationale CRF - CNAM, 2001, Questions de Recherche en Education, vol.2, Action et Identité, INRP, France

68. MERABET D. Recteur de l'Université de Béjaia, **Le Système LMD entre implémentation et projection, communication**, Relations Université-Entreprises, in Actes du colloque International, MESRS,

69. PALMONARI A.et DOISE W. (1986.) **Caractéristiques des représentations sociales. In L'étude des représentations sociales**. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, Suisse



70. PERRENOUD Ph. **Individualisation des parcours et différenciation des prises en charge**, in Educateur N° 11, université de Genève, Octobre 2001, Suisse

71. TEICHLER U. (1994) « **l'enseignement supérieur et l'emploi, questions clés et réponses des établissements** », OCDE, G.E.S, Vol.6 N°2pp235-244

72. TEICHLER U. et al (1998): « **Répondre aux exigences du monde du travail, l'enseignement supérieur au XXIe siècle, vision et actions, conférence mondiale de l'enseignement supérieur** » UNESCO, Paris 5-9 octobre

73. OCDE, 1999, « **Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur** » in revue

74. UNESCO (1998) : « **Conférence Mondiale de l'enseignement Supérieur** » : Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXIème siècle, in Editorial « La Lisibilité de l'institution universitaire à travers l'assurance qualité, journée d'étude du 26/01/2009, Numéro Spécial p 10-11, Université du 20 Aout 1955 Skikda.

### ❖ Références électroniques : Webographie

75. ADOU A. **Le système d'unités de valeur; Formes et difficultés de mise en œuvre dans les universités Ivoiriennes**, Université de Cocody, In site [greenstone.bf.refer.org/collect/revu/index/assoc/.../B-004-00-182-191.pdf](http://greenstone.bf.refer.org/collect/revu/index/assoc/.../B-004-00-182-191.pdf)

76. AGBOSSOU S. (Bernadette) et AKPO (César) ; **mode de « transmission » des connaissances et les compétences dans le système LMD**, in revue de Presse sur l'organisation du FSS (forum Social Sénégalais), In Site : [www.bj.refer.org/.../Mode\\_de\\_transmission\\_des\\_competences\\_dans\\_le\\_systeme\\_LMD.ppt](http://www.bj.refer.org/.../Mode_de_transmission_des_competences_dans_le_systeme_LMD.ppt),

77. ALTET M. GUIBERT P. PERRENOUD Ph, **Formation et professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation**, in recherche N°8 - Janvier 2010 Numéro coordonné, in site : <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no8.pdf>

78. **Approches de la mobilité étudiante, Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)** sur Site : Céreq, Marseille, janvier 2009, in site : [www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf](http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-48.pdf)



79. Commission nationale de réformes du système éducatif in site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)
80. BAILLET D. & COBUT B. L'ORIENTATION, **Service d'orientation et d'aide à la réussite** par, Bruxelles In Site : <http://www.brunette.brucity.be/ferrer/orientation.pdf>
81. BASQUE J. **Une réflexion sur les fonctions attribuées aux TIC en enseignement universitaire**, in : Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire Canada, 2005, in Site : [www.ritpu.org/IMG/pdf/ritpu\\_0201\\_basque-2.pdf](http://www.ritpu.org/IMG/pdf/ritpu_0201_basque-2.pdf)
82. BEAUVAIS M. **Des postures de l'accompagnateur à la posture de l'accompagnement** : Projet, Autonomie et Responsabilité, Laboratoire TRIGONE – CUEEP – Lille 1, 7e colloque européen sur l'auto-formation « Faciliter les apprentissages autonomes » ENFA, Auzeville – 18-19-20 mai 2006, in Site : [archives.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/beauvais.pdf](http://archives.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/beauvais.pdf)
83. BECQUET V. **L'Art d'être étudiant**, Coulon Alain « **Le métier d'étudiant** » — **l'entrée dans la vie universitaire** — Propos recueillis, Coll. Politique d'aujourd'hui PUF, Coll. Politique d'aujourd'hui PUF, in Site : [www.animafac.net/assets/PDF/.../Factuel3artetreetudiant.doc](http://www.animafac.net/assets/PDF/.../Factuel3artetreetudiant.doc) consulté
84. BLINDE J. Directeur de la Publication, Rapport mondial de l'UNESCO, Vers les Sociétés du Savoir, 2005, Extrait du Site : [unesdoc.unesco.org/images/0014/00141907F.PDF](http://unesdoc.unesco.org/images/0014/00141907F.PDF).
85. BOGUI J.J.M, **L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance**: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 in site : [hal.archivesouvertes.fr/docs/00/.../TIC\\_et\\_Enseignement\\_sup\\_en\\_CI.pdf](http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/.../TIC_et_Enseignement_sup_en_CI.pdf)
86. Bretin-Naquet M., cours de psychologie sociale, « **gestion hospitalière** », 1994, in Site : [www.serpsy.org/socio/livet2.html](http://www.serpsy.org/socio/livet2.html)
87. BURCH S. Société de l'information /Société de la connaissance in Site : [vecam.org/article516.html](http://vecam.org/article516.html)
88. CHARLIER (J-E) et CROCHET(S), **Le processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices**, Groupe de recherche sociologie action sens GRESAS Facultés Universitaires Catholiques de Mons, FUCAM Mons, Belgique, in site : [www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ES\\_012\\_0013](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ES_012_0013)



89. CHARLIER B. BONAMY J. SAUNDERS M. **Apprivoiser l'innovation**, in site : [tecfa.unige.ch/.../Charlier,%20B.%20&%20Bonamy,%20Saunders%20\(2002\).pdf](http://tecfa.unige.ch/.../Charlier,%20B.%20&%20Bonamy,%20Saunders%20(2002).pdf)
90. CHEKRI R., *Réformes de l'enseignement algérien. Entre ambitions et lacunes*. In article »Le devoir de savoir, Algérie -Focus.In Site : [www.algerie-focus.com/.../reformes-de-l-enseignement-algerien-entre-ambitions-et-lacunes.consulté](http://www.algerie-focus.com/.../reformes-de-l-enseignement-algerien-entre-ambitions-et-lacunes.consulté)
91. CHETTAB N. Economie, TIC et bonne gouvernance en Algérie, Maître de conférences, Université Badji Mokhtar, Annaba, in Site : [www.drdsi.cerist.dz/SNIE/chettab.pdf](http://www.drdsi.cerist.dz/SNIE/chettab.pdf)
- Communication de Mr le ministre de l'enseignement supérieur : A. HARAOUBIA in site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz) , p2
92. Communication de Mr le Recteur de l'université de Constantine in site : [www.umc.ed.dz](http://www.umc.ed.dz) p76
- Construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur**, in Site : [www.bscv.fr/.../Superieur-Diaporam-LMD-lycee-baudimont-saint-charles-college-saint-vincent-arras.pps](http://www.bscv.fr/.../Superieur-Diaporam-LMD-lycee-baudimont-saint-charles-college-saint-vincent-arras.pps)
93. CORDOVA B. Rapport sur l'année académique 2002/2003, « **Programmes and Research coordinator**», The Euro-Arab Managment School, (EAMS) ,Granada . Extrait du site : [www.unifr.ch/rectorat/fr/.../RR\\_Unifr\\_2002\\_2003.pdf](http://www.unifr.ch/rectorat/fr/.../RR_Unifr_2002_2003.pdf)
94. CROCHET M. « **Le processus de Bologne** », *Etudes* 11/2004 (Tome 401), p. 461-472., in site : [www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=ETU\\_015\\_0461](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETU_015_0461)
95. DANTIER B. (docteur en sociologie de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Enseignant à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.), Textes de méthodologie en science sociales choisis et présentés par Collection « **Méthodologie en sciences sociales** » In Site : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/25022684>
96. DANVERS F **La professionnalisation dans le métier du « counseling psychologique »**, in Site : [spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/7\\_DANVERS\\_SPI13\\_Fr.pdf](http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/7_DANVERS_SPI13_Fr.pdf)
97. **Définition des concepts: Mondialisation et Globalisation** in site : [www.kyndy.com/publicarticles/onearticle?aid=3](http://www.kyndy.com/publicarticles/onearticle?aid=3),



98. **Discours Universitaires : Formes, Pratiques, Mutations**, In Colloque international organisé par les universités de Bruxelles (ULB), Liège(ULG) et Louvain (UCL), In Site :

[ewca.sabanciuniv.edu/.../NEW\\_APPEL-CALL\\_UNIV.\\_DISC.\\_UNIV.pdf](http://ewca.sabanciuniv.edu/.../NEW_APPEL-CALL_UNIV._DISC._UNIV.pdf),

99. DJEKOUN A. **Vers un espace universitaire euro-maghrébin solidaire**, deuxième rencontre des recteurs et Présidents des pays du Maghreb et des conférences francophones de l'union Européenne 0 Tunis ,1<sup>er</sup> et 2 Décembre 2006, état d'avancement de la réforme en Algérie communiqué, Président de la conférence régionale des Universités de l'EST, Recteur de l'Université Mentouri de Constantine (Algérie) In Site : [www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes\\_Tunis\\_2006\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes_Tunis_2006_01.pdf)

100. Djekoun A. Recteur de l'Université Mentouri Constantine - Algérie La réforme LMD en Algérie, État des lieux et perspectives, In Site :

[www.umc.edu.dz/.../systeme%20lmd/systemeLmdAlgerie.htm](http://www.umc.edu.dz/.../systeme%20lmd/systemeLmdAlgerie.htm),

101. Dubois A.C, **LMD et formation de la recherche documentaire en bibliothèque universitaire** : ruptures ou continuités en janvier 2004 ENSSIB In Site :

[enssibal.enssib.fr/bibliothèque/documents/dcb/dubois.pdf](http://enssibal.enssib.fr/bibliothèque/documents/dcb/dubois.pdf)

102. GHOUATI A. **Globalisation d'une politique éducative au sud de la méditerranée**. Le processus de Bologne au Maghreb. Extrait du site :

[www.univparis8.fr/colloque.../Ghouati\\_2009\\_NV2sept.pdf](http://www.univparis8.fr/colloque.../Ghouati_2009_NV2sept.pdf),

103. GIORDAN (A), **Les conceptions de l'apprenant comme tremplin pour l'apprentissage.. !** Laboratoire Didactique et D'Epistémologie des Sciences Universitaires, Université de Genève, In Site :

[www.ldes.unige.ch/publi/rech/.../concep.htm](http://www.ldes.unige.ch/publi/rech/.../concep.htm)

104. GOUNON P. et col, **Un modèle d'organisation du tutorat pour la conception de dispositifs informatiques d'accompagnement des apprenants** : In Site [hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/75/87/PDF/Gounon.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/75/87/PDF/Gounon.pdf),

[hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/75/87/PDF/Gounon.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/75/87/PDF/Gounon.pdf),

105. GRANGET L, **La crise de l'université est-elle aussi une crise de communication ?**

Université du SUD Toulon-Var Extrait du site « [granget@univ-tln.fr](mailto:granget@univ-tln.fr) »





106. GUILLARD G. 2007 « **Erasmus Mundus : l'avenir de l'enseignement supérieur européen dans le monde** », in Site : [www.taurillon.org/Erasmus-Mundus-l-avenir-de-l-enseignement-superieur-europeen-dans-le-monde](http://www.taurillon.org/Erasmus-Mundus-l-avenir-de-l-enseignement-superieur-europeen-dans-le-monde)
107. Harfi(M) et Mathieu(C) ; **Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs** ; in « Horizons stratégiques », Revue trimestrielle du centre d'analyse stratégique n°1, juillet 2006, p39-40, in Site : [www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapportannuel2006.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapportannuel2006.pdf) ;
108. HUMBERT M. Professeur à l'université de Rennes 1, « **Mondialisation de la connaissance** » avril 2010 In Site ; [www.mfj.gr.jp/web/wp/WP-R-05-IFRJC-Humbert-10-04.pdf](http://www.mfj.gr.jp/web/wp/WP-R-05-IFRJC-Humbert-10-04.pdf) ,
109. JACQUINOT G. et FICHEZ E., **L'université et les TIC**, Editeur : De Boeck, octobre 2008, (substrat), in Site : <http://universite.deboeck.com/livre/?GCOI=28011100385900&fa=sommaire>
110. **La globalisation: un nouveau paradigme pour les politiques d'enseignement supérieur** ; Vol. XXVI, No. 1, 2001, UNESCO-CEPES, (P 9à 15), in Site : [www.cepes.ro/publications/pdf/hee\\_fre\\_pdf/1fre\\_01.pdf](http://www.cepes.ro/publications/pdf/hee_fre_pdf/1fre_01.pdf)
111. **La Motivation**, In Site : [fr.wikipedia.org/.../Motivation](http://fr.wikipedia.org/.../Motivation),
112. **La réforme de L'enseignement de base au Cameroun** par l'introduction des TIC en tant que facteur d'amélioration - Une approche pédagogique. CAS DU COLLEGE ADVENTISTE D'ODZA in Site : [college-cay.com/theme.html](http://college-cay.com/theme.html)
113. LANGELIER B. MALKA J. et MEZIANE O. **Guide de lecture de la fonction accompagnement**, Résultat d'une formation des acteurs de la Formation de Nov. 1998 à mars 1999, Académie de Poitiers, Edition Révisée, Juin 2005 in Site : [http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:DrgLL3eHfQ8J:www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/1821/guide\\_lecture\\_fonction\\_accompagnement.pdf](http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:DrgLL3eHfQ8J:www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/1821/guide_lecture_fonction_accompagnement.pdf)
114. LEMASSON J.P ; Introduction : **L'internationalisation des universités canadiennes** ; Document(s) 3 de 16 ; [www.idrc.ca/.../ev-29564-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/.../ev-29564-201-1-DO_TOPIC.html)
115. LUSALUSA, S., LAMME, A., EUTTEBROUK, E., **Intégration des TIC dans le système éducatif marocain 2000**. in Site : [www.epi.asso.fr/revue/articles/a0906b.htm](http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0906b.htm)



116. MARAGE P., « **Faut –il avoir peur de Bologne ?** » in« Cahiers Marxistes » n° 220 (2001), pp. 43-53, in Site : [w3.iihe.ac.be/Publications/...Policy/avoir-peur](http://w3.iihe.ac.be/Publications/...Policy/avoir-peur)
117. MEZHER J., **Autonomie de l'apprenant, Enseignant /Chercheur** FGM 2006 (Fondation grand Montréal) In Site : [www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf](http://www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf)
118. MEZHER, J 2006, Enseignement supérieur initial dans la tourmente, in site : [www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf](http://www.fgm.usj.edu.lb/cip/article.pdf)
119. MORIN Edgar, **la voie des sept réformes** : in site : [http://91.121.41.10/natureculture/wiki/index.php?title=La\\_Voie\\_des\\_7\\_r%C3%A9formes.\\_Edgar\\_Morin](http://91.121.41.10/natureculture/wiki/index.php?title=La_Voie_des_7_r%C3%A9formes._Edgar_Morin),  
n,
120. MOUHOUCHE A. BENSEDIK A. **Les TICE et quelques aspects pédagogiques et didactiques dans la transition vers le LMD** ; Université d'Alger, in Site : [edison.u-strasbg.fr/openconf/papers/26.doc](http://edison.u-strasbg.fr/openconf/papers/26.doc)
121. PAQUETE G. **Modélisation des connaissances et des compétences, pour concevoir et apprendre**, Montréal, décembre 2001, p.3, in site : [www.licef.teluq.quebec.ca/.../modélisation/introduction\\_livre2.doc](http://www.licef.teluq.quebec.ca/.../modélisation/introduction_livre2.doc)
122. PERAYA D., **Dispositif de formation** 1998 in site : [wiki.univparis5.fr/.../Dispositif\\_de\\_formation](http://wiki.univparis5.fr/.../Dispositif_de_formation)
123. ROPIVIA M.L. **Stratégies et modalités de mise en œuvre du Système LMD à l'Université de Libreville**, le 29 Mars 2008, extrait du Site [www.cames.bf.refer.org/.../LMD\\_ROPIVIA\\_fond\\_blanc.ppt](http://www.cames.bf.refer.org/.../LMD_ROPIVIA_fond_blanc.ppt)
124. **Se former dans l'interaction échanges langagiers et accompagnement.** In Site : [w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/.../epal2009-leclercq-oudart-verspieren.pdf](http://w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/.../epal2009-leclercq-oudart-verspieren.pdf)
125. SOUCHON In Site: [www.lmg.ulg.ac.be/articles/interdisciplinarite/03.htm](http://www.lmg.ulg.ac.be/articles/interdisciplinarite/03.htm),
126. TARDIF C., **Pratiques pédagogiques facilitant l'autonomie de l'apprenant en français langue seconde**, in CAHIERS FRANCO-CANADIENS DE L'OUEST VOL. 4, N° 1, Printemps 1992, p. 89-102, Faculté Saint-Jean, Edmonton (Alberta), In Site : [www.ustboniface.mb.ca/cusb//cahiersfco/v4n1textes/41Tardif.p](http://www.ustboniface.mb.ca/cusb//cahiersfco/v4n1textes/41Tardif.p)



127. « **Une certaine idée sur l'accompagnement** » in Site :

[www.success.tn.fr/formation\\_unecertaineideeaccompagnement\\_conferences\\_page\\_articles\\_mod\\_contenu\\_bloc](http://www.success.tn.fr/formation_unecertaineideeaccompagnement_conferences_page_articles_mod_contenu_bloc)

128. UNESCO-CEPES centre Européen pour l'enseignement supérieur, Volume XXVI Numéro 1 200, in site : [www.cepes.ro/publications/pdf/hee\\_fre\\_pdf/1fre\\_01.pdf](http://www.cepes.ro/publications/pdf/hee_fre_pdf/1fre_01.pdf)

129. **Vers un espace universitaire euro-maghrébin solidaire**, in actes de colloque des recteurs et Présidents d'université des pays du Maghreb et des conférences francophones de l'union européenne, 2<sup>e</sup> rencontre à TUNIS ,1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Déc., 2006, In Site :

[www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes\\_Tunis\\_2006\\_01.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx.../Actes_Tunis_2006_01.pdf)

130. **Vers les sociétés du Savoir**, In Rapport mondial de l'UNESCO, Editions UNESCO, 2005, In Site ; [unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf](http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf),

131. **Vers l'autonomie : l'accompagnement dans les apprentissages** (1998), édition : Hachette, in Site : [www.furet.com/vers-l-autonomie-l-accompagnement-dans-les-apprentissages.html](http://www.furet.com/vers-l-autonomie-l-accompagnement-dans-les-apprentissages.html)

132. Wikipedia in site (<http://fr.wikipedia.org/wiki/LMD>)

### ❖ Dictionnaires :

133. Dictionnaire de la formation et du développement personnel, ESF Editeur établie par Lionel Bellenger et Philippe Pigallet, 1996

134. Dictionnaire historique de la Langue Française, Le Robert, sous la direction d'Alain Rey (2000, p 1903-1904).

### ❖ Journaux officiels de la République Algérienne démocratique et populaire(RADP)

135. Journal Officiel de la RADP n° 48 du 24 Aout 2008 in Site : [www.usthb.dz/IMG/pdf/F200804856.pdf](http://www.usthb.dz/IMG/pdf/F200804856.pdf)



136. Journal officiel de la République Algérienne N°01: décret exécutif n°09-03 du 3/01/2009 précisant la mission de tutorat et fixant les modalités de sa mise en œuvre, Fait à Alger, le 6 Moharram1430, correspondant au 03/01/2009.

❖ **Thèses de Doctorat :**

137. Maomra BOGUI (Jean-Jacques) ; **Intégration et usages des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'Éducation en Afrique : Situation de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire** (2003-2005) in thèse : Pour obtenir le titre de DOCTEUR de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 en sciences de l'information et de la communication, présentée et soutenue publiquement le 18 déc. 2007

138. Benny (M), **L'apprentissage autonome et l'actualisation dans un programme d'autoformation assistée de deuxième cycle universitaire en psychologie de l'éducation**, In Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de doctorat.

139. Philosophiæ Doctor(Ph D) recherche et intervention en psychologie de l'éducation, Département de psychologie, Faculté des arts et des sciences, Université Montréal, Décembre 2005, Canada



# ANNEXE :

## 1) Le vocabulaire spécifique au système L.M.D.



## 2) Cadre Juridique du système

### LMD :

#### I) Cadre Juridique du système LMD :

Il est impossible d'enclencher la réforme LMD à l'échelle nationale sans, au préalable, procéder à la publication de tous les textes nécessaires à sa mise en œuvre.

#### **Le décret précisant la réforme de l'enseignement supérieur désormais arrimé au système**

**LMD :**

- **Suivent des décrets portant organisation des licences :**
- **Des licences « nouveaux régimes » :**
- **Des Masters 'recherche et professionnel**
- **de Doctorat :**

La réforme destinée à faire converger l'architecture de l'enseignement supérieur algérien vers les systèmes universitaires européens ,est progressivement mise en œuvre sur la base d'un nouveau cadre juridique défini par un ensemble de décrets publiés dans les journaux officiels décrétant et définissant les différents grades applicables à l'ensemble du système algérien d'enseignement supérieur.

Ces nouvelles dispositions ont été récemment complétées et précisées par une circulaire ministérielle que le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a adressée aux Recteurs d'universités au sujet des modalités d'application de la nouvelle structuration des diplômes communément appelée "LMD" ("Licence, Master, Doctorat").

#### Documents de référence et Textes réglementaires :



Le processus de mise en œuvre du dispositif **LMD** en Algérie s'articule, sur le plan réglementaire autour **des lois et des décrets exécutifs** suivants fixant le cadre juridique du **L-M-D** :

- la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, modifiée et complétée par la loi n° 08-06 du 16 Safar 1429 correspondant au 23 février 2008 ;

- le décret exécutif n°04-371 du 08 Chaoual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 portant création du Diplôme de licence « nouveau régime ».

- le décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat.(1)

- **Décret exécutif n° 09-03 du 6 Moharram 1430 correspondant au 3 janvier 2009 précisant la mission de tutorat et fixant les modalités de sa mise œuvre**

**Arrêtés dont copies en annexe :**

- Arrêté du 25 janvier 05 portant "évaluation et progression dans le cadre de la Licence nouveau régime"
- arrêté n° 136 du 26 Joumada Ethania 1430H correspondant au 20 juin 2009 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études conduisant aux diplômes de licence et de master.
- arrêté n° 137 du 20 juin 2009 correspondant au 26 Joumada Ethania 1430 portant modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études conduisant aux diplômes de licence et de master. (2)

(2)Textes réglementaires, Ministère de l'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique portant : arrêtés, note et circulaire In Site : [www.umc.edu.dz/vf/index.php/...lmd/textes-réglementaires](http://www.umc.edu.dz/vf/index.php/...lmd/textes-réglementaires), consulté le 12 /01/2010

**A/Décret exécutif portant »Régime des études en vue de l'obtention des diplômes : Licence, Master et Doctorat**



**Décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat.**

Le Chef du Gouvernement, Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 08-186 du 19 Joumada Ethania 1429 correspondant au 23 juin 2008 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;

Vu le décret exécutif n° 04-371 du 8 Chaoual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 portant création du diplôme de licence « nouveau régime » ;

Vu le décret exécutif n° 05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 août 2005 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;

Vu le décret exécutif n° 05-500 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'école hors université ;

**Décrète :**

Art. 1er. . En application des dispositions des articles 16 et 17 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, susvisée, portant loi





d'orientation sur l'enseignement supérieur, le présent décret a pour objet de fixer le régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat.

## Chapitre I

### DU DIPLOME DE LICENCE

#### Section 1

##### **Du régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence**

Art. 2. Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, les études en vue de l'obtention du diplôme de licence se déclinent en domaines regroupant des filières réparties en spécialités et comprenant une voie à finalité académique et une voie à finalité professionnalisante.

Art. 3. La formation en vue de l'obtention du diplôme de licence est organisée en semestres comprenant des unités d'enseignement capitalisables et transférables, évaluées par une note et mesurées en crédits et comprend :

- . Des unités d'enseignement fondamental,
- . Des unités d'enseignement de découverte,
- . Des unités d'enseignement de méthodologie,
- . Des unités d'enseignement transversal.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base du travail pédagogique global requis pour obtenir l'unité concernée.

Ces unités d'enseignement se distinguent en enseignements obligatoires et optionnels.

Art. 4. Les études en vue de l'obtention du diplôme de licence sont couronnées par la rédaction d'un mémoire de fin d'études ou la présentation d'un rapport de stage, selon les objectifs de la formation.

Art. 5. Les modalités d'inscription et de réinscription au diplôme de licence sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

#### Section 2



## **De la délivrance du diplôme de licence**

Art. 6. Le diplôme de licence est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivi et justifiant de l'acquisition de cent quatre-vingt(180) crédits, soit, en moyenne, trente (30) crédits par semestre.

Le diplôme délivré précise le domaine, la filière et la spécialité de la formation, il est accompagné d'un document descriptif annexé au diplôme décrivant les connaissances et les aptitudes acquises.

Le modèle-type du document descriptif annexé au diplôme de licence est défini par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

## **CHAPITRE II**

### **DU DIPLOME DE MASTER**

#### **Section 1**

#### **Du régime des études en master**

Art. 7. Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, les études en vue de l'obtention du diplôme de master se déclinent en domaines regroupant des filières réparties en spécialités.

Art. 8. La formation de second cycle dispensée dans les établissements d'enseignement supérieur est organisée en semestres comprenant des unités d'enseignement capitalisables et transférables, évaluées par une note et mesurées en crédits et comprend :

- . Des unités d'enseignement fondamental,
- . Des unités d'enseignement de découverte,
- . Des unités d'enseignement de méthodologie,
- . Des unités d'enseignement transversal.



Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base du travail pédagogique global requis pour obtenir l'unité concernée.

Les unités d'enseignement se distinguent en enseignements obligatoires et optionnels.

Art. 9. Les études en vue de l'obtention du diplôme de master sont couronnées par la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury.

Les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 10. . L'accès au second cycle assuré par les établissements d'enseignement supérieur est organisé selon les conditions fixées par l'article 13 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4

avril 1999, modifié et complété, susvisée.

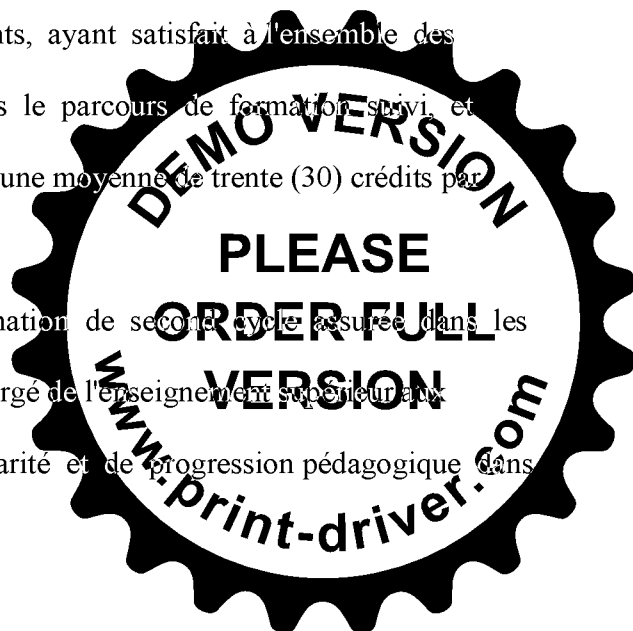
Art. 11. L'accès au second cycle, assuré par les écoles hors université, visées par les articles 38 et 40 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifié et complété, susvisée, est subordonné à la réussite à un concours sur titre et/ou sur épreuves ouvertes aux candidats ayant suivi avec succès, deux années de formation supérieure.

## Section 2

### **De la délivrance du diplôme de master**

Art. 12. Le diplôme de master, sanctionnant la formation de second cycle assurée dans les établissements d'enseignement supérieur autres que les écoles extérieures à l'université, est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants, ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivi, et justifiant de l'acquisition de cent vingt (120) crédits, soit une moyenne de trente (30) crédits par semestre.

Art. 13. . Le diplôme de master, sanctionnant la formation de second cycle assurée dans les écoles extérieures à l'université, est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans



le parcours de formation suivi, et justifiant de l'acquisition de cent quatre-vingt (180) crédits, soit une moyenne de trente (30) crédits par semestre.

Art. 14. . Le diplôme délivré précise le domaine, la filière et la spécialité de la formation, il est accompagné d'un document descriptif décrivant les connaissances et les aptitudes acquises. Le modèle-type du document descriptif annexé au diplôme de master est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

### CHAPITRE III

#### DU DIPLOME DE DOCTORAT

##### Section 1

##### **De l'organisation de la formation doctorale**

Art. 15. . L'organisation du doctorat est assurée par l'équipe de formation responsable des masters de la même spécialité.

Le doctorat peut être aussi organisé en école doctorale.

Art. 16. . Durant la première année, il peut être organisé une formation approfondie dans la spécialité sous forme de séminaires, conférences, ateliers doctoraux, des travaux de laboratoire ou toutes autres formes de formation pour la recherche.

Les modalités de cette formation sont définies par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 17. Le doctorant doit présenter, chaque année, l'état d'avancement de ses travaux devant l'équipe de formation du doctorat, en présence de son directeur de thèse.

Art. 18. . Les modalités d'inscription et de réinscription au doctorat sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

##### Section 2

##### **De la délivrance du diplôme de doctorat**

Art. 19. . Le diplôme de doctorat sanctionne la formation de troisième cycle.



Le diplôme de doctorat est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux doctorants ayant soutenu une thèse de doctorat, ou présenté devant un jury de spécialistes, les résultats des travaux scientifiques originaux, publiés dans des revues scientifiques de renommée établie.

Les modalités d'élaboration et de soutenance de la thèse de doctorat et de présentation des résultats des travaux scientifiques, sont fixées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

## CHAPITRE IV

### DISPOSITIONS FINALES

Art. 20. Les dispositions du décret exécutif n° 04-371 du 8 Chaoual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 portant création du diplôme de licence "nouveau régime" sont abrogées.

Art. 21. . Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008.

**Ahmed OUYAHIA.**

### **B/ Décret exécutif portant l'évaluation et progression dans le cadre de la Licence nouveau régime :**

**Arrêté du 25 janvier 05 portant "évaluation et progression dans le cadre de la Licence nouveau régime"**

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Vu le décret présidentiel N° 04-138 du 20 Rabia El Aoual 1425 correspondant au 26 avril 2004 portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret exécutif N° 94-260 du 19 Rabia El Aoual 1415 correspondant au 27 août 1994 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,



Vu le décret exécutif N° 04-371 du 08 Chaoual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 portant création du diplôme de licence « nouveau régime ».

### **Arrête**

#### **Article 1 :**

Le présent arrêté a pour objet de fixer l'organisation des enseignements, les modalités de contrôle de connaissances et des aptitudes ainsi que la progression dans les études en vue de l'obtention du diplôme de licence « nouveau régime ».

### **De l'organisation des enseignements**

#### **Article 2 :**

La formation en vue de l'obtention du diplôme licence « nouveau régime » est répartie en six semestres. Elle est organisée par domaine de formation regroupant un ensemble de disciplines, mentions et spécialités, sous la forme de parcours types et doit permettre la mise en place de passerelles.

Ces parcours sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation.

#### **Article 3 :**

Les parcours de formation sont structurés en trois paliers :

- Le premier palier, de deux semestres au plus, est une étape d'imprégnation et d'adaptation à la vie universitaire et de découverte disciplinaire,
- Le deuxième palier, d'au moins deux semestres, est une étape d'approfondissement des connaissances et d'orientation progressive.
- Le troisième palier, est une étape de spécialisation permettant d'acquérir des connaissances et aptitudes dans la spécialité choisie.

#### **Article 4 :**

La formation comprend, selon le parcours et à des degrés divers, des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliquées,



En fonction des objectifs, et tout en assurant l'acquisition par les étudiants d'une culture générale, la formation peut comprendre des éléments de pré professionnalisation, de professionnalisation, des projets individuels ou collectifs, un ou plusieurs stages, ainsi que l'apprentissage des méthodes de travail universitaire, l'utilisation des ressources documentaires et des outils informatiques, ainsi que la maîtrise des langues étrangères.

**Article 5 :**

Les parcours sont organisés en unité d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ces parcours comprennent :

- Des unités d'enseignement fondamental
- Des unités d'enseignement méthodologique
- Des unités d'enseignement transversale
- Des unités d'enseignement de spécialités

**Article 6 :**

Une UE est constituée d'une ou plusieurs « matières » dispensées par toute forme d'enseignement (Cours, Travaux dirigés, travaux pratiques, conférences, séminaires, projets, stages,...).

**Article 7 :**

Chaque UE et chacune de ses matières constitutives sont affectées d'une valeur e crédits. La valeur en crédits est déterminée par référence au volume horaire semestriel « présentiel » nécessaire à l'acquisition des connaissances et aptitudes par les formes d'enseignement prévues par l'article 4 ci dessus ainsi qu'au volume des activités que l'étudiant doit effectuer au titre du semestre considéré (travail personnel, mémoire, stage,...).

La valeur en crédits d'une UE est déterminée par rapport à la valeur totale fixée à 30 crédits par semestre.

**Du contrôle des connaissances et des aptitudes**

**Article 8 :**



Une UE, telle que définie à l'article 6 ci dessus, est définitivement acquise si la moyenne de l'ensemble des notes obtenues dans les matières qui la constituent, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

L'UE ainsi acquise emporte l'acquisition des crédits qui lui sont affectés. Elle est capitalisable au sein du même parcours de formation et transférable vers tout autre parcours de formation comprenant la dite UE.

**Article 9 :**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances, concernant chaque UE, sont organisées semestriellement soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen final doit par les deux modes de contrôle combinés.

Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet autant que possible d'une application prioritaire.

**Article 10 :**

Les établissements d'enseignement supérieur publient en début de semestre l'indication du nombre des épreuves, leur nature, leur durée ainsi que le ou les modes de contrôle adoptés et la pondération appliquée.

La pondération porte sur la nature des épreuves et sur les modes de contrôles adoptés.

**Article 11 :**

Pour chaque semestre d'enseignement, deux sessions de contrôles des connaissances et des aptitudes sont organisées.

La deuxième session est une session de « rattrapage »

Les sessions de rattrapage, au titre de chacun des deux semestres d'une même année universitaire, sont organisées au mois de septembre.

**Article 12 :**

Le semestre est acquis pour tout étudiant ayant acquis l'ensemble des UE qui le composent dans les conditions fixées à l'article 8 ci dessus.





Le semestre peut également être acquis par compensation entre les différentes UE de la manière suivante :

La moyenne générale est calculée sur la base des moyennes obtenues aux UE composant le semestre, pondérées de leurs coefficients respectifs. Le semestre est alors acquis si cette moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

**Article 13 :**

En cas d'échec à la première session, l'étudiant se présente à la deuxième session à des épreuves d'examen relatives aux UE non acquises

- L'étudiant garde le bénéfice des matières de l'UE pour lesquelles il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20.
- Il doit se présenter aux épreuves d'examen des matières non acquises.

**Article 14 :**

Lors de la deuxième session, la moyenne, pour chacune des matières concernée, est alors calculée sur la base de la note obtenue à l'épreuve de cette session et des notes, non modifiables, de contrôle continu obtenue durant le semestre, selon la pondération prévue à l'article 10 ci dessus.

**Article 15 :**

A l'issue de la deuxième session, l'UE est acquise si la moyenne générale qui y est obtenue est égale ou supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la moyenne générale obtenue est inférieure à 10/20, les matières pour lesquelles la moyenne obtenue est égale ou supérieure à 10.20 sont considérées comme acquises.

**De la progression**

**Article 16 :**

La progression du premier au second semestre d'une même année universitaire est de droit inscrit dans le même parcours.

**Article 17 :**



La progression de la première à la deuxième année de la licence « nouveau régime », au sein du même parcours de formation, est de droit si l'étudiant a acquis les deux premiers semestres du cursus de formation.

Cependant la progression de la première à la deuxième année de la licence « nouveau régime », au sein du même parcours de formation, peut être autorisée pour tout étudiant ayant acquis au moins 30 crédits, et ce, après étude par l'équipe de formation.

**Article 18 :**

La progression de la deuxième à la troisième année de licence « nouveau régime », au sein du même parcours de formation, est de droit si l'étudiant a acquis les quatre premiers semestres du cursus de formation.

Cependant, La progression de la deuxième à la troisième année de licence « nouveau régime », au sein du même parcours de formation, peut être accordée à tout étudiant ayant validé 80% des crédits relatifs aux quatre premiers semestres du cursus de formation et ayant validé les UE fondamentales du parcours suivi, et ce après étude par l'équipe de formation.

**Article 19 :**

Les étudiants, non admis à progresser en deuxième année ou en troisième années d'un parcours de formation, sont selon le cas autorisés à se réinscrire dans le même parcours ou orientés vers un autre parcours de formation dans des conditions qui seront définies ultérieurement.

**Article 20 :**

Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et les Chefs d'établissements d'enseignement supérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**C/ Décret exécutif relatif au Tutorat :**

**Décret exécutif n° 09-03 du 6 Moharram 1430** correspondant au 3 janvier 2009 précisant la mission de tutorat et fixant les modalités de sa mise œuvre



Le Premier ministre, Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 84-296 du 13 octobre 1984, modifié et complété, relatif aux tâches d'enseignement et de formation à titre d'occupation accessoire ;

Vu le décret présidentiel n° 08-365 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret présidentiel n° 08-366 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 01-293 du 13 Rajab 1422 correspondant au 1er octobre 2001, complété, relatif aux tâches d'enseignement et de formation assurées à titre d'occupation accessoire par des enseignants de l'enseignement et de la formation supérieurs, des personnels chercheurs et d'autres agents publics ;

Vu le décret exécutif n° 08-130 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, notamment son article 8 ;

Après approbation du Président de la République ;

#### **Décète :**

Article 1er. . Le présent décret a pour objet de préciser la mission de tutorat et de fixer les modalités de sa mise en œuvre.

Art. 2. Le tutorat est une mission de suivi et d'accompagnement permanents de l'étudiant afin de faciliter son intégration dans la vie universitaire et son accès aux informations sur le monde du travail.

A ce titre, la mission de tutorat revêt plusieurs aspects, notamment :

. L'aspect informatif et administratif qui prend la forme d'accueil, d'orientation et de médiation ;



. L'aspect pédagogique qui prend la forme d'accompagnement à l'apprentissage, l'organisation du travail personnel de l'étudiant et d'aide à la construction de son parcours de formation ;

L'aspect méthodologique qui prend la forme d'initiation aux méthodes de travail universitaire à titre individuel et en groupe ;

. L'aspect technique qui prend la forme de conseils pour l'utilisation des outils et supports pédagogiques ;

L'aspect psychologique qui prend la forme de stimulation de l'étudiant et de sa motivation à poursuivre son parcours de formation ;

. L'aspect professionnel qui prend la forme d'aide de l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel.

Art. 3. Le tutorat est organisé par l'établissement d'enseignement supérieur au profit des étudiants de première année du premier cycle.

L'établissement est tenu d'informer les étudiants sur le dispositif de tutorat mis en place.

Les modalités d'organisation et d'évaluation du tutorat sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 4. La mission de tutorat est assurée par l'enseignant chercheur exerçant au sein de l'établissement.

Il peut être fait appel, en cas de besoin, aux inscrits en vue de l'obtention de diplômes de master ou doctorat au sein de l'établissement, pour assurer la mission de tutorat, sous la responsabilité d'un enseignant chercheur chargé du tutorat.

Les conditions de choix des tuteurs sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 5. L'équipe du domaine de formation, prévue à l'article 60 du décret exécutif n°108-130 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008, susvisé, propose au chef de département la liste des tuteurs, pour avis.



Le chef de département soumet la liste au doyen de faculté ou au directeur d'institut, pour approbation.

Art. 6. . La mission de tutorat est assurée dans le cadre d'un engagement individuel entre le tuteur et le responsable de l'établissement, dans la limite maximale de neuf (9) mois par an et de quatre (4) heures par semaine.

Le modèle-type de l'engagement individuel est établi par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 7. L'établissement met à la disposition du tuteur les moyens pour assurer sa mission ; il lui fournit notamment :

- . un espace adapté pour ses contacts avec l'étudiant ;
- . Les textes réglementaires régissant le fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement ;
- . Des informations sur les formations proposées par les autres établissements de formation supérieure
- . Toute information sur l'environnement socio-économique utile pour l'orientation de l'étudiant dans les choix de son parcours de formation et de son projet professionnel.

Art. 8. Le tuteur est soumis à une évaluation périodique par l'équipe du domaine de formation et le chef de département.

A ce titre, il est tenu de présenter tous les trois (3) mois un rapport d'activités.

Dans l'évaluation de l'activité du tuteur, il est tenu compte du degré de satisfaction des étudiants.

Les résultats de l'évaluation donneront lieu à la reconduction ou l'annulation de l'engagement.

Art. 9. Il est créé, auprès de chaque établissement universitaire, une commission dénommée « commission du tutorat », présidée par le responsable de l'établissement.

La commission établit un rapport annuel d'évaluation du processus de tutorat et le soumet au ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ce rapport doit contenir notamment une évaluation des ressources mobilisées et des résultats obtenus et ce, en vue d'asseoir et de généraliser les bonnes pratiques pédagogiques.



La composition et le fonctionnement de la commission du tutorat sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 10. L'enseignant chercheur assurant effectivement la mission de tutorat, bénéficie d'une rétribution calculée par référence aux taux horaires fixés à l'article 5 du décret exécutif n° 01-293 du 13 Rajab 1422 correspondant au 1er octobre 2001, complété, susvisé.

Le volume hebdomadaire, au titre de l'enseignement à titre d'occupation accessoire et du tutorat, ne saurait excéder le plafond horaire hebdomadaire fixé à l'article 7 du décret exécutif n° 01-293 du 13 Rajab 1422 correspondant au 1er octobre 2001, complété, susvisé.

Art. 11. Les inscrits en vue de l'obtention de diplômes de master ou doctorat, assurant effectivement la mission de tutorat, bénéficient d'une rétribution calculée, en fonction du diplôme détenu, selon les taux horaires fixés à l'article 4 du décret n° 84-296 du 13 octobre 1984, modifié et complété, susvisé.

Art. 12. La rétribution du tutorat est servie tous les trois (3) mois.

Art. 13. Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 6 Moharram 1430 correspondant au 3 janvier 2009.

**Ahmed OUYAHIA.**



## II - Le vocabulaire spécifique au système L.M.D.

**Offre de Formation:** L'offre de formation est organisée à l'intérieur de grands domaines cohérents lesquels se déclinent en parcours types. Elle est établie par l'équipe de formation et est soumise à une procédure d'habilitation ministérielle.

**Habilitation :** C'est la procédure par laquelle l'État reconnaît et garantit la qualité de la formation.

**Domaine:** famille de filières ou regroupement des disciplines dans un ensemble cohérent du point de vue des enseignements et des groupements de débouchés professionnels.

**Parcours types:** A l'intérieur de chaque domaine, il est proposé plusieurs parcours de formation, qui sont en fait, le développement et la progression pédagogique d'un cursus. Chaque parcours comprend des Unités d'Enseignement obligatoires et optionnelles. Il peut être à vocation académique ou professionnelle.

**Licence:** Après l'obtention du Baccalauréat, l'étudiant s'inscrit dans un parcours de formation qui le conduira à la Licence (Bac +3). Académique ou professionnelle, la Licence se déroule sur six semestres et correspond à l'obtention de 180 crédits (30 crédits par semestre).

**Master:** Diplôme de niveau II de l'enseignement supérieur délivré à Bac +5. Il peut être de type académique ou professionnel, et correspond à l'obtention de 120 crédits après le diplôme de Licence.



**Doctorat:** Diplôme de niveau III délivré à Bac + 8. Il sanctionne un travail de recherche mené durant trois années au minimum après l'obtention du diplôme de Master.

**Formation académique :** Option consacrée à des études de types "fondamental" ou "académique", qui peuvent préparer à une poursuite d'une formation universitaire de type Master ou Doctorat.

**Formation professionnelle :** Option de formation qualifiante, orientée vers une insertion dans le monde du travail. Les programmes sont définis en concertation avec les secteurs utilisateurs. Le retour vers des études universitaires reste autorisé.

**Unité d'Enseignement (UE):** Ensemble d'enseignements (matières) organisés d'une manière pédagogique cohérente et selon une logique de progression en vue de l'acquisition de compétences identifiées au préalable. Les UE sont dispensées semestriellement et se distinguent-en :

- Unité d'Enseignement Fondamental (matières de base)
- Unité d'Enseignement méthodologique (matières permettant l'acquisition des outils de calcul et d'analyse)
- Unité d'Enseignement de Découverte (enrichissement des connaissances)
- Unité d'Enseignement Transversal (Langues, informatique, TIC...)

**Crédits:** Unité de mesure exprimant la valeur donnée à chaque Unité d'Enseignement. Elle est définie en fonction du travail effectué par l'étudiant (volume d'enseignement présentiel, travail personnel, projet, stage, temps d'examen ...). L'attribution d'un crédit à une UE donnée correspond à un volume de 20 à 25 heures de travail consacré à cette unité. Le semestre est évalué à un total de 30 crédits et la Licence en totalise 180.

**Passerelle :** Possibilité d'évoluer dans ses choix ou de se réorienter d'une filière vers une autre ou d'un domaine vers un autre tout en conservant les acquis des parcours antérieurs.

**Capitalisation :** Acquisition définitive des UE obtenues avec une note égale ou supérieure à la moyenne.





**Mobilité** : Elle désigne la possibilité pour un étudiant de passer d'une formation à une autre, voire d'une université à une autre en faisant valoir les UE acquises.

**Équipe de Formation** : Groupe d'enseignants en charge de l'élaboration et du suivi d'un programme de formation. Elle s'occupe de l'accueil et de l'orientation des étudiants, gère le suivi de leur évolution dans les parcours de formation et assure l'accompagnement et le tutorat des étudiants tout au long de leur parcours.

**Accompagnement** : Chaque étudiant peut bénéficier d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soutien qui favorisera sa réussite et l'aidera à assurer son orientation ainsi que la cohérence pédagogique de son parcours.

**Compensation** : Possibilité de valider une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans une matière ou UE, mais 'compensée' par les notes des autres matière ou des autres UE.

**Contrôle continu** : Mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...) et tout au long du semestre.

**Rattrapage** : Examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle compensée supérieure ou égale à 10/20.

**Unité transférable** : Unité d'enseignement capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier vers une autre filière, un autre domaine ou un autre établissement.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 136 du 26 Joumada Ethania 1430 H correspondant au 20 juin 2009  
fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques  
communes aux études conduisant aux diplômes de Licence et de Master.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n° 08-366 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n° 94 - 260 du 19 Rabia - El - Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n° 03 - 279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n° 05 - 299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu l'arrêté interministériel du 8 Rajab 1425 correspondant au 24 Août 2004 fixant l'organisation administrative du rectorat, de la faculté, de l'institut de l'annexe de l'université et de ses services communs;
- Vu l'arrêté interministériel du 20 Safar 1427 correspondant au 20 mars 2006 fixant l'organisation administrative du centre universitaire et la nature de ses services techniques communs;
- Vu l'arrêté n° 96 du 28 Juin 1989 relatif à la réglementation des conseils de discipline au sein des universités, des instituts, des INES et autres établissements.
- Vu le décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaabane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu l'arrêté du 23 Janvier 2005 fixant l'organisation des enseignements, les modalités de contrôle continu des connaissances et des aptitudes et de progression dans les études de la licence " nouveau régime ".

ARRETE

Art. 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études conduisant aux diplômes de Licence et de Master.

1



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 137 du 20 juin 2009 correspondant au 26 Joumada Ethania 1430 H  
portant modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les  
cycles d'études conduisant aux diplômes de licence et de master.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, en particulier dans son article 160;
- Vu le décret présidentiel n° 08-366 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n° 03 - 279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université;
- Vu le décret exécutif n° 05 - 299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n° 08 - 265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 Août 2008, portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu l'arrêté du 23 Janvier 2005 fixant l'organisation des enseignements, les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes et de progression dans les études de la licence " nouveau régime ".

ARRETE

Article 1er : En application de l'article 16 de la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, sus visée, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les études de licence et de master au sein de l'université et du centre universitaire.

Titre I  
Dispositions générales  
Chapitre I  
Principes généraux

Art. 2 : Un domaine est un ensemble cohérent de filières et de spécialités, qui transmettent les champs de compétence de l'établissement d'enseignement supérieur.



## ملخص:

عرفت الجامعة الجزائرية خلال تطورها تغييرات عديدة, تحددت العولمة و مايرافقها من تغييرات لا مفر منها يفصح عنها في اصلاح يتخذ طابعا عالميا هدفه تحديث التعليم العالي و ملائمته.

بدأ إصلاح هذا القطاع منذ ستة سنوات خلال السنة الجامعية 2005/2004, و لقد بات من الضروري معالجة الاختلالات الموجودة بغية الارتقاء بالجامعة و جعلها منافسة و مثيرة للاهتمام و الرد على التطور السريع الذي تشهده العلوم و التكنولوجيا من خلال ضمان للشهادات ذات بُعد مهني و الاستجابة للحاجات الاجتماعية الاقتصادية للبلاد.

لايتعلق الأمر بالنسبة لنا بمعالجة مشاكل المؤسسة الجامعية و بنياتها بشكل عام و إنما تسليط الضوء على الآثار المحتملة لهذا الإصلاح على التكوين المقترح . لايمكن لهذا الاصلاح و تطبيقه التدريجي أن يفصح عنهما إلا عبر التصورات الاجتماعية للفاعلين المعنيين بالأمر.

يتمثل جوهر هذا البحث في توضيح الاهداف التي تتطوي عليه مقتضيات نظام ل-م - د - د انطلاقا من التصورات الإجتماعية التي يعبر عنها و القائمة Jean Claude Abric طلاب علم النفس الذين طبقت عليهم إحدى الطرائق الإرتباطية وبالأحرى الخريطة الإرتباطية اللتي أعدها على إنتاج لفضي.

يفترض تطبيق نظام ل-م - د - د في كل جامعات البلاد تحسين و تحديث التعليم العالي بكيفية ذات دلالة, هذا ما يستلزم دمج أكاديمي وكذا إدماج مهني .

يعد مصطلح دمج في نظرنا عنصرا مركزيا لإنجاح هذا النظام .

ويتوقف نجاح هذه السيرورة على الأهداف التي تحكم التسيير الجيد- يبقى التحدي الذي يرفعه هذا الاصلاح عنصرا أساسيا يتمثل في التكيف مع النماذج العالمية و الإستجابة في الوقت ذاتها لتوقعات الطلبة.

الكلمات الحاكمة:

المراقبة البيداغوجية - إصلاح- الجامعة الجزائرية - التصورات الإجتماعية - ل-م - د - د - العولمة - التجانس -



## **Résumé :**

L'Université algérienne, au cours de son histoire a été marquée par de nombreuses mutations. L'actualité mondialiste et ses corollaires induisent des changements qui sont inéluctables, se traduisant par une réforme qui s'universalise visant à moderniser et harmoniser l'enseignement supérieur.

La réforme de ce secteur entamée depuis six ans (2004/2005), est devenue nécessaire afin de remédier à tous les dysfonctionnements existants et rendre l'université plus performante, compétitive, attractive et, dans ce but, de répondre à l'évolution rapide des sciences et de la technologie en assurant l'employabilité des diplômés et répondre aux besoins socio-économiques du pays.

Pour nous, il ne saurait être question de traiter globalement les problèmes de l'institution universitaire, de ses structures, mais plutôt de mettre en avant les éventuelles conséquences de cette réforme sur l'offre de formation existante. Cette réforme et son application progressive ne peut se traduire qu'à travers l'éclairage des représentations sociales des acteurs qui sont les plus concernés. Donc, le propre de cette recherche consiste à clarifier les objectifs assignés aux exigences du système LMD à partir des représentations sociales fournies par les étudiants de psychologie auxquels il a été appliqué une des méthodes associatives, en l'occurrence, la « carte associative » de Jean Claude Abric, fondée sur une production verbale.

L'application effective du système LMD à toutes les universités du pays suppose une amélioration et modernisation significatives de l'enseignement supérieur algérien. Ceci implique : intégration académique, insertion professionnelle. Il est vrai que le mot « intégration » est selon nous, un élément central dans la réussite du système LMD.

La réussite de ce processus étant conditionné par les objectifs régissant la bonne gouvernance, il est toutefois décrypté impertinent, incohérent et en inadéquation totale avec ces derniers.



L'enjeu de cette réforme étant de répondre au véritable challenge : s'adapter aux standards internationaux tout en satisfaisant les attentes des étudiants, constitue un défi à relever...

**Mots clés** : Mondialisation /globalisation/internationalisation/ harmonisation/ Tutorat/ enseignement supérieur / représentations sociales / Professionnalisation/ Système L-M-D/Université Mentouri de Constantine(UMC)/Algérie.



## Abstract

During its history, the Algerian university was marked by numerous mutations. News globalist and its corollaries induce changes which are inevitable, resulting in a reform that is universalized to modernize and harmonize education.

The sector reform started six years ago (2004/2005), has become necessary to address any existing shortcomings and make the university more efficient, competitive and attractive for this purpose, responding to rapidly changing science and technology in ensuring the employability of degrees and meet the socio economic infrastructure.

For us, there can be no question of treating globally of the institutional problems of university; its structures, but rather to highlight the possible consequences of this reform on the existing training provision. This reform and its gradual application cannot be translated only through the lighting of social representations of actors who are most concerned. Thus, the essence of this research is to clarify the objectives assigned to the LMD system requirements provided by the students of psychology which has applied one of the associative methods, namely, "the associative map" of Jean Claude Abric, based on verbal production.

The affective application of the LMD system to all universities of the country requires significant improvement and modernization of higher education in Algeria. This includes: academic integration and employability. It is true that the word "integration" is, in our view, a central element in the success of the LMD system.

The success of this process is conditioned by the goals relating to good governance, however, it is impertinently decrypted and in a total inconsistency and inadequacy with them.

The point of this reform is to address the real challenge; to adapt to international standards while meeting the students' expectations is a challenge.



**Key words:**

**Socials representations -L-M-D system - mondialisation - globalization - tutoring - system and accompanements - harmonization - university system reforms.**

